

1 Rapport (CDRom)



INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES (2011)
DIRECTION DE LA CÔTE-NORD
DIRECTION GÉNÉRALE DE QUÉBEC ET DE L'EST

14326

PINTAL, JEAN-YVES - 2012c

INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES (2011). DIRECTION DE LA CÔTE-NORD.
DIRECTION GÉNÉRALE DE QUÉBEC ET DE L'EST. - **VOL.1 RAPPORT (CDROM)** -
VOL.2 DOSSIER TECHNIQUE - VOL.3 DOCUMENT À NE PAS DIFFUSER - RECH
ARCH.

5077

2

037938

Dir. Patrimoine et muséologie - Centre de doc. en archéologie

401B

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
DIRECTION GÉNÉRALE DE QUÉBEC ET DE L'EST
DIRECTION DE LA CÔTE-NORD
SERVICE DES INVENTAIRES ET DU PLAN
INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES (2011)**

(Numéro de contrat, ministère des Transports du Québec : 850 801 966)

(Numéro de dossier, ministère des Transports du Québec : 6203-11-AD04)

(Permis de recherche archéologique au Québec : 11-PINJ-05)

Jean-Yves Pintal, M. Sc.
Archéologue consultant
218, rue des Franciscains
Québec (Québec) G1R 1J1
Téléphone : 418 649-9802
jypintal@videotron.ca

Février 2012

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats de sept inventaires archéologiques réalisés dans le cadre de projets de réaménagement routier situés dans les limites du territoire de la Direction de la Côte-Nord du ministère des Transports du Québec (MTQ). Au total, 3 586 m linéaires d'emprise ont été inventoriés au moyen d'inspections visuelles et de 120 sondages exploratoires. Ces inventaires archéologiques n'ont pas permis de découvrir de nouveaux sites archéologiques. Le Ministère peut donc procéder aux travaux de construction sans qu'il y ait de restriction du point de vue de l'archéologie.

Photo de la page couverture : projet n° 154-10-0569, secteur 4, chainage 9+555, vue vers l'est

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
1.0 MANDAT	5
2.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE.....	6
2.1 Recherches documentaires	6
2.2 Repérage des sites archéologiques	6
2.3 Évaluation des sites archéologiques	7
3.0 RÉSULTATS DES INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES.....	8
3.1 Projet n° 154-01-0404, route 389 (kilomètre 97), municipalité de Rivière-aux-Outardes : correction de courbes et remplacement d'un ponceau	8
3.1.1 État des connaissances archéologiques	8
3.1.2 Inventaire archéologique	8
3.2 Projet n° 154-04-0354, route 138, municipalité de Rivière-Saint-Jean : reconstruction de la route à l'est de la rivière Magpie	17
3.2.1 État des connaissances archéologiques	17
3.2.2 Inventaire archéologique	17
3.3 Projet n° 154-10-0610, route 138, municipalité d'Aguanish : remplacement du pont au-dessus de la rivière Pihu	27
3.3.1 État des connaissances archéologiques	27
3.3.2 Inventaire archéologique	27
3.4 Projet n° 154-10-1187, route 138, municipalité d'Aguanish : remplacement du pont au-dessus de la Petite rivière de l'Est	38
3.4.1 État des connaissances archéologiques	38
3.4.2 Inventaire archéologique	38
3.5 Projet n° 154-93-0591, route 138, municipalité de Natashquan : remplacement du pont de la Petite rivière Natashquan et correction d'une courbe	47
3.5.1 État des connaissances archéologiques	47
3.5.2 Inventaire archéologique	47

3.6	Projet n° 154-07-0845, route 138, municipalité de Natashquan :	
	enrochement des berges à l'est du pont de la Petite rivière Natashquan.....	57
3.6.1	État des connaissances archéologiques	57
3.6.2	Inventaire archéologique	57
3.7	Projet n° 154-10-0569, route 138, municipalité de Blanc-Sablon :	
	remplacement de 9 ponceaux	65
3.7.1	État des connaissances archéologiques	65
3.7.2	Inventaire archéologique	65
CONCLUSION ET RECOMMANDATION		101
OUVRAGES CITÉS		102
ANNEXE – CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES		

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation générale des projets routiers inventoriés	3
Figure 2	Localisation du projet n° 154-01-0404 et des inventaires archéologiques déjà réalisés à proximité.....	9
Figure 3	Localisation, sur une photo aérienne, du projet n° 154-01-0404	10
Figure 4	Localisation du secteur d'inventaire, projet n° 154-01-0404	11
Figure 5	Localisation du secteur d'inventaire, projet n° 154-01-0404	13
Figure 6	Localisation du projet n° 154-04-0354, des inventaires archéologiques déjà réalisés et du site archéologique connu à proximité.....	19
Figure 7	Localisation, sur une photo aérienne, du projet n° 154-04-0354	21
Figure 8	Localisation des secteurs d'inventaire 1 et 2, projet n° 154-04-0354	23
Figure 9	Localisation du projet n° 154-10-0610, des inventaires archéologiques déjà réalisés et des sites archéologiques connus à proximité.....	29
Figure 10	Localisation, sur une photo aérienne, du projet n° 154-10-0610	31
Figure 11	Localisation des secteurs d'inventaire 1 et 2, projet n° 154-10-0610	33
Figure 12	Localisation du projet n° 154-10-1187, des inventaires archéologiques déjà réalisés et des sites archéologiques connus à proximité.....	40
Figure 13	Localisation, sur une photo aérienne, du projet n° 154-10-1187	42
Figure 14	Localisation des secteurs d'inventaire 1 et 2, projet n° 154-10-1187	43
Figure 15	Localisation du projet n° 154-93-0591, des inventaires archéologiques déjà réalisés et du site archéologique connu à proximité.....	49
Figure 16	Localisation, sur une photo aérienne, du projet n° 154-93-0591	51
Figure 17	Localisation des secteurs d'inventaire 1 et 2, projet n° 154-93-0591	53
Figure 18	Localisation du projet n° 154-07-0845, des inventaires archéologiques déjà réalisés et du site archéologique connu à proximité.....	58
Figure 19	Localisation, sur une photo aérienne, du projet n° 154-07-0845	60
Figure 20	Localisation du secteur d'inventaire, projet n° 154-07-0845	61
Figure 21	Localisation du projet n° 154-10-0569 et des inventaires archéologiques déjà réalisés à proximité.....	69
Figure 22	Localisation, sur une photo aérienne, du projet n° 154-10-0569	71
Figure 23	Localisation, sur une photo aérienne, du projet n° 154-10-0569	72

Figure 24	Localisation, sur une photo aérienne, du projet n° 154-10-0569	73
Figure 25	Localisation, sur une photo aérienne, du projet n° 154-10-0569	74
Figure 26	Localisation, sur une photo aérienne, du projet n° 154-10-0569	75
Figure 27	Localisation du secteur d'inventaire 1, projet n° 154-10-0569	77
Figure 28	Localisation du secteur d'inventaire 2, projet n° 154-10-0569	79
Figure 29	Localisation du secteur d'inventaire 3, projet n° 154-10-0569	81
Figure 30	Localisation du secteur d'inventaire 4, projet n° 154-10-0569	83
Figure 31	Localisation du secteur d'inventaire 5, projet n° 154-10-0569	85
Figure 32	Localisation du secteur d'inventaire 6, projet n° 154-10-0569	87
Figure 33	Localisation du secteur d'inventaire 7, projet n° 154-10-0569	89
Figure 34	Localisation du secteur d'inventaire 8, projet n° 154-10-0569	91
Figure 35	Localisation du secteur d'inventaire 9, projet n° 154-10-0569	93

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I	Synthèse des activités relatives au projet n° 154-01-0404	15
Tableau II	Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-04-0354	20
Tableau III	Synthèse des activités relatives au projet n° 154-04-0354	25
Tableau IV	Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-10-0610	30
Tableau V	Synthèse des activités relatives au projet n° 154-10-0610	35
Tableau VI	Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-10-0610	41
Tableau VII	Synthèse des activités relatives au projet n° 154-10-1187	45
Tableau VIII	Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-93-0591	50
Tableau IX	Synthèse des activités relatives au projet n° 154-93-0591	55
Tableau X	Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-07-0845	59
Tableau XI	Synthèse des activités relatives au projet n° 154-07-0845	63
Tableau XII	Synthèse des activités relatives au projet n° 154-10-0569	95

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1	Projet n° 154-01-0404, secteur 1, chainage 3+200, vue vers le nord	16
Photo 2	Projet n° 154-01-0404, secteur 1, chainage 2+640, vue vers le sud	16
Photo 3	Projet n° 154-04-0354, secteur 1, chainage 0+660, vue vers l'ouest	26
Photo 4	Projet n° 154-04-0354, secteur 2, chainage 0+460, vue vers le sud-ouest	26
Photo 5	Projet n° 154-10-0610, secteur 1, chainage 4+440, vue vers l'est	36
Photo 6	Projet n° 154-10-0610, secteur 1, chainage 4+300, vestiges de campements innus, vue vers l'est	36
Photo 7	Projet n° 154-10-0610, secteur 1, chainage 4+300, vestiges de campements innus, vue vers l'est	37
Photo 8	Projet n° 154-10-0610, secteur 2, chainage 4+640, vue vers l'ouest	37
Photo 9	Projet n° 154-10-1187, secteur 1, chainage 6+100, vue vers l'ouest	46
Photo 10	Projet n° 154-10-1187, secteur 2, chainage 6+350, vue vers l'ouest	46
Photo 11	Projet n° 154-93-0591, secteur 1, chainage 9+680, vue vers l'ouest	56
Photo 12	Projet n° 154-93-0591, secteur 2, chainage 9+887, vue vers l'ouest	56
Photo 13	Projet n° 154-07-0845, secteur 1, chainage 0+000, vue vers l'est	64
Photo 14	Projet n° 154-07-0845, secteur 1, chainage 0+140, vue vers le nord-est	64
Photo 15	Projet n° 154-10-0569, secteur 1, chainage 4+123, vue vers le sud	96
Photo 16	Projet n° 154-10-0569, secteur 2, chainage 4+659, vue vers le sud	96
Photo 17	Projet n° 154-10-0569, secteur 3, chainage 6+600, vue vers le sud-est	97
Photo 18	Projet n° 154-10-0569, secteur 4, chainage 9+555, vue vers le nord-ouest	97
Photo 19	Projet n° 154-10-0569, secteur 5, chainage 9+615, vue vers le nord	98
Photo 20	Projet n° 154-10-0569, secteur 6, chainage 2+478, vue vers l'est	98
Photo 21	Projet n° 154-10-0569, secteur 7, chainage 2+706, vue vers l'ouest	99
Photo 22	Projet n° 154-10-0569, secteur 8, chainage 2+945, vue vers le nord-ouest	99
Photo 23	Projet n° 154-10-0569, secteur 9, chainage 6+030, vue vers le sud	100

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Transports du Québec

Service de la planification et de la programmation

Direction de la coordination, de la planification et des ressources

Direction générale de Québec et de l'Est

Ghislain Gagnon	Archéologue, responsable de projets
-----------------	-------------------------------------

Isabelle Bêty	Archéologue, responsable de projets
---------------	-------------------------------------

Consultant

Jean-Yves Pintal	Coordonnateur de projet, rédaction
------------------	------------------------------------

Claude Joyal	Archéologue
--------------	-------------

Léon Bonneville	Technicien
-----------------	------------

Vincent Lambert	Technicien
-----------------	------------

Sylvie Émond	Révisseur-correctrice
--------------	-----------------------

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats de sept inventaires archéologiques réalisés dans le cadre de sept projets d'aménagement routier situés sur le territoire de la Direction de la Côte-Nord du ministère des Transports du Québec (MTQ) (figure 1). Ces inventaires avaient comme objectif de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans l'emprise des projets et, le cas échéant, de déterminer, de localiser, de délimiter et d'évaluer les sites dont l'intégrité pourrait être menacée par les travaux de construction. Cette approche préventive vise à protéger les biens archéologiques du Québec.

La première section du document décrit le mandat ainsi que les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs fixés. La section suivante expose les résultats des recherches. Elle comprend des tableaux, des figures et des photographies qui présentent et résument les travaux réalisés. Enfin, la conclusion générale passe en revue les principaux points du rapport.

Une ou deux personnes ont fait les inventaires le 28 juin et le 2 décembre 2011. Les objectifs du mandat ont été atteints et le MTQ peut procéder aux travaux de construction sans qu'il y ait de restriction du point de vue de l'archéologie.

1.0 MANDAT

Le mandat était défini comme suit :

- Effectuer, préalablement à la réalisation des inventaires archéologiques, les recherches documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus dans les emprises des projets de construction et à proximité de celles-ci.
- Effectuer, préalablement à la réalisation des inventaires archéologiques, les recherches documentaires ayant trait à la période historique tant eurocanadienne qu'amérindienne, afin de comprendre les éventuelles mises au jour de vestiges d'occupation humaine et d'intégrer le contexte culturel devant être inclus dans les rapports archéologiques.
- Effectuer, préalablement à la réalisation des inventaires archéologiques, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à l'occupation humaine.
- Effectuer un inventaire archéologique portant sur les sites préhistoriques et historiques amérindiens et historiques eurogènes impliquant une inspection visuelle systématique et des sondages à l'intérieur des limites des emprises déterminées par le Ministère ainsi que, le cas échéant, dans les limites des sources de matériaux qui sont susceptibles d'être utilisées pour la réalisation des projets de construction.
- Le cas échéant, procéder à la localisation, à la délimitation relative et à l'évaluation du ou des sites archéologiques qui ont été découverts lors des inventaires archéologiques ou localisés antérieurement.
- Le cas échéant, proposer des mesures de protection, de fouille de sauvetage ou de mise en valeur du patrimoine archéologique découvert dans les emprises inventoriées, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques ainsi que de la menace que pourraient représenter les travaux effectués par le Ministère ou pour le compte de celui-ci.
- Produire le rapport des inventaires archéologiques.

2.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées lors de ces inventaires sont conformes aux généralités méthodologiques définies dans les spécifications du devis. Toutefois, elles ont pu varier selon les particularités de la topographie des sols.

2.1 Recherches documentaires

Les recherches documentaires ont été effectuées. Elles concernaient la présence de sites archéologiques déjà connus dans la région des projets à l'étude, la nature du patrimoine historique eurocanadien et autochtone ainsi que la reconstitution du paléoenvironnement. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), la cartographie des sites archéologiques et des zones inventoriées du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF) ainsi que les divers rapports et publications disponibles.

2.2 Repérage des sites archéologiques

Généralement, lorsque le sol n'a pas subi d'érosion naturelle ou de perturbations anthropiques, il est nécessaire d'effectuer des sondages pour vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques enfouis dans le sol. Les sondages, qui mesurent environ 40 cm de côté, sont découpés à la pelle afin d'enlever les horizons de surface. Par la suite, ces horizons et les sédiments minéraux ou organiques enfouis sont décapés à la truelle dans le but d'observer la stratigraphie et d'identifier tout vestige culturel ancien. Un sondage est terminé lorsque l'on atteint une couche considérée comme stérile ou le roc naturel.

Les sondages sont disposés à intervalles réguliers dans l'emprise d'un projet ou à l'intérieur des limites de secteurs prédéterminés dans une emprise, avec une densité suffisante pour vérifier s'il y a présence ou absence de sites archéologiques. Leur densité moyenne est de 1 sondage aux 15 m. Lorsque l'emprise est suffisamment large, ils sont disposés de façon linéaire et sont espacés d'environ 15 m sur des alignements eux-mêmes distancés de 15 m les uns des autres.

Par ailleurs, certains secteurs de l'emprise ont pu subir une érosion marquée ou des perturbations anthropiques importantes. D'autres sont occupés par des affleurements rocheux. Ces endroits font

l'objet d'inspections visuelles de surface afin de repérer tout vestige reposant en position superficielle. Les observations effectuées au cours des inventaires sont consignées dans un carnet de notes. Elles permettent d'enregistrer rapidement l'information d'ordre géographique et archéologique, qui sert ensuite à dresser la cartographie de l'inventaire et à rédiger le rapport de recherche.

2.3 Évaluation des sites archéologiques

Lorsqu'un site archéologique est mis au jour par des sondages ou un examen visuel de la surface, une procédure d'évaluation est entreprise afin de mieux comprendre la valeur des données qu'il peut contenir. La méthode consiste généralement à augmenter la densité des sondages, qui passe alors de 1 sondage tous les 15 m à 1 sondage aux 5 m et parfois aux 2 m. Cette méthode favorise la collecte d'un maximum de données susceptibles de répondre aux questions que soulève la découverte de vestiges archéologiques.

Ainsi, l'âge relatif de l'occupation d'un site archéologique peut être déterminé par la localisation verticale des vestiges dans les couches de sol et, le cas échéant, par l'altitude absolue du site au-dessus du niveau actuel de la mer. Certains vestiges permettent aussi de situer un site dans le cadre culturel et chronologique régional. Les caractéristiques géographiques et géomorphologiques du lieu de la découverte sont aussi consignées afin de comprendre les motifs du choix de l'aire d'établissement. Toutes ces observations aident à mieux comprendre la fonction du site découvert et permettent d'aborder les questions relatives au système d'établissement. Des fiches standardisées sont utilisées pour enregistrer toutes ces données. La cartographie des sites trouvés s'effectue à l'aide d'un transit de poche de type Brunton ou d'un théodolite. Finalement, une couverture photographique accompagne les relevés de terrain.

Lorsque les parties intactes d'un site sont découvertes et qu'elles sont de superficies réduites, des fouilles peuvent être entreprises afin de faciliter la réalisation des travaux de construction. Advenant la découverte de sites plus étendus, des recommandations sont présentées dans le but de les protéger temporairement ou de façon permanente. Les sites sont aussi balisés afin d'indiquer leur localisation précise. Les artefacts trouvés en position superficielle dans les zones érodées sont tous recueillis. À la fin des travaux d'inventaire ou de fouille, les lieux sont remis en état par le remblayage des puits de sondage.

3.0 RÉSULTATS DES INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES

3.1 Projet n° 154-01-0404, route 389 (kilomètre 97), municipalité de Rivière-aux-Outardes : correction de courbes et remplacement d'un ponceau

3.1.1 État des connaissances archéologiques

À ce jour, 2 inventaires archéologiques ont déjà été réalisés dans une zone d'étude d'un rayon de 5 km autour du projet (MCCCF, 2011a : Arkéos, 2001 et 2003). Ils ont été effectués dans le cadre de travaux d'amélioration du transport de l'électricité pour la société Hydro-Québec. Aucun site archéologique n'est actuellement connu dans cette zone d'étude (MCCCF, 2011b).

3.1.2 Inventaire archéologique

Le projet MTQ 154-01-0404 vise à corriger deux courbes et à remplacer un ponceau par lequel passent les eaux d'un affluent de la rivière Vallant Est, à la hauteur du kilomètre 97 de la route 389 dans la municipalité de Rivière-aux-Outardes (figures 1, 2 et 3). L'emprise est longue de 937 m, du chainage 2+455 (limite sud) au chainage 3+392 (limite nord), tandis que sa largeur totale varie de 35 m à 85 m (moyenne de 50 m). La topographie est accidentée et le couvert forestier environnant a été partiellement perturbé lors de la construction de la route 138. Outre la route 389, l'emprise est occupée par les fossés, des boisés et des aires déblayées. Le ruisseau qui se jette dans cette portion de la rivière Vallant est localisé au chainage 2+830, a une largeur d'environ 1,50 m et s'écoule de l'est vers l'ouest sur un lit de galets. Il est bordé au nord et au sud par des terrains marécageux recouverts d'aulnes.

À la suite de l'inspection visuelle, sept sondages ont été réalisés dans l'emprise en dehors des portions mal drainées, décapées ou accidentées (figure 4, tableau I, photos 1 et 2). Ils ont révélé la présence d'un podzol qui s'est développé sur un till. Aucun vestige archéologique n'a été découvert à ces endroits.

L'inspection visuelle de l'emprise du projet n° 154-01-0404 et la réalisation de sept sondages archéologiques n'ont pas permis de découvrir de nouveaux sites archéologiques. Le MTQ peut donc procéder aux travaux prévus sans qu'il y ait de restriction du point de vue de l'archéologie.

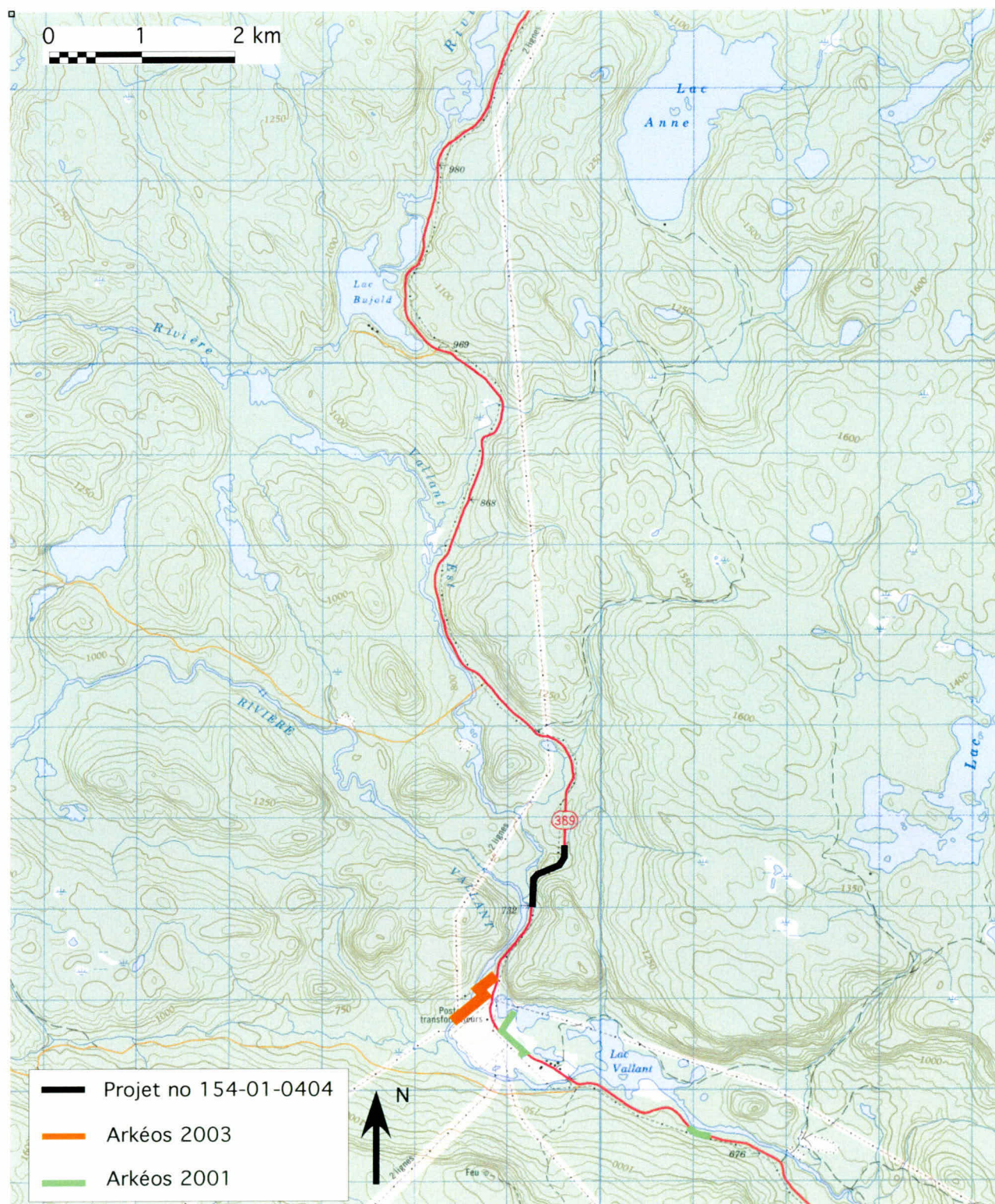


Figure 2 Localisation du projet n° 154-01-0404 et des inventaires archéologiques déjà réalisés à proximité (Énergie, Mines et Ressources Canada, 22F15 [extrait], 1/50 000)



Figure 3 Localisation, sur une photo aérienne, du projet n° 154-01-0404 (ministère de l'Énergie et des Ressources, Q85369-98, 1/15 000)

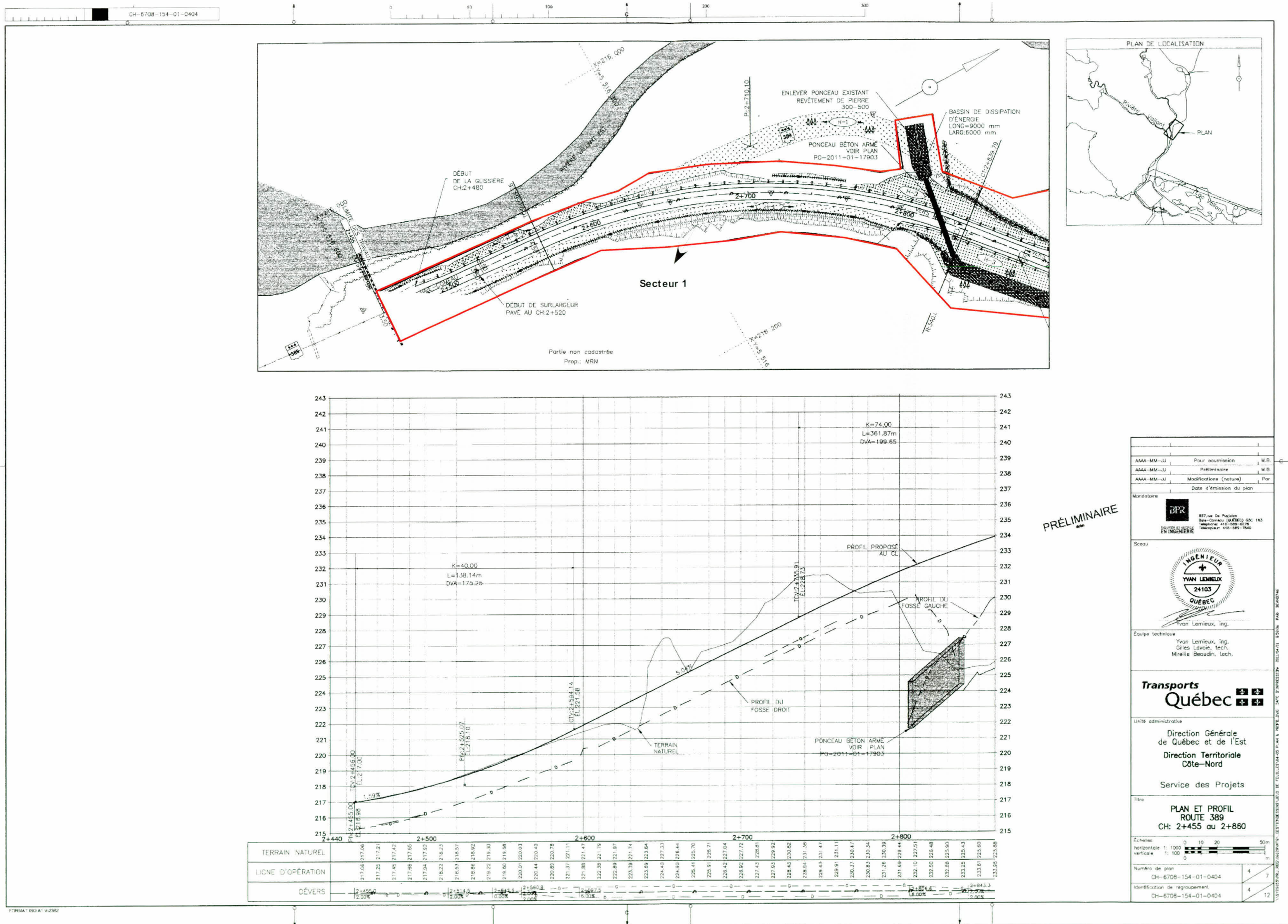


Figure 4 Localisation du secteur d'inventaire, projet no 154-01-0404 (MTQ, 2011)

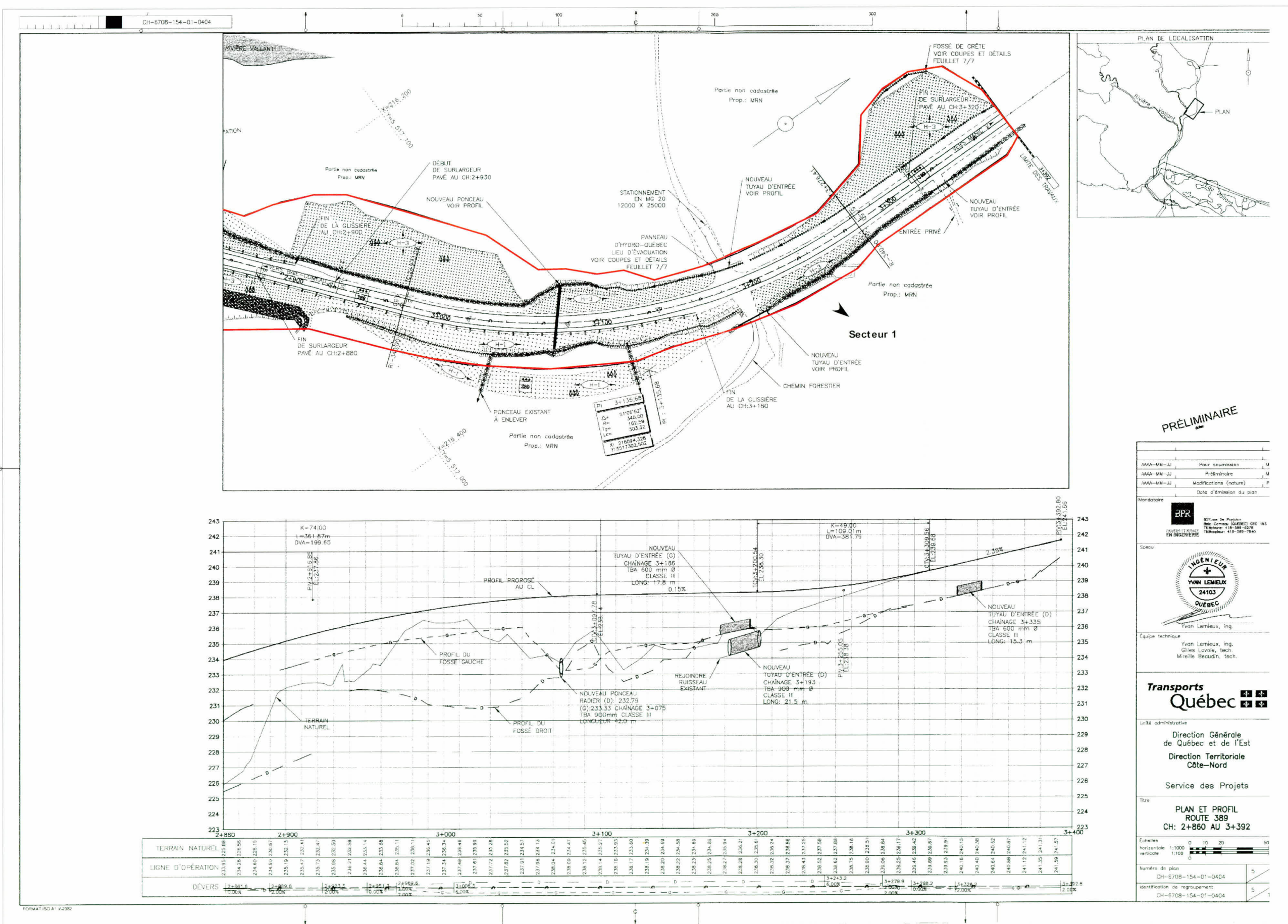


Figure 5 Localisation du secteur d'inventaire, projet no 154-01-0404 (MTQ, 2011)

Tableau I – Synthèse des activités relatives au projet n° 154-01-0404

Secteur	Début (chainage)	Fin (chainage)	Largeur (m)	Superficie (m ²)	Topographie	Pédologie	Nombre de sondages	
							+	-
1	2+455	3+392	De 35 à 85	46 850	De plane à accidentée	Podzol sur till	0	7
	937 m			46 850			0	7



Photo 1 Projet n° 154-01-0404, secteur 1, chainage 3+200, vue vers le nord



Photo 2 Projet n° 154-01-0404, secteur 1, chainage 2+640, vue vers le sud

3.2 Projet n° 154-04-0354, route 138, municipalité de Rivière-Saint-Jean : reconstruction de la route à l'est de la rivière Magpie

3.2.1 État des connaissances archéologiques

À ce jour, 5 inventaires archéologiques ont déjà été réalisés dans une zone d'étude d'un rayon de 5 km autour du projet (MCCCF, 2011a : Castonguay et Chevrier, 1975; Laforte, 1988; Pintal, 1993; Somcynsky, 1993; Transit analyse, 1995) (figure 6). Les travaux de Castonguay et Chevrier ont été effectués dans le cadre d'un programme d'acquisition de connaissances préalable à l'aménagement de la route 138. Quant à ceux de Laforte, de Pintal et de Transit analyse, ils ont été faits dans le contexte de projets de réfection routière du MTQ. Finalement, les interventions de Somcynski ont été réalisées pour la société Hydro-Québec. Un site archéologique, EbCd-001, est actuellement connu dans cette zone d'étude (MCCCF, 2011b). Il s'agit d'un site préhistorique entièrement détruit sans affiliation chronoculturelle précise (tableau II).

3.2.2 Inventaire archéologique

Le projet MTQ 154-04-0354 vise la reconstruction de la route 138 à l'est de la rivière Magpie, dans la municipalité de Rivière-Saint-Jean (figures 1, 6 et 7). L'emprise est longue de 559 m, du chainage 0+210 (limite ouest) au chainage 0+769 (limite est), et sa largeur varie de 20 m à 40 m (moyenne de 30 m). La topographie est généralement vallonnée et le couvert forestier environnant a été partiellement perturbé lors de la construction de la route 138. L'emprise est occupée par la route 138, par ses fossés et par quelques aires boisées. Elle a été divisée en deux secteurs d'inventaire (figure 8, tableau III).

Le premier secteur couvre la partie de l'emprise située du côté nord de la route 138, du chainage 0+210 (limite ouest) au chainage 0+769 (limite est) (figure 8, photo 3). À l'est du talus de la rivière Magpie, un replat partiellement décapé borde toute l'emprise. À la suite de l'inspection visuelle de toute la surface de l'emprise, six sondages ont été réalisés. Ils ont révélé la présence d'un remblai sablo-graveleux déposé sur un podzol recouvrant un dépôt de sable induré. Aucun vestige archéologique n'a été découvert dans ce secteur.

Au deuxième secteur correspond le côté sud de la route 138, du chainage 0+210 (limite ouest) au chainage 0+769 (limite est). Contrairement au premier secteur d'inventaire, le replat situé du côté

sud de la route est entièrement boisé (photo 4). À la suite de l'inspection visuelle, 28 sondages ont été faits. Ils ont révélé la présence d'un podzol qui s'est développé sur un dépôt de sable induré. Aucun vestige archéologique n'a été découvert dans ce secteur non plus.

L'inspection visuelle de l'emprise du projet n° 154-04-0354 et la réalisation de 34 sondages n'ont pas permis de découvrir de nouveaux sites archéologiques. Le MTQ peut donc procéder aux travaux prévus sans qu'il y ait de restriction du point de vue de l'archéologie.

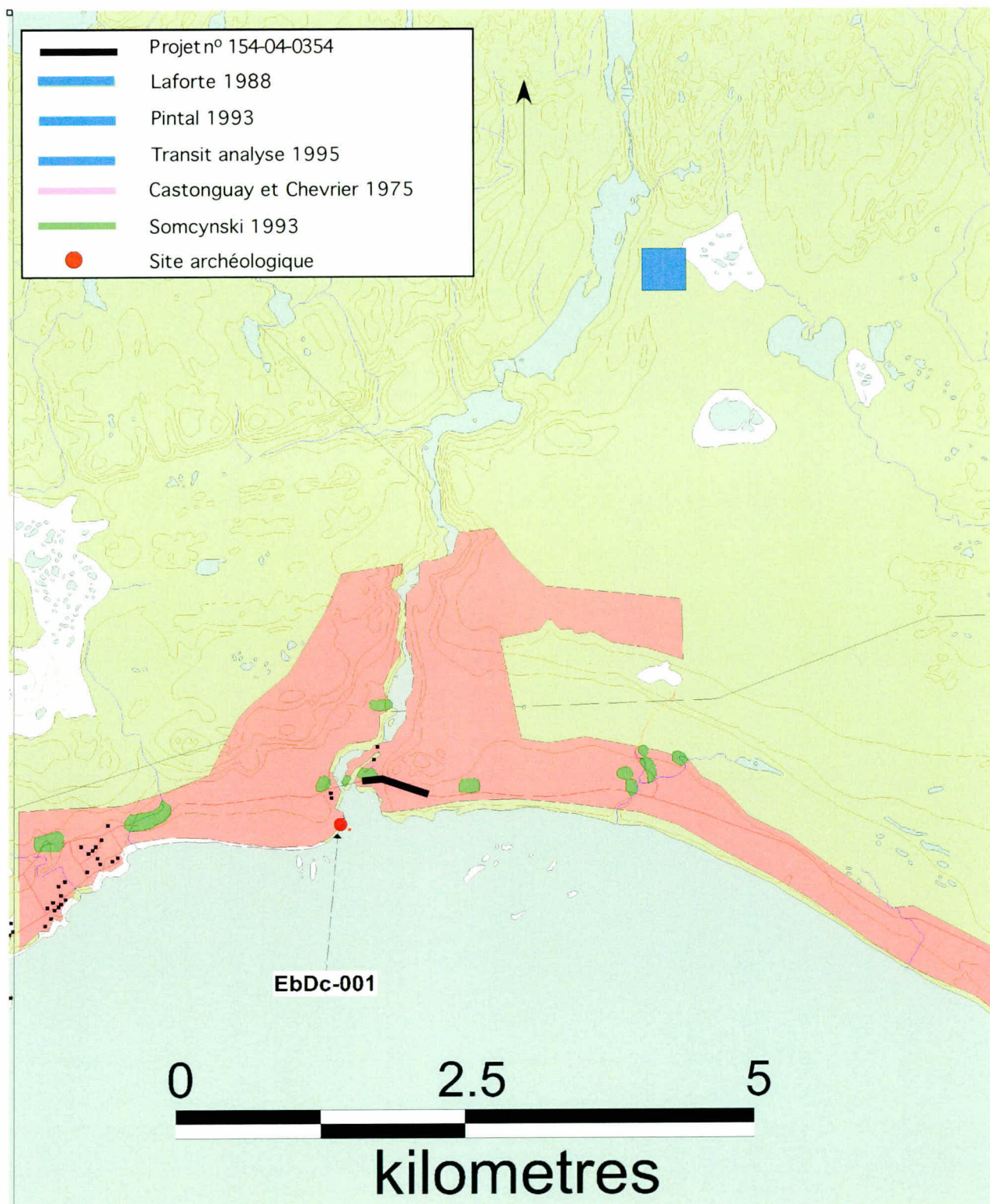


Figure 6 Localisation du projet n° 154-04-0354, des inventaires archéologiques déjà réalisés et du site archéologique connu à proximité (Énergie, Mines et Ressources Canada, 22108 [extrait], 1/50 000)

Tableau II – Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-04-0354

Sites archéologiques (code Borden)	Identité culturelle	Archéologie	Distance du projet	Source
EbCd-001	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Identification visuelle	100 m au sud-ouest	Castonguay et Chevrier, 1975

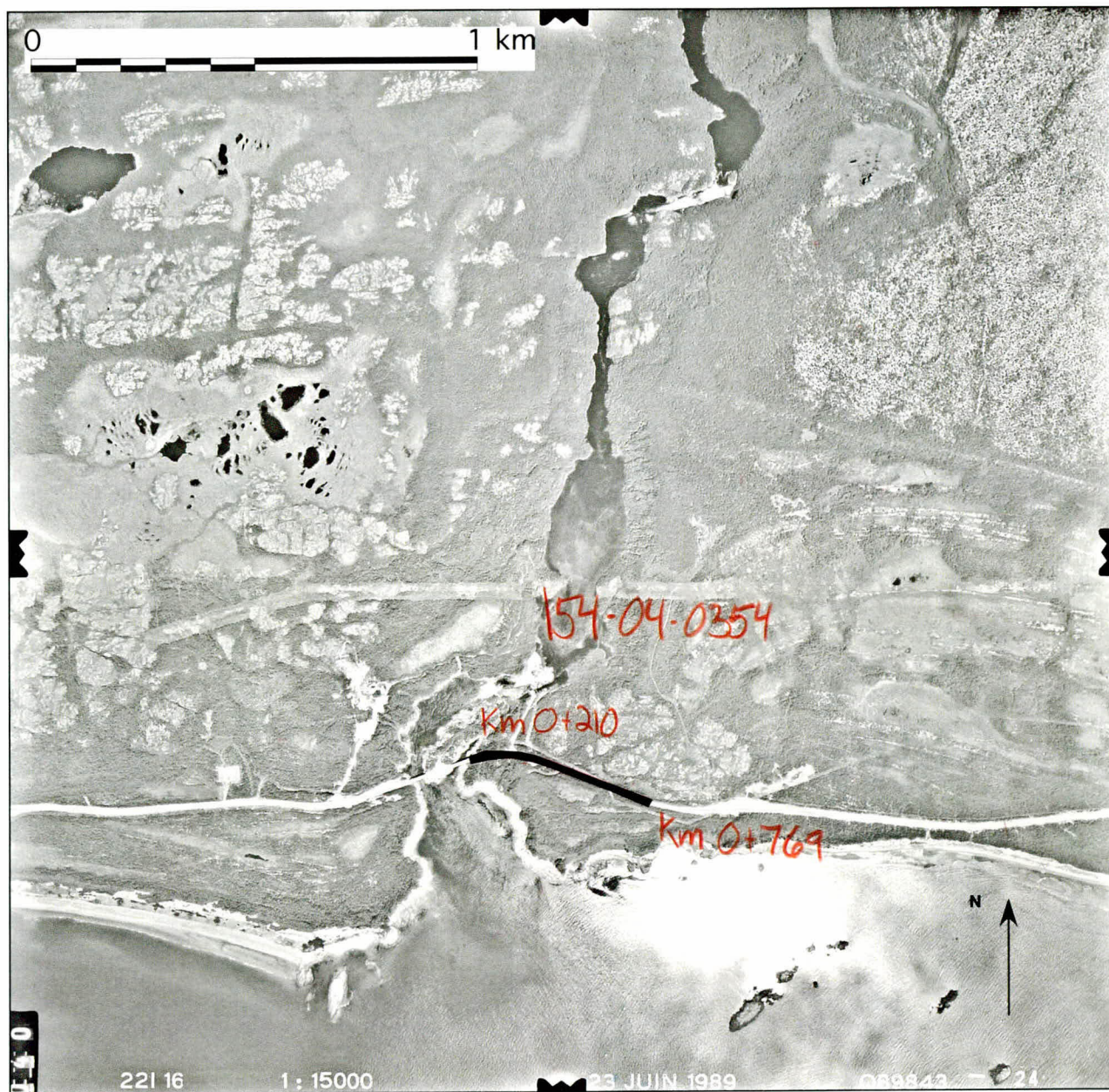


Figure 7 Localisation, sur une photo aérienne, du projet n° 154-04-0354 (ministère de l'Énergie et des Ressources, Q89834-24, 1/15 000)

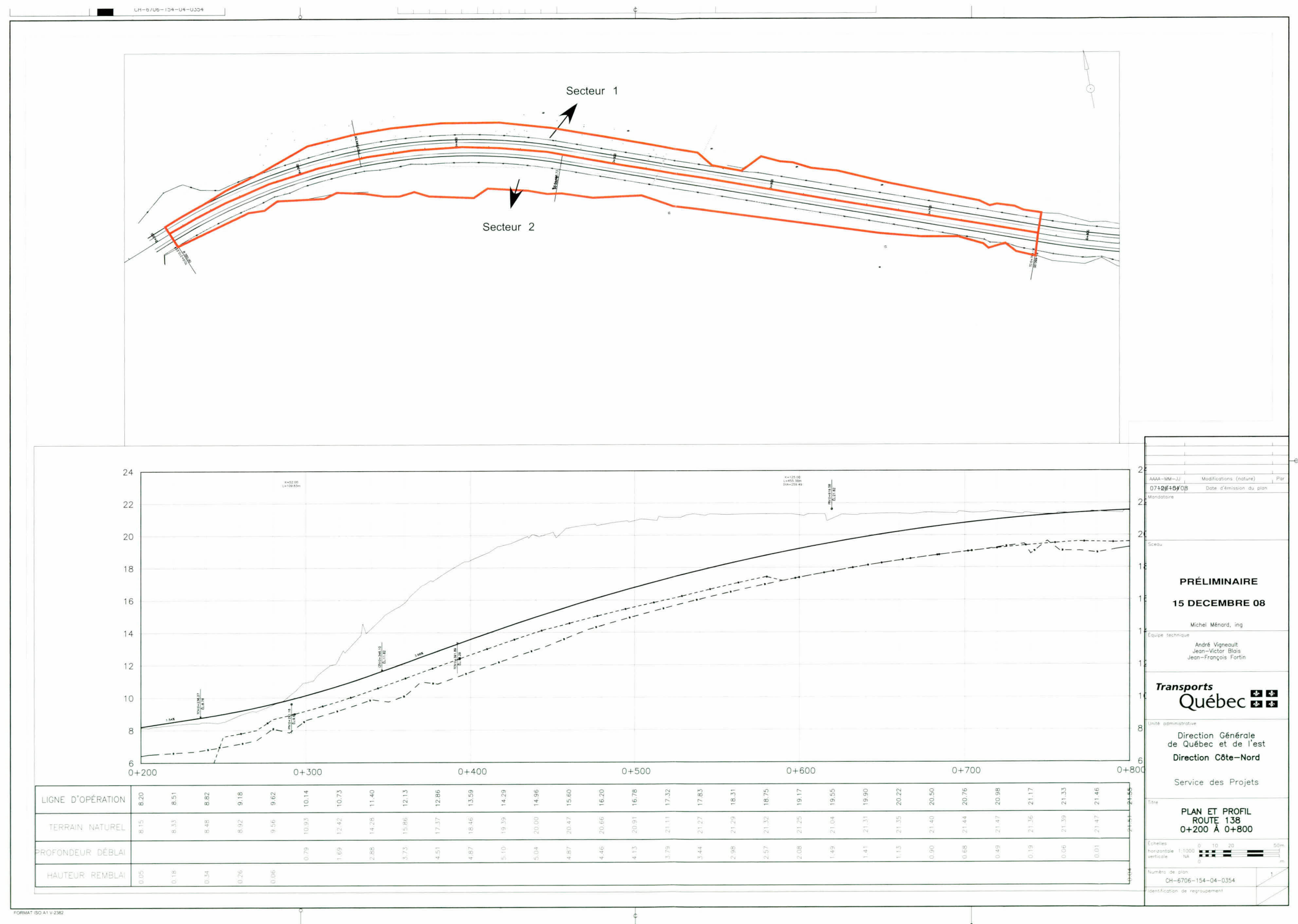


Figure 8 Localisation des secteurs d'inventaire 1 et 2, projet no 154-04-0354 (MTQ, 2011)

Tableau III – Synthèse des activités relatives au projet n° 154-04-0354

Secteur	Début (chainage)	Fin (chainage)	Largeur (m)	Superficie (m ²)	Topographie	Pédologie	Nombre de sondages	
							+	-
1 (côté nord de la route 138)	0+210	0+769	15	8 385	De plane à accidentée	Podzol sur till	0	6
2 (côté sud de la route 138)	0+210	0+769	30	8 385	De plane à accidentée	Podzol sur till	0	28
	559 m			16 770			0	34



Photo 3 Projet n° 154-04-0354, secteur 1, chainage 0+660, vue vers l'ouest



Photo 4 Projet n° 154-04-0354, secteur 2, chainage 0+460, vue vers le sud-ouest

3.3 Projet n° 154-10-0610, route 138, municipalité d'Aguanish : remplacement du pont au-dessus de la rivière Pihu

3.3.1 État des connaissances archéologiques

À ce jour, 2 inventaires archéologiques ont déjà été réalisés dans une zone d'étude d'un rayon de 5 km autour du projet (MCCCF, 2011a : Pintal, 1995; Somcynski, 1990) (figure 9). Ils ont été effectués dans le cadre de projets de réfection routière du MTQ. En tout, 6 sites archéologiques sont actuellement connus dans cette zone d'étude (MCCCF, 2011b : EbCn-001, EbCn-002, EbCn-006, EbCn-007, EbCn-008 et EbCn-015). Tous ces sites amérindiens préhistoriques sont sans affiliation chronoculturelle précise (tableau IV).

3.3.2 Inventaire archéologique

Le projet MTQ 154-10-0610 vise le remplacement d'un pont situé à la hauteur de la rivière Pihu sur la route 138 dans la municipalité d'Aguanish (figures 1, 9 et 10). L'emprise est longue de 516 m, du chainage 4+307 (limite ouest) au chainage 4+823 (limite est), et mesure 30 m de largeur. La topographie y est généralement vallonnée et le couvert forestier environnant a été partiellement perturbé lors de la construction de la route 138. La rivière Pihu est localisée au chainage 4+520. Elle est large d'environ 10 m et s'écoule du nord vers le sud sur un lit de galets. Elle est bordée à l'ouest et à l'est par des talus et des replats recouverts d'aulnes. L'emprise est principalement occupée par la route 138 et ses fossés. À la suite de l'inspection visuelle, elle a été divisée en deux secteurs d'inventaire (figure 11, tableau V).

Le premier secteur couvre la partie de l'emprise située du côté ouest du pont de la rivière Pihu, du chainage 4+307 (limite ouest) au chainage 4+520 (rivière Pihu) (photo 5). Au nord de l'emprise se trouve un replat boisé bien drainé. Par contre, au sud, toute la surface de l'emprise est déboisée et décapée. À la suite de l'inspection visuelle des abords de la rivière et de toute la surface de l'emprise, six sondages ont été effectués sur le replat du côté nord de la route. Ils ont révélé la présence d'un remblai sablo-graveleux déposé sur un podzol qui recouvre un horizon de sable induré.

Un campement innu récent, datant d'environ 20 ans, est présent en dehors de l'emprise du MTQ à une distance d'environ 60 m au sud de la route 138 (photos 6 et 7). On peut y observer les

vestiges d'une quinzaine de tentes carrées faites de perches et de toile, distribuées en surface sur une aire d'environ 40 m (nord-sud) sur 150 m (ouest-est) (50.26678° de latitude nord/62.29390° de latitude ouest (limite ouest); 50.26672° de latitude nord/62.29232° de latitude ouest (limite est).

Le deuxième secteur comprend le côté est du pont de la rivière Pihu, du chainage 4+520 (rivière Pihu) au chainage 4+823 (limite est). De ce côté, les bordures nord et sud de la route sont composées de replats boisés moyennement drainés (photo 8). À la suite de l'inspection visuelle de la rive du cours d'eau et de toute la surface de l'emprise, huit sondages ont été effectués. Ils ont révélé la présence d'un remblai sablo-graveleux déposé sur un podzol recouvrant un horizon de sable induré. Aucun vestige archéologique n'a été découvert dans ce secteur.

L'inspection visuelle de l'emprise du projet n° 154-10-0610 et la réalisation de 14 sondages n'ont pas permis de découvrir de nouveaux sites archéologiques. Le MTQ peut donc procéder aux travaux prévus sans qu'il y ait de restriction du point de vue de l'archéologie.

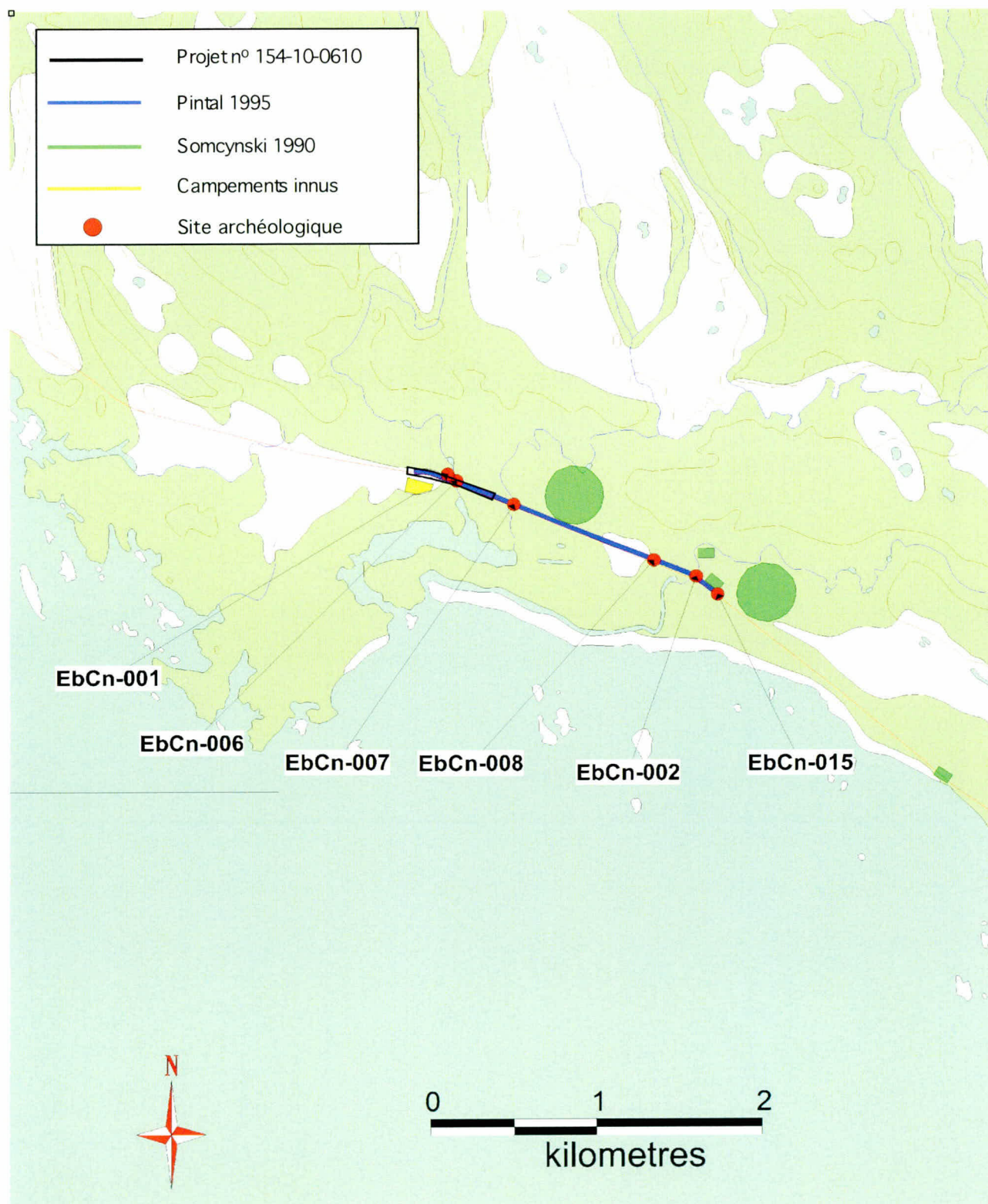


Figure 9 Localisation du projet n° 154-10-0610, des inventaires archéologiques déjà réalisés et des sites archéologiques connus à proximité (Énergie, Mines et Ressources Canada, 12L01 [extrait], 1/50 000)

Tableau IV – Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-10-0610

Sites archéologiques (code Borden)	Identité culturelle	Archéologie	Distance du projet	Source
EbCn-001	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Identification visuelle Sondages	100 m au nord	Somcynski, 1990; Pintal, 1995
EbCn-002	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Identification visuelle Sondages	1 500 m au sud-est	Somcynski, 1990; Pintal, 1995
EbCn-006	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Identification visuelle Sondages	100 m au nord	Somcynski, 1990; Pintal, 1995
EbCn-007	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Identification visuelle	200 m à l'est	Somcynski, 1990; Pintal, 1995
EbCn-008	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Identification visuelle	1 200 m à l'est	Somcynski, 1990; Pintal, 1995
EbCn-15	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Identification visuelle Sondages	1 500 m à l'est	Pintal, 1995

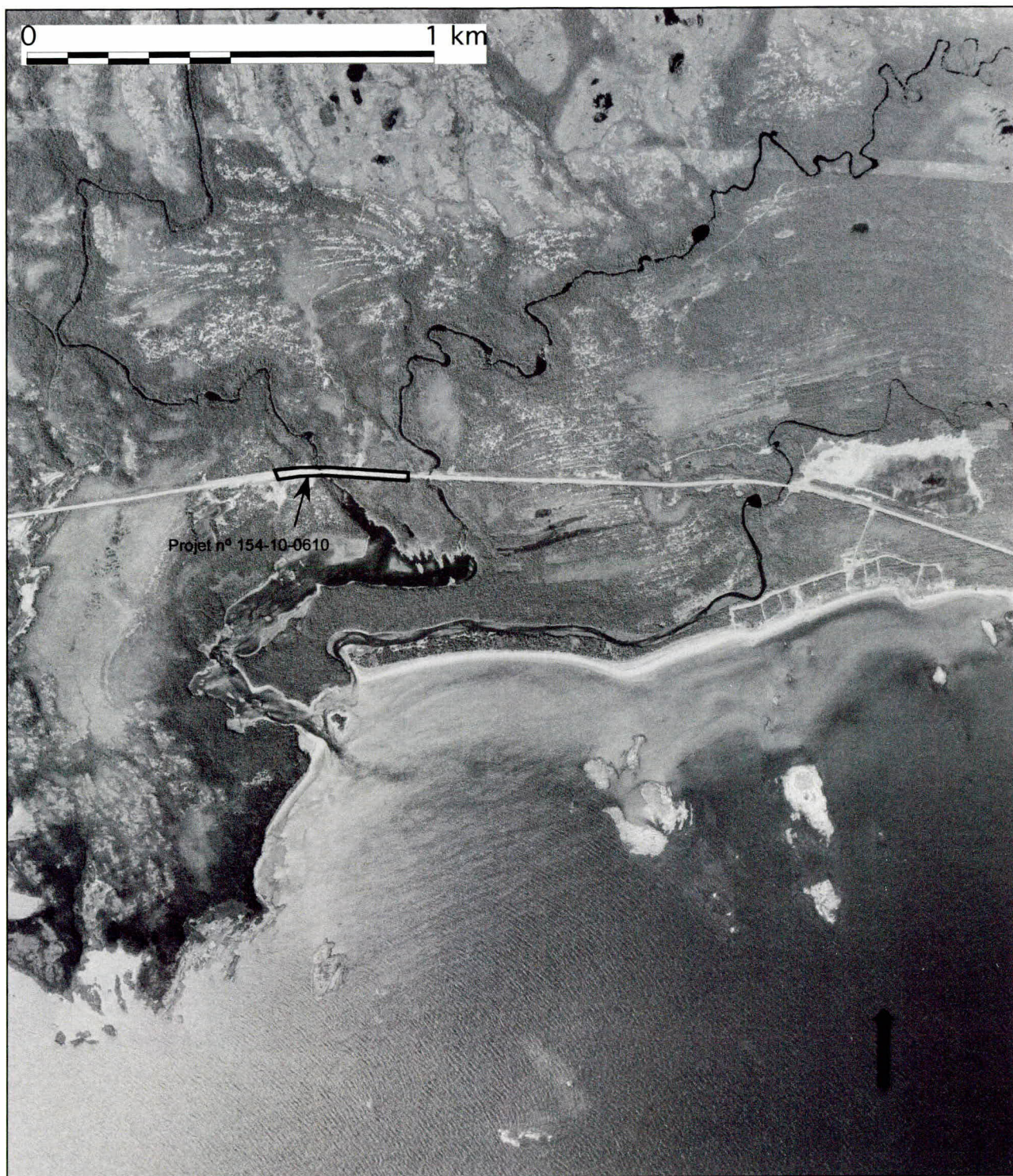


Figure 10 Localisation, sur une photo aérienne, du projet n° 154-10-0610 (MTQ, 2011)

Tableau V – Synthèse des activités relatives au projet n° 154-10-0610

Secteur	Début (chainage)	Fin (chainage)	Largeur (m)	Superficie (m ²)	Topographie	Pédologie	Nombre de sondages	
							+	-
1 (côté ouest du pont de la rivière Pihu)	4+307	4+520	30	6 390	Vallonnée	Podzol sur sable induré	0	6
2 (côté est du pont de la rivière Pihu)	4+520	4+823	30	9 090	Vallonnée	Podzol sur sable induré	0	8
	516 m			15 480			0	14



Photo 5 Projet n° 154-10-0610, secteur 1, chainage 4+440, vue vers l'est



Photo 6 Projet n° 154-10-0610, secteur 1, chainage 4+300, vestiges de campements innus,
vue vers l'est



Photo 7 Projet n° 154-10-0610, secteur 1, chainage 4+300, vestiges de campements innus, vue vers l'est



Photo 8 Projet n° 154-10-0610, secteur 2, chainage 4+640, vue vers l'ouest

3.4 Projet n° 154-10-1187, route 138, municipalité d'Aguanish : remplacement du pont au-dessus de la Petite rivière de l'Est

3.4.1 État des connaissances archéologiques

À ce jour, 2 inventaires archéologiques ont déjà été réalisés dans une zone d'étude d'un rayon de 5 km autour du projet (MCCCF, 2011a : Pintal, 1995; Somcynski, 1990) (figure 12). Ils ont été effectués dans le cadre de projets de réfection routière du MTQ. Six sites archéologiques sont actuellement connus dans cette zone d'étude (MCCCF, 2011b : EbCn-001, EbCn-002, EbCn-006, EbCn-007, EbCn-008 et EbCn-015). Tous ces sites amérindiens préhistoriques sont sans affiliation chronoculturelle précise (tableau VI).

3.4.2 Inventaire archéologique

Le projet MTQ 154-10-1187 vise le remplacement d'un pont qui est situé à la hauteur de la Petite rivière de l'Est sur la route 138 dans la municipalité d'Aguanish (figures 1, 12 et 13). L'emprise est longue de 515 m, du chainage 5+910 (limite ouest) au chainage 6+425 (limite est) et elle mesure 30 m de large. Elle est principalement occupée par la route 138, ses accotements et ses fossés. La topographie est généralement vallonnée et le couvert forestier environnant a été partiellement perturbé lors de la construction de la route 138 et de l'entretien des fossés. La Petite rivière de l'Est est localisée au chainage 6+120. Elle est large d'environ 10 m et s'écoule du nord vers le sud sur un lit de galets. Elle est bordée à l'ouest et à l'est par des talus et des replats recouverts d'aulnes. L'emprise a été divisée en deux secteurs d'inventaire (figure 14, tableau VII).

Le premier secteur couvre la partie de l'emprise située du côté ouest du pont de la Petite rivière de l'Est, du chainage 5+910 (limite ouest) au chainage 6+120 (rivière) (photo 9). De ce côté de la route, le terrain est peu élevé et mal drainé. Par conséquent, seule une inspection visuelle de la berge de la rivière et de la surface de l'emprise a été effectuée. Aucun vestige archéologique n'a été découvert dans ce secteur.

Le deuxième secteur concerne le côté est du pont de la Petite rivière de l'Est, du chainage 6+120 (rivière) au chainage 6+425 (limite est). Le terrain est plus élevé qu'à l'ouest et en grande partie boisé. À la suite de l'inspection visuelle de la berge de la rivière et de toute la surface de

l'emprise, 30 sondages ont été réalisés. Ils ont révélé la présence d'un remblai sablo-graveleux déposé sur un podzol recouvrant un horizon de sable induré. Aucun vestige archéologique n'a été découvert dans ce secteur. Le site archéologique connu EbCn-15, découvert en 1995 du côté nord de la route 138, semble avoir été entièrement perturbé à la suite de l'aménagement d'un chemin d'accès à la sablière.

L'inspection visuelle de l'emprise du projet n° 154-10-1187 et la réalisation de 30 sondages n'ont pas permis de découvrir de nouveaux sites archéologiques. Le MTQ peut donc procéder aux travaux prévus sans qu'il y ait de restriction du point de vue de l'archéologie.

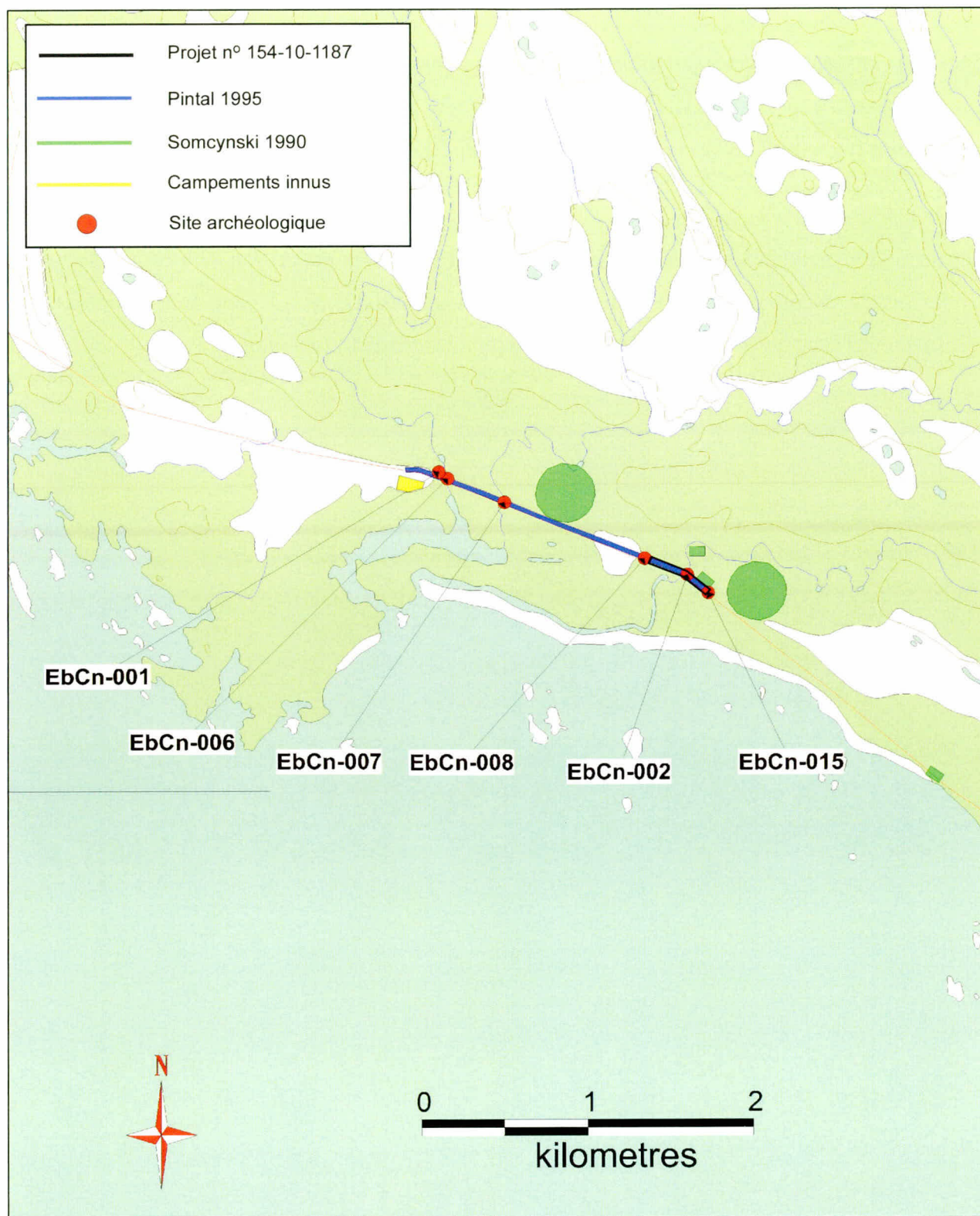


Figure 12 Localisation du projet n° 154-10-1187, des inventaires archéologiques déjà réalisés et des sites archéologiques connus à proximité (Énergie, Mines et Ressources Canada, 12L01 [extrait], 1/50 000)

Tableau VI – Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-10-0610

Sites archéologiques (code Borden)	Identité culturelle	Archéologie	Distance du projet (chainage)	Source
EbCn-001	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Identification visuelle Sondages	1 500 m à l'ouest	Somcynski, 1990; Pintal, 1995
EbCn-002	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Identification visuelle Sondages	60 m au nord	Somcynski, 1990; Pintal, 1995
EbCn-006	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Identification visuelle Sondages	1 200 m à l'ouest	Somcynski, 1990; Pintal, 1995
EbCn-007	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Identification visuelle	1 000 m à l'ouest	Somcynski, 1990; Pintal, 1995
EbCn-008	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Identification visuelle	100 m à l'ouest	Somcynski, 1990; Pintal, 1995
EbCn-15	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Identification visuelle Sondages	30 m au nord	Pintal, 1995



Figure 13 Localisation, sur une photo aérienne, du projet n° 154-10-1187 (MTQ, 2011)

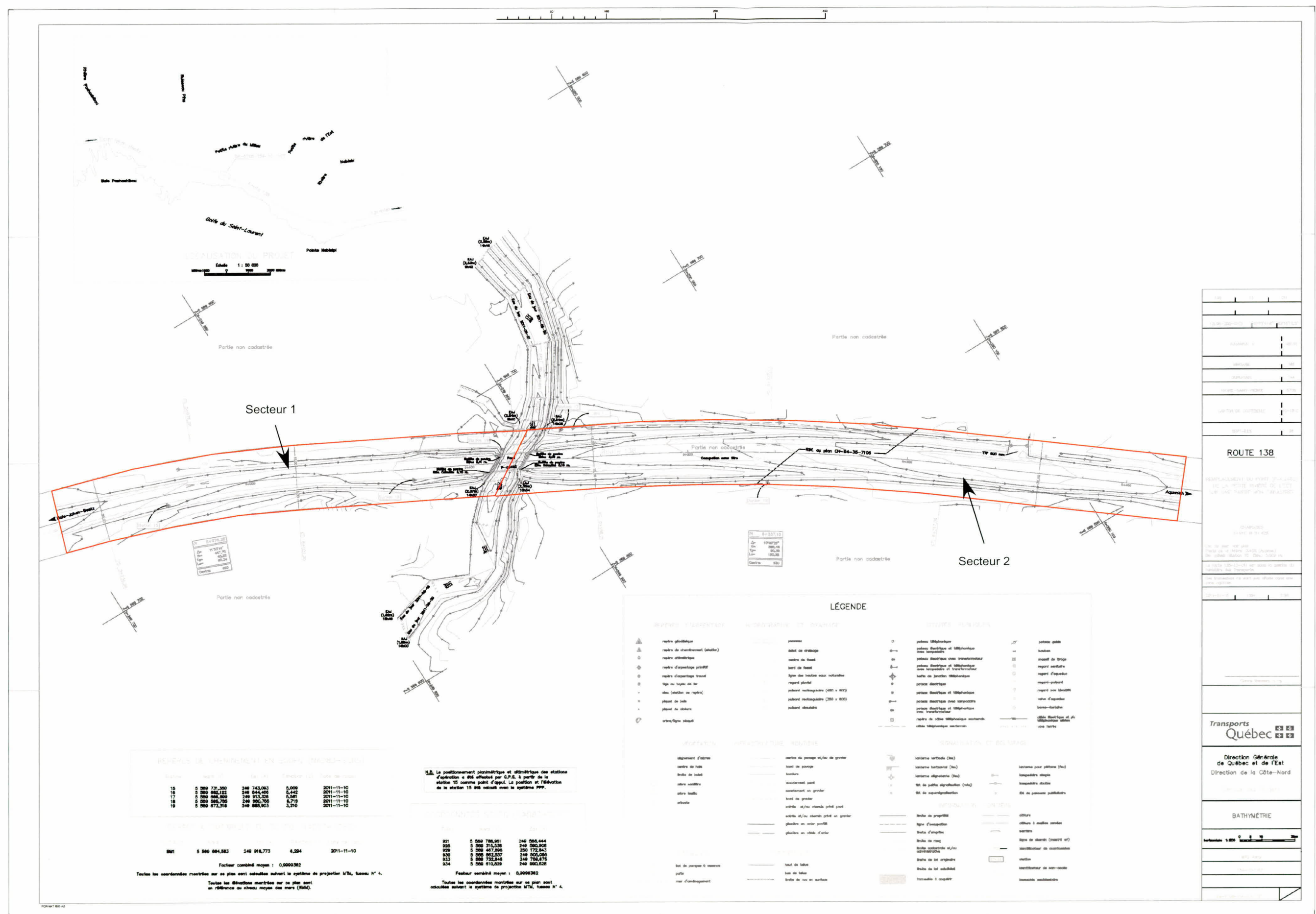


Figure 14 Localisation des secteurs d'inventaire 1 et 2, projet no 154-10-1187 (MTQ, 2011)

Tableau VII – Synthèse des activités relatives au projet n° 154-10-1187

Secteur	Début (chainage)	Fin (chainage)	Largeur (m)	Superficie (m ²)	Topographie	Pédologie	Nombre de sondages	
							+	-
1 (côté ouest du pont de la Petite rivière de l'Est)	5+910	6+120	30	6 300	Vallonnée	Podzol sur sable induré	0	0
2 (côté est du pont de la Petite rivière de l'Est)	6+120	6+425	30	9 150	Vallonnée	Podzol sur sable induré	0	30
	515 m			15 450			0	30



Photo 9 Projet n° 154-10-1187, secteur 1, chainage 6+100, vue vers l'ouest



Photo 10 Projet n° 154-10-1187, secteur 2, chainage 6+350, vue vers l'ouest

3.5 Projet n° 154-93-0591, route 138, municipalité de Natashquan : remplacement du pont de la Petite rivière Natashquan et correction d'une courbe

3.5.1 État des connaissances archéologiques

À ce jour, 2 inventaires archéologiques ont déjà été réalisés dans une zone d'étude d'un rayon de 5 km autour du projet (MCCCF, 2011a : Chism, 1980; Pintal, 2005) (figure 15). Les travaux de Chism et de Pintal ont été réalisés préalablement à des projets de réfection routière du MTQ. Un site archéologique est actuellement connu dans cette zone d'étude (MCCCF, 2011b : EbCk-c). Il s'agit d'un site amérindien préhistorique sans affiliation culturelle connue (tableau VIII).

3.5.2 Inventaire archéologique

Le projet MTQ 154-93-0591 vise le remplacement du pont qui permet de franchir la Petite rivière Natashquan sur la route 138 dans la municipalité de Natashquan (figures 1, 15 et 16). Mesurant 9 m de largeur, l'emprise est orientée vers l'est et couvre une distance de 379 m, du chainage 9+508 (limite ouest) au chainage 9+887 (limite est). La topographie est plane et tout ce secteur a fait l'objet de nombreux aménagements anthropiques. L'emprise est occupée par le pont ainsi que par la route 138 et ses accotements. La Petite rivière Natashquan a une largeur de 100 m, du chainage 9+680 au chainage 9+780, et elle s'écoule du nord au sud sur un lit de sable et de galets. Elle est bordée à l'ouest et à l'est par des talus empierrés, en partie recouverts d'aulnes. L'emprise a été divisée en deux secteurs d'inventaire (figure 17, tableau IX).

Le premier secteur couvre la partie de l'emprise située du côté ouest du pont de la Petite rivière Natashquan, du chainage 9+508 (limite ouest) au chainage 9+730 (rivière) (photo 11). À la suite de l'inspection visuelle de la berge et de toute la surface de l'emprise, trois sondages ont été réalisés. Ils ont révélé la présence de remblais sablo-graveleux déposés sur un horizon naturel de sable et de galets. Aucun vestige archéologique n'a été découvert à cet endroit.

Le deuxième secteur comprend le côté est du pont de la Petite rivière Natashquan, du chainage 9+730 (rivière) au chainage 9+887 (limite est). Du côté est de la rivière, l'emprise a été entièrement perturbée par la route et par la construction du pont. Aucun espace n'était disponible pour la réalisation de sondages (photo 10). Le talus de la rivière est également recouvert de blocs

et la berge sablonneuse est relativement étroite (environ 2 m). Seule une inspection visuelle y a été réalisée et aucun vestige archéologique n'a été découvert.

L'inspection visuelle de l'emprise du projet n° 154-93-0591 et la réalisation de trois sondages n'ont pas permis de découvrir de nouveaux sites archéologiques. Le MTQ peut donc procéder aux travaux prévus sans qu'il y ait de restriction du point de vue de l'archéologie.

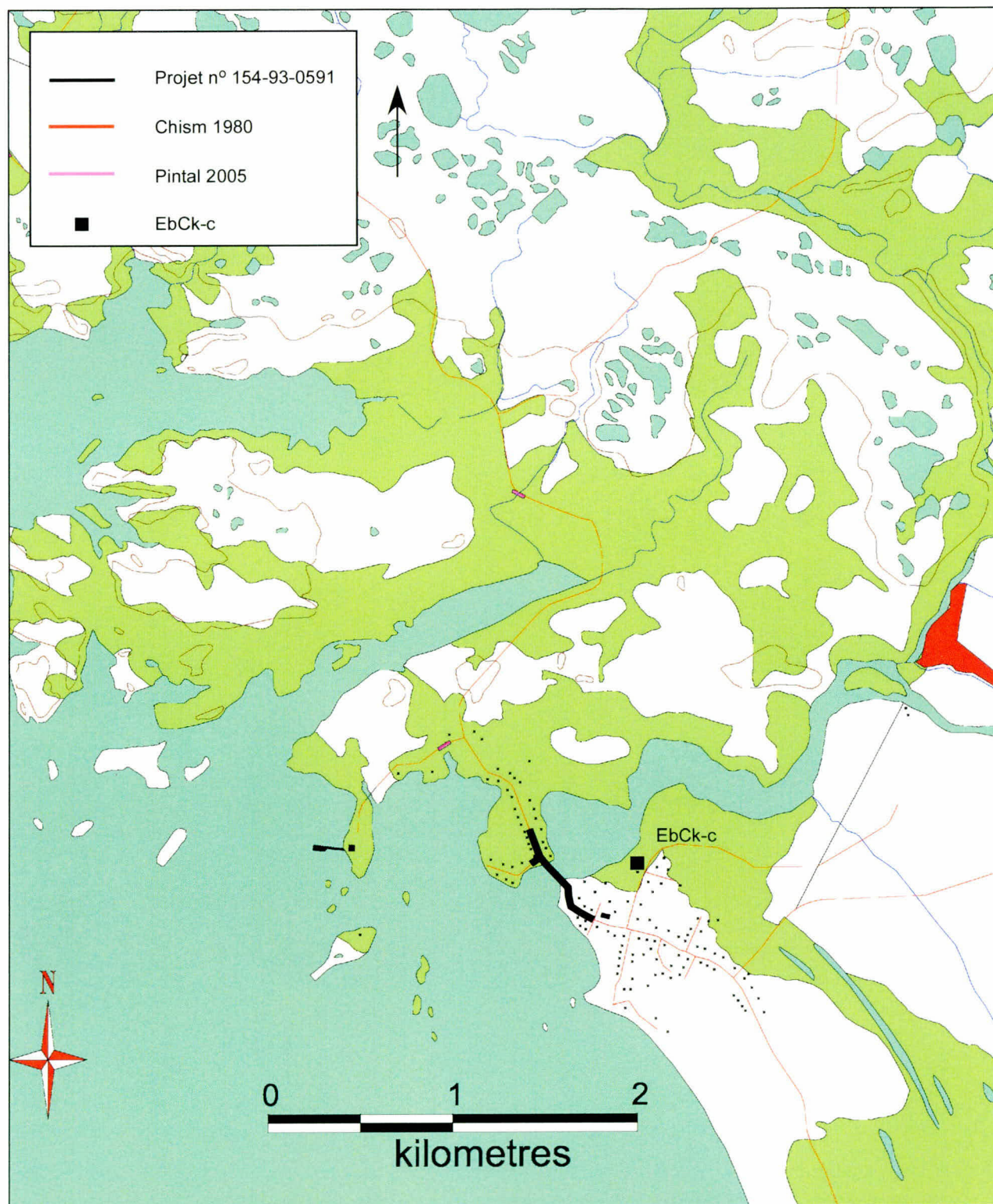


Figure 15 Localisation du projet n° 154-93-0591, des inventaires archéologiques déjà réalisés et du site archéologique connu à proximité (Énergie, Mines et Ressources Canada, 12K04 [extrait], 1/50 000)

Tableau VIII – Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-93-0591

Sites archéologiques (code Borden)	Identité culturelle	Archéologie	Distance du projet	Source
EbCk-c	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Identification visuelle	300 m	Rocheport, 2009

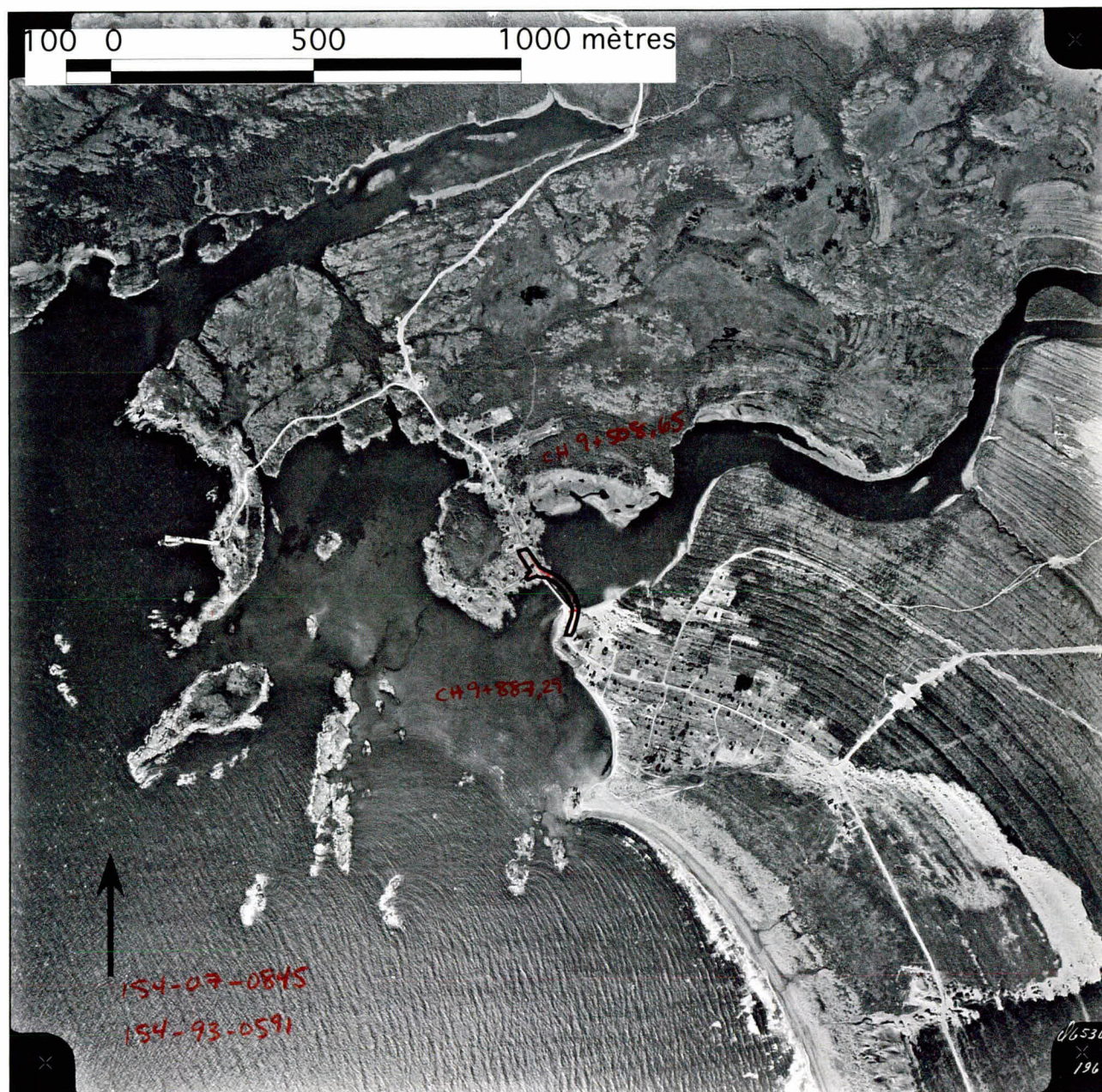


Figure 16 Localisation, sur une photo aérienne, du projet n° 154-93-0591 (ministère des Terres et Forêts, Q65367-196, 1/15 840)

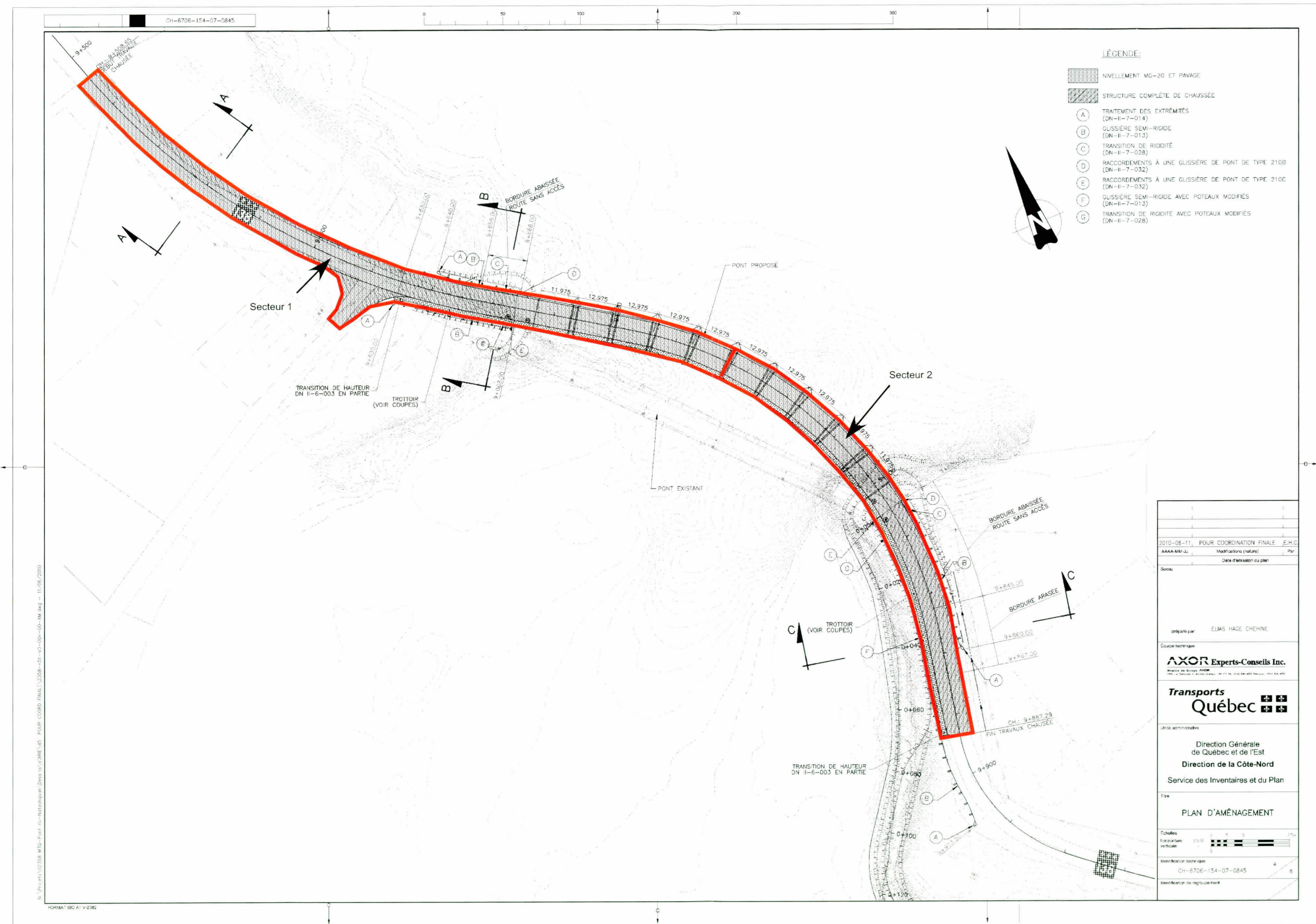


Figure 17 Localisation des secteurs d'inventaire 1 et 2, projet no 154-93-0591 (MTQ, 2011)

Tableau IX – Synthèse des activités relatives au projet n° 154-93-0591

Secteur	Début (chainage)	Fin (chainage)	Largeur (m)	Superficie (m ²)	Topographie	Pédologie	Nombre de sondages	
							+	-
1 (côté ouest de la Petite rivière Natashquan)	9+508	9+730	9	1 998	Plat	Remblais sur sable de plage	0	3
2 (côté est de la Petite rivière Natashquan)	9+730	9+887	9	1 413	Plat	Remblais sur sable de plage	0	0
	515 m			15 450			0	3



Photo 11 Projet n° 154-93-0591, secteur 1, chainage 9+680, vue vers l'ouest



Photo 12 Projet n° 154-93-0591, secteur 2, chainage 9+887, vue vers l'ouest

3.6 Projet n° 154-07-0845, route 138, municipalité de Natashquan : enrochement des berges à l'est du pont de la Petite rivière Natashquan

3.6.1 État des connaissances archéologiques

À ce jour, 2 inventaires archéologiques ont déjà été réalisés dans une zone d'étude d'un rayon de 5 km autour du projet (MCCCF, 2011a : Chism, 1980; Pintal, 2005) (figure 18). Les travaux de Chism ont été faits dans le cadre d'un programme d'acquisition de connaissances sur les occupations euroquébécoises de la Côte-Nord. Quant à ceux de Pintal, ils ont été réalisés dans le contexte de projets de réfection routière du MTQ. Un site archéologique est actuellement connu dans cette zone d'étude (MCCCF, 2011b : EbCk-c). Il s'agit d'un site amérindien préhistorique sans affiliation culturelle connue (tableau X).

3.6.2 Inventaire archéologique

Le projet MTQ 154-07-0845 vise l'enrochement des berges de la Petite rivière Natashquan afin de freiner l'érosion. L'emprise est située à l'est de l'embouchure de la rivière, en bordure de la route 138 dans la municipalité de Natashquan (figures 1, 18 et 19). D'une largeur de 10 m à 12 m, elle est orientée vers le sud et couvre une distance de 140 m, du chainage 0+000 (limite nord) au chainage 0+140 (limite sud). La topographie est plane et cet environnement riverain a été partiellement perturbé lors de la construction de la route 138 (figure 20, tableau XI).

L'emprise est occupée par la berge de sable et le talus abrupt de 5 m de hauteur en marge de la route 138 (photo 13). À la base de ce talus se trouve le muret de protection déficient qui doit être remplacé. L'ouvrage, très dégradé, est composé d'une barrière de poutres de bois équarries supportée par des caissons de bois empierrés de blocs de plus d'un mètre de diamètre (photo 14). À la suite de l'inspection visuelle de la berge et de toute la surface de l'emprise située dans le talus, 8 sondages ont été effectués du chainage 0+015 au chainage 0+110. Ils ont révélé la présence d'un remblai sablo-graveleux déposé sur un horizon de sable de plage lité. Aucun vestige archéologique n'a été découvert dans ce secteur.

L'inspection visuelle de l'emprise du projet n° 154-07-0845 et la réalisation de huit sondages n'ont pas permis de découvrir de nouveaux sites archéologiques. Le MTQ peut donc procéder aux travaux prévus sans qu'il y ait de restriction du point de vue de l'archéologie.



Figure 18 Localisation du projet n° 154-07-0845, des inventaires archéologiques déjà réalisés et du site archéologique connu à proximité (Énergie, Mines et Ressources Canada, 12K04 [extrait], 1/50 000)

Tableau X – Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-07-0845

Sites archéologiques (code Borden)	Identité culturelle	Archéologie	Distance du projet	Source
EbCk-c	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Identification visuelle	300 m	Rocheport, 2009

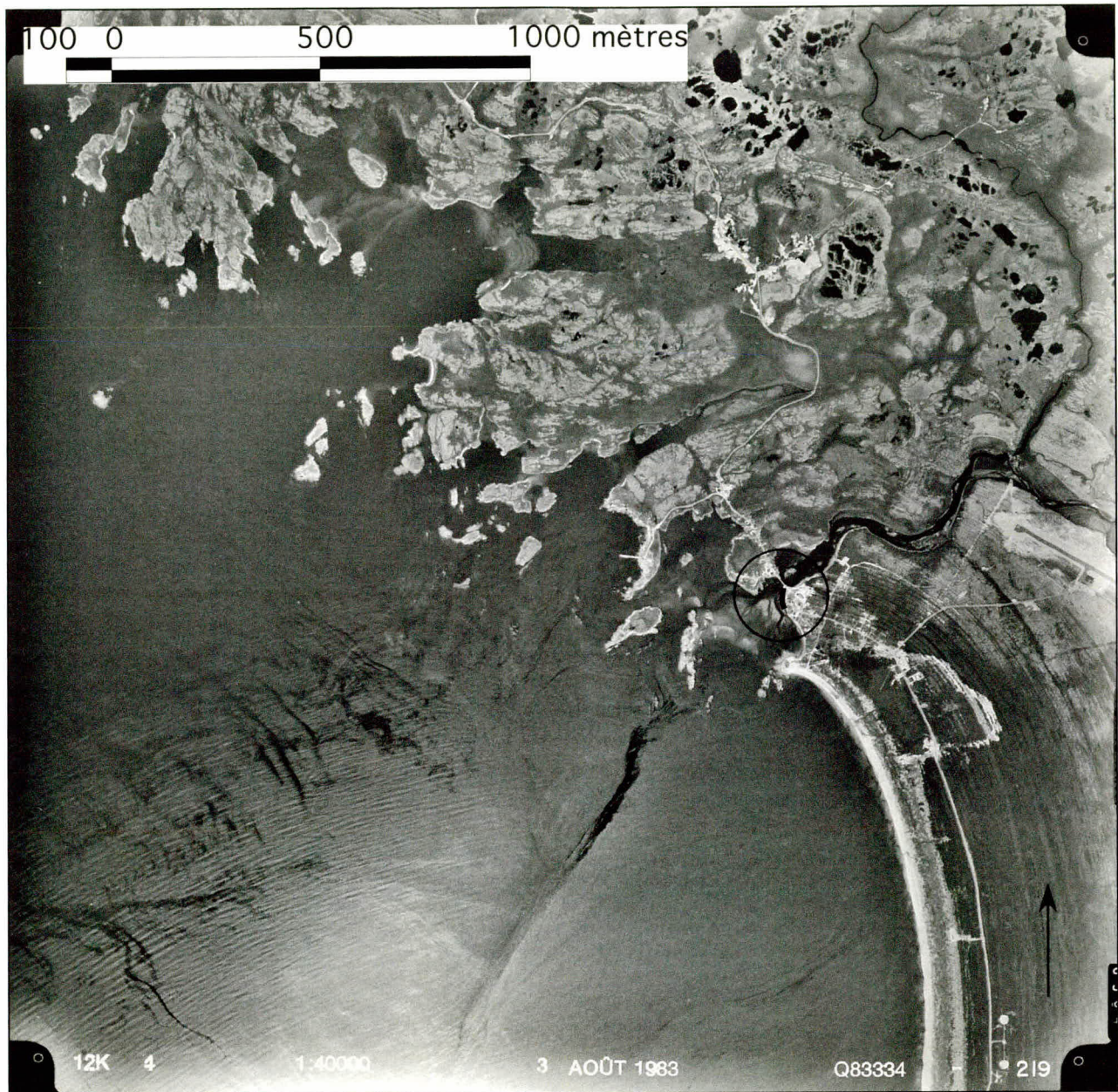


Figure 19 Localisation, sur une photo aérienne, du projet n° 154-07-0845 (ministère des Terres et Forêts, Q65367-196, 1/15 840)

Tableau XI – Synthèse des activités relatives au projet n° 154-07-0845

Secteur	Début (chainage)	Fin (chainage)	Largeur (m)	Superficie (m ²)	Topographie	Pédologie	Nombre de sondages	
							+	-
1	0+000	0+140	11	1 540	Plat	Remblais sur sable de plage	0	8
	140 m			1 540			0	8



Photo 13 Projet n° 154-07-0845, secteur 1, chainage 0+000, vue vers l'est



Photo 14 Projet n° 154-07-0845, secteur 1, chainage 0+140, vue vers le nord-est

3.7 Projet n° 154-10-0569, route 138, municipal     de Blanc-Sablon : remplacement de 9 ponceaux

3.7.1      des connaissances arch  ologiques

Les 9 ponceaux sont r  partis sur plus de 10 kilom  tres le long de la route 138    l'int  rieur des limites de la municipal     de Blanc-Sablon.   tant donn   qu'un grand nombre d'inventaires arch  ologiques ont      effectu  s dans la r  gion de Blanc-Sablon (MCCCF, 2011a) et que l'on y d  nombre plus de 200 sites dans un rayon de 5 kilom  tres autour de certains ponceaux (MCCCF, 2011b) (figure 21), il a      convenu avec le MTQ de limiter la zone d'  tude    200 m autour de chaque ponceau.

Ainsi, pour les ponceaux (138-15-100) localis  s au chainage 4+122, au chainage 4+659, au chainage 6+655, au chainage 9+555 et au chainage 9+626 ainsi que pour les ponceaux (138-15-115) localis  s au chainage 2+478, au chainage 2+706 et au chainage 6+068, aucun inventaire arch  ologique n'a      fait    ce jour dans une zone d'  tude d'un rayon de 200 m (MCCCF, 2011a). De plus, aucun site n'est actuellement connu dans cette zone d'  tude (MCCCF, 2011b).

Pour ce qui est du ponceau (138-15-115) au chainage 2+478, un inventaire a      r  alis   dans la zone d'  tude de 200 m (Groison, 1984). Ces travaux ont      faits dans le cadre d'un projet de r  fection routi  re du MTQ. Aucun site arch  ologique n'est actuellement connu dans cette zone d'  tude (MCCCF, 2011b).

3.7.2 Inventaire arch  ologique

Le projet MTQ 154-10-0569 vise le remplacement de 9 ponceaux situ  s le long de la route 138 dans la municipal     de Blanc-Sablon (figures 1 et 21    26). Les emprises de chaque ponceau mesurent 60 m de longueur (30 m de part et d'autre du ponceau) et en moyenne 30 m de largeur. En g  n  ral, le milieu environnant se compose de collines rocheuses au pied desquelles s'  talent des replats compos  s de d  p  ts marins (sable bien drain  ) ou des tourbi  res. L'emprise est principalement occup  e par la route 138, ses accotements et ses foss  s. Ce projet a      divis   en 9 secteurs d'inventaire. Chacun correspond    un des ponceaux    l'  tude (figures 27    35, tableau XII).

L'emprise du premier ponceau (138-15-100, chainage 4+123) s'étend du chainage 4+090 (limite ouest) au chainage 4+150 (limite est). Au sud de la route, le terrain est peu élevé et mal drainé. Par contre, au nord, un replat borde toute l'emprise à l'ouest et à l'est du ruisseau qui, à cette hauteur, mesure environ 1,50 m de largeur (photo 15). À la suite de l'inspection visuelle de la rive du cours d'eau et de toute la surface de l'emprise, trois sondages ont été réalisés. Ils ont révélé la présence d'un sable graveleux remanié reposant sur un dépôt naturel de sable graveleux induré. Aucun vestige archéologique n'a été découvert dans ce secteur.

L'emprise du second ponceau (138-15-100, chainage 4+659) s'insère entre le chainage 4+630 (limite ouest) et le chainage 4+690 (limite est). Elle est encadrée par des replats bien drainés (photo 16). À la suite de l'inspection visuelle de la rive du cours d'eau et de toute la surface de l'emprise, quatre sondages ont été effectués. Ils ont révélé la présence d'un sable graveleux remanié reposant sur un dépôt naturel de sable graveleux induré. Aucun vestige archéologique n'a été découvert à cet endroit.

L'emprise du troisième ponceau (138-15-100, chainage 6+655) s'étend depuis le chainage 6+620 (limite ouest) jusqu'au chainage 6+680 (limite est). Les terrains entourant cette emprise sont mal drainés et ont été perturbés par des travaux d'empierrement (photo 17). Seule une inspection visuelle y a été effectuée et aucun vestige archéologique n'a été découvert.

L'emprise du quatrième ponceau (138-15-100, chainage 9+555) se situe entre le chainage 9+520 (limite ouest) et le chainage 9+580 (limite est). Au nord de la route, le terrain est peu élevé et mal drainé. Par contre, au sud, un replat bien drainé borde toute l'emprise sur les côtés ouest et est du ruisseau, qui mesure environ 2 m de largeur (photo 18). À la suite de l'inspection visuelle de la rive du ruisseau et de toute la surface de l'emprise, trois sondages ont été faits. Ils ont révélé la présence d'un sable organique déposé sur un horizon de sable induré. Aucun vestige archéologique n'a été découvert dans ce secteur.

Un peu à l'est du ponceau précédent, l'emprise du cinquième ponceau (138-15-100, chainage 9+626) se trouve entre le chainage 9+590 (limite ouest) et le chainage 9+650 (limite est). Au sud de la route, le terrain est relativement peu élevé et mal drainé. Par contre, au nord, un replat bien drainé longe toute l'emprise sur les côtés ouest et est du ruisseau, qui mesure 2 m de largeur (photo 19). À la suite de l'inspection visuelle de la rive du cours d'eau et de toute la

surface de l'emprise, trois sondages ont été effectués. Ils ont révélé la présence d'un horizon de sphaignes et de tourbe formé sur un horizon de sable limoneux et graveleux. Aucun vestige archéologique n'a été découvert dans ce secteur.

L'emprise du sixième ponceau (138-15-115, chainage 2+478) est située entre le chainage 2+450 (limite nord) et le chainage 2+510 (limite sud). Comme pour le secteur d'inventaire précédent, le côté ouest de la route est peu élevé et mal drainé. Par contre, du côté est, un replat bien drainé est attenant à l'emprise et traversé par un ruisseau qui mesure 2 m de largeur (photo 20). À la suite de l'inspection visuelle de la rive du cours d'eau et de toute la surface de l'emprise, trois sondages ont été faits. Ils ont révélé la présence d'un niveau de sphaignes et de tourbe formé sur un dépôt de galets et de roc. Aucun vestige archéologique n'a été découvert dans ce secteur.

L'emprise du septième ponceau (138-15-115, chainage 2+706) se trouve entre le chainage 2+670 (limite nord) et le chainage 2+730 (limite sud). Les terrains environnants sont en général peu élevés et marécageux. Par contre, au nord-ouest d'un ruisseau qui mesure environ 2 m de largeur se trouve un replat relativement bien drainé (photo 21). À la suite de l'inspection visuelle de la rive du cours d'eau et de toute la surface de l'emprise, un sondage a été effectué. Il a révélé la présence d'un niveau de sphaignes et de tourbe formé sur un dépôt naturel de sable limoneux faiblement graveleux. Aucun vestige archéologique n'a été découvert à cet endroit.

L'emprise du huitième ponceau (138-15-115, chainage 2+935) se situe entre le chainage 2+900 (limite nord) et le chainage 2+960 (limite sud). À l'ouest de la route, le terrain est relativement peu élevé et mal drainé. Par contre, à l'est, un replat borde toute l'emprise sur les côtés nord et sud d'un ruisseau qui mesure environ 1,50 m de largeur (photo 22). À la suite de l'inspection visuelle de la rive du cours d'eau et de toute la surface de l'emprise, trois sondages ont été effectués. Ils ont révélé la présence d'un horizon de sable organique déposé sur un dépôt de sable de plage grossier. Aucun vestige archéologique n'y a été découvert.

L'emprise du neuvième ponceau (138-15-115, chainage 6+068) s'étend depuis le chainage 6+040 (limite nord) jusqu'au chainage 6+100 (limite sud). Des replats relativement bien drainés l'encadrent. Ils sont traversés par un ruisseau qui mesure environ 2 m de largeur (photo 23). À la suite de l'inspection visuelle de la rive du cours d'eau et de toute la surface de l'emprise, quatre sondages ont été faits. Ils ont révélé la présence d'un horizon de sphaignes et de tourbe

formé sur un dépôt naturel de galets et de blocs. Aucun vestige archéologique n'a été découvert dans ce secteur.

L'inspection visuelle de l'emprise des 9 ponceaux du projet n° 154-10-0569 et la réalisation de 24 sondages n'ont pas permis de découvrir de nouveaux sites archéologiques. Le MTQ peut donc procéder aux travaux de construction prévus sans qu'il y ait de restriction du point de vue de l'archéologie.

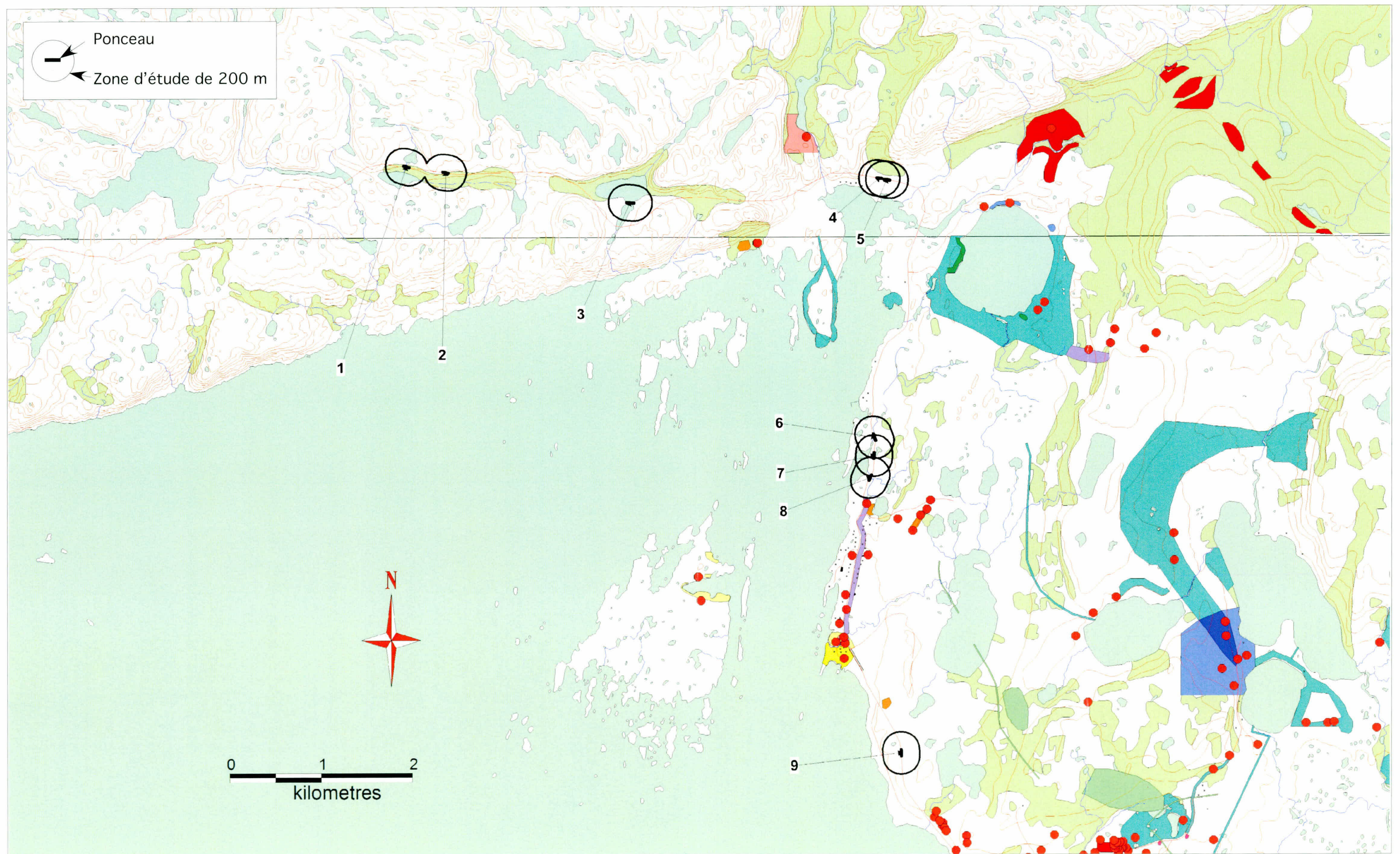


Figure 21 Localisation du projet no 154-10-0569 et des inventaires archéologiques déjà réalisés à proximité (Énergie, Mines et Ressources Canada, 12P11/12P06 [extraits], 1/50 000) (sources MCCCE, 2011a et b)

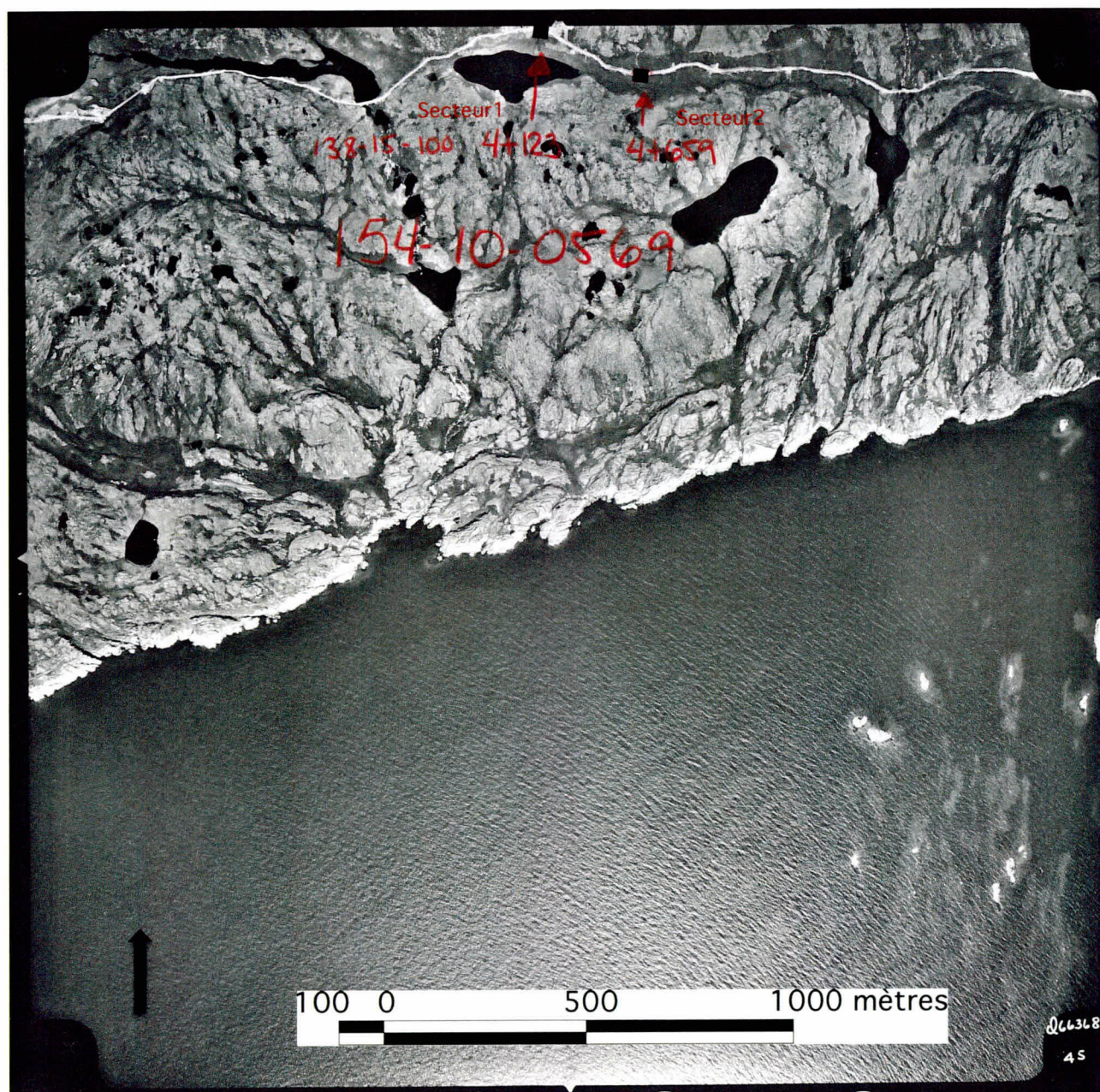


Figure 22 Localisation, sur une photo aérienne, du projet n° 154-10-0569, secteurs 1 et 2 (ministère des Terres et Forêts, Q66368-45, 1/15 840)

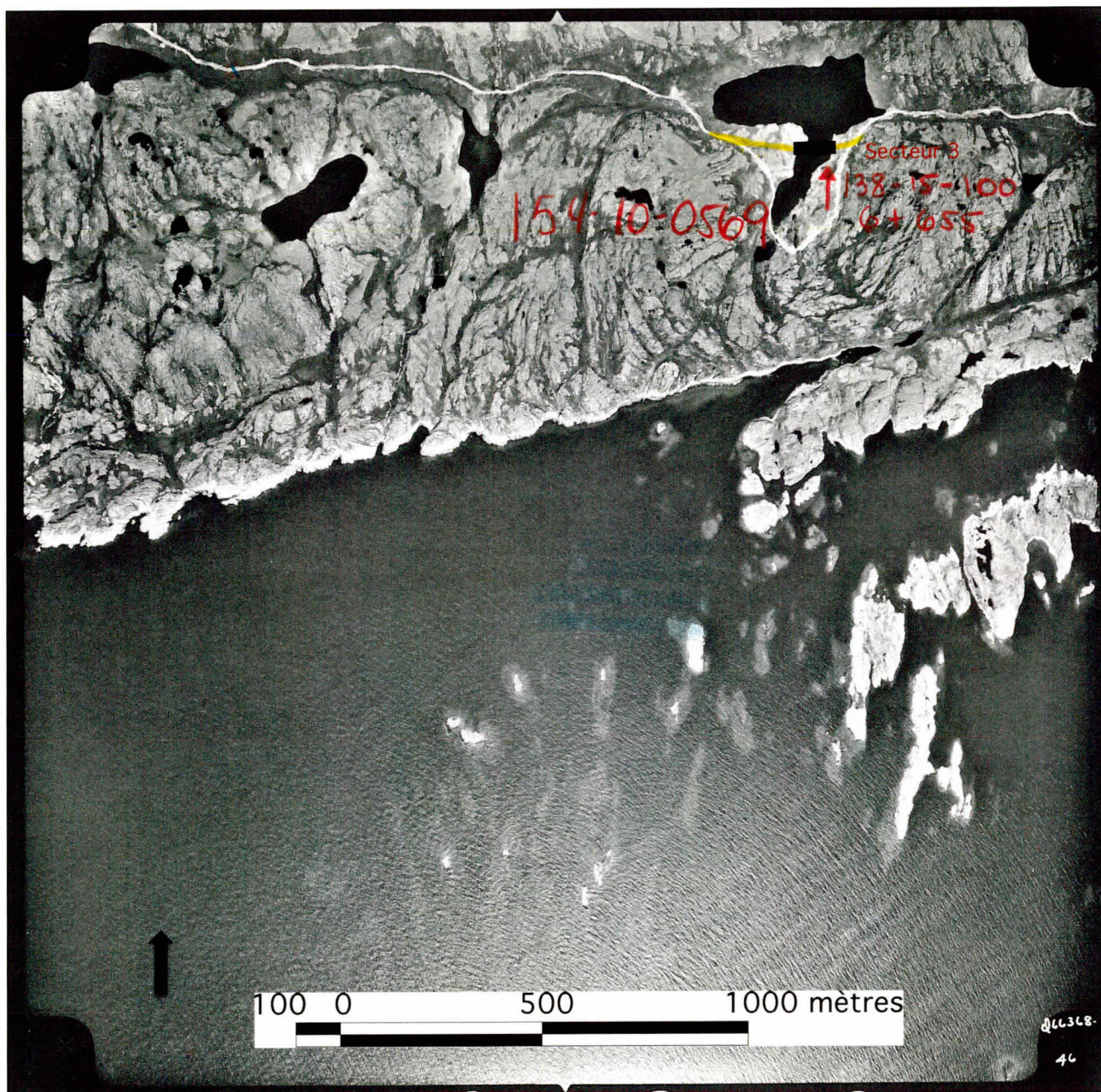


Figure 23 Localisation, sur une photo aérienne, du projet n° 154-10-0569, secteur 3 (ministère des Terres et Forêts, Q66368-46, 1/15 840)

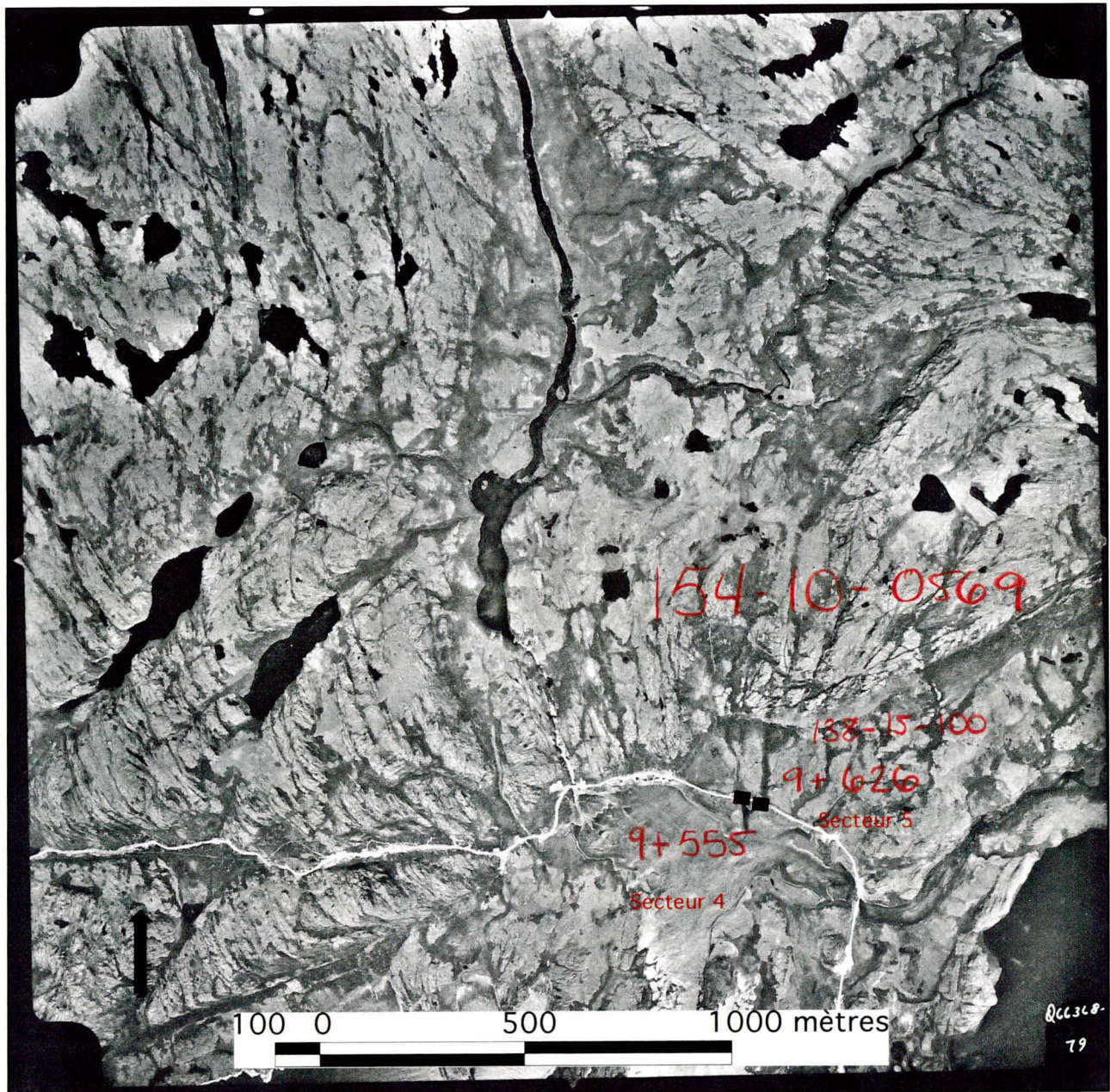


Figure 24 Localisation, sur une photo aérienne, du projet n° 154-10-0569, secteurs 4 et 5 (ministère des Terres et Forêts, Q66368-79, 1/15 840)

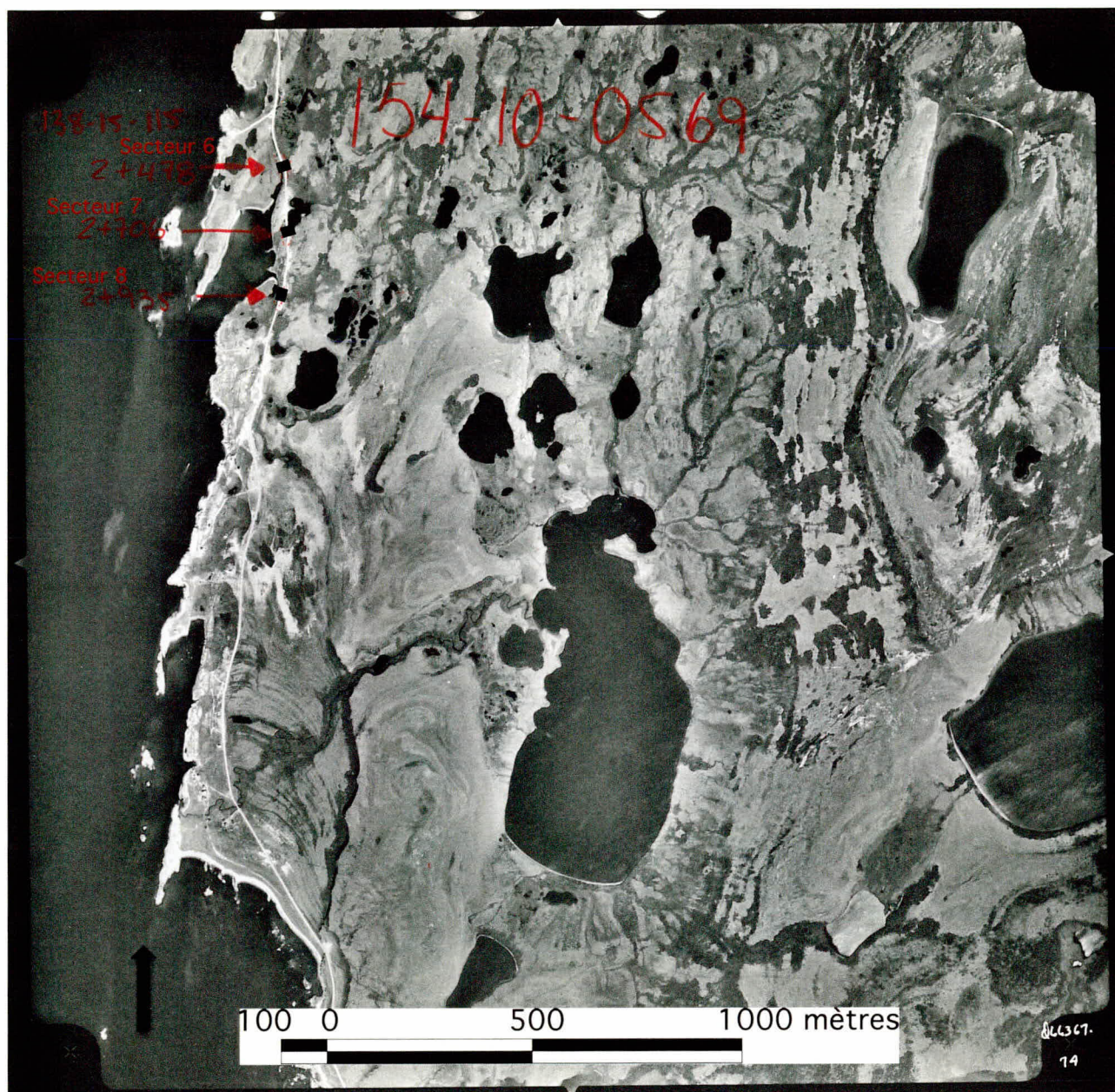


Figure 25 Localisation, sur une photo aérienne, du projet n° 154-10-0569, secteurs 6 à 8 (ministère de l'Énergie et des Ressources, Q66367-74, 1/15 840)

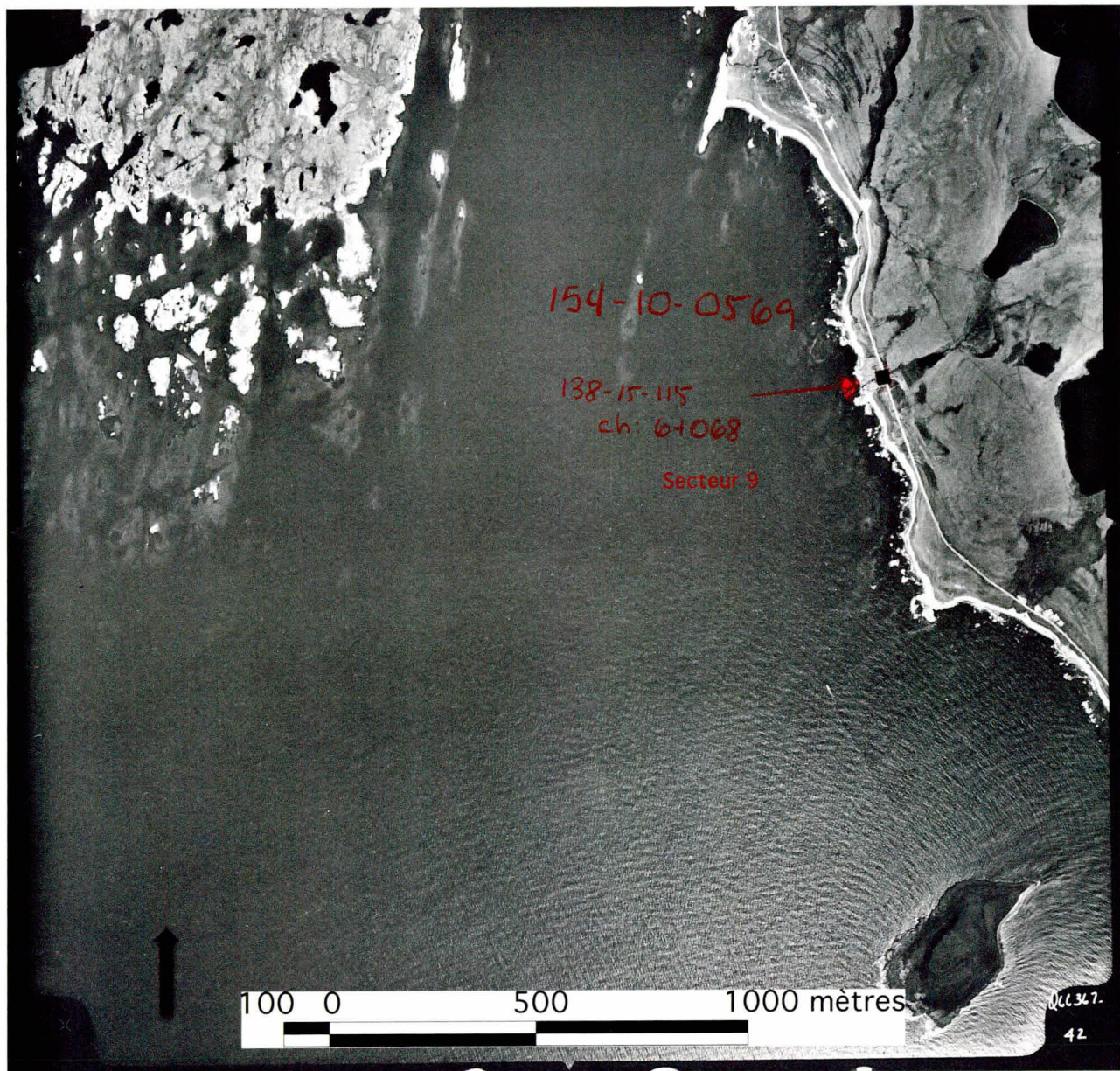


Figure 26 Localisation, sur une photo aérienne, du projet n° 154-10-0569, secteur 9 (ministère des Terres et Forêts, Q66367-42, 1/15 840)

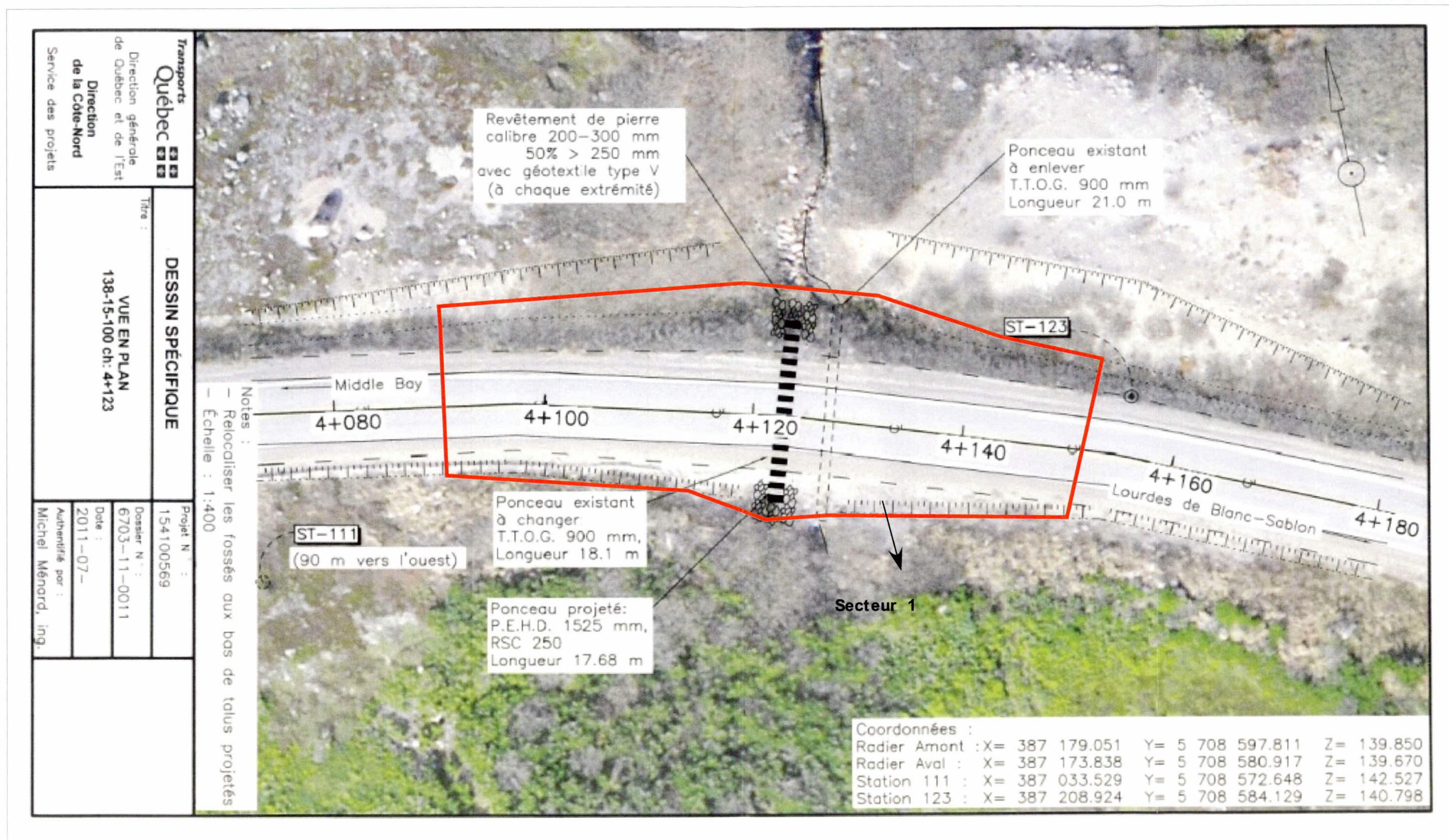


Figure 27 Localisation du secteur d'inventaire 1, projet n° 154-10-0569 (MTQ, 2011)

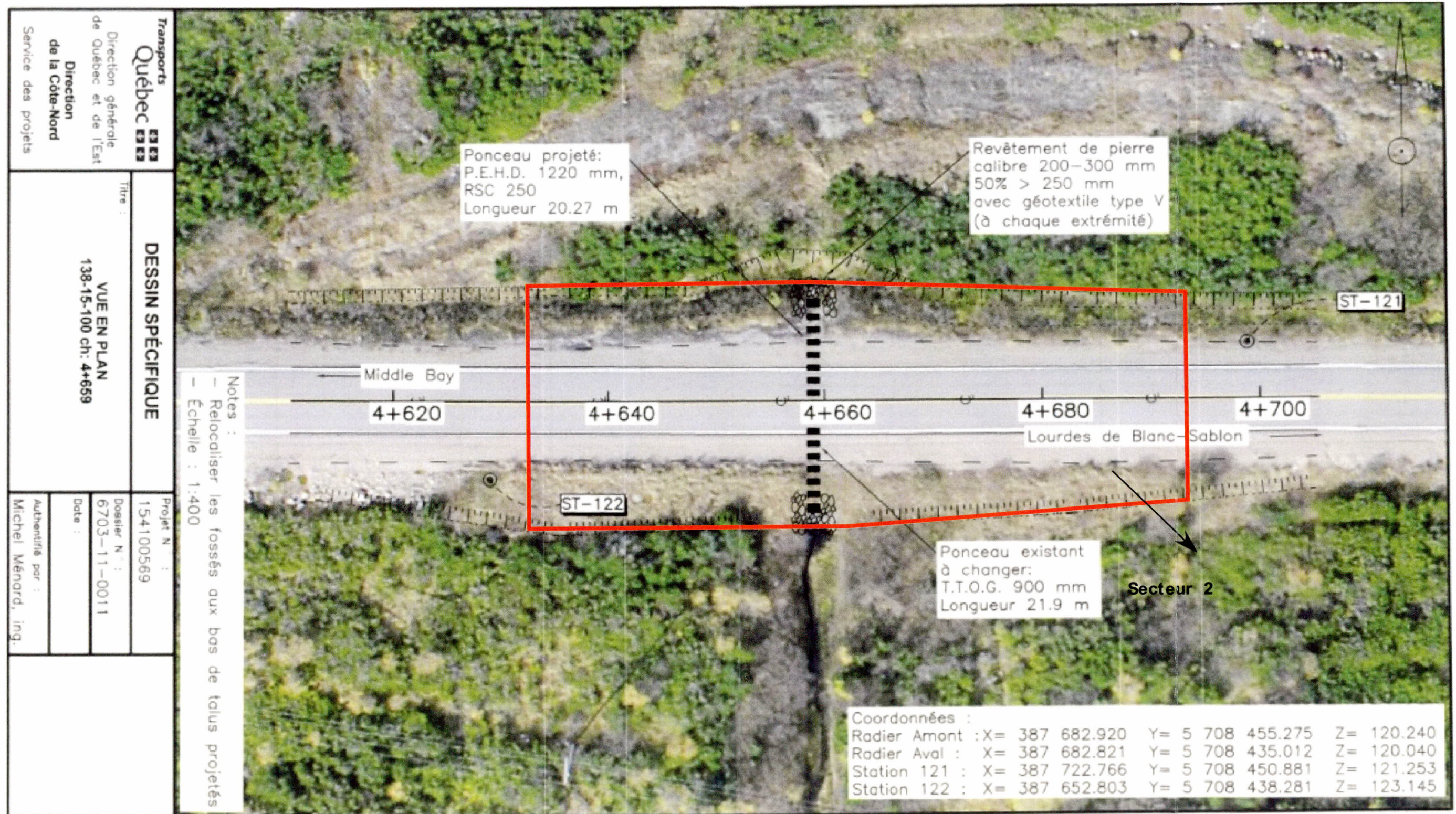


Figure 28 Localisation du secteur d'inventaire 2, projet n° 154-10-0569 (MTQ, 2011)

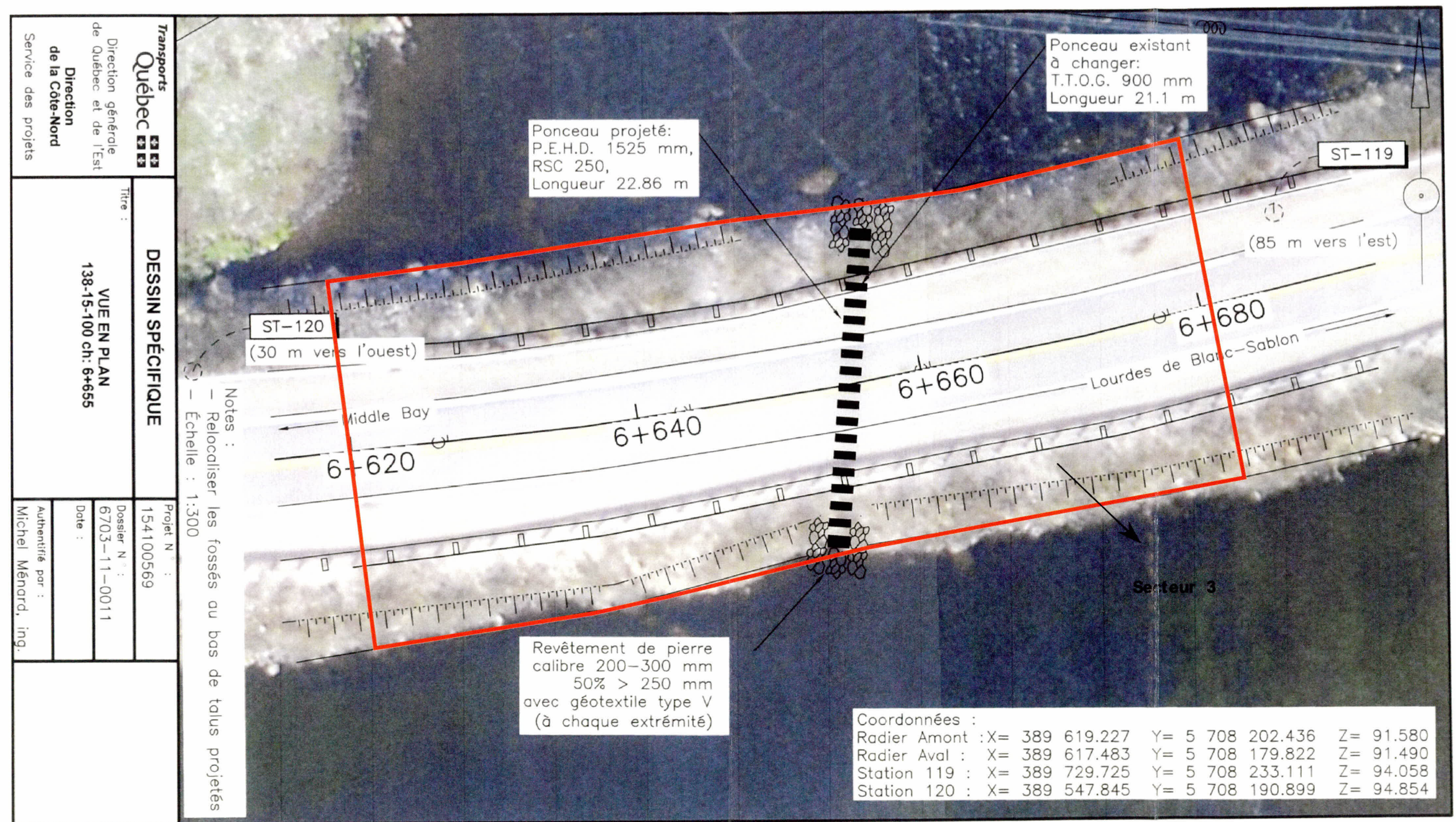


Figure 29 Localisation du secteur d'inventaire 3, projet n° 154-10-0569 (MTQ, 2011)

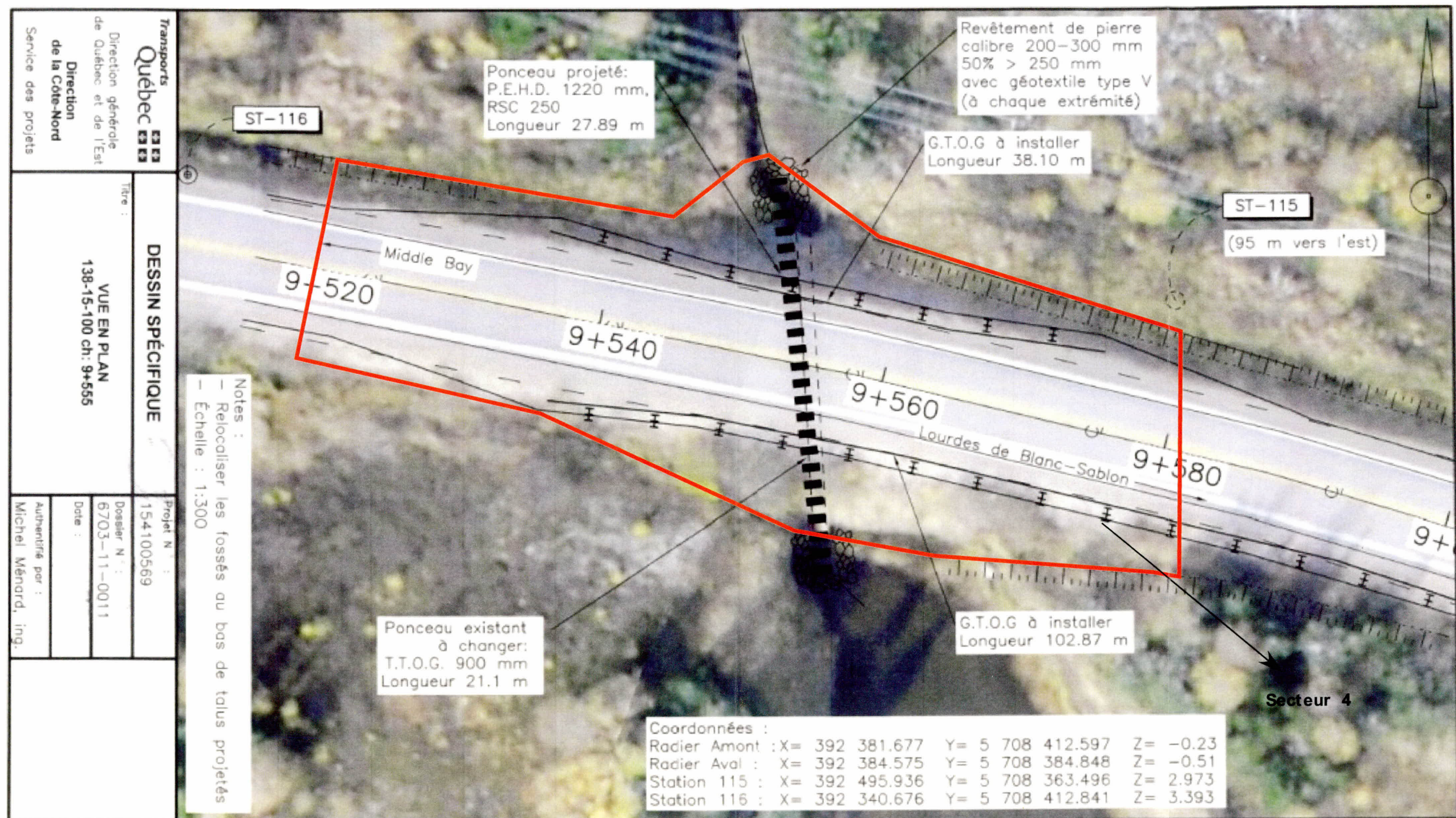


Figure 30 Localisation du secteur d'inventaire 4, projet n° 154-10-0569 (MTQ, 2011)

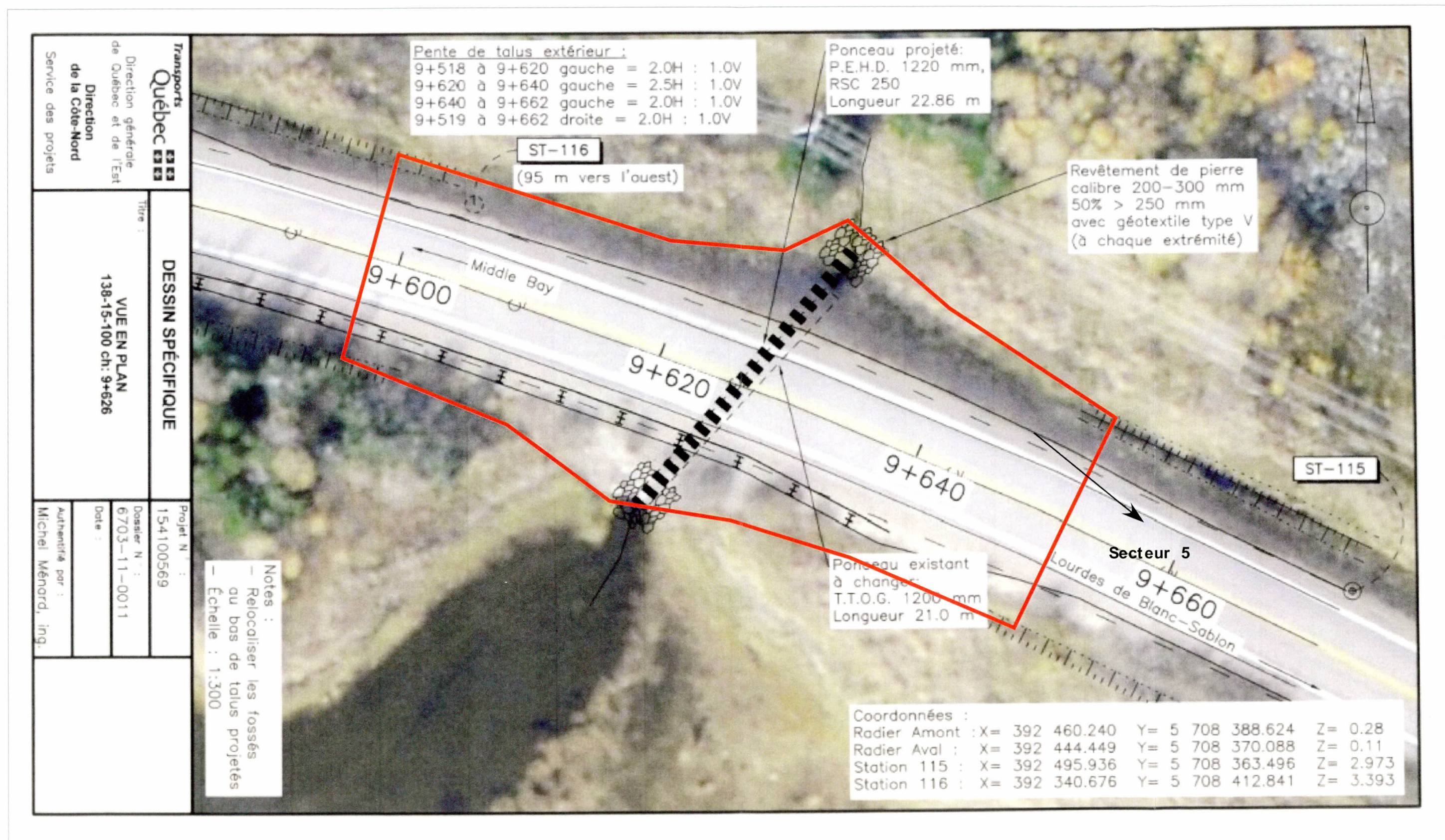


Figure 31 Localisation du secteur d'inventaire 5, projet n° 154-10-0569 (MTQ, 2011)

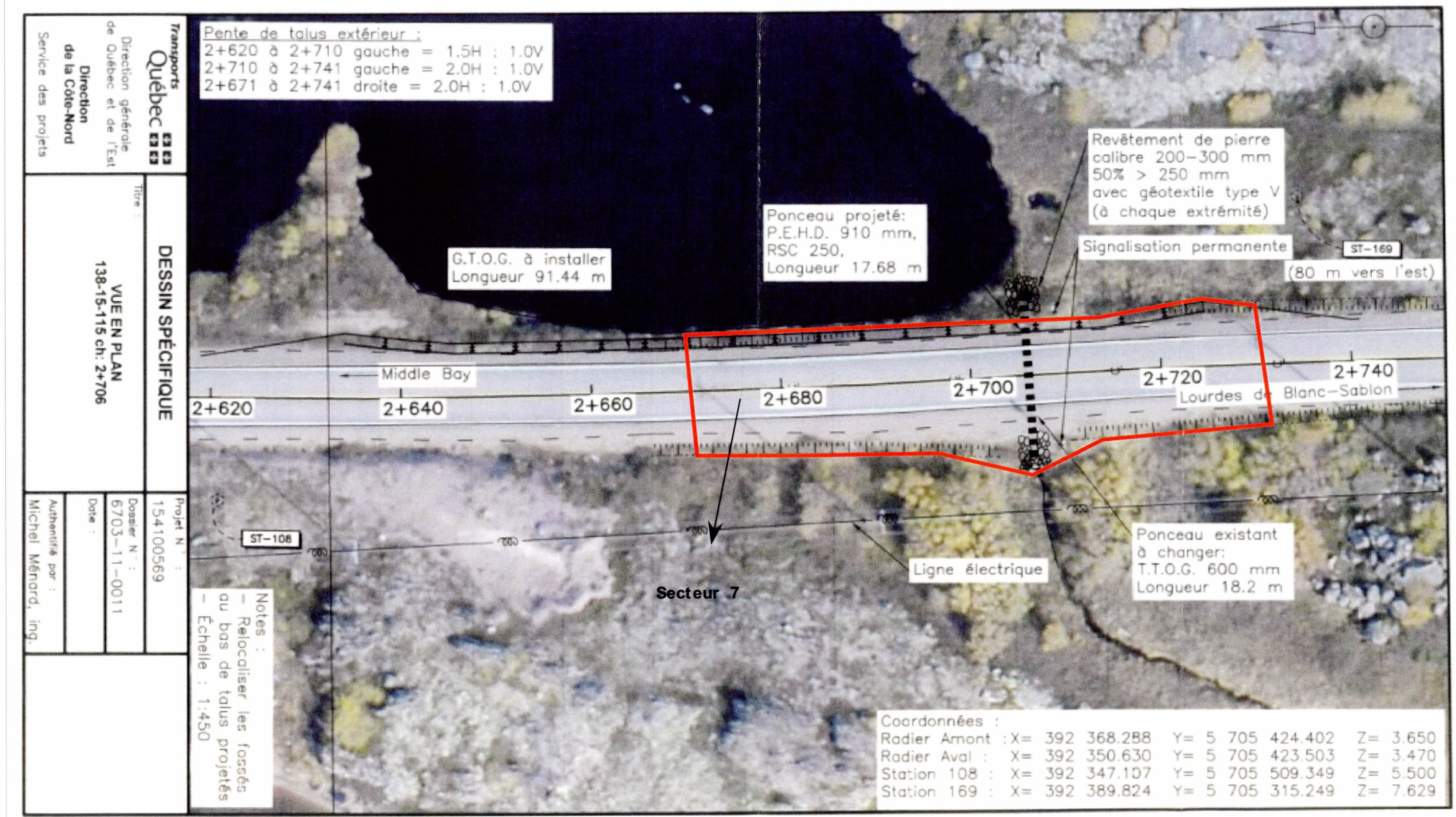


Figure 33 Localisation du secteur d'inventaire 7, projet n° 154-10-0569 (MTQ, 2011)

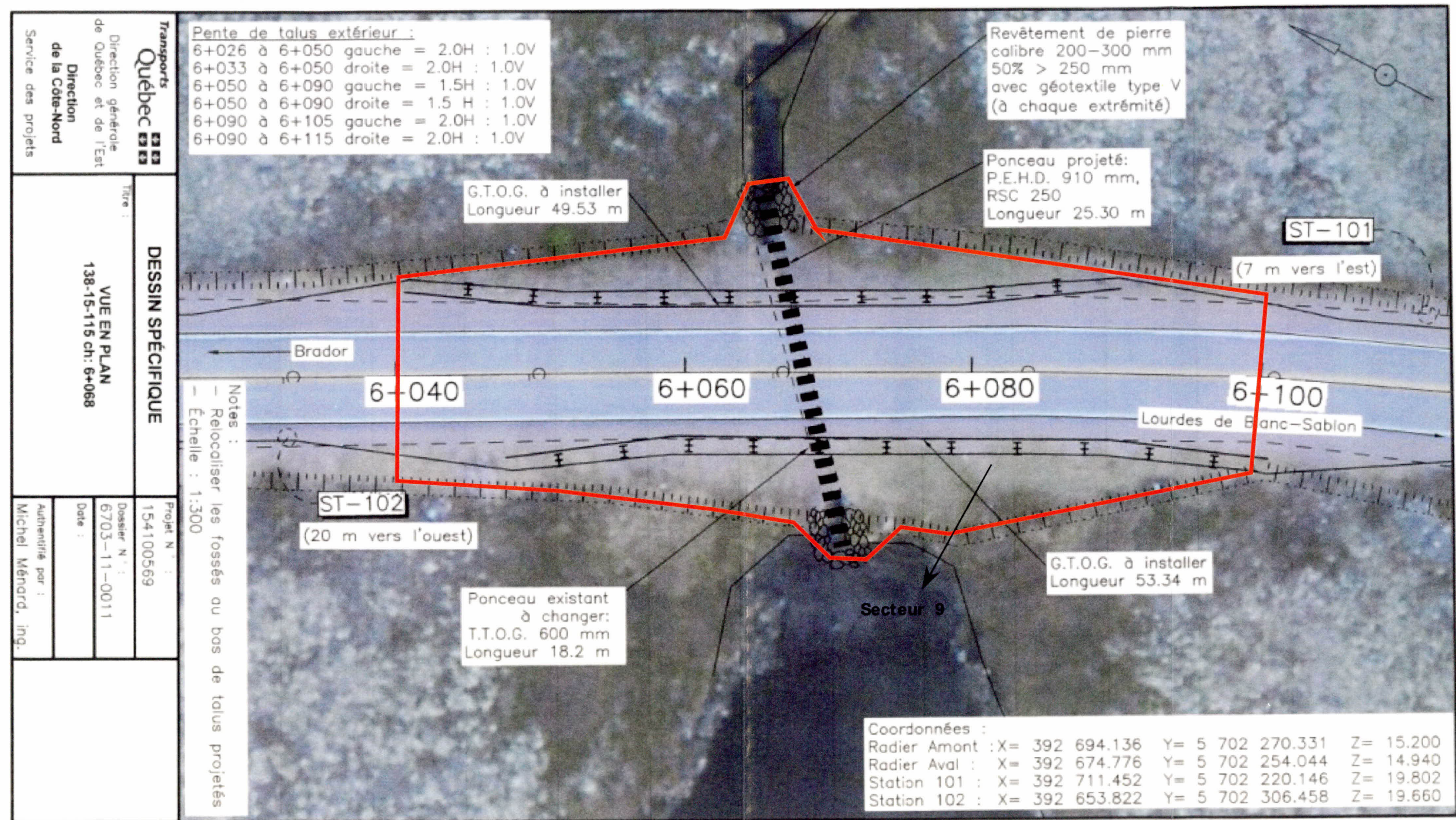


Figure 35 Localisation du secteur d'inventaire 9, projet n° 154-10-0569 (MTQ, 2011)

Tableau XII – Synthèse des activités relatives au projet n° 154-10-0569

Secteur/ ponceau n°	Début (chainage)	Fin (chainage)	Largeur (m)	Superficie (m ²)	Topographie	Pédologie	Nombre de sondages	
							+	-
1 (138- 15-100) 4+123	4+090	4+150	30	1 800	Vallonnée	Sable graveleux sur sable graveleux induré	0	3
2 (138- 15-100) 4+659	4+630	4+690	30	1 800	Plane	Sable graveleux sur sable graveleux induré	0	4
3 (138- 15-100) 6+655	6+620	6+680	30	1 800	Plane	Empierrement	0	0
4 (138- 15-100) 9+555	9+520	9+580	30	1 800	Vallonnée	Sable organique sur sable induré	0	3
5 (138- 15-100) 9+626	9+590	9+650	30	1 800	Vallonnée	Sphaigne et tourbe sur sable limoneux et graveleux	0	3
6 (138- 15-115) 2+478	2+450	2+510	30	1 800	Vallonnée	Sphaigne et tourbe sur galets et roc	0	3
7 (138- 15-115) 2+706	2+670	2+730	30	1 800	Vallonnée	Sphaigne et tourbe sur sable limoneux et graveleux	0	1
8 (138- 15-115) 2+935	2+900	2+960	30	1 800	Vallonnée	Sable organique sur sable de plage	0	3
9 (138- 15-115) 6+068	6+040	6+100	30	1 800	Vallonnée	Sphaigne et tourbe sur galets et roc	0	4
				16 200			0	24



Photo 15 Projet n° 154-10-0569, secteur 1, chainage 4+123, vue vers le sud



Photo 16 Projet n° 154-10-0569, secteur 2, chainage 4+659, vue vers le sud



Photo 17 Projet n° 154-10-0569, secteur 3, chainage 6+600, vue vers le sud-est



Photo 18 Projet n° 154-10-0569, secteur 4, chainage 9+555, vue vers le nord-ouest



Photo 19 Projet n° 154-10-0569, secteur 5, chainage 9+615, vue vers le nord



Photo 20 Projet n° 154-10-0569, secteur 6, chainage 2+478, vue vers l'est



Photo 21 Projet n° 154-10-0569, secteur 7, chainage 2+706, vue vers l'ouest



Photo 22 Projet n° 154-10-0569, secteur 8, chainage 2+945, vue vers le nord-ouest



Photo 23 Projet n° 154-10-0569, secteur 9, chainage 6+030, vue vers le sud

CONCLUSION ET RECOMMANDATION

Sept inventaires archéologiques ont été réalisés dans les limites des emprises de sept projets d'aménagement routier situés sur le territoire de la Direction de la Côte-Nord du ministère des Transports du Québec. Les 3 586 m linéaires d'emprises ont fait l'objet d'inspections visuelles et de 120 sondages exploratoires. Les secteurs inventoriés étaient à l'origine favorables à la mise au jour de sites archéologiques préhistoriques ou historiques. Toutefois, aucun site archéologique amérindien ou eurocanadien n'a été découvert dans l'emprise de ces projets. Le MTQ peut donc procéder aux travaux de construction prévus sans qu'il y ait de restriction du point de vue de l'archéologie.

OUVRAGES CITÉS

Arkéos

2001 Ligne à 69 kV : Micoua/Pesamit. Inventaire archéologique 2001. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Arkéos

2003 Ligne à 315 kV Micoua/Toulnostouc. Inventaire archéologique 2002. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Castonguay, D. et Chevrier, D.

1976 Reconnaissance archéologique sur la Moyenne et Haute-Côte-Nord, 1976. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Chism, J. V.

1980 Étude d'impact sur l'environnement, route 138, Natashquan/Kegaska, analyse du milieu et localisation des corridors. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Groison, D.

1984 Route 138, Brador/Blanc-Sablon, inventaire archéologique. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Laforte, E.

1988 Inventaire archéologique, route 138, Rivière-au-Tonnerre à Havre-Saint-Pierre, 1988. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

2011a Inventaire des sites archéologiques du Québec. Gouvernement du Québec.

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

2011b Cartographie des sites et des zones inventoriés. Gouvernement du Québec.

Pintal, Jean-Yves

1993 Inventaires archéologiques (été 1992), Direction de la Côte-Nord. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Pintal, Jean-Yves

1995 Inventaires archéologiques (été 1994), Direction de la Côte-Nord. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Somcynsky, P.

1990 Reconnaissance archéologique sur le corridor d'étude du prolongement de la route 138, entre Havre-Saint-Pierre et la rivière Pashashibou. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Somcynsky, P.

1993 Plan quinquennal d'intervention archéologique sur les tracés de lignes électriques de la région de Mingan, phase 1992-1993, reconnaissance des secteurs 2, 3 et 4. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Transit analyse

1995 Inventaires archéologiques (été 1994), Direction de la Côte-Nord. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

ANNEXE – CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Projet n° 154-01-0404, route 389 (kilomètre 97), municipalité de Rivière-aux-Outardes

N° de la photographie	Description
N.1-001	Secteur 1, chainage 2+455, vue vers le nord, environnement à la limite sud du projet
N.1-002	Secteur 1, chainage 2+455, vue vers le nord, environnement à la limite sud du projet (côté ouest)
N.1-003	Secteur 1, chainage 2+470, vue vers le sud, empiérement du côté est de la route
N.1-004	Secteur 1, chainage 2+490, vue vers le nord, environnement en pente du côté ouest de la route vers la rivière Vallant Est
N.1-005	Secteur 1, chainage 2+640, vue vers le sud, environnement de l'emprise en milieu boisé du côté est de la route
N.1-006	Secteur 1, chainage 2+640, vue vers le nord, environnement de l'emprise en milieu boisé du côté est de la route
N.1-007	Secteur 1, chainage 2+680, vue vers le nord, environnement et réalisation de sondages
N.1-008	Secteur 1, chainage 2+680, vue vers le nord, stratigraphie
N.1-009	Secteur 1, chainage 2+680, vue vers le nord, stratigraphie
N.1-010	Secteur 1, chainage 2+680, vue vers le nord, stratigraphie
N.1-011	Secteur 1, chainage 2+760, vue vers le sud, environnement boisé et rocheux
N.1-012	Secteur 1, chainage 2+760, vue vers le nord, environnement boisé et rocheux
N.1-013	Secteur 1, chainage 2+780, vue vers le nord, environnement humide près du ruisseau affluent de la rivière Vallant Est
N.1-014	Secteur 1, chainage 2+800, vue vers le nord-est, environnement humide près du ruisseau affluent de la rivière Vallant Est
N.1-015	Secteur 1, chainage 2+900, vue vers le sud-est, environnement humide près du ruisseau affluent de la rivière Vallant Est
N.1-016	Secteur 1, chainage 2+900, vue vers le nord-ouest, environnement boisé du côté ouest de la route
N.1-017	Secteur 1, chainage 2+940, vue vers le nord, environnement boisé et sondages du côté ouest de la route
N.1-018	Secteur 1, chainage 2+940, vue vers le sud, stratigraphie
N.1-019	Secteur 1, chainage 2+940, vue vers le sud, stratigraphie
N.1-020	Secteur 1, chainage 3+080, vue vers le nord, environnement décapé et inspection visuelle du côté ouest de la route
N.1-021	Secteur 1, chainage 3+080, vue vers le sud, environnement décapé et inspection visuelle du côté ouest de la route
N.1-022	Secteur 1, chainage 3+120, vue vers l'ouest, environnement et inspection visuelle du côté ouest de la route
N.1-023	Secteur 1, chainage 3+120, vue vers l'est, environnement et inspection visuelle du côté ouest de la route
N.1-024	Secteur 1, chainage 3+120, vue vers l'est, environnement et inspection visuelle du côté ouest de la route
N.1-025	Secteur 1, chainage 3+200, vue vers le nord, environnement général
N.1-026	Secteur 1, chainage 3+200, vue vers l'ouest, environnement général

N ^o de la photographie	Description
N.1-027	Secteur 1, chainage 3+200, vue vers le sud, environnement général
N.1-028	Secteur 1, chainage 3+200, vue vers l'est, environnement général
N.1-029	Secteur 1, chainage 3+392, vue vers le sud, environnement à la limite nord du projet
N.1-030	Secteur 1, chainage 3+340, vue vers le sud-ouest, environnement et inspection visuelle à la limite nord du projet
N.1-031	Secteur 1, chainage 3+340, vue vers l'ouest, environnement et inspection visuelle à la limite nord du projet

Projet n° 154-04-0354, route 138, municipalité de Rivière-Saint-Jean

N ^o de la photographie	Description
N.2-001	Secteurs 1 et 2, chainage 0+210, vue vers l'est, environnement sur le pont à la limite ouest du projet
N.2-002	Secteurs 1 et 2, chainage 0+210, vue vers l'est, environnement sur le pont à la limite ouest du projet
N.2-003	Secteurs 1 et 2, chainage 0+769, vue vers l'ouest, environnement sur la route à la limite est du projet
N.2-004	Secteur 1, chainage 0+769, vue vers l'ouest, inspection visuelle du côté nord de la route
N.2-005	Secteur 1, chainage 0+660, vue vers l'est, inspection visuelle du côté nord de la route
N.2-006	Secteur 1, chainage 0+660, vue vers l'ouest, inspection visuelle du côté nord de la route
N.2-007	Secteur 1, chainage 0+660, vue vers l'est, sondage du côté nord de la route
N.2-008	Secteur 1, chainage 0+620, vue vers l'ouest, inspection visuelle du côté nord de la route
N.2-009	Secteur 1, chainage 0+610, vue vers l'ouest, sondage du côté nord de la route
N.2-010	Secteur 1, chainage 0+520, vue vers l'est, environnement du côté nord de la route
N.2-011	Secteur 1, chainage 0+520, vue vers l'ouest, environnement du côté nord de la route
N.2-012	Secteurs 1 et 2, chainage 0+440, vue vers l'est, environnement sur la route
N.2-013	Secteurs 1 et 2, chainage 0+440, vue vers l'ouest, environnement sur la route
N.2-014	Secteurs 1 et 2, chainage 0+360, vue vers l'est, environnement sur la route
N.2-015	Secteurs 1 et 2, chainage 0+360, vue vers l'ouest, environnement sur la route
N.2-016	Secteur 1, chainage 0+210, vue vers le nord-est (barrage), environnement en pente forte du côté nord-est du pont
N.2-017	Secteur 2, chainage 0+300, vue vers l'est, affleurements rocheux du côté sud de la route
N.2-018	Secteur 2, chainage 0+300, vue vers l'ouest, affleurements rocheux du côté sud de la route
N.2-019	Secteur 2, chainage 0+320, vue vers l'ouest, sondage du côté sud de la route
N.2-020	Secteur 2, chainage 0+320, vue vers l'ouest, sondage du côté sud de la route
N.2-021	Secteur 2, chainage 0+400, vue vers l'est, stratigraphie du côté sud de la route
N.2-022	Secteur 2, chainage 0+400, vue vers l'est, stratigraphie du côté sud de la route
N.2-023	Secteur 2, chainage 0+460, vue vers l'ouest, sondage du côté sud de la route

N° de la photographie	Description
N.2-024	Secteur 2, chainage 0+560, vue vers l'est, stratigraphie du côté sud de la route
N.2-025	Secteur 2, chainage 0+560, vue vers l'est, stratigraphie du côté sud de la route
N.2-026	Secteur 2, chainage 0+460, vue vers le sud-ouest, inspection visuelle du côté sud de la route
N.2-027	Secteur 2, chainage 0+460, vue vers le sud-ouest, inspection visuelle du côté sud de la route
N.2-028	Secteur 2, chainage 0+460, vue vers le sud, inspection visuelle du côté sud de la route
N.2-029	Secteur 2, chainage 0+530, vue vers l'est, inspection visuelle du côté sud de la route (fossé et ruisseau)
N.2-030	Secteur 2, chainage 0+565, vue vers le nord, stratigraphie du côté sud de la route
N.2-031	Secteur 2, chainage 0+565, vue vers le nord, stratigraphie du côté sud de la route
N.2-032	Hors de l'emprise, route 138, pont Girard et rivière Magpie
N.2-033	Hors de l'emprise, route 138, pont Girard et rivière Magpie

Projet n° 154-10-0610, route 138 (rivière Pihu), municipalité d'Aguanish

N° de la photographie	Description
N.3-019	Secteur 2, chainage 4+580, vue vers l'ouest, environnement à l'est de la rivière Pihu, côté nord de la route 138
N.3-020	Secteur 2, chainage 4+580, vue vers l'ouest, sondages à l'est de la rivière Pihu, côté nord de la route 138
N.3-021	Secteur 2, chainage 4+580, vue vers l'est, stratigraphie à l'est de la rivière Pihu, côté nord de la route 138
N.3-022	Secteur 2, chainage 4+580, vue vers l'est, stratigraphie à l'est de la rivière Pihu, côté nord de la route 138
N.3-023	Secteur 2, chainage 4+580, vue vers l'est, stratigraphie à l'est de la rivière Pihu, côté nord de la route 138
N.3-024	Secteur 1, chainage 4+460, vue vers l'est, environnement à l'ouest de la rivière Pihu, sur la route 138
N.3-025	Secteur 1, chainage 4+460, vue vers le nord-ouest, inspection visuelle à l'ouest de la rivière Pihu, côté nord de la route 138
N.3-026	Secteur 1, chainage 4+400, vue vers l'est, inspection visuelle à l'ouest de la rivière Pihu, côté nord de la route 138
N.3-027	Secteur 1, chainage 4+400, vue vers l'est, inspection visuelle à l'ouest de la rivière Pihu, côté nord de la route 138
N.3-028	Secteur 1, chainage 4+300, vue vers le nord-est, inspection visuelle à la limite ouest du projet, côté nord de la route 138
N.3-029	Secteur 1, chainage 4+400, vue vers l'est, environnement à la limite ouest du projet, côté sud de la route 138
N.3-030	Secteur 1, chainage 4+420, vue vers l'est, site d'un camp innu récent dans l'emprise, à l'ouest de la rivière Pihu et du côté sud de la route 138
N.3-031	Secteur 1, chainage 4+420, vue vers l'ouest, site d'un camp innu récent dans l'emprise, à l'ouest de la rivière Pihu et du côté sud de la route 138 (détail des piquets de poêle)

N° de la photographie	Description
N.3-032	Secteur 1, chainage 4+420, vue vers l'ouest, site d'un camp innu récent dans l'emprise, à l'ouest de la rivière Pihu et du côté sud de la route 138
N.3-033	Secteur 2, chainage 4+540, vue vers l'est, environnement à l'est de la rivière Pihu sur la route 138
N.3-034	Secteur 2, chainage 4+540, vue vers l'ouest, environnement à l'est de la rivière Pihu sur la route 138
N.3-035	Secteur 2, chainage 4+560, vue vers l'est, inspection visuelle à l'est de la rivière Pihu, côté sud de la route 138
N.3-036	Secteur 2, chainage 4+560, vue vers l'est, inspection visuelle à l'est de la rivière Pihu, côté sud de la route 138
N.3-052	Secteur 2, chainage 4+640, vue vers l'ouest, environnement à l'est de la rivière Pihu sur la route 138
N.3-053	Secteur 2, chainage 4+640, vue vers l'est, environnement à l'est de la rivière Pihu sur la route 138
N.3-054	Secteur 1, chainage 4+440, vue vers l'est, environnement à l'ouest de la rivière Pihu, côté nord de la route 138
N.3-055	Secteur 1, chainage 4+440, vue vers l'ouest, environnement à l'ouest de la rivière Pihu, côté nord de la route 138
N.3-056	Secteur 1, chainage 4+440, vue vers l'est, environnement à l'ouest de la rivière Pihu, côté sud de la route 138 (vers le camp innu récent isolé)
N.3-057	Secteur 1, chainage 4+300, vue vers l'est, site de campements innus récents hors de l'emprise, à l'ouest de la rivière Pihu et du côté sud de la route 138
N.3-058	Secteur 1, chainage 4+300, vue vers l'est, site de campements innus récents hors de l'emprise, à l'ouest de la rivière Pihu et du côté sud de la route 138
N.3-059	Secteur 1, chainage 4+300, vue vers l'ouest, site de campements innus récents hors de l'emprise, à l'ouest de la rivière Pihu et du côté sud de la route 138
N.3-060	Secteur 1, chainage 4+300, vue vers le nord, site de campements innus récents hors de l'emprise, à l'ouest de la rivière Pihu et du côté sud de la route 138
N.3-061	Secteur 1, chainage 4+300, vue vers l'ouest, site de campements innus récents hors de l'emprise, à l'ouest de la rivière Pihu et du côté sud de la route 138
N.3-062	Secteur 1, chainage 4+300, vue vers l'ouest, site de campements innus récents hors de l'emprise, à l'ouest de la rivière Pihu et du côté sud de la route 138
N.3-063	Secteur 1, chainage 4+300, vue vers l'ouest, sondages à l'ouest de la rivière Pihu et du côté nord de la route 138
N.3-064	Secteur 1, chainage 4+440, vue vers le sud, site d'un camp innu récent dans l'emprise, à l'ouest de la rivière Pihu et du côté sud de la route 138
N.3-065	Secteur 1, chainage 4+440, vue vers le nord-est, site d'un camp innu récent dans l'emprise, à l'ouest de la rivière Pihu et du côté sud de la route 138
N.3-066	Secteur 1, chainage 4+440, vue vers le nord, site d'un camp innu récent dans l'emprise, à l'ouest de la rivière Pihu et du côté sud de la route 138
N.3-067	Secteur 1, chainage 4+440, vue vers le nord, site d'un camp innu récent dans l'emprise, à l'ouest de la rivière Pihu et du côté sud de la route 138
N.3-068	Secteur 1, chainage 4+300, vue vers l'ouest, site de campements innus récents hors de l'emprise, à l'ouest de la rivière Pihu et du côté sud de la route 138
N.3-069	Secteur 1, chainage 4+300, vue vers l'ouest, site de campements innus récents hors de l'emprise, à l'ouest de la rivière Pihu et du côté sud de la route 138
N.3-070	Secteur 1, chainage 4+300, vue vers le nord, site de campements innus récents hors de l'emprise, à l'ouest de la rivière Pihu et du côté sud de la route 138

N° de la photographie	Description
N.3-071	Secteur 1, chainage 4+300, vue vers le sud, site de campements innus récents hors de l'emprise, à l'ouest de la rivière Pihu et du côté sud de la route 138
N.3-072	Secteur 1, chainage 4+300, vue vers le sud, site de campements innus récents hors de l'emprise, à l'ouest de la rivière Pihu et du côté sud de la route 138
N.3-073	Secteur 2, chainage 4+600, vue vers l'ouest, environnement à l'est de la rivière Pihu, sur la route 138

Projet n° 154-10-1187, route 138 (Petite rivière de l'Est), municipalité d'Aguanish

N° de la photographie	Description
N.3-001	Secteur 2, chainage 6+425, vue vers l'ouest, environnement à partir de la limite est du projet, sur la route 138
N.3-002	Secteur 2, chainage 6+425, vue vers l'ouest, environnement à partir de la limite est du projet, côté sud de la route 138
N.3-003	Secteur 2, chainage 6+425, vue vers l'ouest, environnement à partir de la limite est du projet, côté nord de la route 138
N.3-004	Secteur 2, chainage 6+425, vue vers l'ouest, inspection visuelle à la limite est du projet, côté nord de la route 138
N.3-005	Secteur 2, chainage 6+425, vue vers l'ouest, inspection visuelle à la limite est du projet, côté nord de la route 138
N.3-006	Secteur 2, chainage 6+400, vue vers le nord, inspection visuelle à la limite est du projet, côté nord de la route 138
N.3-007	Secteur 2, chainage 6+400, vue vers le nord, inspection visuelle à la limite est du projet, côté nord de la route 138
N.3-008	Secteur 2, chainage 6+400, vue vers le nord, inspection visuelle à la limite est du projet, côté nord de la route 138
N.3-009	Secteur 2, chainage 6+400, vue vers l'ouest, stratigraphie à la limite est du projet, côté nord de la route 138
N.3-010	Secteur 2, chainage 6+400, vue vers l'ouest, stratigraphie à la limite est du projet, côté nord de la route 138
N.3-011	Secteur 2, chainage 6+400, vue vers l'est, sondages dans les environs du site EbCn-15, côté nord de la route 138
N.3-012	Secteur 2, chainage 6+400, vue vers l'est, sondages dans les environs du site EbCn-15, côté nord de la route 138
N.3-013	Secteur 2, chainage 6+200, vue vers l'ouest, inspection visuelle à l'est de la Petite rivière de l'Est, côté nord de la route 138
N.3-014	Secteur 2, chainage 6+200, vue vers l'ouest, inspection visuelle à l'est de la Petite rivière de l'Est, côté nord de la route 138
N.3-015	Secteur 1, chainage 6+100, vue vers l'ouest, environnement humide à l'ouest de la Petite rivière de l'Est, côté nord de la route 138
N.3-016	Secteur 1, chainage 5+910, vue vers l'est, environnement à partir de la limite ouest du projet, côté nord de la route 138
N.3-017	Secteur 1, chainage 6+000, vue vers l'est, environnement à partir de la limite ouest du projet, côté sud de la route 138
N.3-018	Secteur 2, chainage 6+160, vue vers l'ouest, inspection visuelle à l'est de la Petite rivière de l'Est, côté sud de la route 138

N° de la photographie	Description
N.3-037	Secteur 2, chainage 6+350, vue vers le nord-est, inspection visuelle dans les environs du site EbCn-15, côté nord de la route 138
N.3-038	Secteur 2, chainage 6+350, vue vers le nord, inspection visuelle dans les environs du site EbCn-15, côté nord de la route 138
N.3-039	Secteur 2, chainage 6+350, vue vers le nord-ouest, inspection visuelle dans les environs du site EbCn-15, côté nord de la route 138
N.3-040	Secteur 2, chainage 6+350, vue vers le sud, stratigraphie dans les environs du site EbCn-15, côté nord de la route 138
N.3-041	Secteur 2, chainage 6+350, vue vers le sud, stratigraphie dans les environs du site EbCn-15, côté nord de la route 138
N.3-042	Secteur 2, chainage 6+350, vue vers le sud, stratigraphie dans les environs du site EbCn-15, côté nord de la route 138
N.3-043	Secteur 2, chainage 6+350, vue vers l'ouest, sondages dans les environs du site EbCn-15, côté nord de la route 138
N.3-044	Secteur 2, chainage 6+350, vue vers l'ouest, sondages dans les environs du site EbCn-15, côté nord de la route 138
N.3-045	Secteur 1, chainage 6+000, vue vers l'ouest, environnement humide à l'ouest de la Petite rivière de l'Est, côté nord de la route 138
N.3-046	Secteur 1, chainage 6+000, vue vers l'ouest, environnement humide à l'ouest de la Petite rivière de l'Est, côté nord de la route 138
N.3-047	Secteur 1, chainage 6+000, vue vers l'ouest, environnement humide à l'ouest de la Petite rivière de l'Est, côté nord de la route 138
N.3-048	Secteur 1, chainage 6+000, vue vers l'est, environnement humide à l'ouest de la Petite rivière de l'Est, côté nord de la route 138
N.3-049	Secteur 2, chainage 6+140, vue vers l'est, environnement humide à l'est de la Petite rivière de l'Est, côté sud de la route 138
N.3-050	Secteur 2, chainage 6+340, vue vers le nord-est, inspection visuelle dans les environs du site EbCn-15, côté nord de la route 138
N.3-051	Secteur 2, chainage 6+340, vue vers le nord-est, inspection visuelle dans les environs du site EbCn-15, côté nord de la route 138
N.3-074	Secteur 2, chainage 6+350, vue vers l'ouest, inspection visuelle dans les environs du site EbCn-15, côté nord de la route 138
N.3-075	Secteur 2, chainage 6+350, vue vers le nord, inspection visuelle dans les environs du site EbCn-15, côté nord de la route 138
N.3-076	Secteur 2, chainage 6+350, vue vers le nord, inspection visuelle dans les environs du site EbCn-15, côté nord de la route 138
N.3-077	Secteur 2, chainage 6+350, vue vers le nord-est, inspection visuelle dans les environs du site EbCn-15, côté nord de la route 138
N.3-078	Secteur 2, chainage 6+350, vue vers le sud, environnement dans les environs du site EbCn-15, côté nord de la route 138
N.3-079	Secteur 2, chainage 6+350, vue vers l'ouest, inspection visuelle dans les environs du site EbCn-15, côté nord de la route 138
N.3-080	Secteur 2, chainage 6+350, vue vers l'ouest, inspection visuelle dans les environs du site EbCn-15, côté nord de la route 138
N.3-081	Secteur 2, chainage 6+350, vue vers le nord-ouest, inspection visuelle dans les environs du site EbCn-15, côté nord de la route 138

Projet n° 154-93-0591, route 138 (pont), municipalité de Natashquan

N° de la photographie	Description
N.4-033	Secteur 1, chainage 9+508, vue vers l'est, environnement à la limite ouest du projet
N.4-034	Secteur 1, chainage 9+508, vue vers l'est, environnement à la limite ouest du projet
N.4-035	Secteur 1, chainage 9+508, vue vers l'est, environnement à la limite ouest du projet
N.4-036	Secteur 1, chainage 9+680, vue vers l'ouest, environnement à partir du pont
N.4-037	Secteur 1, chainage 9+680, vue vers l'ouest, environnement à partir du pont
N.4-038	Secteur 1, chainage 9+680, vue vers l'ouest, environnement à partir du pont
N.4-039	Secteur 1, chainage 9+540, vue vers l'est, sondage en bordure nord de la route 138
N.4-040	Secteur 1, chainage 9+540, vue vers le nord, sondage en bordure nord de la route 138
N.4-041	Secteur 1, chainage 9+540, vue vers l'est, fouille d'un sondage en bordure nord de la route 138
N.4-042	Secteur 2, chainage 9+887, vue vers l'ouest, environnement à la limite est du projet
N.4-043	Secteur 2, chainage 9+887, vue vers l'ouest, environnement à la limite est du projet
N.4-044	Secteur 2, chainage 9+887, vue vers l'ouest, environnement à la limite est du projet
N.4-045	Secteur 2, chainage 9+825, vue vers l'ouest, environnement à partir du pont
N.4-046	Secteur 1, chainage 9+750, vue vers l'ouest, environnement à partir du pont
N.4-047	Secteur 1, chainage 9+750, vue vers l'ouest, environnement à partir du pont
N.4-048	Secteur 1, chainage 9+750, vue vers l'ouest, environnement à partir du pont
N.4-049	Secteur 2, chainage 9+750, vue vers l'est, environnement à partir du pont
N.4-050	Secteur 2, chainage 9+750, vue vers l'est, environnement à partir du pont
N.4-051	Secteur 2, chainage 9+750, vue vers l'est, environnement à partir du pont
N.4-052	Secteur 1, chainage 9+540, vue vers le sud, stratigraphie en bordure nord de la route 138
N.4-053	Secteur 1, chainage 9+540, vue vers le sud, stratigraphie en bordure nord de la route 138
N.4-054	Secteur 1, chainage 9+540, vue vers le sud, stratigraphie en bordure nord de la route 138
N.4-055	Secteur 1, chainage 9+540, vue vers l'est, sondage remblayé
N.4-056	Secteur 1, chainage 9+645, vue vers l'ouest, sondage en bordure nord de la route 138
N.4-057	Secteur 1, chainage 9+645, vue vers l'est, sondage en bordure nord de la route 138
N.4-058	Secteur 1, chainage 9+645, vue vers le sud, stratigraphie en bordure nord de la route 138
N.4-059	Secteur 1, chainage 9+645, vue vers le sud, stratigraphie en bordure nord de la route 138
N.4-060	Secteur 1, chainage 9+645, vue vers le sud, stratigraphie en bordure nord de la route 138
N.4-061	Secteur 1, chainage 9+635, vue vers l'est, sondage en bordure nord de la route 138
N.4-062	Secteur 1, chainage 9+635, vue vers le nord-est, sondage en bordure nord de la route 138
N.4-063	Secteur 1, chainage 9+635, vue vers le nord-ouest, sondage en bordure nord de la route 138
N.4-064	Secteur 1, chainage 9+635, vue vers le sud, stratigraphie en bordure nord de la route 138

N° de la photographie	Description
N.4-065	Secteur 1, chainage 9+635, vue vers le sud, stratigraphie en bordure nord de la route 138
N.4-066	Secteur 2, chainage 9+810, vue vers l'ouest, environnement général
N.4-067	Secteur 2, chainage 9+810, vue vers l'est, environnement général
N.4-068	Secteur 2, chainage 9+810, vue vers l'est, environnement général
N.4-069	Hors contexte
N.4-071	Secteurs 1 et 2, vue vers l'ouest, environnement général

Projet n° 154-07-0845, route 138 (enrochement), municipalité de Natashquan

N° de la photographie	Description
N.4-001	Secteur 1, chainage 0+000, vue vers l'est, environnement à la limite ouest du projet
N.4-002	Secteur 1, chainage 0+000, vue vers l'est, environnement à la limite ouest du projet
N.4-003	Secteur 1, chainage 0+000, vue vers l'est, environnement à la limite ouest du projet
N.4-004	Secteur 1, chainage 0+000, vue vers l'est, environnement à la limite ouest du projet
N.4-005	Secteur 1, chainage 0+140, vue vers l'ouest, environnement à la limite est du projet
N.4-006	Secteur 1, chainage 0+100, vue vers l'ouest, environnement
N.4-007	Secteur 1, chainage 0+140, vue vers l'ouest, environnement à la limite est du projet
N.4-008	Secteur 1, chainage 0+140, vue vers l'ouest, environnement à la limite est du projet
N.4-009	Secteur 1, chainage 0+140, vue vers l'ouest, environnement à la limite est du projet
N.4-010	Secteur 1, chainage 0+140, vue vers le nord-est, environnement à la limite est du projet
N.4-011	Secteur 1, chainage 0+140, vue vers le nord, environnement à la limite est du projet
N.4-012	Secteur 1, chainage 0+060, vue vers l'ouest, sondage et inspection visuelle du talus
N.4-013	Secteur 1, chainage 0+040, vue vers l'ouest, détail de l'ouvrage de bois
N.4-014	Secteur 1, chainage 0+040, vue vers l'est, détail de l'ouvrage de bois
N.4-015	Secteur 1, chainage 0+030, vue vers le nord, stratigraphie dans le talus
N.4-016	Secteur 1, chainage 0+030, vue vers le nord, stratigraphie dans le talus
N.4-017	Secteur 1, chainage 0+040, vue vers l'est, environnement dans le talus
N.4-018	Secteur 1, chainage 0+055, vue vers l'ouest, stratigraphie dans le talus
N.4-019	Secteur 1, chainage 0+050, vue vers l'est, environnement à partir de la route 138
N.4-020	Secteur 1, chainage 0+070, vue vers le nord, stratigraphie dans le talus
N.4-021	Secteur 1, chainage 0+100, vue vers le nord, stratigraphie dans le talus
N.4-022	Secteur 1, chainage 0+080, vue vers l'est, inspection visuelle de la surface
N.4-023	Secteur 1, chainage 0+080, vue vers l'est, détail de l'ouvrage de bois
N.4-024	Secteur 1, chainage 0+100, vue vers l'est, inspection visuelle de la surface
N.4-025	Secteur 1, chainage 0+110, vue vers le nord, dépotoir ($\pm$ 1950) dans le talus
N.4-026	Secteur 1, chainage 0+120, vue vers l'ouest, environnement
N.4-027	Secteur 1, chainage 0+120, vue vers l'est, environnement
N.4-028	Secteur 1, chainage 0+130, vue vers le nord, environnement
N.4-029	Secteur 1, chainage 0+130, vue vers le nord-est, environnement
N.4-030	Secteur 1, chainage 0+100, vue vers l'ouest, environnement
N.4-031	Secteur 1, vue vers l'est, environnement général
N.4-032	Secteur 1, vue vers l'est, environnement général
N.4-070	Secteur 1, vue vers l'ouest, environnement général

Projet n° 154-10-0569, route 138, municipalité de Blanc-Sablon

N° de la photographie	Description
N.5-001	Ponceau 1 (138-15-100, chainage 4+123), chainage 4+123, vue vers le sud, environnement à partir du côté nord de la route 138
N.5-002	Ponceau 1 (138-15-100, chainage 4+123), chainage 4+123, vue vers le sud, environnement à partir du côté sud de la route 138
N.5-003	Ponceau 1 (138-15-100, chainage 4+123), chainage 4+123, vue vers le nord, environnement à partir du côté sud de la route 138
N.5-004	Ponceau 1 (138-15-100, chainage 4+123), chainage 4+100, vue vers l'est, environnement général
N.5-005	Ponceau 1 (138-15-100, chainage 4+123), route 138, chainage 4+123, vue vers l'est, stratigraphie du côté nord-est du ponceau
N.5-006	Ponceau 1 (138-15-100, chainage 4+123), route 138, chainage 4+123, vue vers le nord, stratigraphie du côté nord-ouest du ponceau
N.5-007	Ponceau 1 (138-15-100, chainage 4+123), route 138, chainage 4+123, vue vers le nord, stratigraphie du côté nord-ouest du ponceau
N.5-008	Ponceau 2 (138-15-100, chainage 4+659), route 138, chainage 4+659, vue vers le sud, environnement à partir du côté nord de la route 138
N.5-009	Ponceau 2 (138-15-100, chainage 4+659), route 138, chainage 4+659, vue vers le sud, environnement à partir du côté sud de la route 138
N.5-010	Ponceau 2 (138-15-100, chainage 4+659), route 138, chainage 4+659, vue vers le nord, environnement à partir du côté sud de la route 138
N.5-011	Ponceau 2 (138-15-100, chainage 4+659), route 138, chainage 4+659, vue vers le nord, stratigraphie du côté sud-ouest du ponceau
N.5-012	Ponceau 2 (138-15-100, chainage 4+659), route 138, chainage 4+659, vue vers le nord, stratigraphie du côté sud-ouest du ponceau
N.5-013	Ponceau 2 (138-15-100, chainage 4+659), route 138, chainage 4+620, vue vers l'est, environnement général
N.5-014	Ponceau 2 (138-15-100, chainage 4+659), route 138, chainage 4+655, vue vers le nord, stratigraphie du côté nord-ouest du ponceau
N.5-015	Ponceau 2 (138-15-100, chainage 4+659), route 138, chainage 4+655, vue vers le nord, stratigraphie du côté nord-ouest du ponceau
N.5-016	Ponceau 3 (138-15-100, chainage 6+655), route 138, chainage 6+620, vue vers le sud-est, environnement à partir du côté nord de la route 138
N.5-017	Ponceau 3 (138-15-100, chainage 6+655), route 138, chainage 6+640, vue vers le sud-est, environnement à partir du côté nord de la route 138
N.5-018	Ponceau 3 (138-15-100, chainage 6+655), route 138, chainage 6+600, vue vers l'est, environnement à partir du côté sud de la route 138
N.5-019	Ponceau 3 (138-15-100, chainage 6+655), route 138, chainage 6+600, vue vers l'est, environnement à partir du côté sud de la route 138
N.5-020	Ponceau 3 (138-15-100, chainage 6+655), route 138, chainage 6+655, vue vers le sud, ponceau empierré à partir du côté nord de la route 138
N.5-021	Ponceau 3 (138-15-100, chainage 6+655), route 138, chainage 6+655, vue vers l'ouest, ponceau empierré à partir du côté nord de la route 138
N.5-022	Ponceau 4 (138-15-100, chainage 9+555), route 138, chainage 9+555, vue vers le sud, environnement à partir du côté sud de la route 138
N.5-023	Ponceau 4 (138-15-100, chainage 9+555), route 138, chainage 9+555, vue vers le nord, environnement à partir du côté nord de la route 138

N° de la photographie	Description
N.5-024	Ponceau 4 (138-15-100, chainage 9+555), route 138, chainage 9+520, vue vers l'ouest, environnement général
N.5-025	Ponceau 4 (138-15-100, chainage 9+555), route 138, chainage 9+555, vue vers le nord-ouest, environnement à partir du côté sud-est du ponceau
N.5-026	Ponceau 4 (138-15-100, chainage 9+555), route 138, chainage 9+555, vue vers le sud, environnement à partir du côté nord du ponceau
N.5-027	Ponceau 4 (138-15-100, chainage 9+555), route 138, chainage 9+555, vue vers le sud, environnement à partir du côté nord du ponceau
N.5-028	Ponceau 4 (138-15-100, chainage 9+555), route 138, chainage 9+555, vue vers le nord-est, sondage du côté sud-ouest du ponceau
N.5-029	Ponceau 4 (138-15-100, chainage 9+555), route 138, chainage 9+555, vue vers le nord, stratigraphie du côté sud-ouest du ponceau
N.5-030	Ponceau 4 (138-15-100, chainage 9+555), route 138, chainage 9+555, vue vers le nord, stratigraphie du côté sud-ouest du ponceau
N.5-031	Ponceau 5 (138-15-100, chainage 9+626), route 138, chainage 9+670, vue vers le sud-ouest, environnement général
N.5-032	Ponceau 5 (138-15-100, chainage 9+626), route 138, chainage 9+626, vue vers le sud, environnement à partir du côté sud de la route 138
N.5-033	Ponceau 5 (138-15-100, chainage 9+626), route 138, chainage 9+626, vue vers le nord, environnement à partir du côté nord de la route 138
N.5-034	Ponceau 5 (138-15-100, chainage 9+626), route 138, chainage 9+615, vue vers l'est, environnement à partir du côté sud de la route 138
N.5-035	Ponceau 5 (138-15-100, chainage 9+626), route 138, chainage 9+635, vue vers l'ouest, environnement à partir du côté sud de la route 138
N.5-036	Ponceau 5 (138-15-100, chainage 9+626), route 138, chainage 9+626, vue vers le sud, environnement à partir du côté nord de la route 138
N.5-037	Ponceau 5 (138-15-100, chainage 9+626), route 138, chainage 9+615, vue vers le nord, environnement à partir du côté sud-ouest du ponceau
N.5-038	Ponceau 5 (138-15-100, chainage 9+626), route 138, chainage 9+615, vue vers le nord-est, sondage du côté sud-ouest du ponceau
N.5-039	Ponceau 5 (138-15-100, chainage 9+626), route 138, chainage 9+615, vue vers l'est, stratigraphie du côté sud-ouest du ponceau
N.5-040	Ponceau 5 (138-15-100, chainage 9+626), route 138, chainage 9+615, vue vers l'est, stratigraphie du côté sud-ouest du ponceau
N.5-041	Ponceau 5 (138-15-100, chainage 9+626), route 138, chainage 9+630, vue vers le sud-ouest, sondage du côté nord-est du ponceau
N.5-042	Ponceau 5 (138-15-100, chainage 9+626), route 138, chainage 9+630, vue vers le sud, stratigraphie du côté nord-est du ponceau
N.5-043	Ponceau 5 (138-15-100, chainage 9+626), route 138, chainage 9+630, vue vers le sud, stratigraphie du côté nord-est du ponceau
N.5-044	Ponceau 6 (138-15-115, chainage 2+478), route 138, chainage 2+540, vue vers le nord, environnement général à partir de la route 138
N.5-045	Ponceau 6 (138-15-115, chainage 2+478), route 138, chainage 2+478, vue vers l'est, environnement à partir du côté ouest de la route 138
N.5-046	Ponceau 6 (138-15-115, chainage 2+478), route 138, chainage 2+478, vue vers l'ouest, environnement à partir du côté est de la route 138
N.5-047	Ponceau 6 (138-15-115, chainage 2+478), route 138, chainage 2+478, vue vers l'ouest, environnement à partir du côté est de la route 138

N° de la photographie	Description
N.5-048	Ponceau 6 (138-15-115, chainage 2+478), route 138, chainage 2+478, vue vers l'ouest, sondage du côté est de la route 138
N.5-049	Ponceau 6 (138-15-115, chainage 2+478), route 138, chainage 2+478, vue vers le nord, stratigraphie du côté est de la route 138
N.5-050	Ponceau 6 (138-15-115, chainage 2+478), route 138, chainage 2+478, vue vers le nord, stratigraphie du côté est de la route 138
N.5-051	Ponceau 7 (138-15-115, chainage 2+706), route 138, chainage 2+706, vue vers l'ouest, environnement à partir du côté est de la route 138
N.5-052	Ponceau 7 (138-15-115, chainage 2+706), route 138, chainage 2+740, vue vers le nord, environnement général à partir du côté est de la route 138
N.5-053	Ponceau 7 (138-15-115, chainage 2+706), route 138, chainage 2+706, vue vers l'est, environnement à partir du côté ouest de la route 138
N.5-054	Ponceau 7 (138-15-115, chainage 2+706), route 138, chainage 2+706, vue vers l'est, environnement à partir du côté ouest de la route 138
N.5-055	Ponceau 7 (138-15-115, chainage 2+706), route 138, chainage 2+706, vue vers l'est, sondage du côté nord-ouest du ponceau
N.5-056	Ponceau 7 (138-15-115, chainage 2+706), route 138, chainage 2+706, vue vers l'est, stratigraphie du côté nord-ouest du ponceau
N.5-057	Ponceau 7 (138-15-115, chainage 2+706), route 138, chainage 2+706, vue vers l'est, stratigraphie du côté nord-ouest du ponceau
N.5-058	Ponceau 7 (138-15-115, chainage 2+706), route 138, chainage 2+660, vue vers le sud, environnement général vers le projet
N.5-059	Ponceau 8 (138-15-115, chainage 2+935), route 138, chainage 2+965, vue vers le nord, environnement à partir du côté ouest de la route 138
N.5-060	Ponceau 8 (138-15-115, chainage 2+935), route 138, chainage 2+965, vue vers le nord, environnement à partir du côté est de la route 138
N.5-061	Ponceau 8 (138-15-115, chainage 2+935), route 138, chainage 2+960, vue vers le nord-est, environnement à partir du côté ouest de la route 138
N.5-062	Ponceau 8 (138-15-115, chainage 2+935), route 138, chainage 2+945, vue vers l'est, environnement à partir du côté ouest de la route 138
N.5-063	Ponceau 8 (138-15-115, chainage 2+935), route 138, chainage 2+945, vue vers le nord-ouest, environnement à partir du côté est de la route 138
N.5-064	Ponceau 8 (138-15-115, chainage 2+935), route 138, chainage 2+945, vue vers le nord-ouest, environnement à partir du côté est de la route 138
N.5-065	Ponceau 8 (138-15-115, chainage 2+935), route 138, chainage 2+945, vue vers le nord-ouest, sondage du côté est de la route 138
N.5-066	Ponceau 8 (138-15-115, chainage 2+935), route 138, chainage 2+945, vue vers l'est, stratigraphie du côté est de la route 138
N.5-067	Ponceau 8 (138-15-115, chainage 2+935), route 138, chainage 2+945, vue vers l'est, stratigraphie du côté est de la route 138
N.5-068	Hors zone, erreur de localisation du ponceau 9
N.5-069	Hors zone, erreur de localisation du ponceau 9
N.5-070	Hors zone, erreur de localisation du ponceau 9
N.5-071	Hors zone, erreur de localisation du ponceau 9
N.5-072	Hors zone, erreur de localisation du ponceau 9
N.5-073	Hors zone, erreur de localisation du ponceau 9
N.5-074	Hors zone, erreur de localisation du ponceau 9
N.5-075	Hors zone, erreur de localisation du ponceau 9

N° de la photographie	Description
N.5-076	Hors zone, erreur de localisation du ponceau 9
N.5-077	Hors zone, erreur de localisation du ponceau 9
N.5-078	Hors zone, erreur de localisation du ponceau 9
N.5-079	Ponceau 9 (138-15-115, chainage 6+068), route 138, chainage 6+068, vue vers l'est, environnement à partir du côté ouest de la route 138
N.5-080	Ponceau 9 (138-15-115, chainage 6+068), route 138, chainage 6+090, vue vers le nord-est, environnement à partir du côté ouest de la route 138
N.5-081	Ponceau 9 (138-15-115, chainage 6+068), route 138, chainage 6+080, vue vers le nord-ouest, environnement à partir du côté est de la route 138
N.5-082	Ponceau 9 (138-15-115, chainage 6+068), route 138, chainage 6+068, vue vers l'ouest, environnement à partir du côté est de la route 138
N.5-083	Ponceau 9 (138-15-115, chainage 6+068), route 138, chainage 6+068, vue vers l'ouest, environnement à partir du côté est de la route 138
N.5-084	Ponceau 9 (138-15-115, chainage 6+068), route 138, chainage 6+040, vue vers le sud-ouest, environnement à partir du côté est de la route 138
N.5-085	Ponceau 9 (138-15-115, chainage 6+068), route 138, chainage 6+030, vue vers le sud, environnement général à partir de la route 138
N.5-086	Ponceau 9 (138-15-115, chainage 6+068), route 138, chainage 6+068, vue vers l'est, environnement général à partir de la route 138
N.5-087	Ponceau 9 (138-15-115, chainage 6+068), route 138, chainage 6+068, vue vers l'ouest, environnement général à partir de la route 138
N.5-088	Ponceau 9 (138-15-115, chainage 6+068), route 138, chainage 6+090, vue vers le nord-est, sondage du côté sud-ouest du ponceau
N.5-089	Ponceau 9 (138-15-115, chainage 6+068), route 138, chainage 6+090, vue vers l'est, stratigraphie du côté sud-ouest du ponceau

FIN DU DOCUMENT

Duchaine, Désirée-Emmanuelle

2013 Expertises archéologiques (Automne 2012). Travaux de caractérisation des sols. Projet de relocalisation et de reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'Anse des dunes, municipalité de Blanc-Sablon (No 154-05-0307)

1

Rapport

14326

5360

DUCHaine, DÉsirÉE-EMMANUELLE - 2013

EXPERTISES ARCHÉOLOGIQUES (AUTOMNE 2012). TRAVAUX DE CARACT. DES SOLS. PROJET DE RELOCALISATION ET DE RECONSTR. DE LA ROUTE 138 DANS LE SECTEUR DE L'ANSE DES DUNES, MUN. DE BLANC-SABLON (NO 154-05-0307). VOL. 1 - RAPPORT. VOL. 2 - DOSSIER TECHNIQUE (CDROM). - RECH. ARCH.

040721

Dir. Patrimoine et muséologie - Centre de doc. en archéologie

401B

Transports

Québec



Direction générale des territoires

Direction de la programmation, des ressources et des opérations

Service de coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du développement nordique

EXPERTISES ARCHÉOLOGIQUES (AUTOMNE 2012)

TRAVAUX DE CARACTÉRISATION DES SOLS

PROJET DE RELOCALISATION ET DE RECONSTRUCTION DE LA ROUTE 138 DANS LE SECTEUR DE L'ANSE DES DUNES, MUNICIPALITÉ DE BLANC-SABLON (N° 154-05-0307)



DÉSIRÉE-EMMANUELLE DUCHAINE, CONSULTANTE EN ARCHÉOLOGIE

Mai 2013

Le site EiBh-h n'a
pas été retenu à
l'inventaire des sites
archéologiques du Québec
et devient une ZIA.

EXPERTISES ARCHÉOLOGIQUES (AUTOMNE 2012)

TRAVAUX DE CARACTÉRISATION DES SOLS

PROJET DE RELOCALISATION ET DE RECONSTRUCTION DE LA ROUTE 138 DANS
LE SECTEUR DE L'ANSE DES DUNES, MUNICIPALITÉ DE BLANC-SABLON (N° 154-
05-0307)

(N° de permis de recherche archéologique au Québec : 12-FORN-01)

(N° de contrat du ministère des Transports du Québec : 850834826)

Rapport présenté au :

Service de coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du développement nordique
Direction de la programmation, des ressources et des opérations
Direction générale des territoires
Ministère des Transports du Québec

Rapport présenté par :

Désirée-Emmanuelle Duchaine, consultante en archéologie
24, rue Sainte-Ursule, app. 2
Québec (Québec)
G1R 4E2
Téléphone : 418 806-4872
Adresse de courriel : desiree_duchaine@hotmail.com

Mai 2013

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	ii
LISTE DES FIGURES	iii
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	vi
ÉQUIPE DE RÉALISATION	x
 1. INTRODUCTION	 1
1.1 Mandat	3
1.2 Méthodologie	3
1.2.1 Recherche documentaire	3
1.2.2 Déroulement des travaux de terrain	4
1.2.3 Évaluation des sites archéologiques	4
 2. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL DE LA RÉGION À L'ÉTUDE	 6
2.1 Contexte paléogéographique	6
2.2 Contexte environnemental actuel	6
2.3 Occupation humaine ancienne	8
2.4 État des connaissances en archéologie	10
 3. EXPERTISES ARCHÉOLOGIQUES	 20
3.1 Projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes	20
3.1.1 Résultats	20
3.1.1.1 Secteurs 1 à 13	23
3.1.1.2 Site EiBh-133 (N51 26' 13.7" W57 12' 34.4")	65
3.1.1.3 Site EiBh-h (N51 25' 54.2" W57 12' 11.4")	74
3.1.1.4 Chemin des Français	76
3.1.2 Discussion	80
 4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	 83
 BIBLIOGRAPHIE	 88
 ANNEXE 1 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES	 91
ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS PROVENANT DU SITE EiBh-133	110
ANNEXE 3 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS PROVENANT DU SITE EiBh-h	119
ANNEXE 4 : FICHES DES SITES ARCHÉOLOGIQUES	121

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation générale du projet routier (Ministère des Transports du Québec [extrait]).....	2
Figure 2	Courbe d'émersion de la région de Blanc-Sablon, Basse-Côte-Nord (Bigras et Dubois 1987).....	7
Figure 3	Localisation des sites et des interventions archéologiques réalisées à proximité du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 1986, 12P/06, Blanc-Sablon, 1 :50 000, [extrait]).....	13
Figure 4	Localisation du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 1986, 12P/06, Blanc-Sablon, 1 : 50 000, [extrait]).....	21
Figure 5	Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Terres et des Forêts, Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie, 1 : 15 840, 1966, Q66367-43 et 44 [extrait]).....	22
Figure 6	Secteur 1 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec).....	57
Figure 7	Secteurs 2 à 5 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec).....	58
Figure 8	Secteurs 5 à 8 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec).....	59
Figure 9	Secteurs 8 et 9 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec).....	60
Figure 10	Secteurs 9 et 10 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec).....	61

Figure 11	Secteur 10 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)	62
Figure 12	Secteurs 10 et 11 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)	63
Figure 13	Secteurs 11 à 13 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)	64
Figure 14	Limites du site EiBh-133.....	65
Figure 15	Séquences stratigraphiques observées sur le site EiBh-133.....	69
Figure 16	Carte de l'établissement du sieur François Martel de Brouague à la baie de Phélypeaux (<i>ca.</i> 1735) (Carte anonyme, APC, PH/340/Phélypeaux, s.d. [extrait])...	78
Figure 17	Tracé du « Chemin par ou L'on vâ aux Sablons » reporté sur une photo aérienne (Ministère des Transports du Québec, Service de l'arpentage foncier, L17, 1 : 8 000, MTQ-7807, nos 60 à 62)	79

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, reconstruction et relocalisation de la route 138 dans le secteur de l'anse aux Dunes.....	15
Tableau 2	Les classes technologiques des artefacts provenant du site EiBh-133	70
Tableau 3	Surveillance archéologique de sondages géotechniques – Synthèse des activités – Projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes.....	81
Tableau 4	Recommandations par secteur.....	86

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo page couverture	Vue générale du secteur 6 localisé entre les chaînages 1+620 et 1+700, vers le nord (DUCD-0307-12-092)	
Photo 1	Vue générale du secteur 1, vers le sud-est (DUCD-0307-12-226)	23
Photo 2	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 1, vers le nord (DUCD-0307-12-006, sondage PU-11, chaînage 0+480).....	24
Photo 3	Structure de pierres (St-1) localisée à la hauteur du chaînage 0+098, vers le sud-ouest (DUCD-0307-12-223)	25
Photo 4	Monticule de pierres (St-2) localisé à la hauteur du chaînage 0+308, vers le nord-nord-est (DUCD-0307-12-057).....	25
Photo 5	Vue générale du secteur 2 entre les chaînages 0+610 à 0+680, vers l'est (DUCD-0307-12-013).....	26
Photo 6	Vue générale du secteur 2 entre les chaînages 0+680 à 0+740, vers le nord (DUCD-0307-12-026).....	27
Photo 7	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 2, vers l'ouest (DUCD-0307-12-017, sondage PU-18, chaînage 0+640).....	27
Photo 8	Vue générale du secteur 3, vers l'est (DUCD-0307-12-039).....	28
Photo 9	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 3, vers le nord (DUCD-0307-12-037, sondage PU-28, chaînage 0+790).....	29
Photo 10	Vue générale du secteur 4, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-053).....	30
Photo 11	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 4, vers le sud-ouest (DUCD-0307-12-049, sondage PU-34, chaînage 1+040).....	30
Photo 12	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 4, vers le sud-ouest (DUCD-0307-12-050, sondage PU-35, chaînage 1+090).....	31
Photo 13	Vue générale du secteur 5, vers le nord (DUCD-0307-12-063)	32
Photo 14	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 5, vers le nord (DUCD-0307-12-067, sondage PU-43, chaînage 1+440).....	32
Photo 15	Monticule de pierres (St-3) localisé au chaînage 1+468, vers le sud-est (DUCD-0307-12-068).....	33

Photo 16	Vue générale du secteur 6, vers le nord (DUCD-0307-12-092)	34
Photo 17	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 6, vers l'ouest (DUCD-0307-12-089, sondage PU-52G, chaînage 1+690)	34
Photo 18	Vue générale du secteur 7, vers le sud (DUCD-0307-12-103)	35
Photo 19	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 7, vers l'ouest (DUCD-0307-12-275, sondage PU-58G, chaînage 1+750)	36
Photo 20	Paroi nord d'un sondage manuel effectué près du chaînage 1+760, vers le nord (DUCD-0307-12-102, sondage manuel, chaînage 1+760)	36
Photo 21	Possible structure de pierres (St-4) localisée près du chaînage 1+703, vers le sud (DUCD-0307-12-088)	37
Photo 22	Possible structure de pierres (St-5) localisée près du chaînage 1+722, vers le sud-est (DUCD-0307-12-090)	38
Photo 23	Possible structure de pierres (St-5) localisée près du chaînage 1+722, vers le sud-ouest (DUCD-0307-12-091)	38
Photo 24	Vue générale du secteur 8, vers le sud (DUCD-0307-12-107)	39
Photo 25	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 8, vers l'ouest (DUCD-0307-12-109, sondage PU-67, chaînage 1+840)	40
Photo 26	Vue générale du secteur 9, vers le nord (DUCD-0307-12-145)	41
Photo 27	Possible structure de pierres (St-6) localisée à la hauteur du chaînage 2+370, vers l'ouest (DUCD-0307-12-138)	42
Photo 28	Champ de pierres, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-143)	43
Photo 29	Possible structure de pierres (St-7) localisée à la hauteur du chaînage 2+453, vers l'ouest (DUCD-0307-12-140)	43
Photo 30	Vue générale du secteur 10, vers le nord (DUCD-0307-12-187)	44
Photo 31	Séquence stratigraphique observée à l'extrémité ouest du secteur 10, vers l'est (DUCD-0307-12-146, sondage PU-84, chaînage 2+500)	45
Photo 32	Séquence stratigraphique observée dans le secteur 10, entre les chaînages 3+900 et 4+020, vers le nord (DUCD-0307-12-148, sondage manuel, chaînage 2+529)	46

Photo 33	Séquence stratigraphique observée dans le secteur 10, entre les chaînages 2+580 et 3+900, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-167, sondage PU-88, chaînage 2+590)	47
Photo 34	Vue générale du secteur 11, vers le nord (DUCD-0307-12-257)	48
Photo 35	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 11, vers l'est (DUCD-0307-12-259, sondage PU-132, chaînage 4+170)	48
Photo 36	Paroi sud d'un sondage manuel réalisé près du chaînage 4+180, vers le sud (DUCD-0307-12-260, sondage manuel)	49
Photo 37	Fondations en béton localisées à proximité du chaînage 4+120, vers le sud-est (DUCD-0307-12-263)	49
Photo 38	Aire perturbée en association avec les fondations en béton localisées à proximité du chaînage 4+120, vers l'ouest (DUCD-0307-12-264)	50
Photo 39	Vue générale du secteur 12, vers le nord (DUCD-0307-12-270)	51
Photo 40	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 12, vers le nord (DUCD-0307-12-256, sondage PU-134, chaînage 4+270)	51
Photo 41	Vue générale du secteur 13, vers le nord (DUCD-0307-12-244)	52
Photo 42	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 13, vers le nord (DUCD-0307-12-241, sondage PU-147G, chaînage 4+600)	53
Photo 43	Concentration de pierres (St-8) localisée à la hauteur du chaînage 4+573, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-238)	54
Photo 44	Concentration de pierres (St-9) localisée à la hauteur du chaînage 4+586, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-236)	54
Photo 45	Concentration de pierres (St-10) localisée à la hauteur du chaînage 4+636, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-234)	55
Photo 46	Poteaux de bois et pierres (St-11) localisés à la hauteur du chaînage 4+644, vers le sud-est (DUCD-0307-12-233)	55
Photo 47	Concentration de pierres (St-12) localisée à la hauteur du chaînage 4+655, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-232)	56
Photo 48	Vue générale du site EiBh-133, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-217)	66
Photo 49	Vue générale du site EiBh-133, vers le nord-est (DUCD-0307-12-161)	66

Photo 50	Paroi sud-ouest de la sous-opération EiBh-133-1A (PU-85), vers le sud-ouest (DUCD-0307-12-152).....	67
Photo 51	Paroi nord-est de la sous-opération EiBh-133-1E, vers le nord-est (DUCD-0307-12-202)	68
Photo 52	Ébauches en quartzite (1A99-1 et 1E3-1) et en grès (1E3-2) mis au jour sur le site EiBh-133.....	72
Photo 53	Nucléi en quartzite (1A99-2 et 3) mis au jour sur le site EiBh-133.....	72
Photo 54	Vue générale du site EiBh-h, vers le nord-est (DUCD-0307-12-318).....	74
Photo 55	Séquence stratigraphique type observée dans les limites du site EiBh-h, vers le nord (DUCD-0307-12-377).....	75
Photo 56	Éclat utilisé en quartzite de Ramah (1A99-1) mis au jour sur le site EiBh-h	76
Photo 57	Alignement de pierres à la hauteur du chaînage 3+723, vers l'est (DUCD-0307-12-339)	77
Photo 58	Alignement de pierres à la hauteur du chaînage 3+732, vers l'ouest (DUCD-0307-12-343).....	77

ÉQUIPE DE RÉALISATION

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Direction territoriale de la Côte-Nord
Service des projets

Michel Ménard, ingénieur

Direction générale des territoires
Direction de la programmation, des ressources et des opérations
Service de coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du développement nordique

Frank Rochefort, archéologue

Ghislain Gagnon, archéologue

Anne Sasseville, archéologue

DÉSIRÉE-EMMANUELLE DUCHAINE, CONSULTANTE EN ARCHÉOLOGIE

Désirée-Emmanuelle Duchaine, prestataire de services, assistante-archéologue

Nicolas Fortier, archéologue chargé de projet

François Pellerin, cartographe

LVM INC.

Mario Trudel, technicien

CONSTRUCTION FHD INC.

René Dumas, opérateur de pelle mécanique

1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'expertises archéologiques réalisées dans le cadre de travaux de caractérisation des sols effectués dans l'emprise du projet n° 154-05-0307 visant la relocalisation et la reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes, dans les limites de la municipalité de Blanc-Sablon, sur le territoire de la Direction territoriale de la Côte-Nord du ministère des Transports du Québec (MTQ) (figure 1). Ces expertises archéologiques ont été réalisées sur une période de 18 jours, soit entre le 23 novembre et le 10 décembre 2012. Les objectifs de ces interventions archéologiques étaient de s'assurer que la réalisation de ces travaux n'ait pas d'impact sur les sites archéologiques connus et ceux potentiellement présents dans les limites de l'emprise du projet. En effet, bien qu'aucun site archéologique connu ne soit localisé avec certitude dans l'emprise de ce dernier, la région de Blanc-Sablon est reconnue pour sa richesse archéologique. Des dizaines de sites archéologiques témoignent de la présence dans le secteur, aux cours des périodes préhistorique et historique, d'Amérindiens, de Paléoesquimaux, de Basques, de Français, d'Anglais et de Canadiens. En somme, il s'agissait d'une part, de protéger les sites archéologiques connus et d'autre part, de vérifier la présence ou l'absence de nouveaux sites archéologiques dans l'emprise du projet visé et, le cas échéant, d'en assurer la protection et d'évaluer l'impact des travaux sur ces derniers. Dans le cas de la découverte de nouveaux sites archéologiques dans les limites de l'emprise du projet, ces derniers devaient faire l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative, si les conditions météorologiques le permettaient. Cette approche préventive appliquée par le MTQ vise à protéger les ressources patrimoniales du Québec.

Ces expertises archéologiques ont également permis d'observer les différentes séquences de sols en place dans les limites de l'emprise et par conséquent, d'évaluer sommairement le potentiel archéologique des différents tronçons du tracé projeté de la voie de contournement de la route 138. À la lumière des informations ainsi recueillies, des recommandations quant à la planification de futures expertises archéologiques dans les limites du projet ont ainsi pu être émises.

Le rapport est subdivisé en quatre chapitres. Le mandat du consultant est exposé dans le chapitre 1 ainsi que la méthodologie appliquée lors des différentes étapes de la recherche. La première partie du chapitre 2 dresse pour sa part le contexte environnemental, passé et présent, de la région de Blanc-Sablon alors que la seconde partie expose l'évolution de l'occupation humaine de ce territoire, de la préhistoire à aujourd'hui. Un état des connaissances acquises jusqu'à ce jour en archéologie y est également présenté. Le chapitre 3 fait état des résultats de l'intervention qui sont exposés pour chacun des secteurs identifiés. Ces derniers sont accompagnés de figures et de photographies. Ce chapitre se termine par une discussion qui porte principalement sur l'interprétation des résultats. Dans la conclusion qui correspond au chapitre 4 du rapport, les principaux résultats sont repris et des recommandations sont émises.

1.1 Mandat

Le mandat confié au consultant est le suivant:

- Réaliser une surveillance archéologique de sondages géotechniques (travaux de caractérisation des sols) afin de s'assurer de la protection des sites archéologiques préhistoriques et historiques amérindiens ainsi qu'historiques dans l'emprise du projet n° 154-05-0307 visant la relocalisation et la reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes, dans les limites de la municipalité de Blanc-Sablon;
- Réaliser l'excavation de sondages archéologiques en périphérie des sondages géotechniques lorsque des biens archéologiques sont mis au jour. Les sondages archéologiques sont réalisés manuellement et systématiquement lors des travaux de surveillance archéologique;
- Évaluer qualitativement et quantitativement ainsi que documenter tout vestige archéologique mobilier ou immobilier mis au jour lors des travaux de surveillance archéologique;
- Réaliser une inspection visuelle complète du corridor où les sols doivent être perturbés par la machinerie utilisée pour la réalisation des sondages géotechniques;
- Le cas échéant, définir des secteurs où la machinerie peut circuler afin de protéger l'intégralité des sites archéologiques où des biens archéologiques sont susceptibles d'être détruits par la réalisation des travaux;
- Planter des piquets en périphérie de tous les sites archéologiques mis au jour dans l'emprise du projet lors de l'inventaire. Les piquets devront être peints au moyen d'une peinture de couleur rouge vif afin de les rendre facilement repérables et porter une identification spécifique au marqueur noir;
- Produire un rapport de recherches archéologiques.

1.2 Méthodologie

1.2.1 Recherche documentaire

Une recherche documentaire supplémentaire dans l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) et dans divers rapports et publications en archéologie a été effectuée afin de localiser et définir la nature des occupations anciennes connues pour la région de Blanc-Sablon. Ces informations ont servi à établir le contexte environnemental et archéologique de la région à l'étude ainsi qu'à déterminer la présence de zones à potentiel archéologique dans les limites de l'emprise du projet.

1.2.2 Déroulement des travaux de terrain

Préalablement à l'excavation des sondages géotechniques, une inspection visuelle couvrant l'ensemble de l'emprise du projet a été réalisée. L'objectif était de déceler des indices, vestiges mobiliers ou architecturaux, liés à une occupation humaine ancienne. Dans le cadre d'une découverte, le consultant avait la responsabilité de s'assurer du repositionnement des sondages géotechniques problématiques et de proposer un itinéraire afin de déplacer la pelle mécanique sans perturber un éventuel site archéologique.

Bien que la majorité des sondages géotechniques ont été effectués sur le centre-ligne, plusieurs d'entre eux ont été excavés à 10 m de part et d'autre de celui-ci. Les sondages étaient distancés les uns des autres de 10 à 50 m. Les dimensions de ces sondages variaient en fonction des besoins et la profondeur variait selon les besoins ou l'atteinte du roc en place. L'excavation de douze sondages (entre les chaînages 1+740 et 1+800) a nécessité le recours à une pelle mécanique de type John Deere 892 ELC alors que les autres ont pu être excavés à l'aide d'une pelle mécanique de type CAT 315L. En plus d'effectuer la supervision de l'excavation des sondages, les archéologues ont vérifié le contenu des déblais à l'aide de truelles, de pelles et de binettes afin de s'assurer de la stérilité archéologique des sols.

Dans certaines zones considérées comme recélant un fort potentiel archéologique, des sondages manuels de 0,30 m de côté ont été réalisés préalablement aux sondages géotechniques. La profondeur de ces sondages variait entre 0,30 et 0,80 m. Par ailleurs, aussi bien dans le cas des sondages mécaniques que manuels, les sols de surface tels que l'humus n'ont pu être examinés convenablement en raison du gel.

Les données qui ont été colligées dans un carnet d'arpentage portaient sur le relief général du terrain, le type de flore environnante ainsi que la nature des sols qui formaient la séquence stratigraphique observée dans chacun des sondages. Les dimensions des sondages et l'épaisseur des couches ont été mesurées approximativement étant donné l'importante profondeur de certains sondages. Ces informations ont été complétées par des photographies des différents secteurs de l'emprise et des parois les plus significatives des sondages qui ont fait l'objet de la surveillance. De plus, des coordonnées latitude-longitude (NAD 83) ont été prises à l'emplacement de tous les sondages manuels et mécaniques.

De la même façon, l'identification d'une possible structure ou d'un élément d'intérêt archéologique lors de l'inspection visuelle de surface a mené à la description de ce dernier qui a également été photographié et localisé à l'aide d'un GPS (coordonnées latitude-longitude) ainsi que par triangulation. Lorsque cela s'est avéré possible, des sondages ont été effectués à proximité afin de confirmer la nature anthropique de l'élément d'intérêt et pour le dater.

1.2.3 Évaluation des sites archéologiques

Lorsqu'un site archéologique était découvert, un inventaire au moyen de sondages manuels était effectué afin d'établir les limites de celui-ci. À la suite de la découverte d'artéfacts dans un sondage géotechnique, des sondages manuels de 0,50 m de côté étaient effectués à la truelle à 5 m de ce dernier. Dans le cas où ces sondages s'avéraient négatifs, des sondages disposés en

quinconce étaient effectués à 2,5 m du sondage géotechnique positif. L'enregistrement des données recueillies au cours de l'inventaire comprenait la prise de photographies ainsi que de notes faisant notamment état des interprétations préliminaires, la réalisation de croquis en plan et en coupe et la récolte d'artéfacts le cas échéant. Ces données archéologiques ont été consignées dans un carnet d'arpentage et dans un catalogue photographique. Les parois les plus significatives de tous les sondages ont été photographiées et la séquence stratigraphique des sols en place enregistrée. Les sondages étaient ensuite localisés sur un plan à l'aide d'un niveau d'arpenteur. Des coordonnées ont également été prises à l'aide de GPS afin de localiser l'emplacement de chacun des sondages manuels. Enfin, les sondages positifs ont été identifiés à l'aide de piquets peints et identifiés par un numéro. Les sondages ont été identifiés selon le système Tykal (opération 1, sous-opérations A à T et le numéro de lot).

Quant aux artéfacts, ils ont été nettoyés, inventoriés et emballés selon le système en usage au ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC). Cette étape a permis de documenter la nature de l'occupation et de proposer le type d'intervention à prévoir sur le site. Ces artéfacts ont été conservés et déposés à la Réserve d'archéologie du Québec du MCC.

2. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL DE LA RÉGION À L'ÉTUDE

2.1 Contexte paléogéographique

Il y a plus de 12 000 ans avant aujourd'hui (AA), la région de Blanc-Sablon est recouverte par les glaces. Le retrait de l'Inlandsis laurentidien survient entre 12 700 et 12 600 ans AA (Parent et coll. 1985). Toutefois, ce n'est qu'à partir de 11 000 ou 10 000 ans AA que ce secteur est habitable par l'Homme.

Comme le font remarquer Dubois et Perras (1998), la transgression marine qui s'en suivit ne laisse que peu de sédiments glacio-marins ou marins fins d'eau profonde. De tels dépôts ne sont observables que dans les dépressions des rivières. L'altitude maximale du niveau d'eau durant la transgression marine est de 148 à 152 m (NMM) (figure 2) (Bigras et Dubois 1987; Grant 1969; De Boutray et Hillaire-Marcel 1977; Dubois et coll. 1984; Groison et coll. 1985). La régression marine occasionnée par le relèvement isostatique a par la suite libéré les terres. C'est ainsi que le niveau des eaux a atteint les 30 m il y a $8\,200 \pm 600$ ans AA et un niveau de 15 m, vers 6200 ± 900 ans AA (Dubois et Perras 1998). En l'absence de preuve d'un niveau marin plus bas que l'actuel ou de transgression dans les derniers millénaires, nous devons considérer que le niveau marin a par la suite continué à baisser jusqu'à aujourd'hui.

Entre 10 500 à 9 000 ans AA, une toundra herbacée s'installe sur le territoire. Celle-ci va évoluer vers une toundra arbustive au cours des quatre millénaires qui suivent. La toundra forestière qui couvre actuellement la région de Blanc-Sablon se met en place à partir de 5 000 ans AA (Pintal 1998).

2.2 Contexte environnemental actuel

Un climat de type continental froid à influence littorale est responsable des étés courts et humides et des hivers longs mais faiblement enneigés. Toutefois, le courant froid du Labrador, traversant le détroit de Belle Isle, confère à la région de Blanc-Sablon un climat de type héli-arctique (Plumet et coll. 1994). Près du littoral où se situe le projet, l'écart de température entre les saisons est moins important qu'à l'intérieur des terres. Toutefois, de violentes tempêtes provenant du nord-est surviennent entre 3 et 5 jours par mois (Environnement Canada 2007). La moyenne de température y est d'environ 0°C (Dubois et Perras 1998).

Le relief observable entre Brador et Lourdes-de-Blanc-Sablon est caractérisé par une succession de buttes arrondies et de plateaux sub-horizontaux espacés les uns des autres et recouverts de champs de blocs. Le passage du glacier a érodé les sommets les plus élevés de la région si bien que plus de 50% de la surface du territoire se situe sous les 30 m d'altitude (NMM) (Tecsult 2007). Entre ceux-ci, des terrasses ensablées et des cordons littoraux ont été déposés par le retrait de la mer au cours des derniers millénaires. Dans l'emprise du projet, des dépôts marins d'eau peu profonde (mer de Goldthwait) de 1 à 15 m d'épaisseur couvrent le socle rocheux (Dionne 1984; Grant 1986). La moitié sud-est de l'emprise du projet se distingue toutefois par des champs de dunes. Ces dernières sont constituées de sable d'origine fluvio-marine et formées par les forts vents qui balaient régulièrement la région. Les dépressions sont parcourues par de petits

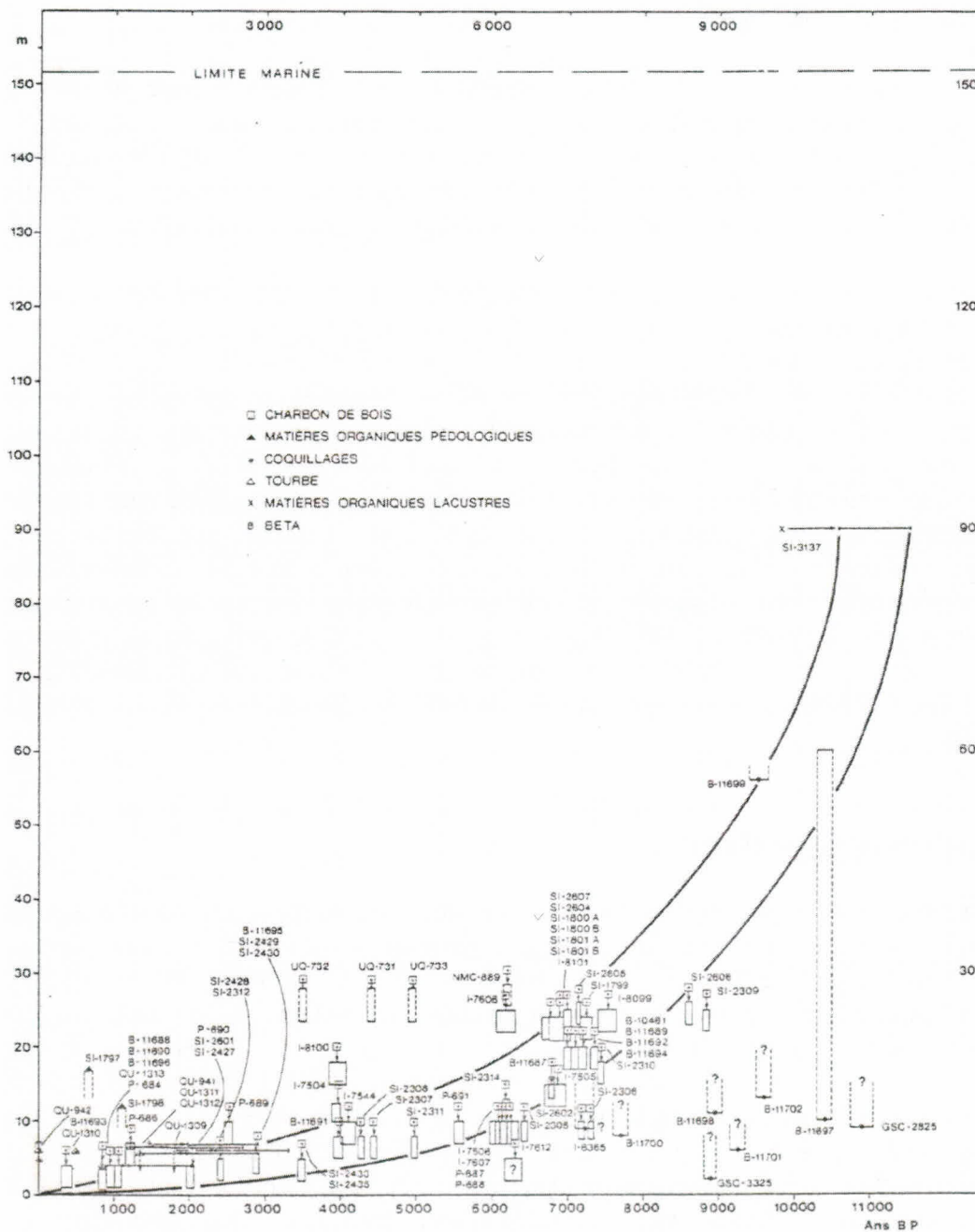


Figure 2 Courbe d'émersion de la région de Blanc-Sablon, Basse-Côte-Nord (Bigras et Dubois 1987)

Le socle rocheux gneissique appartenant au Bouclier canadien (province géologique de Grenville) est attribué au Précambrien. Au sud de la faille de Brador, le socle est recouvert de formations datant du Paléozoïque et liées aux basses-terres du Saint-Laurent (formations de Brador et de Forteau). Alors que le socle renferme des pierres comme du gneiss, des gabbros, du quartz et des quartzites, les dépôts supérieurs recèlent principalement de pierres de grès et de calcaire (Dubois et Perras 1998).

La végétation qui prévaut actuellement correspond à une toundra forestière dominée par de la mousse et des lichens alors que de petits conifères (*krummholz*) comme des épinettes noires, des épinettes blanches et des sapins croissent lentement dans les dépressions et les versants à l'abri des vents. Vers l'intérieur des terres, la forêt boréale, composée d'épinettes noires, d'épinettes blanches, de sapins, de mélèzes et de bouleaux, prend graduellement place (Pintal 1998).

Par ailleurs, la faune terrestre de la Basse-Côte-Nord est peu variée. Bien qu'on y retrouve des ours, des orignaux et historiquement des caribous, ce territoire est surtout peuplé de quelques espèces de mammifère de petite (marmotte, loutre de rivière, vison, belette, écureuil, souris et campagnol) et de moyenne taille (loup, lynx, renard, porc-épic et castor) ainsi que des gallinacés et de la sauvagine (Pintal 1998). La présence de la couleuvre rayée, du crapaud d'Amérique, de la grenouille du Nord, de la grenouille léopard, de la grenouille verte, de la salamandre à deux lignes, de la salamandre à points bleus et de la rainette crucifère est également attestée dans la région élargie (Fortin 2005). Les lacs et les rivières sont pour leur part colonisés par des poissons d'eau douce comme le touladi, le grand brochet, le corégone et l'omble chevalier alors que des poissons migrateurs comme le saumon et l'omble de fontaine peuplent les cours d'eau majeurs qui se jettent dans le golfe du Saint-Laurent. D'autre part, le golfe est riche en ressources marines. On y retrouve des baleines, des rorquals, des phoques du Groenland, des phoques communs, des mollusques et diverses espèces de poissons (morue, saumon, capelan et hareng) (Pintal 1998).

2.3 Occupation humaine ancienne

Après avoir peuplé la région des Grands-Lacs, la Nouvelle-Angleterre, la partie méridionale du Québec et les provinces maritimes, des groupes amérindiens ont commencé à fréquenter la partie orientale de la Basse-Côte-Nord il y a environ 9 000 ans AA (Pintal 1998 et 2010). Les sites attribués à l'Archaique maritime ancien sont principalement localisés sur ce qui devait être le littoral de la mer de Goldthwait. Les ressources marines pouvaient par conséquent être l'attrait principal par rapport à un hinterland austère ne présentant vraisemblablement qu'une faune rare et une flore peu diversifiée. Durant la période qui s'étend de 8 000 à 7 000 ans AA, bien que le territoire occupé s'agrandisse considérablement, s'étendant de la baie des Moutons au Labrador central, seul le littoral et les berges des premiers lacs sont habités (Pintal 1998). Les sites n'indiquent également qu'une diversité limitée d'activités qui s'y déroulent. On y observe la présence de sites domestiques, d'ateliers de taille et des sites liés à l'exploration du territoire et à l'acquisition des ressources (Pintal 1998). À la fin de cette période, une régionalisation culturelle semble s'installer par rapport aux autres régions du Québec. Les données provenant de la zooarchéologie démontrent qu'on y chasse le morse, le phoque, la morue, le caribou ainsi qu'une variété d'oiseaux terrestres et migrateurs. Ce régime alimentaire prévaudra pendant les millénaires qui suivront. Alors que le début de la période est caractérisé par des visites de courte

durée, la découverte de traces d'habitations témoignant de séjours de plus en plus prolongés (jusqu'à 50 m de longueur vers 4 000-3 500 ans AA) démontre une implication grandissante des groupes lors de l'établissement (Pintal 1998). Les sites témoignant de cette période sont associés au complexe Blanc-Sablon.

Les complexes La Tabatière et Bonne-Espérance évoluent parallèlement durant la période suivante. Le complexe La Tabatière, semblable au complexe *Rattler's Bight*, se démarque par la fabrication de pièces bifaciales lancéolées à long pédoncule en quartzite de Ramah et en cherts de Terre-Neuve (Pintal 1998). Le complexe Bonne-Espérance se caractérise plutôt par le façonnage de pièces bifaciales encochées latéralement près de la base. Les quelques sites qui y sont assignés sont surtout localisés près de l'embouchure des rivières.

La réorganisation socio-territoriale qui se met en branle à la fin de l'Archaïque, c'est-à-dire vers 3 500 ans AA, a des répercussions sur la culture matérielle mise au jour sur les sites témoignant de cette époque (Pintal 1998). En effet, à la période post-Archaïque, la production des artefacts de la Basse-Côte-Nord est davantage influencée par celle de la péninsule Québec-Labrador et de Terre-Neuve plutôt que par celle du sud du Québec et de la Nouvelle-Angleterre. Ce réalignment se traduit, entre autres par une utilisation d'une variété grandissante de matériaux lithiques. Ceux-ci proviennent du Labrador, de Terre-Neuve et de sources locales (Pintal 1998). Seul un réseau d'échange fort développé a pu permettre l'acquisition de matières premières issues d'un si vaste territoire.

Entre 3 500 et 2 500 ans AA, l'influence de la culture Meadowood, originaire de l'Ontario et de l'état de New York, se fait ressentir dans la production d'outils tels que les pointes, les forets-perçoirs et les grattoirs-racloirs. Les pièces bifaciales présentent désormais des encoches latérales. À l'opposé, un enracinement grandissant se fait ressentir durant le millénaire qui suit puisque les artisans-taillieurs se rabattent de plus en plus sur des matériaux locaux alors que les habitations longues comportent d'imposants foyers témoignant d'un désir d'occuper sur une longue période de temps les campements. La poterie fait son apparition sur ce territoire et les pièces bifaciales sont caractérisées par un pédoncule plutôt que par des encoches (Pintal 1998).

Durant la période s'étendant de 2 800 à 2 200 ans AA, la région de Blanc-Sablon est visitée par les Paléoesquimaux du Groswater. Les sites démontrent une exploitation des ressources maritimes entre les mois d'avril et juin. Ces populations occupent intensivement des sites domestiques et des points de guet situés surtout sur des îles. Malgré la découverte de quelques sites attribués au Dorsétien moyen (2 200 à 1 500 ans AA), il y a un net désintéressement des Paléoesquimaux pour la région (Pintal 1998).

Par la suite, vers 1 100 ans AA, un nouveau changement culturel survient. Les matières lithiques locales perdent de l'importance aux yeux des Amérindiens et la base des pièces bifaciales présente désormais des encoches latérales ou en coin. Les liens socio-économiques avec les groupes amérindiens de la vallée du Saint-Laurent et de Terre-Neuve se renforcent. La dimension des camps de base s'accroît également. On y retrouve principalement des habitations semi-circulaires associées à de nombreux foyers et des espaces destinés à la taille de la pierre et à la transformation des produits de la chasse ou bien encore des habitations sub-rectangulaires allongées dans lesquelles un foyer rempli d'os calcinés occupe habituellement la partie centrale.

Les sites attribués à l'intervalle 1 100-400 ans AA sont associés au complexe Anse Morel (Pintal 1998).

Dans l'état actuel des connaissances, la période de contact est plutôt mal connue. Quelques rares sites attribués aux Amérindiens ont fourni des artefacts de facture européenne (Pintal 1998). Les premiers Européens à fouler le sol de la Basse-Côte-Nord sont des morutiers et des baleiniers basques et français (Bretons et Normands) explorant de façon ponctuelle le détroit de Belle Isle dès le XVI^e siècle. Par la suite, l'attribution de terres par le roi de France (comme le poste de Brador fondé au début du XVIII^e siècle par de Courtemanche) donne des droits exclusifs d'exploitation aux seigneurs (Frenette 2009). Après la Conquête, des compagnies anglaises se voient octroyer le monopole du commerce dans la région.

Le mode de peuplement de la Basse-Côte-Nord change radicalement à la suite de la faillite de la Compagnie du Labrador en 1820 et de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1852 (Frenette 2009). Pour la première fois, les pêcheurs et les engagés ont l'occasion de prendre possession de terres et de postes de pêche. Ainsi, peu après 1820, des postes de pêche sont acquis par des propriétaires d'origines diverses. Puis, entre 1830 et 1855, l'accroissement démographique se poursuit avec l'arrivée de Canadiens français dans la région (Gendron et Charest 1984). À partir de 1860, de nombreuses familles d'anglophones en provenance de Terre-Neuve viennent s'établir dans la région et y fondent de nombreux villages (Frenette 2009). La pêche au loup-marin se voit alors remplacée par la pêche à la morue.

2.4 État des connaissances en archéologie

Selon le registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC), 39 sites archéologiques sont actuellement connus dans une zone d'étude d'environ 875 m de part et d'autre du centre-ligne du projet (figure 3; tableau 1). D'autre part, sept inventaires archéologiques ont été réalisés dans les limites de cette même zone (Groison, D. 1980, Mills, S. 1980, et Pintal, J.-Y. 1989, 1996h, 2001c, 2005b et 2012c). Ces inventaires ont tous été effectués à proximité de l'actuelle route 138 (figure 3). Par ailleurs, le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ) indique qu'aucun bien immobilier reconnu, cité ou classé n'est localisé dans la zone d'étude.

Au mois de juin 1980, le Service de l'Environnement du MTQ confie à D. Groison le mandat de réaliser des inventaires archéologiques entre Brador et Blanc-Sablon (Groison 1980). Dans la zone d'étude, trois bancs d'emprunt et quatre tronçons de la route 138 ont fait l'objet de sondages (figure 3). Plusieurs sites ont été découverts et inventoriés durant ces travaux. Au cours de la même année, S. Mills effectue, lui aussi pour le compte du MTQ, une campagne de reconnaissance qui a parfois été suivie de fouilles, le long de la même route, entre l'anse des Dunes et la baie de Brador (Mills 1980). Les sites EiBh-27, 31 et 54 ont alors fait l'objet d'interventions.

À l'occasion de recherches en archéologie préhistorique menées dans la région de Blanc-Sablon en 1988, J.-Y. Pintal a mis au jour le site EiBh-79 (Pintal 1989). Il a également profité de l'occasion pour procéder à quelques interventions ponctuelles qui ont mené à la récolte

d'artéfacts dans les limites du site EiBh-72. Ce dernier n'ayant pu être circonscrit avec exactitude, nous estimons qu'il pourrait en partie être localisé dans l'emprise du projet dont il est question dans ce rapport.

Préalablement à la réfection de divers tronçons de la route 138 entre Brador et Blanc-Sablon, des inventaires archéologiques ont été réalisés à l'été 1996 (Pintal 1996h). La zone actuellement à l'étude comprend deux aires ayant fait l'objet d'une telle expertise. L'extrémité nord de l'anse des Dunes a tout d'abord été couverte par 20 sondages manuels s'étant avérés négatifs. Toutefois, une inspection visuelle de surfaces érodées a mené à la découverte de deux concentrations d'artéfacts qui ont été associées au site EiBh-70, découvert quelques années auparavant (Pintal, J.Y. 1980). Plus au sud, 28 sondages effectués en bordure de la route 138 n'ont pu confirmer l'occupation du secteur durant la préhistoire. Nous pouvons toutefois signaler la découverte fortuite du site EiBh-122.

Un inventaire archéologique réalisé pour le compte du MTQ en 2005 a permis de sonder l'emprise de six ponceaux localisés de manière éparse le long de la route 138, entre la rivière Tortue et Blanc-Sablon (Pintal, J.-Y. 2005b). L'un de ces ponceaux chevauche un ruisseau situé un peu au nord de Lourdes-de-Blanc-Sablon. L'intervention n'a mené à l'identification d'aucun nouveau site archéologique.

Enfin, dans le cadre de la réfection de ponceaux situés dans les limites de la municipalité de Blanc-Sablon, le long de la route 138, neuf ponceaux ont fait l'objet d'un inventaire (Pintal, J.-Y. 2012c). L'un des ponceaux inventoriés est situé à l'extrémité nord de la zone d'étude, à proximité du chaînage 0+225. Cette intervention, qui comprenait une inspection visuelle et la réalisation de quatre sondages manuels, a couvert une emprise de 60 m de longueur sur une largeur de 30 m de chaque côté de la route 138. Ces travaux n'ont toutefois pas conduit à la découverte de nouveaux sites archéologiques.

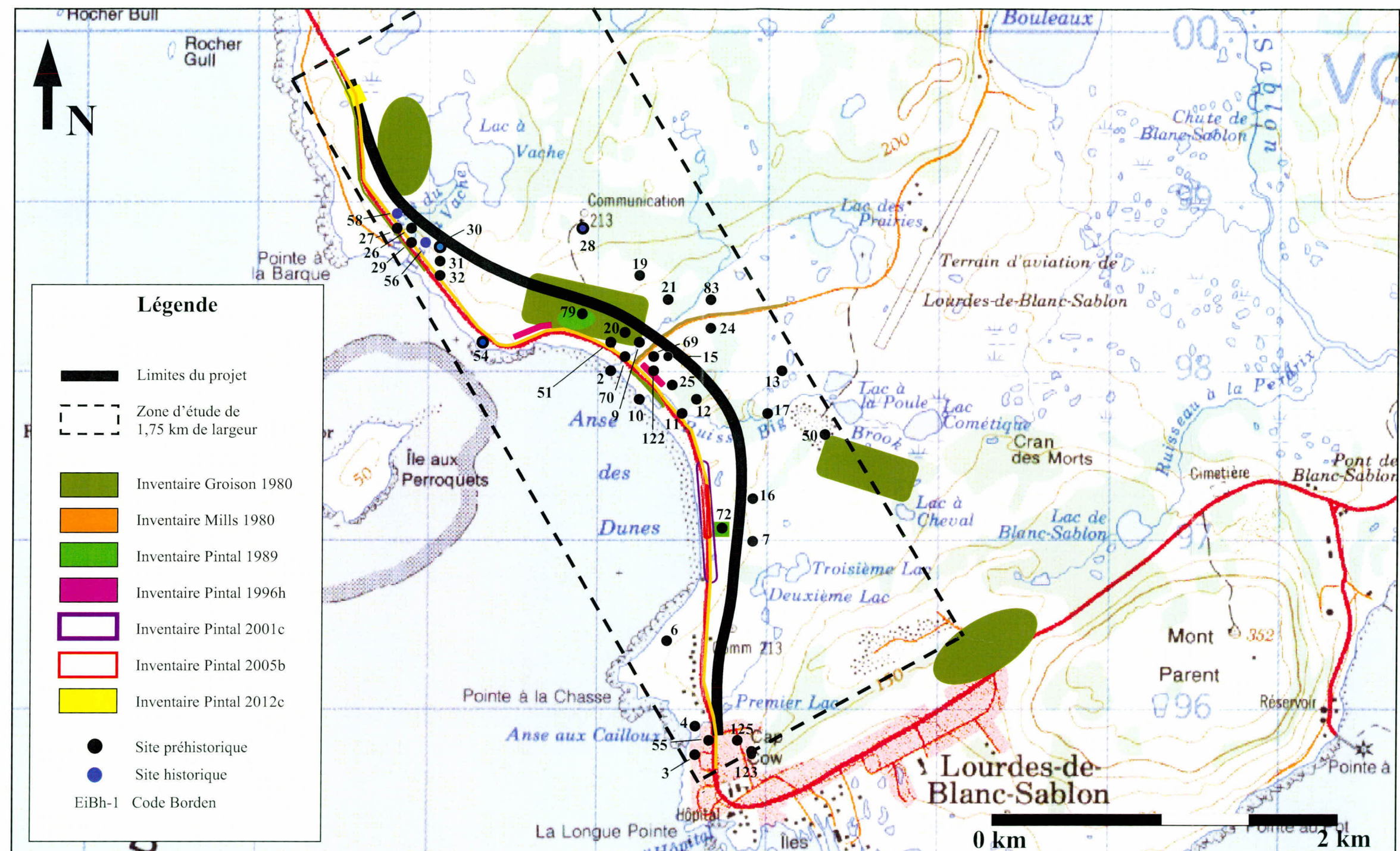


Figure 3 Localisation des sites et des interventions archéologiques réalisées à proximité du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 1986, 12P/06, Blanc-Sablon, 1 :50 000, [extrait])

Tableau 1 Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, reconstruction et relocalisation de la route 138 dans le secteur de l'anse aux Dunes

Site	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Références
EiBh-2	Amérindien préhistorique archaïque maritime (8 000 à 3 000 ans AA) Amérindien préhistorique post-archaïque moyen (2 500 à 1 100 ans AA)	N.D.	Au fond de l'anse des Dunes, près de la route 138 à Lourdes-de-Blanc-Sablon	Saint-Paul	6	Lévesque, R. 1972 et 1976; McGhee, R. et Tuck, J.A. 1975; Groison, D. 1980c; Loring, S. 1987; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 1992a et 2010d
EiBh-3	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA) Inuit paléoesquimau (3 800 à 1 000 ans AA)	N.D.	Longue-Pointe, à l'ouest du village de Lourdes-de-Blanc-Sablon	Saint-Paul	7	Lévesque, R. 1972 et 1976; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-4	Inuit paléoesquimau récent (dorsétien) (2 000 à 1 000 ans AA)	N.D.	Longue-Pointe, à l'ouest du village de Lourdes-de-Blanc-Sablon	Saint-Paul	10	Lévesque, R. 1972 et 1976; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-6	Amérindien préhistorique archaïque maritime (8 000 à 3 000 ans AA)	N.D.	Sur la pointe à la Chasse, au nord-ouest du village de Lourdes-de-Blanc-Sablon	Saint-Paul	10	Lévesque, R. 1972 et 1976; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-7	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA) Amérindien préhistorique post-archaïque (3 500 à 450 ans AA)	N.D.	Partie sud de l'anse des Dunes, au nord-ouest du village de Lourdes-de-Blanc-Sablon	Saint-Paul	12	Lévesque, R. 1972 et 1976; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-9	Amérindien préhistorique indéterminée (12 000 à 450 ans AA) Amérindien préhistorique post-archaïque récent (1 100 à 450 ans AA)	N.D.	Au nord de l'anse des Dunes	Saint-Paul	5	Lévesque, R. 1972 et 1976; Groison, D. 1980c; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-10	Amérindien préhistorique archaïque récent (5 500 à 3 000 ans AA) Amérindien préhistorique post-archaïque moyen (2 500 à 1 100 ans AA)	N.D.	Partie centrale de l'anse des Dunes	Saint-Paul	7	Lévesque, R. 1972 et 1976; Groison, D. 1980c; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-11	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA) Amérindien préhistorique post-archaïque (3 500 à 450 ans AA)	N.D.	Partie centrale de l'anse des Dunes	Saint-Paul	6	Lévesque, R. 1972 et 1976; Groison, D. 1980c; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d

Tableau 1 Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, reconstruction et relocalisation de la route 138 dans le secteur de l'anse aux Dunes (suite)

Site	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Références
EiBh-12	Amérindien préhistorique archaïque moyen (7 000 à 5 500 ans AA) Amérindien préhistorique post-archaïque (3 500 à 450 ans AA)	N.D.	Partie centrale de l'anse des Dunes	Saint-Paul	7	Lévesque, R. 1972 et 1976; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-13	Amérindien préhistorique archaïque maritime (8 000 à 3 000 ans AA)	N.D.	0,5 km à l'est du centre de l'anse des Dunes	Saint-Paul	17	Lévesque, R. 1972 et 1976; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-15	Amérindien préhistorique archaïque maritime (8 000 à 3 000 ans AA)	N.D.	Partie centrale de l'anse des Dunes	Saint-Paul	6	Lévesque, R. 1976; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-16	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA)	N.D.	Partie nord de l'anse des Dunes	Saint-Paul	12	Lévesque, R. 1976; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-17	Amérindien préhistorique archaïque moyen (7 000 à 5 500 ans AA)	N.D.	Partie centrale de l'anse des Dunes, à 1,2 km du rivage	Saint-Paul	12	Lévesque, R. 1976; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-19	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA) Amérindien préhistorique archaïque maritime (8 000 à 3 000 ans AA)	N.D.	Partie centrale de l'anse des Dunes, à 1,2 km du rivage	Saint-Paul	28	Lévesque, R. 1976; Groison, D. 1980c; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-20	Amérindien préhistorique archaïque maritime (8 000 à 3 000 ans AA)	N.D.	Partie nord de l'anse des Dunes	Saint-Paul	15	Lévesque, R. 1976; Groison, D. 1980c; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-21	Inuit paléoesquimau récent (dorsétien) (2 000 à 1 000 ans AA)	N.D.	Partie centrale de l'anse des Dunes	Saint-Paul	16	Lévesque, R. 1976; Groison, D. 1980c; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 1998a et 2010d
EiBh-24	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA) Amérindien préhistorique archaïque moyen (7 000 à 5 500 ans AA)	N.D.	Partie centrale de l'anse des Dunes, à 1,2 km du rivage	Saint-Paul	16	Lévesque, R. 1972 et 1976; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-25	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA) Amérindien préhistorique archaïque moyen (7 000 à 5 500 ans AA)	N.D.	Partie centrale de l'anse des Dunes, à 1,4 km du rivage	Saint-Paul	15	Lévesque, R. 1972 et 1976; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d

Tableau 1 Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, reconstruction et relocalisation de la route 138 dans le secteur de l'anse aux Dunes (suite)

Site	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Références
EiBh-26	Amérindien préhistorique archaïque moyen (7 000 à 5 500 ans AA)	N.D.	Anse à la Barque, un peu au sud de la pointe à la Barque	Saint-Paul	10	Lévesque, R. 1972 et 1976; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-27	Amérindien préhistorique archaïque maritime (8 000 à 3 000 ans AA)	N.D.	Anse à la Barque, un peu au sud de la pointe à la Barque près de la route 138	Saint-Paul	8	Mills, S. 1980; Lévesque, R. 1972 et 1976; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 1998a et 2010d
EiBh-28	Amérindien préhistorique archaïque maritime (8 000 à 3 000 ans AA) Historique 1800-1899	Pêche-trappe	Anse à la Barque, un peu au sud de la pointe à la Barque	Saint-Paul	8	Lévesque, R. 1972 et 1976; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-29	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA) Amérindien préhistorique post-archaïque moyen (2 500 à 1 100 ans AA)	N.D.	Anse à la Barque, un peu au sud de la pointe à la Barque	Saint-Paul	6	Lévesque, R. 1972 et 1976; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-30	Amérindien préhistorique post-archaïque moyen (2 500 à 1 100 ans AA) Historique 1760-1799	N.D.	Un peu au sud de l'anse à la Barque	Saint-Paul	30	Lévesque, R. 1972 et 1976; Groison, D. 1980c; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 1998a et 2010d
EiBh-31	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA)	N.D.	Anse à la Barque, un peu au sud de la pointe à la Barque	Saint-Paul	30	Mills, S. 1980; Lévesque, R. 1972 et 1976; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-32	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA)	N.D.	Anse à la Barque, à l'extrémité nord de l'anse des Dunes, le long de la route 138	Saint-Paul	5	Lévesque, R. 1976; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-50	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA) Amérindien préhistorique archaïque (9 500 à 3 000 ans AA)	N.D.	À 2 km au nord de Lourdes-de-Blanc-Sablon, à l'arrière de l'anse des Dunes	Saint-Paul	15	Groison, D. 1980c; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-51	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA)	N.D.	Lourdes-de-Blanc-Sablon, rive nord de l'anse des Dunes	Saint-Paul	7	Groison, D. 1980c; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d

Tableau 1 Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, reconstruction et relocalisation de la route 138 dans le secteur de l'anse aux Dunes (suite)

Site	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Références
EiBh-54	Amérindien historique ancien (1500 à 1899) Historique (1800 à 1899)	Domestique Pêche-trappe	Anse à la Barque, pointe nord de l'anse des Dunes	Saint-Paul	7	Mills, S. 1980; Niellon, F. 1980 et 1984b; Pinal, J.Y. 2010d
EiBh-55	Inuite paléoesquimau récent (dorsétien) (2 000 à 1 000 ans AA)	N.D.	Dans le village de Lourdes-de-Blanc-Sablon	Saint-Paul	4	Mills, S. 1980; Niellon, F. 1984b; Pinal, J.Y. 2010d
EiBh-56	Historique 1800-1899	Chasse	À Brador-Bay en bordure de la route 138	Saint-Paul	5	Lévesque, R. 1968; Niellon, F. 1980; Pinal, J.Y. 2010d
EiBh-58	Historique indéterminé Historique 1800-1899	Pêche-trappe	Près de la pointe à la Barque, à environ 200 m à l'est de la route 138	Saint-Paul	8	Lévesque, R. 1976; Niellon, F. 1984b; Pinal, J.Y. 2010d
EiBh-69	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA) Amérindien préhistorique post-archaïque récent (1 100 à 450 ans AA)	N.D.	Anse des Dunes, à 200 m au nord-est de la mer	Saint-Paul	5	Pinal, J.Y. 1988, 1989, 1998a et 2010d
EiBh-70	Inuit paléoesquimau récent (dorsétien) (2 000 à 1 000 ans AA)	N.D.	Anse des Dunes, versant ouest de la route 138	Saint-Paul	5	Pinal, J.Y. 1988, 1996h et 2010d
EiBh-72	Amérindien préhistorique post-archaïque récent (1 100 à 450 ans AA)	N.D.	À environ 75 m à l'est du centre de l'anse des Dunes	Saint-Paul	5	Pinal, J.Y. 1989, 1998a et 2010d
EiBh-79	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA)	N.D.	Anse des Dunes, au sud-ouest du chemin qui mène à la tour de communication de l'aéroport	Saint-Paul	15	Pinal, J.Y. 1989 et 2010d
EiBh-83	Amérindien préhistorique archaïque maritime (8 000 à 3 000 ans AA)	N.D.	Anse des Dunes, au sud d'un petit ruisseau	Saint-Paul	16	Cérane 1989i; Pinal, J.Y. 1998a et 2010d

Tableau 1 Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, reconstruction et relocalisation de la route 138 dans le secteur de l'anse aux Dunes (suite)

Site	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Références
EiBh-122	Amérindien préhistorique archaïque (9 500 à 3 000 ans AA)	N.D.	Aux abords de la route 138, à la hauteur du chaînage 0+250, sur le flanc d'une dune de l'anse des Dunes	Saint-Paul	10	Pintal, J.Y. 1996h et 2010d
EiBh-123	Amérindien préhistorique archaïque maritime (8 000 à 3 000 ans AA)	N.D.	Du côté sud de la rue Cap à Blanc-Sablon	Saint-Paul	24	Pintal, J.Y. 1998b et 2010d
EiBh-125	Amérindien préhistorique archaïque (9 500 à 3 000 ans AA)	N.D.	En dehors de l'emprise du réseau d'égout de Lourdes-de-Blanc-Sablon	Saint-Paul	25	Pintal, J.Y. 1998b et 2010d

3. EXPERTISES ARCHÉOLOGIQUES

3.1 Projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes

Des expertises archéologiques (surveillance et inventaire) ont été réalisées dans le cadre de l'excavation de sondages géotechniques (travaux de caractérisation des sols) effectués dans l'emprise du projet n° 154-05-0307 visant la relocalisation et la reconstruction de la route 138 dans le secteur l'anse des Dunes, dans les limites de la municipalité de Blanc-Sablon (figures 4 et 5). Ces interventions archéologiques ont été effectuées entre le 23 novembre et le 10 décembre 2012 par un archéologue chargé de projet spécialisé en préhistoire et une assistante-archéologue, spécialiste de la période historique. Par ailleurs, ces travaux archéologiques s'inscrivent dans le cadre du contrat n° 850834826.

3.1.1 Résultats

L'emprise de ce projet est localisée entre les chaînages 0+030 et 4+687. Elle s'étend donc sur une longueur approximative de 4,65 km et sur une largeur moyenne de 60 m, pour une superficie totale de 279 420 m². L'extrémité nord du tracé est située près du lac à la Vache tandis que son extrémité sud est localisée à l'entrée du village de Lourdes-de-Blanc-Sablon. Au total, 177 sondages géotechniques excavés mécaniquement ont fait l'objet d'une surveillance archéologique. Ces derniers étaient généralement localisés sur le centre-ligne et distancés les uns des autres de 20 à 50 m. Certains de ces sondages ont été effectués à 10 m de part et d'autre du centre-ligne. Par ailleurs, l'emprise traverse des terrains au relief varié et à la végétation diversifiée. On y retrouve des collines, des vallées et des dunes de sable recouvertes d'une toundra arbustive ou de hautes herbes. En somme, l'emprise du projet a été divisée en 13 secteurs distincts définis en fonction des caractéristiques du terrain et des séquences stratigraphiques observées (figures 6 à 13; tableau 3).



Figure 4

Localisation du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 1986, 12P/06, Blanc-Sablon, 1 : 50 000, [extrait])

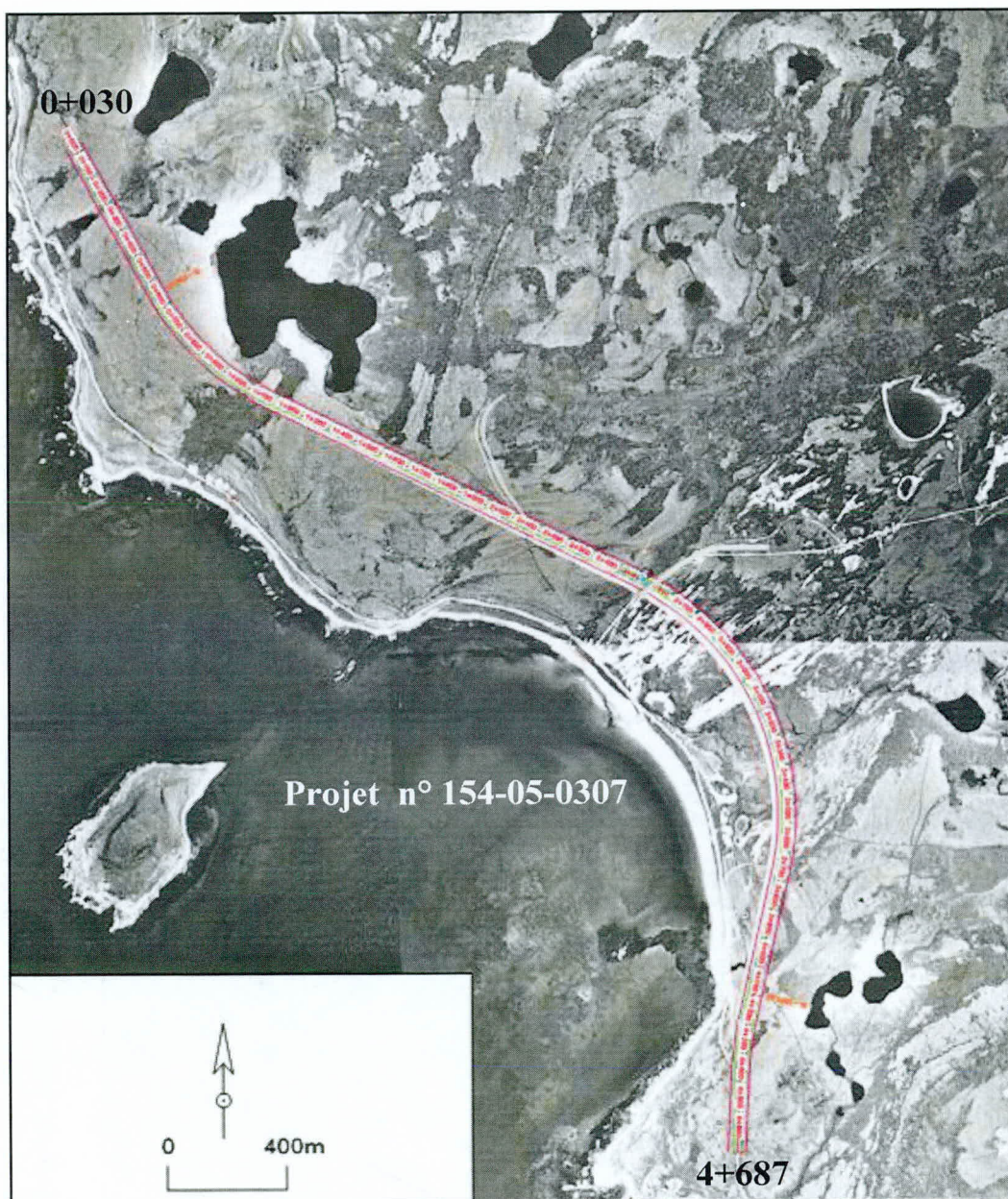


Figure 5 Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Terres et des Forêts, Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie, 1 : 15 840, 1966, Q66367-43 et 44 [extrait])

3.1.1.1 Secteurs 1 à 13

Secteur 1

Le secteur 1 est localisé entre les chaînages 0+030 et 0+610 (figure 6). Il s'étend sur une longueur de 580 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 34 800 m². Le terrain est relativement plat alors que sa partie sud accuse une légère pente ascendante (photo 1). Un ruisseau traverse perpendiculairement l'emprise à la hauteur du chaînage 0+230. De manière générale, ce secteur est recouvert par une toundra constituée essentiellement de mousse et de lichens. Quelques blocs arrondis sont également présents à la surface du sol.



Photo 1 Vue générale du secteur 1, vers le sud-est (DUCD-0307-12-226)

Des 16 sondages géotechniques qui étaient initialement prévus dans ce secteur, 13 d'entre eux ont été réalisés. Ils mesuraient en moyenne près de 4 m de longueur sur 1 m de largeur sur une profondeur variant entre 0,70 et 3,50 m. Les travaux de caractérisation des sols ayant débuté avant l'arrivée des archéologues, seulement cinq sondages ont fait l'objet d'une surveillance archéologique. La présence d'une route asphaltée (route 138) longeant l'emprise entre les chaînages 0+030 et 0+360 a également nécessité le repositionnement de plusieurs de ces sondages. À l'extrémité nord-ouest du secteur, la route repose sur un remblai de sable graveleux d'environ 1,65 à 2 m d'épaisseur. Aux endroits non remblayés, on observe sous la mousse un sol humique brun noirâtre. Ce niveau repose sur un sable limoneux brun-rose contenant des plaquettes de grès et des blocs gréseux et granitiques (60%). D'une épaisseur variant entre 0,30 et 0,65 m, il repose à son tour sur le roc en place. Dans la portion sud-est du secteur, la séquence stratigraphique observée est plutôt constituée d'une mince couche de mousse et de lichens qui recouvre un sable grossier brun rougeâtre contenant des pierres granitiques et gréseuses mesurant

de 0,03 à 0,60 m de diamètre et dont la forme varie de anguleuse à arrondie (50%) (photo 2). Par endroits, un humus brun foncé s'est formé entre ce niveau de sable et le niveau de surface.



Photo 2 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 1, vers le nord (DUCD-0307-12-006, sondage PU-11, chaînage 0+480)

Structures St-1 et St-2

Par ailleurs, une structure ovoïde (St-1) constituée de pierres gréseuses hétérométriques a été observée en bordure de la route 138, à la hauteur du chaînage 0+098 (photo 3; figure 6). Elle est plus précisément localisée à 12 m au nord du centre-ligne et elle mesure 4,50 m de longueur sur 3 m de largeur. Il pourrait s'agir d'un vestige archéologique ou encore d'un simple empierrement lié à la construction de la route actuelle. D'ailleurs, plusieurs bouteilles de bière et de boisson gazeuse sont présentes entre les pierres de la structure. Un monticule de pierres granitiques (photo 4; figure 6) a été également relevé au chaînage 0+308 (St-2), à environ 12 m au nord-est du centre-ligne. Mesurant approximativement 1,20 m de longueur sur 1,10 m de largeur sur 0,35 m de hauteur, ce vestige se situe à proximité d'un sentier moderne et pourrait par conséquent avoir été mis en place à une époque récente.



Photo 3 Structure de pierres (St-1) localisée à la hauteur du chaînage 0+098, vers le sud-ouest (DUCD-0307-12-223)



Photo 4 Monticule de pierres (St-2) localisé à la hauteur du chaînage 0+308, vers le nord-nord-est (DUCD-0307-12-057)

Secteur 2

Le secteur 2 est localisé entre les chaînages 0+610 et 0+740 (figure 7). Il s'étend sur une longueur de 130 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 7 800 m². Il correspond au sommet et au versant sud-est d'une butte. Ce secteur est caractérisé par un relief plutôt accidenté notamment en raison de la présence de plusieurs blocs dispersés à la surface du sol et du roc affleurant en maints endroits (photos 5 et 6).

De manière générale, ce secteur est recouvert par une mince couche de mousse et de lichens. Au total, 21 sondages géotechniques mesurant généralement 3 m de longueur sur 2 m de largeur ont été effectués dans ce secteur. Cinq d'entre eux ont été réalisés avant l'arrivée des archéologues et n'ont donc pas fait l'objet d'une surveillance archéologique. Bien que le roc en place apparaisse généralement directement sous la couche végétale de surface, une couche de sable grossier humique brun foncé meuble a été observée à quelques endroits. D'une épaisseur moyenne de 0,15 m, celle-ci repose parfois sur un sable gris rosé meuble d'une épaisseur variant entre 0,35 et 1,35 m (photo 7). Ce niveau contient des plaques de grès de moins de 0,50 m de diamètre (20%).



Photo 5 Vue générale du secteur 2 entre les chaînages 0+610 à 0+680, vers l'est (DUCD-0307-12-013)

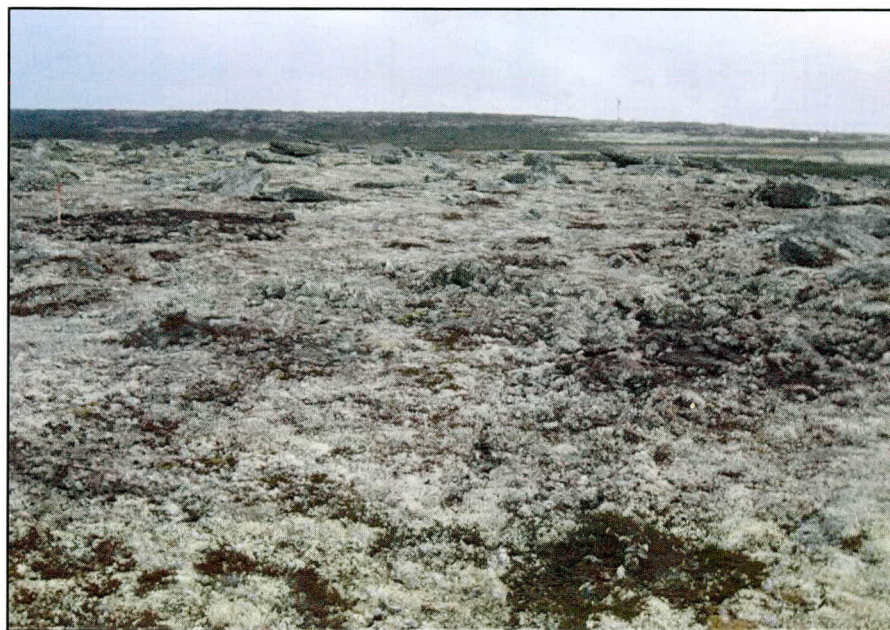


Photo 6 Vue générale du secteur 2 entre les chaînages 0+680 à 0+740, vers le nord (DUCD-0307-12-026)

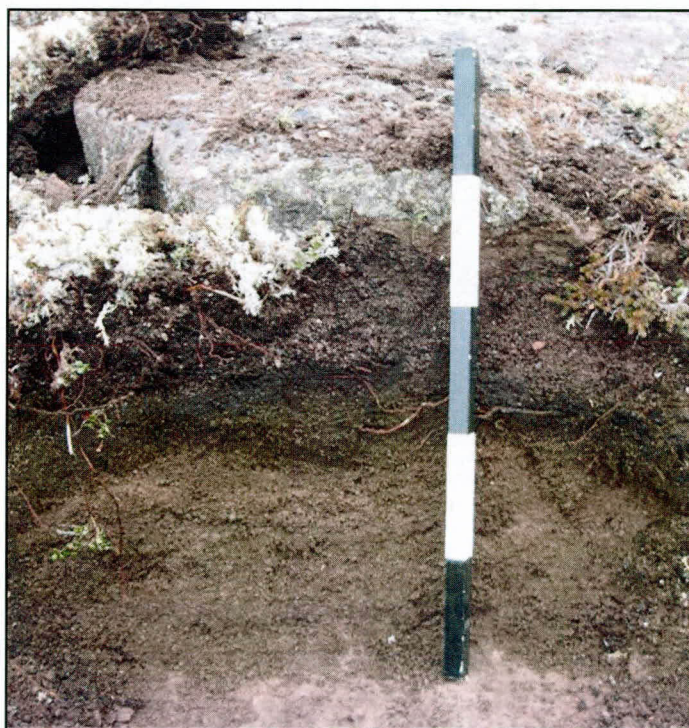


Photo 7 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 2, vers l'ouest (DUCD-0307-12-017, sondage PU-18, chaînage 0+640)

Secteur 3

Le secteur 3 est localisé entre les chaînages 0+740 et 1+000 (figure 7). Il s'étend sur une longueur de 260 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 15 600 m². Au total, cinq sondages y ont été réalisés. Ces derniers étaient distancés les uns des autres de 50 m. De manière générale, ils mesuraient 4 m de longueur sur 1,25 m de largeur.

La topographie du secteur 3 est caractérisée par une légère pente descendante vers le sud-est et par une succession d'étroits plateaux recouverts de mousse et de lichens. Les blocs de surface sont présents en moins grande quantité (photo 8). En bas de la pente, un sentier de VTT croise perpendiculairement l'emprise du projet, mais ce dernier n'a pas perturbé les sols sur une très grande profondeur.



Photo 8 Vue générale du secteur 3, vers l'est (DUCD-0307-12-039)

De manière générale, la séquence stratigraphique qui a été observée dans ce secteur est constituée d'un niveau de mousse d'une épaisseur variant entre 0,20 et 0,40 m. Celui-ci repose sur un humus et un sable humique brun foncé très mince (horizon Ah). Sous ces niveaux, on retrouve un sable gris-brun rosé, meuble, contenant 50% de pierres gréseuses (0,03 à 0,50 m de diamètre) et dont l'épaisseur varie entre 1,10 et 2,50 m. Sous ce dernier, on observe la présence d'un sable brun jaunâtre meuble de 1,50 m d'épaisseur et qui repose à son tour sur 0,30 à 1 m de sable gris friable contenant des coquillages (photo 9).



Photo 9 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 3, vers le nord (DUCD-0307-12-037, sondage PU-28, chaînage 0+790)

Secteur 4

Le secteur 4 est localisé entre les chaînages 1+000 et 1+140 (figure 7). Il s'étend sur une longueur de 140 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 8 400 m². Au total, trois sondages ont été réalisés dans ce secteur. Ils mesuraient en moyenne 4 m de longueur sur 1,50 m de largeur. De plus, quelques sondages manuels mesurant 0,50 m de côté ont également été réalisés aléatoirement dans ce secteur. La présence de plusieurs sites localisés en aval d'un ruisseau conférerait un fort potentiel archéologique à ce secteur. La réalisation de sondages préalables, qui se sont d'ailleurs tous révélés négatifs, a donc permis de libérer la portion de l'emprise du projet nécessaire au passage de la pelle mécanique.

De manière générale, ce secteur est recouvert d'une forêt d'arbustes constituée de mousse et de petits sapins. Celle-ci est traversée par le ruisseau du lac à la Vache qui serpente perpendiculairement l'emprise à la hauteur du chaînage 1+100. De part et d'autre de ce cours d'eau subsiste une bande de hautes herbes. Le relief y est généralement plat, mais accuse une légère pente vers l'ouest (photo 10).



Photo 10 Vue générale du secteur 4, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-053)

Quant à la séquence stratigraphique observée dans ce secteur, elle est constituée d'un niveau de surface correspondant à une couche de mousse et d'humus dont l'épaisseur varie entre 0,30 et 0,60 m. Ce niveau repose sur un sable humique d'une épaisseur de 0,10 m et parfois sur un sable brun grisâtre de même épaisseur (photo 11).



Photo 11 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 4, vers le sud-ouest (DUCD-0307-12-049, sondage PU-34, chaînage 1+040)

Sous ce niveau, un sable gris rosé d'une épaisseur de 0,50 m repose à son tour sur 1 m de sable brun rosé contenant des blocs granitiques (0,60 à 1 m de diamètre) et du grès sous forme de gravier. Près du ruisseau du lac à la Vache, 0,10 m d'humus s'est formé sur un sable grossier brun rosé (photo 12). Un second humus formé antérieurement au premier et atteignant une épaisseur de 0,07 m repose sur une couche de sable brun-rose stratifié d'humus de 0,25 m d'épaisseur. À l'atteinte de la nappe phréatique, un niveau de sable brun-rose contenant un fort pourcentage de pierres granitiques de moins de 0,30 m de diamètre a été observé sur une épaisseur de 1,20 m.



Photo 12 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 4, vers le sud-ouest (DUCD-0307-12-050, sondage PU-35, chaînage 1+090)

Secteur 5

Le secteur 5 est localisé entre les chaînages 1+140 et 1+620 (figures 7 et 8). Il s'étend sur une longueur de 480 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 28 800 m². Au total, 12 sondages ont été réalisés dans ce secteur. Ils mesuraient en moyenne 4,50 m de longueur sur 1,50 m de largeur.

Le secteur est caractérisé par une légère pente ascendante vers le sud et le sud-est. Il est principalement recouvert de mousse, de lichens et d'une grande quantité de blocs de dimensions variables, principalement dans sa partie nord-ouest (photo 13).



Photo 13 Vue générale du secteur 5, vers le nord (DUCD-0307-12-063)

En bas de la pente, un sentier de VTT croise le secteur. Un autre sentier longe l'emprise du côté nord-est sans toutefois empiéter dans le secteur. La couche végétale et l'humus sous-jacent ont été observés sur une épaisseur d'environ 0,40 m (photo 14). Ce niveau de surface s'est formé sur un sable brun rosé contenant des graviers (60%), des cailloux ainsi que des blocs de grès et de granit. L'épaisseur de ce niveau varie entre 0,40 et 1,60 m. Enfin, un sable grossier gris rosé (noirâtre en surface), meuble et atteignant une épaisseur variant entre 0,10 et 0,25 m a été observé par endroits entre les deux couches précédemment décrites.



Photo 14 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 5, vers le nord (DUCD-0307-12-067, sondage PU-43, chaînage 1+440)

Structure St-3

Un monticule de pierres mesurant 3 m de diamètre (St-3) et dont le centre présente une dépression a été relevé à la hauteur du chaînage 1+468, à environ 4 m au nord-nord-est du centre-ligne (photo 15; figure 8). Une telle structure pourrait être d'origine anthropique. D'autres structures semblables sont d'ailleurs visibles à proximité, sur un plateau situé à l'extérieur des limites de l'emprise du projet (Fortier 2013).



Photo 15 Monticule de pierres (St-3) localisé au chaînage 1+468, vers le sud-est (DUCD-0307-12-068)

Secteur 6

Le secteur 6 est localisé entre les chaînages 1+620 et 1+700 (figure 8). Il s'étend sur une longueur de 80 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 4 800 m². Au total, onze sondages ont été réalisés dans ce secteur, entre le centre-ligne et une distance de 10 m de part et d'autre de celui-ci. Ils mesuraient en moyenne 4 m de longueur sur 1,50 m de largeur. Seul un de ces sondages n'a pas fait l'objet d'une surveillance archéologique.

Ce secteur est recouvert d'une mince couche de mousse et présente une légère pente ascendante vers le sud et le sud-ouest. Les blocs présents en surface sont plutôt petits et peu nombreux, étant surtout présents à l'extrémité nord-ouest du secteur (photo 16).



Photo 16 Vue générale du secteur 6, vers le nord (DUCD-0307-12-092)

La mousse qui recouvre de manière générale la surface du secteur ainsi que l'humus sous-jacent atteignent une épaisseur maximale de 0,15 m (photo 17). Ce niveau de surface repose sur un sable gris-brun rosé meuble d'une épaisseur moyenne de 0,25 m.



Photo 17 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 6, vers l'ouest (DUCD-0307-12-089, sondage PU-52G, chaînage 1+690)

Sous ce dernier, se trouve un sable brun rosé contenant des pierres de grès (0,02 à 1 m de diamètre) (50%) et pouvant atteindre une épaisseur de 1,50 m. D'une épaisseur moyenne de 1 m, le dernier niveau observé correspond à un sable brun rougeâtre contenant des pierres arrondies (20%). Ce niveau est présent à une profondeur d'environ 1,90 m à partir de la surface du terrain.

Secteur 7

Le secteur 7 est localisé entre les chaînages 1+700 et 1+760 (figure 8). Il s'étend sur une longueur de 60 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 3 600 m². En somme, quatre sondages géotechniques localisés à 10 m au sud-ouest du centre-ligne, trois dans le centre-ligne et trois autres à 10 m au nord-est de ce dernier ont été excavés. Leurs dimensions variaient entre 4 et 8 m de longueur sur 1,50 et 4 m de largeur alors que leur profondeur pouvait atteindre 8 m.

Ce secteur correspond au sommet d'une butte au relief plat mais présentant une légère pente ascendante vers le sud-est (photo 18). De manière générale, le sol est recouvert d'une mince couche de mousse et de blocs hétérométriques dont la présence est limitée à la portion sud-ouest du secteur. Dans sa partie nord-est, un sentier de VTT empiète légèrement dans l'emprise. Quant à la séquence stratigraphique observée, elle est constituée d'un niveau de surface de mousse et d'humus d'une épaisseur de 0,05 m reposant sur un sable gris rosé, meuble, contenant des cailloux gréseux arrondis (10%) et atteignant une épaisseur variant entre 0,20 et 0,70 m. Ce niveau repose à son tour sur un sable brun foncé, meuble, contenant des pierres sub-arrondies (0,10 m à 1,50 m de diamètre) (70%) et dont l'épaisseur atteint 1 m (photo 19). Enfin, un sable brun rosé contenant les mêmes inclusions que la couche précédente et atteignant une épaisseur variant entre 4 et 6 m a été observée. Dans certains sondages, un humus enfoui a été identifié dans la couche de sable gris rosé (photo 20).



Photo 18 Vue générale du secteur 7, vers le sud (DUCD-0307-12-103)



Photo 19 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 7, vers l'ouest (DUCD-0307-12-275, sondage PU-58G, chaînage 1+750)

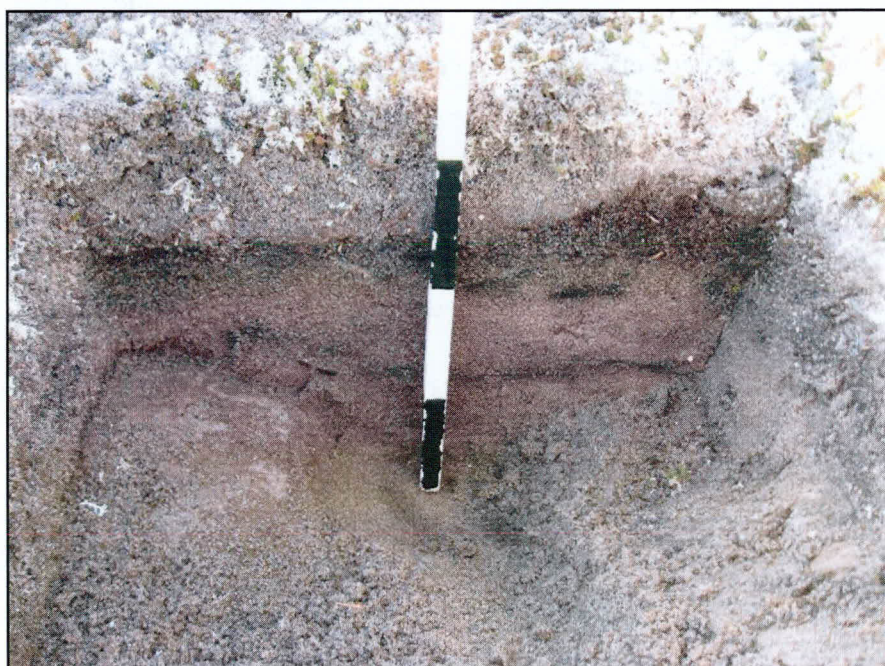


Photo 20 Paroi nord d'un sondage manuel effectué près du chaînage 1+760, vers le nord (DUCD-0307-12-102, sondage manuel, chaînage 1+760)

Structures St-4 et St-5

Par ailleurs, le sommet de cette butte est caractérisé par une multitude de pierres partiellement enfouies et plus ou moins alignées qui pourrait délimiter des structures dont la partie supérieure est aujourd'hui disparue. Les quelques sondages manuels qui ont été réalisés à proximité de ces dernières n'ont pas permis de confirmer leur origine anthropique. À proximité du chaînage 1+703, plus précisément à 6 m au nord-est du centre-ligne, une structure de pierres de forme circulaire (St-4) et mesurant environ 2 m de diamètre, a été observée à la limite de la rupture de pente (photo 21; figure 8). Le sol étant gelé lors du passage des archéologues, aucun sondage manuel n'a pu être réalisé à proximité de cette dernière.



Photo 21 Possible structure de pierres (St-4) localisée près du chaînage 1+703, vers le sud (DUCD-0307-12-088)

À 7 m au nord-est du centre-ligne, près du chaînage 1+722, des alignements de pierres décrivant une forme oblongue ou rectangulaire ont également été observés (St-5) (photos 22 et 23; figure 8). Ils mesurent 2,50 m de longueur (selon un axe nord-est/sud-ouest) et 1,80 m de largeur (selon un axe sud-est/nord-ouest). En somme, ils sont constitués de pierres de grès sub-anguleuses et sub-arrondies mesurant 0,25 à 0,50 m de diamètre. L'extrémité nord-est de cette structure pourrait être ouverte. Toutefois, aucun sondage manuel n'a pu être effectué à proximité de cette dernière en raison du sol gelé. L'origine anthropique de cette structure n'a donc pu être confirmée.



Photo 22 Possible structure de pierres (St-5) localisée près du chaînage 1+722, vers le sud-est (DUCD-0307-12-090)



Photo 23 Possible structure de pierres (St-5) localisée près du chaînage 1+722, vers le sud-ouest (DUCD-0307-12-091)

À la hauteur du chaînage 1+725 et à environ 10 m au nord-est du centre-ligne, un fragment de quartz hyalin a été récolté sous la mousse de surface (+51° 26' 26.61", -57° 13' 11.67"). Bien qu'il ne s'agisse pas d'un objet façonné, ce n'est pas une matière que l'on retrouve naturellement sous cette forme dans cette région. En somme, la présence de plusieurs structures de pierres possiblement d'origine anthropique ainsi que d'éclats et d'outils en quartzite et en quartz hyalin découverts à la même altitude, mais à l'extérieur des limites de l'emprise du projet (Fortier 2013), tend à démontrer que le secteur a été occupé durant la préhistoire.

Secteur 8

Le secteur 8 est localisé entre les chaînages 1+760 et 2+160 (figures 8 et 9). Il s'étend sur une longueur de 400 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 24 000 m². En somme, 24 sondages géotechniques ont été réalisés dans ce secteur. Ceux-ci mesuraient en moyenne 4 m de longueur sur 1,50 m de largeur.

Entre les chaînages 1+960 et 2+020, la surface du terrain a été décapée par endroits. L'aménagement d'un chemin en terre battue à la hauteur du chaînage 2+135 et menant à des chalets et à une tour de communication pourrait peut-être expliquer ces perturbations. Le relief de ce secteur présente une pente descendante peu prononcée. Par ailleurs, la surface du sol est recouverte principalement de mousse et elle est parsemée de quelques îlots d'arbustes. L'extrémité sud du secteur correspondant à la partie la plus basse de ce dernier, est caractérisée par la présence de gros blocs erratiques se concentrant surtout au centre et au sud-ouest de l'emprise (photo 24).



Photo 24 Vue générale du secteur 8, vers le sud (DUCD-0307-12-107)

La séquence stratigraphique généralement observée dans ce secteur comporte un niveau de surface constitué de mousse et d'humus atteignant entre 0,13 et 0,50 m d'épaisseur (photo 25). Sous ce niveau de surface, on retrouve une couche de sable brun rosé à gris rosé, meuble, dont l'épaisseur varie entre 0,10 et 1 m. Celle-ci contient des pierres de différentes dimensions (0,30 à 1,50 m de diamètre) (30-70%). Ce niveau repose sur un sable brun foncé ne contenant pas d'inclusion et d'une épaisseur moyenne de 1 m puis sur un sable brun à brun rosé contenant des pierres gréseuses arrondies (0,15 à 0,50 m de diamètre) (60-70%) dont l'épaisseur varie entre 1 et 5 m et qui repose sur le roc en place. À l'extrémité sud-est du secteur, le roc est atteint à moins de 2 m de profondeur. Sous l'humus, on observe tout au plus 1,70 m de sable brun à brun rosé contenant des pierres gréseuses anguleuses à sub-anguleuses (0,05 à 1 m de diamètre) (60%).



Photo 25 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 8, vers l'ouest (DUCD-0307-12-109, sondage PU-67, chaînage 1+840)

Secteur 9

Le secteur 9 est localisé entre les chaînages 2+160 et 2+480 (figures 9 et 10). Il s'étend sur une longueur de 320 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 19 200 m². Les sept sondages géotechniques qui ont été réalisés dans ce secteur étaient distancés les uns des autres de 50 m. Ceux-ci mesuraient en moyenne 2,90 m de longueur sur 1,30 m de largeur.

Ce secteur est principalement caractérisé par une légère pente descendante vers le sud et l'est recouverte de toundra (photo 26). Les blocs de surface y sont plutôt rares. Entre les chaînages 2+160 à 2+260, il y a une longue dépression dans le terrain. Celle-ci est comblée par des hautes herbes et des arbustes. Le roc y affleure à un endroit soit à proximité du chaînage 2+250, sous la forme d'un cran rocheux. À la hauteur du chaînage 2+350, à environ 30 m au sud du centre-ligne, un trou et son déblai ont été observés. Il pourrait s'agir d'un sondage test destiné à trouver du gravier pour des travaux de construction. Sous 0,25 m de mousse et d'humus, on retrouve une couche de sable brun-rose contenant des galets (70%), des cailloux et des blocs de grès arrondis. L'épaisseur de cette dernière varie entre 1,70 et 2,10 m.



Photo 26 Vue générale du secteur 9, vers le nord (DUCD-0307-12-145)

Structure St-6

À la hauteur du chaînage 2+370, un vestige semi-circulaire constitué d'alignements de pierres arrondies et sub-arrondies dont les dimensions varient entre 0,12 et 0,30 m de largeur sur 0,15 et 0,35 m de longueur a été observé au niveau du sol (St-6) (photo 27; figure 9). Celui-ci mesure 2,60 m de longueur (selon un axe nord-sud) sur 2 m de largeur (selon un axe est-ouest) alors que l'épaisseur moyenne des alignements est d'environ 0,45 m. S'il s'agit de la structure de base d'une habitation circulaire ou semi-circulaire, la partie dénuée de pierres, qui se trouve du côté ouest, pourrait en constituer l'entrée.



Photo 27 Possible structure de pierres (St-6) localisée à la hauteur du chaînage 2+370, vers l'ouest (DUCD-0307-12-138)

À l'extrémité est du secteur se trouve un champ de pierres qui semble naturel et qui est orienté selon un axe est-ouest (photo 28). Ce dernier pourrait bien se poursuivre à l'est de la route de l'aéroport, soit à l'extérieur de l'emprise du projet. L'extrémité ouest de celui-ci n'a pas été observée. Elle se situe au-delà de la route de terre menant à la tour de communication. La présence de végétation et de neige au sol n'a pas permis de bien discerner la possible présence de structures de pierres dans cette portion du secteur.

Structure St-7

À la hauteur du chaînage 2+453, une fosse de forme plutôt circulaire mesurant 0,60 m de diamètre sur une profondeur de 0,60 m (St-7) a été observée (photo 29; figure 10). Le bourrelet de pierres qui l'entoure confère à cet aménagement d'origine anthropique une longueur totale de 1,60 m (nord-sud) sur une largeur de 1,20 m (est-ouest). Bien qu'elle puisse témoigner d'une occupation ancienne, il semble plus vraisemblable que ce soit un trou fait à une époque récente dans le but de vérifier la présence de gravier sous le champ de pierres. Le bourrelet pourrait alors résulter des déblais. L'absence d'accumulation de sol et de végétation dans la cavité de la fosse pourrait être une preuve supplémentaire de la modernité de cette dernière.



Photo 28 Champ de pierres, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-143)



Photo 29 Possible structure de pierres (St-7) localisée à la hauteur du chaînage 2+453, vers l'ouest (DUCD-0307-12-140)

Secteur 10

Le secteur 10 est localisé entre les chaînages 2+480 et 4+090 (figures 10 à 12). Il s'étend sur une longueur de 1 610 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 96 600 m². Des 60 sondages géotechniques qui ont été réalisés dans ce secteur, un seul n'a pas fait l'objet d'une surveillance archéologique. Ces derniers mesuraient en moyenne 2,70 m de longueur sur 1,30 m de largeur. À la hauteur du chaînage 2+540, un ruisseau serpente l'emprise, entre un étang et le fleuve Saint-Laurent respectivement situés au nord et au sud de celle-ci. L'embranchement de deux ruisseaux reliant de petits lacs à l'estuaire traverse également l'emprise à la hauteur du chaînage 2+980.

Au nord-ouest de ces ruisseaux se trouve un plateau sableux alors qu'au sud-est, le secteur est caractérisé par un terrain plat. L'aménagement de la route de l'aéroport a passablement bouleversé le terrain entre les chaînages 2+540 et 2+580. Il semble toutefois que l'excavation n'a pas été assez profonde pour perturber complètement les sols pouvant recéler un potentiel archéologique, l'épaisseur du remblai présent sur les bords de la route de l'aéroport ne dépassant pas 0,20 m. Entre les chaînages 2+580 et 3+900, le relief du secteur est caractérisé par une succession de dunes de sable plus ou moins hautes. Le sommet des dunes est recouvert de mousse alors que les creux (les cuvettes de déflation) sont comblés, lorsqu'ils ne sont pas dénudés, par une sapinière arbustive (photo 30) ou par des hautes herbes. Le relief y est très irrégulier et les intempéries (pluie et vent) ont vraisemblablement eu un fort impact sur la nature du terrain.



Photo 30 Vue générale du secteur 10, vers le nord (DUCD-0307-12-187)

Une tranchée moderne associée au drainage d'un ponceau a été relevée entre les chaînages 2+620 et 2+640. Ce dernier est situé à environ 15 m au nord du centre-ligne et se poursuit plus au nord. Il aurait été mis en place au cours des années 1970 ou 1980. L'opérateur de la pelle mécanique soutient que des artefacts amérindiens ont été récoltés lors de l'excavation de cette tranchée, mais aucun artefact n'a été observé en surface du sol et aucun sondage n'y a été réalisé (Comm. perso. René Dumas 2 décembre 2012). Entre les chaînages 3+900 et 4+020, le secteur a presque entièrement été décapé jusqu'au sol naturel stérile. Cette perturbation serait associée à l'aménagement d'un ancien terrain de baseball qui était situé à cet endroit. De plus, un chemin de terre et de gravier traverse perpendiculairement l'emprise. Les sols en place présentent néanmoins une séquence semblable à celle observée dans le reste du secteur 10. Malgré la présence d'un site préhistorique à proximité de ce secteur (EiBh-72), l'accumulation de neige au sol a empêché les archéologues de faire une inspection visuelle afin de vérifier si une partie de celui-ci était comprise dans l'emprise du projet. Mentionnons que le site EiBh-72 a été découvert sur un terrain bouleversé en surface et qu'aucun inventaire n'a permis d'en cerner les limites spatiales.

Par ailleurs, différentes séquences stratigraphiques ont été observées dans le secteur 10. À l'extrémité ouest de celui-ci, on a observé 0,40 m d'humus s'étant formé sur 0,55 m de sable humique brun noirâtre contenant des pierres arrondies en grès et en granit (50%) (photo 31). D'une épaisseur moyenne de 1 m, ce niveau repose sur un sable brun rosé contenant des pierres arrondies en grès (0,10 à 0,60 m de diamètre) (80%). Des sondages manuels effectués à proximité de l'ancien terrain de baseball ont, quant à eux, démontré la présence de 0,20 à 0,25 m d'humus formé directement sur un sable beige rosé meuble d'origine éolienne (photo 32).



Photo 31 Séquence stratigraphique observée à l'extrémité ouest du secteur 10, vers l'est (DUCD-0307-12-146, sondage PU-84, chaînage 2+500)



Photo 32 Séquence stratigraphique observée dans le secteur 10, entre les chaînages 3+900 et 4+020, vers le nord (DUCD-0307-12-148, sondage manuel, chaînage 2+529)

Près de la route de l'aéroport, entre les chaînages 2+540 et 2+580, sous un remblai de 0,20 à 0,50 m de sable beige associé à la construction de la route, nous avons observé la présence d'un niveau de sable beige orangé pâle stratifié avec du sable brun-orange foncé atteignant une épaisseur d'environ 2 m. Seul un tesson de verre à bouteille coloré vert moderne a été retrouvé dans le remblai. Entre les chaînages 2+580 et 3+900, dans les cuvettes de déflation des dunes, la séquence stratigraphique observée est constituée d'un sable gris-beige d'origine éolienne de 0,50 à 1,30 m d'épaisseur qui devient de plus en plus foncé en profondeur et qui s'est déposé sur un sable friable d'origine fluvio-marine dont la couleur varie de l'orange foncé au brun moyen (photo 33). Parfois, entre les deux couches ou à l'intérieur de la première couche, la présence d'une ou plusieurs couches de sable humique enfoui (0,05 à 0,10 m d'épaisseur) est visible à une profondeur variant entre 0,70 et 1,30 m à partir de la surface du terrain. Par ailleurs, la nappe phréatique a été atteinte à une profondeur de 1,70 m. Les sondages excavés sur le sommet des dunes ont permis d'observer au moins 3,3 m de sable meuble dont la couleur varie du beige-gris au beige-brun. Des stratifications de sable brun foncé apparaissent à une profondeur variant entre 1,70 et 3 m sous la surface. Entre les chaînages 3+040 et 3+100, on observe la présence d'au moins 3 m de sable brun-beige meuble. À la hauteur du chaînage 3+100, plus précisément à 47 et à 62 m au sud-ouest du centre-ligne, au moins deux couches de charbons de bois superposées et présentes à environ 3 m de profondeur ont été relevées. Elles sont visibles sur la paroi nord d'une dune sur une longueur de six mètres. Bien qu'observées en dehors de l'emprise, il n'est pas exclu que ces couches soient également présentes dans les limites de cette dernière.

Par ailleurs, deux sites archéologiques (EiBh-133 et EiBh-h) ainsi que les limites du Chemin des Français ont été identifiés dans le secteur 10. Ces derniers sont respectivement traités dans les sections 3.1.2.2, 3.1.2.3 et 3.1.2.4 du présent rapport.



Photo 33 Séquence stratigraphique observée dans le secteur 10, entre les chaînages 2+580 et 3+900, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-167, sondage PU-88, chaînage 2+590)

Secteur 11

Le secteur 11 est localisé entre les chaînages 4+090 et 4+220 (figures 12 et 13). Il s'étend sur une longueur de 130 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 7 800 m². En raison du fort potentiel archéologique de ce secteur, quelques sondages manuels préalables ont été effectués afin de libérer l'espace au centre de l'emprise avant l'excavation mécanique de trois sondages géotechniques. Ces sondages manuels ont également permis de préciser la description des niveaux supérieurs de la séquence stratigraphique dont le passage de la pelle mécanique rendait difficile à distinguer.

Ce secteur présente une légère pente ascendante vers le sud (photo 34). Le terrain est recouvert de mousse et de hautes herbes. De plus, une série de poteaux téléphoniques traverse de biais le secteur du nord-ouest au sud-est. À l'extrémité nord de ce dernier, en bas de la pente, un étang et un ruisseau croisent perpendiculairement l'emprise. La séquence stratigraphique généralement observée dans le secteur 11 correspond à un humus sableux brun foncé d'une épaisseur de 0,20 m s'étant formé sur un sable brun-rose d'une épaisseur de 0,15 m. Ce dernier repose sur un second niveau d'humus brun noirâtre de faible épaisseur soit d'à peine 0,10 m. Un sable brun rosé contenant des pierres anguleuses et sub-anguleuses (25%) d'une épaisseur de 0,20 m a ensuite été observé. Celui-ci repose à son tour sur 2 m de sable brun orangé (photos 35 et 36). En raison de la présence de la pente, l'épaisseur des couches varie grandement. Des nodules d'ocre rouge ont

également été observés à la hauteur du chaînage 4+120 (PU-131) et à une profondeur de 0,30 m à partir de la surface initiale du sol. À la hauteur du chaînage 4+120, les fondations en béton d'un ancien garage ont été observées (photo 37). L'aménagement d'une cour qui reliait ce garage à la route 138 a également perturbé plus ou moins profondément les sols (photo 38).



Photo 34 Vue générale du secteur 11, vers le nord (DUCD-0307-12-257)



Photo 35 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 11, vers l'est (DUCD-0307-12-259, sondage PU-132, chaînage 4+170)

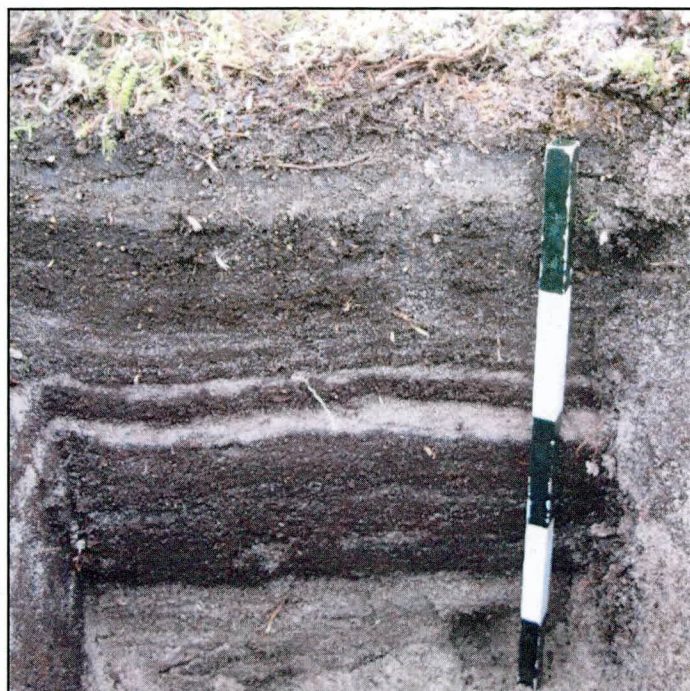


Photo 36 Paroi sud d'un sondage manuel réalisé près du chaînage 4+180, vers le sud (DUCD-0307-12-260, sondage manuel)



Photo 37 Fondations en béton localisées à proximité du chaînage 4+120, vers le sud-est (DUCD-0307-12-263)



Photo 38 Aire perturbée en association avec les fondations en béton localisées à proximité du chaînage 4+120, vers l'ouest (DUCD-0307-12-264)

Secteur 12

Le secteur 12 est localisé entre les chaînages 4+220 et 4+370 (figure 13). Il s'étend sur une longueur de 150 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 9 000 m². Trois sondages ont été réalisés dans ce secteur. L'un d'entre eux a toutefois été fait directement sur le roc affleurant.

Ce secteur correspond à un terrain disposé en paliers dont la surface est jonchée de pierres hétérométriques et qui présente une pente ascendante plutôt forte (photo 39). Le roc en place y affleure en maints endroits, surtout dans la moitié est du secteur. La végétation qui recouvre ce dernier correspond à une toundra arbustive constituée de mousse, de lichens et d'aulnes rouges.

Sous près de 0,50 m de mousse et d'humus sableux brun à noir et contenant environ 90% de pierres anguleuses à arrondies en grès (moins de 0,30 m de diamètre) se trouve un sable brun rosé caractérisé par le même type d'inclusions et présent dans les mêmes proportions (photo 40).



Photo 39 Vue générale du secteur 12, vers le nord (DUCD-0307-12-270)



Photo 40 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 12, vers le nord (DUCD-0307-12-256, sondage PU-134, chaînage 4+270)

Secteur 13

Le secteur 13 est localisé entre les chaînages 4+370 et 4+687 (figure 13). Il s'étend sur une longueur de 310 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 18 600 m². Des 21 sondages géotechniques qui devaient initialement être excavés, seulement onze d'entre eux ont été réalisés. Ils ont majoritairement été déplacés par rapport à leur emplacement d'origine en raison de la présence de l'actuelle route 138. Ils ont donc été excavés en bordure de la route et mesuraient en moyenne près de 2,50 m de longueur sur 1 m de largeur.

La route 138 croise l'emprise à l'extrémité sud du secteur, soit près du chaînage 4+400 (photo 41). La partie du secteur non perturbée par l'aménagement de la route est recouverte d'une toundra constituée de mousse et de hautes herbes. Le terrain a également été bouleversé par l'aménagement de plusieurs entrées en gravier et par des creusements ponctuels. Le terrain est relativement plat bien qu'il y ait une pente ascendante dans la partie nord du secteur. Le roc en place affleure à quelques endroits.



Photo 41 Vue générale du secteur 13, vers le nord (DUCD-0307-12-244)

En bordure de la route 138, on observe un remblai de sable graveleux brun, compact, d'une épaisseur variant entre 0,70 et 0,80 m et qui repose sur une argile gris-vert bleuté, compacte, de 0,10 m d'épaisseur ou sur un humus brun noirâtre d'une épaisseur de 0,10 à 0,25 m (photo 42). Une canette de boisson gazeuse a été récoltée dans ce dernier niveau. Un sable graveleux brun-rose a également été observé à la surface du roc.

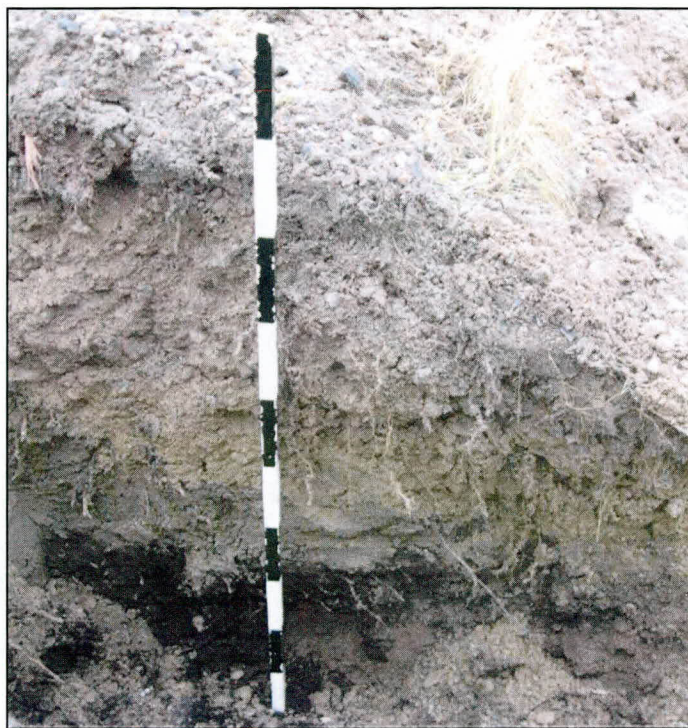


Photo 42 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 13, vers le nord (DUCD-0307-12-241, sondage PU-147G, chaînage 4+600)

Structures St-8 à St-12

De nombreuses concentrations de pierres ont été identifiées dans le secteur 13. À la hauteur du chaînage 4+573 et à 22,1 m à l'est du centre-ligne, une concentration constituée de pierres granitiques et gréseuses de forme ovoïde et contenant des fragments de béton (0,10 à 0,50 m de diamètre) et des fragments de poteaux de téléphone/télégraphe a été observée à la surface du sol (St-8) (photo 43; figure 13). Cet amoncellement mesure 2,30 de longueur sur 2 m de largeur.

Un deuxième amas de pierres de forme ovale (St-9) mesurant 2,40 m de longueur sur 2,20 m de largeur et dans lequel on a relevé la présence de fragments de poteaux de téléphone/télégraphe a été localisé à la hauteur du chaînage 4+586 et à 13,7 m à l'est du centre-ligne (photo 44; figure 13). Il est constitué de pierres gréseuses sub-arrondies et sub-anguleuses dont le diamètre varie entre 0,10 et 0,40 m.

Un troisième vestige de forme ovoïde (St-10) constitué de pierres gréseuses sub-arrondies et sub-anguleuses mesurant 0,15 à 0,50 m de diamètre a été localisé à la hauteur du chaînage 4+636, à 24 m à l'est du centre-ligne (photo 45; figure 13). D'une longueur de 1,90 m et d'une largeur de 1,60 m, sa profondeur est d'au moins 0,40 m. À la hauteur du chaînage 4+644 et à 31,60 m à l'est du centre-ligne, deux poteaux de téléphone/télégraphe de 0,21 m de diamètre et plusieurs pierres gréseuses ont aussi été observés (St-11) (photo 46; figure 13).



Photo 43 Concentration de pierres (St-8) localisée à la hauteur du chaînage 4+573, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-238)



Photo 44 Concentration de pierres (St-9) localisée à la hauteur du chaînage 4+586, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-236)



Photo 45 Concentration de pierres (St-10) localisée à la hauteur du chaînage 4+636, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-234)



Photo 46 Poteaux de bois et pierres (St-11) localisés à la hauteur du chaînage 4+644, vers le sud-est (DUCD-0307-12-233)

Enfin, une cinquième concentration plus ou moins carrée constituée de pierres gréseuses gris rosé (St-12) (0,10 à 0,50 m de diamètre) a été relevée à la hauteur du chaînage 4+655 et à 27,60 m à l'est du centre-ligne (photo 47; figure 13). La structure mesure 1,90 m de côté et atteint une profondeur d'au moins 0,70 m.



Photo 47 Concentration de pierres (St-12) localisée à la hauteur du chaînage 4+655, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-232)

Toutes les concentrations de pierres précédemment décrites semblent modernes et pourraient être associées à des instruments météorologiques, des réseaux de fils télégraphiques ou, plus récemment, téléphoniques.

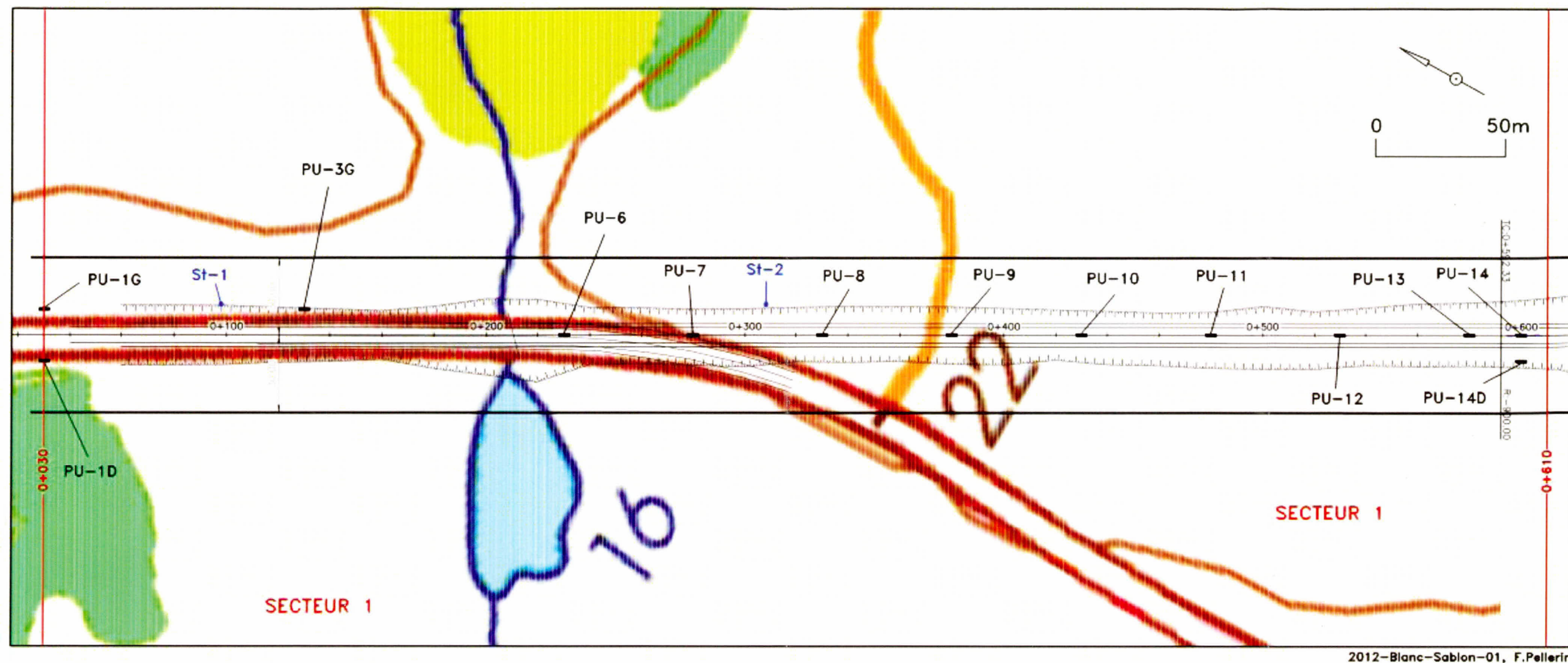


Figure 6 Secteur 1 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)

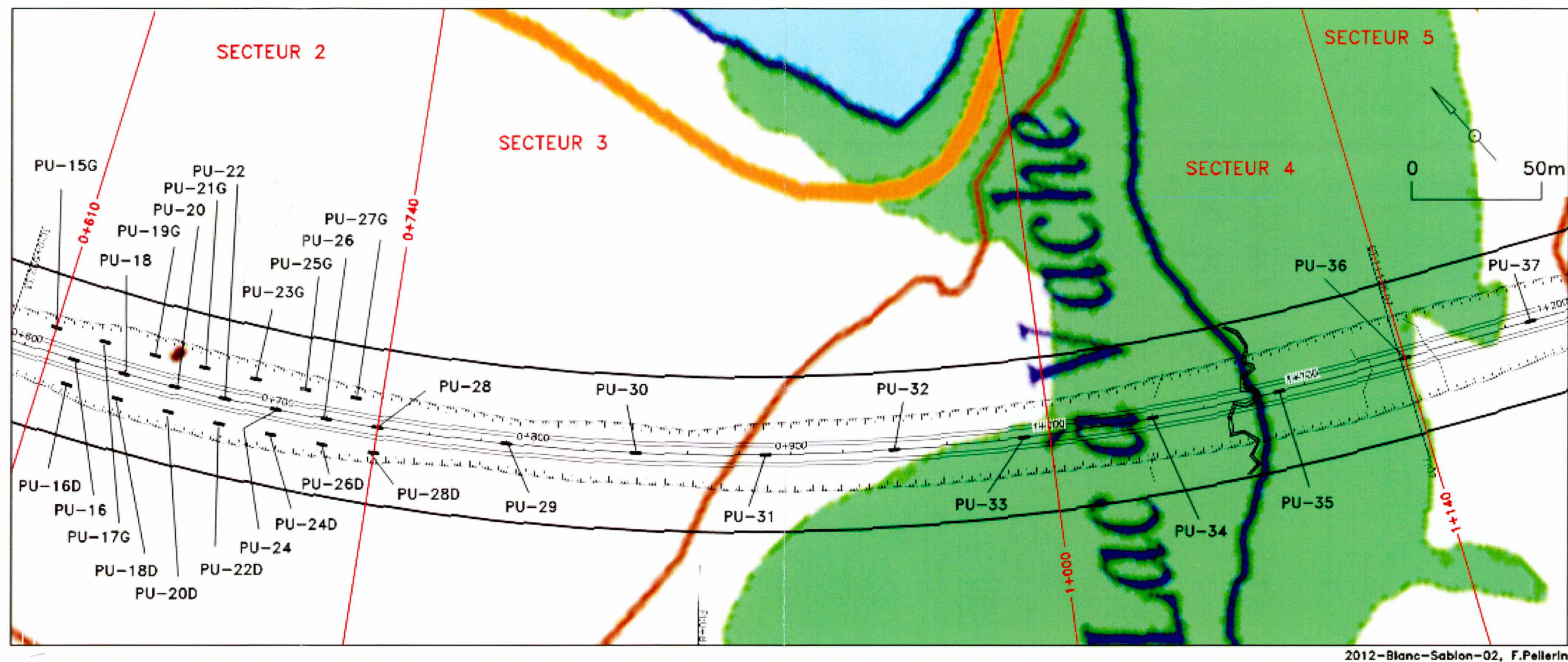


Figure 7 Secteurs 2 à 5 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)

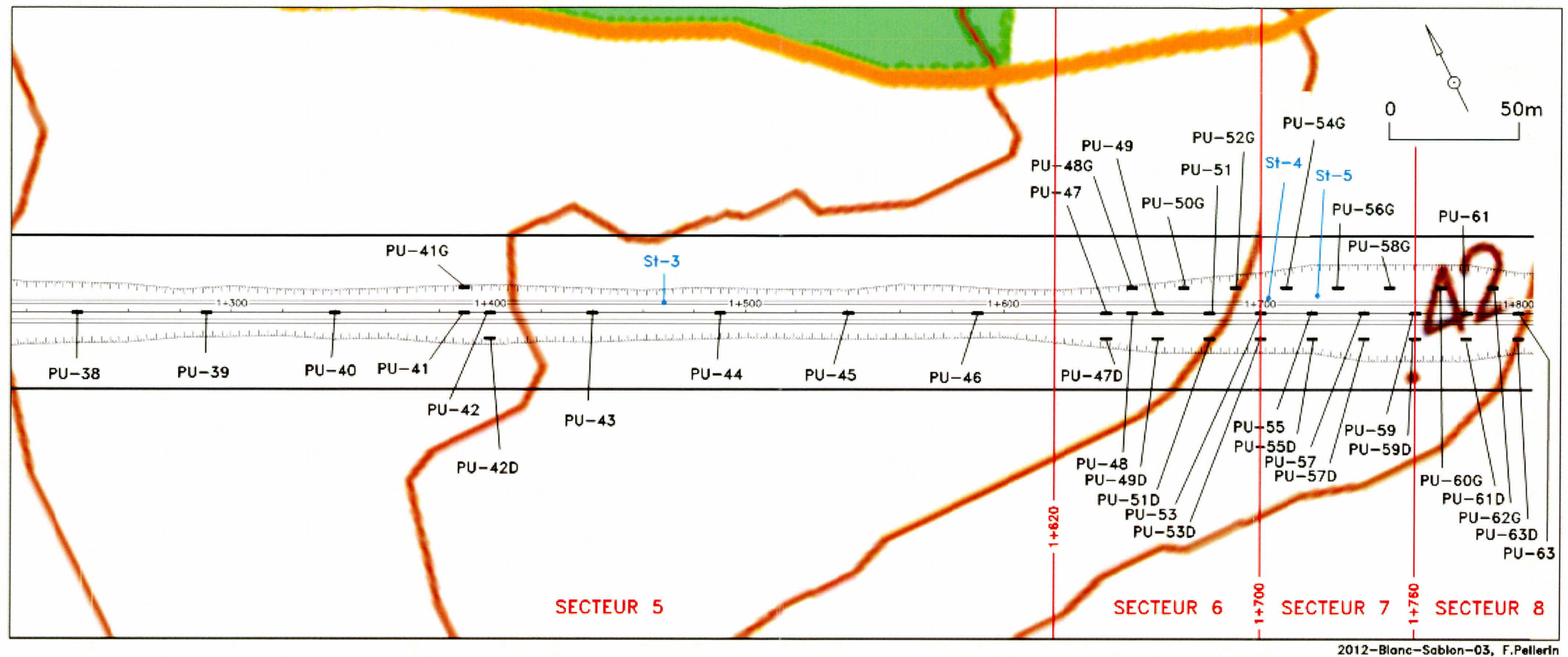


Figure 8 Secteurs 5 à 8 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)

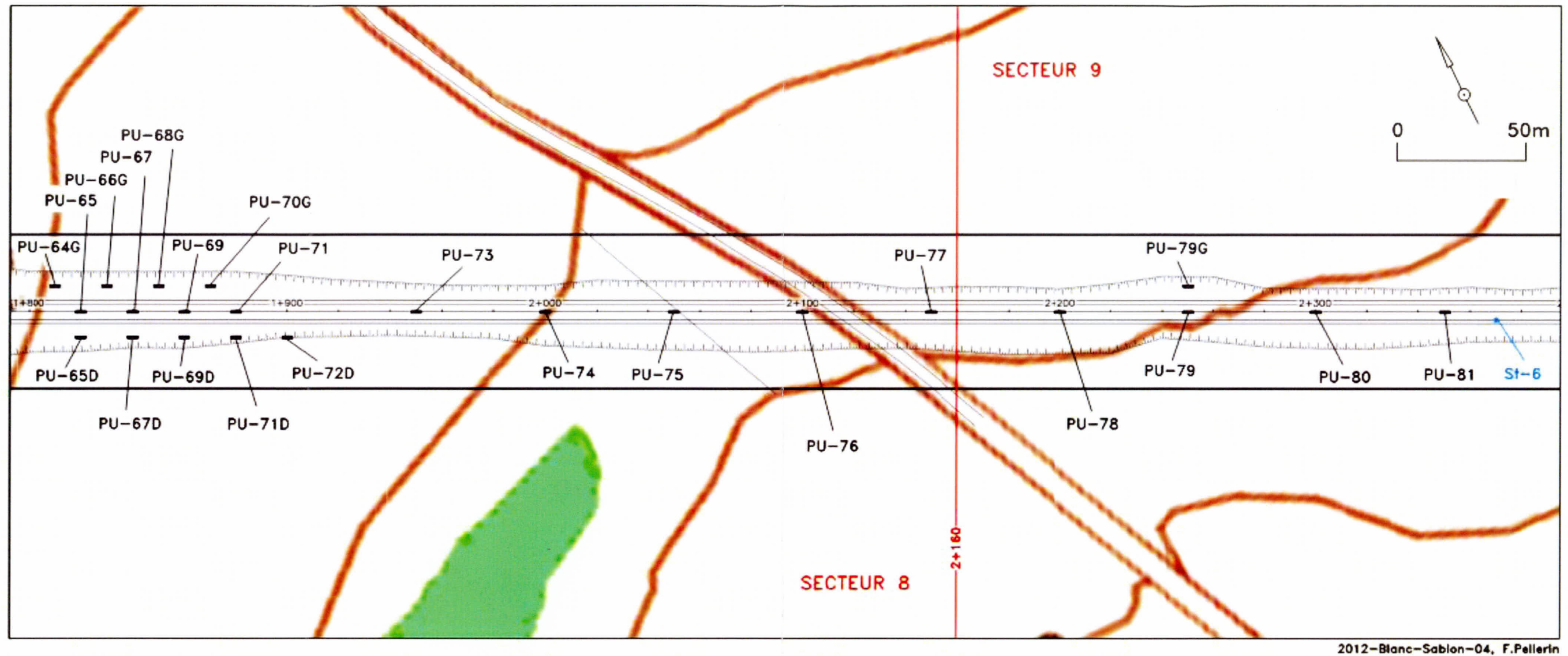
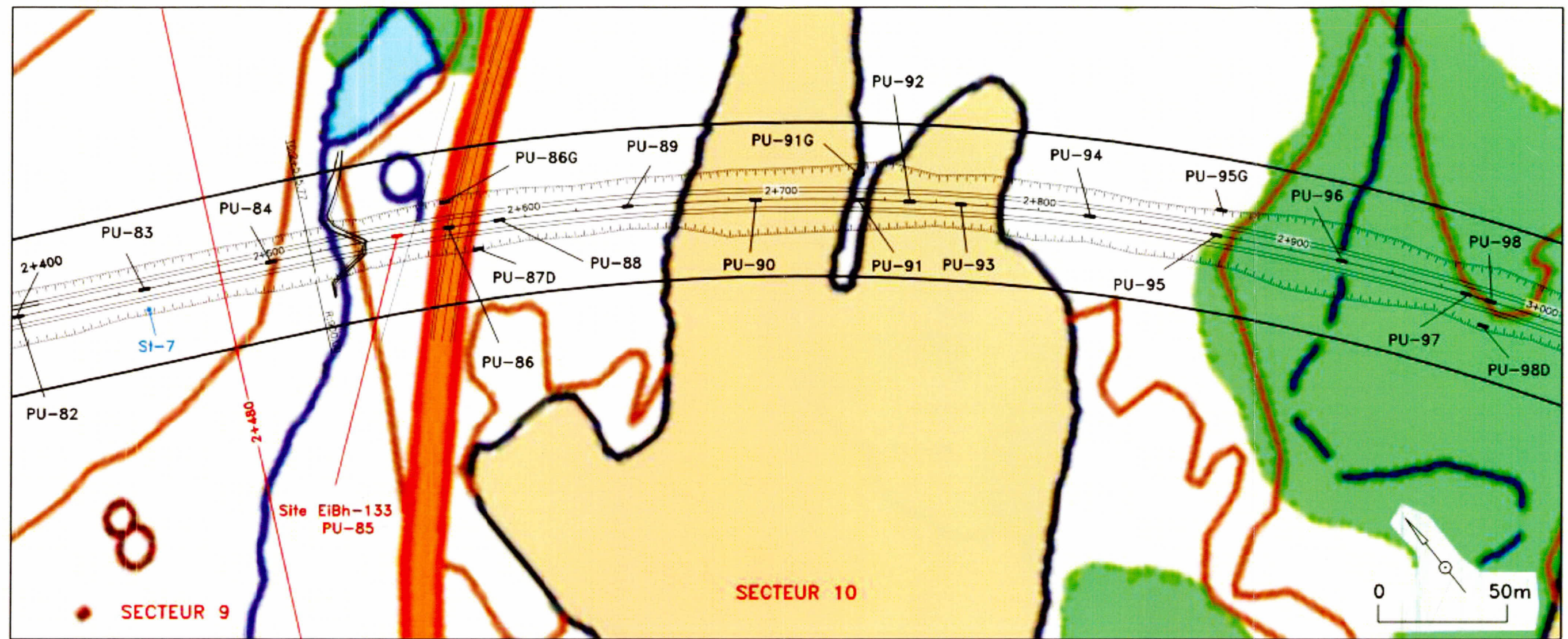


Figure 9 Secteurs 8 et 9 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)



2012-Blanc-Sablon-05, F.Pellerin

Figure 10 Secteurs 9 et 10 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)

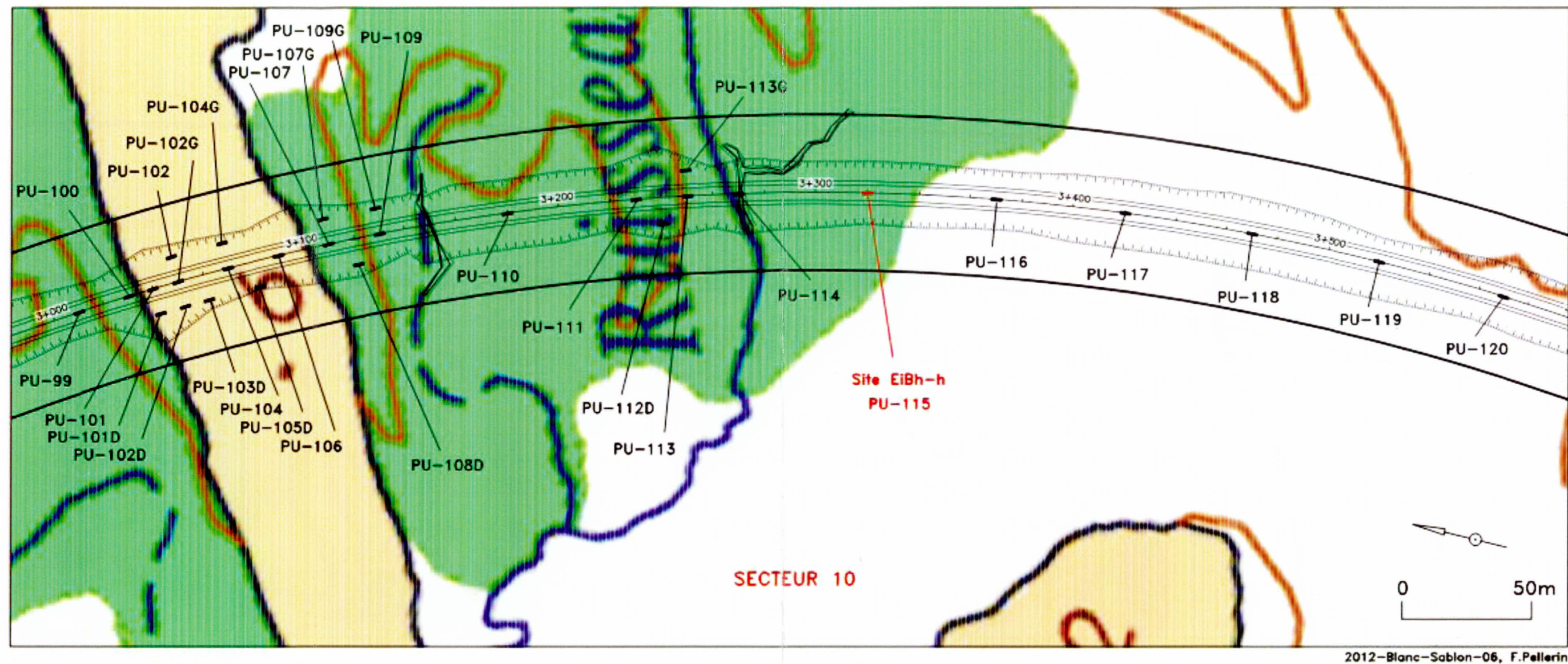


Figure 11 Secteur 10 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)

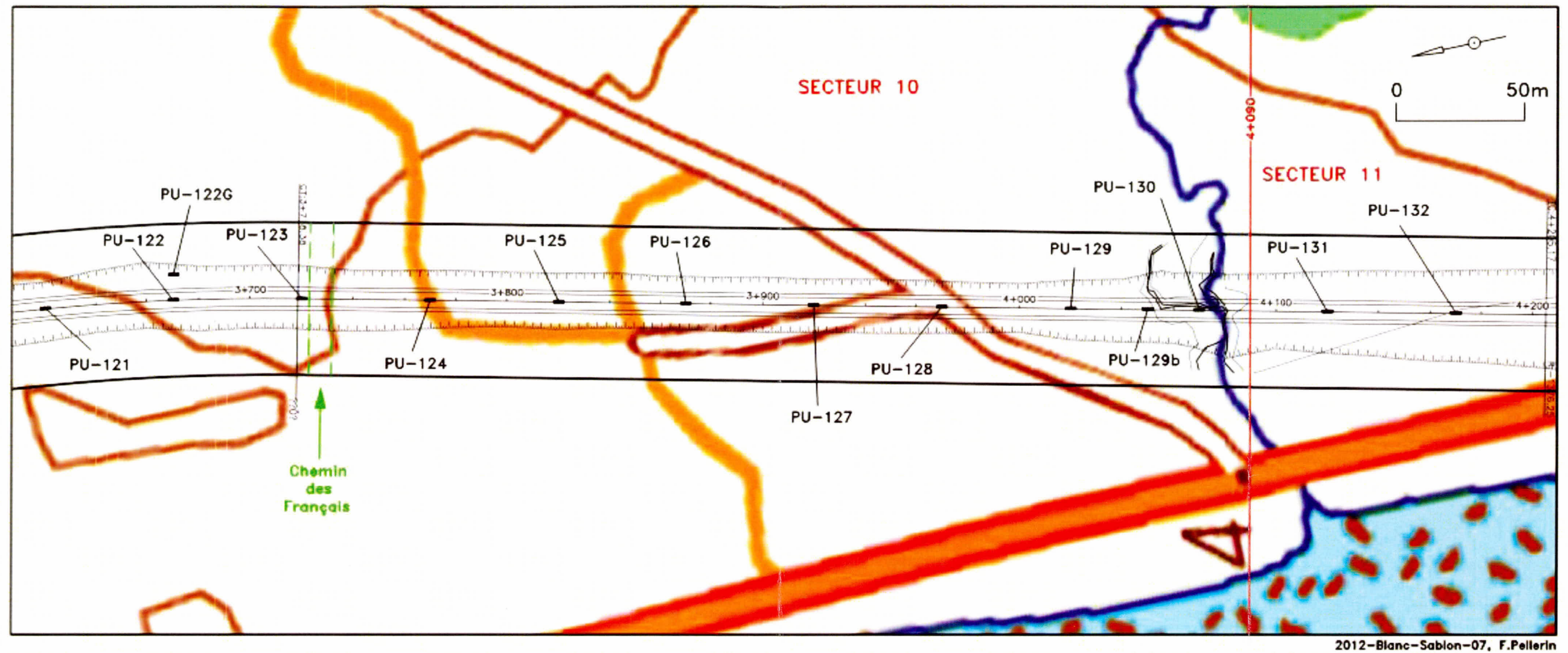
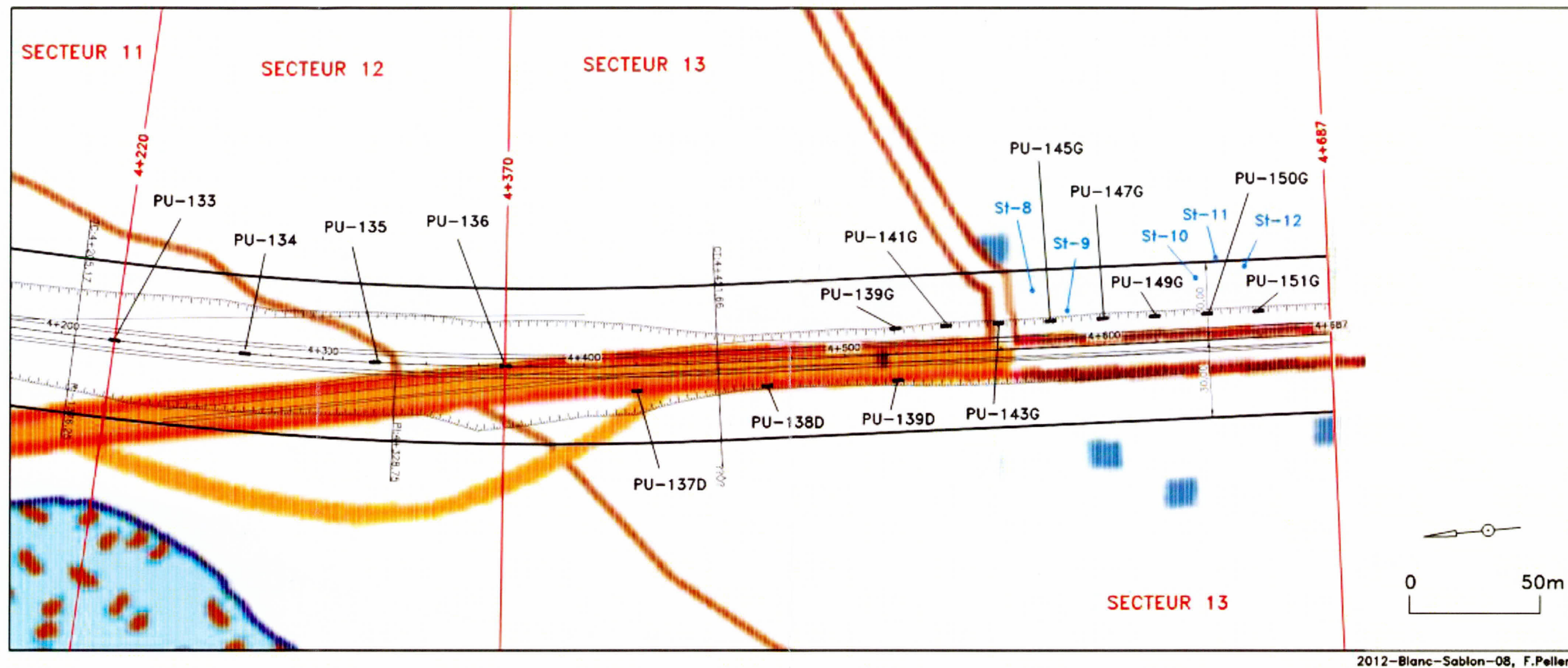


Figure 12 Secteurs 10 et 11 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)



2012-Blanc-Sablon-08, F.Pellerin

Figure 13 Secteurs 11 à 13 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)

3.1.1.2 Site EiBh-133 (N51 26' 13.7" W57 12' 34.4")

La supervision de l'excavation de la tranchée géotechnique PU-85 localisée à la hauteur du chaînage 2+550 (secteur 10) a conduit à la découverte d'un nouveau site archéologique (figure 10). Celui-ci est désigné par le code Borden EiBh-133. Au total, 17 sondages manuels ont été réalisés autour de la tranchée géotechnique PU-85 et cinq d'entre eux se sont révélés positifs (figure 14). La superficie du site EiBh-133 a ainsi été sommairement évaluée à environ 87 m² (photos 48 et 49). Par conséquent, moins de 7% du site aurait été fouillé. De manière générale, le site revêt une forme rectangulaire orientée selon un axe nord-ouest-ouest/sud-est-est et qui mesure environ 14,5 m de longueur sur 6 m de largeur.

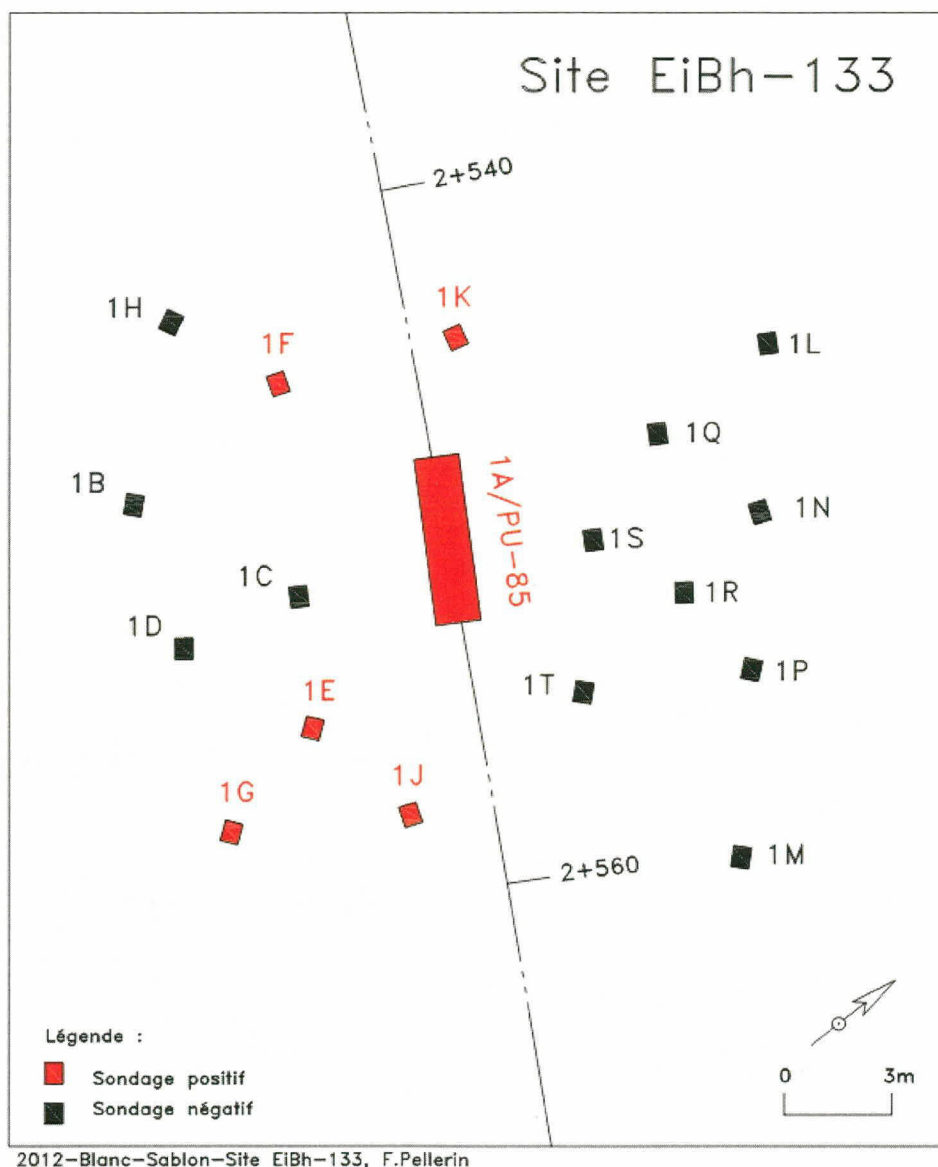


Figure 14 Limites du site EiBh-133



Photo 48 Vue générale du site EiBh-133, vers le nord-ouest
(DUCD-0307-12-217)



Photo 49 Vue générale du site EiBh-133, vers le nord-est
(DUCD-0307-12-161)

Le contexte stratigraphique

La séquence stratigraphique type observée sur le site EiBh-133 est constituée, du fond vers la surface, d'au moins 3,30 m de sable meuble d'origine fluvio-marine dont la couleur varie du gris-beige au brun orangé. Celui-ci présente, dans sa partie supérieure, de fines stratifications de sable humique brun noirâtre (photos 50 et 51). La partie supérieure de cet horizon pédologique pourrait avoir été constituée par divers épisodes de mise en place d'une végétation se voyant ensevelie sous un sable d'origine éolienne. Ce niveau de sable stratifié est recouvert d'un humus de couleur brun très foncé, friable, contenant des galets et des racines (-1%) et atteignant une épaisseur maximale d'environ 0,10 m. Le niveau archéologique témoignant d'une occupation préhistorique se situe dans la partie supérieure de cet humus. En fait, la totalité des artefacts a été mise au jour dans cet horizon. Un niveau de sable éolien gris-beige meuble stratifié de sable humique brun noirâtre d'environ 0,10 m d'épaisseur s'est ensuite déposé sur l'humus et l'a ainsi enfoui. Par la suite, l'humus actuel, de couleur brun foncé (surface) à brun orangé (base), s'est formé et a été recouvert par une couche de mousse. L'épaisseur globale de cette couche de mousse et de l'humus sous-jacent varie entre 0,15 et 0,20 m. Dans la partie ouest du site, ce processus s'est reproduit pour ensevelir de sable éolien une seconde fois l'humus avant d'être à nouveau recouvert par de la végétation.



Photo 50 Paroi sud-ouest de la sous-opération EiBh-133-1A (PU-85), vers le sud-ouest (DUCD-0307-12-152)



Photo 51 Paroi nord-est de la sous-opération EiBh-133-1E, vers le nord-est (DUCD-0307-12-202)

Dans la partie est du site, un remblai de moins de 0,10 m de sable brun jaunâtre lié à l'aménagement de la route de l'aéroport a été déposé sur l'humus de surface avant d'être lui-même recouvert par la mousse. On retrouve ce remblai dans les sondages 1G, 1J, 1M et 1T. Dans le sondage 1M, une couche de charbons de bois est visible à une profondeur de 0,36 m, entre deux couches de sable beige. Bien que ces charbons de bois ne soient pas en lien direct avec un niveau d'occupation préhistorique, ils pourraient indiquer la présence d'un foyer à proximité ou témoigner d'un incendie de forêt qu'il serait possible de dater, fournissant par conséquent une datation relative pour le site.

Par ailleurs, l'humus enfoui atteint une épaisseur maximale au centre et à l'ouest du site (sondages 1A et 1B) et diminue continuellement vers l'est, le nord et le sud. Ceci nous permet d'émettre l'hypothèse que cet emplacement a été choisi pour sa position surélevée par rapport aux terrains environnants et par la présence de végétation sur ce qui devait être anciennement une dune. Ce constat est conforté par la découverte de la majorité des artefacts dans le sondage 1A, point qui aurait été le plus élevé dans le secteur attenant au ruisseau et à l'étang (figure 15).

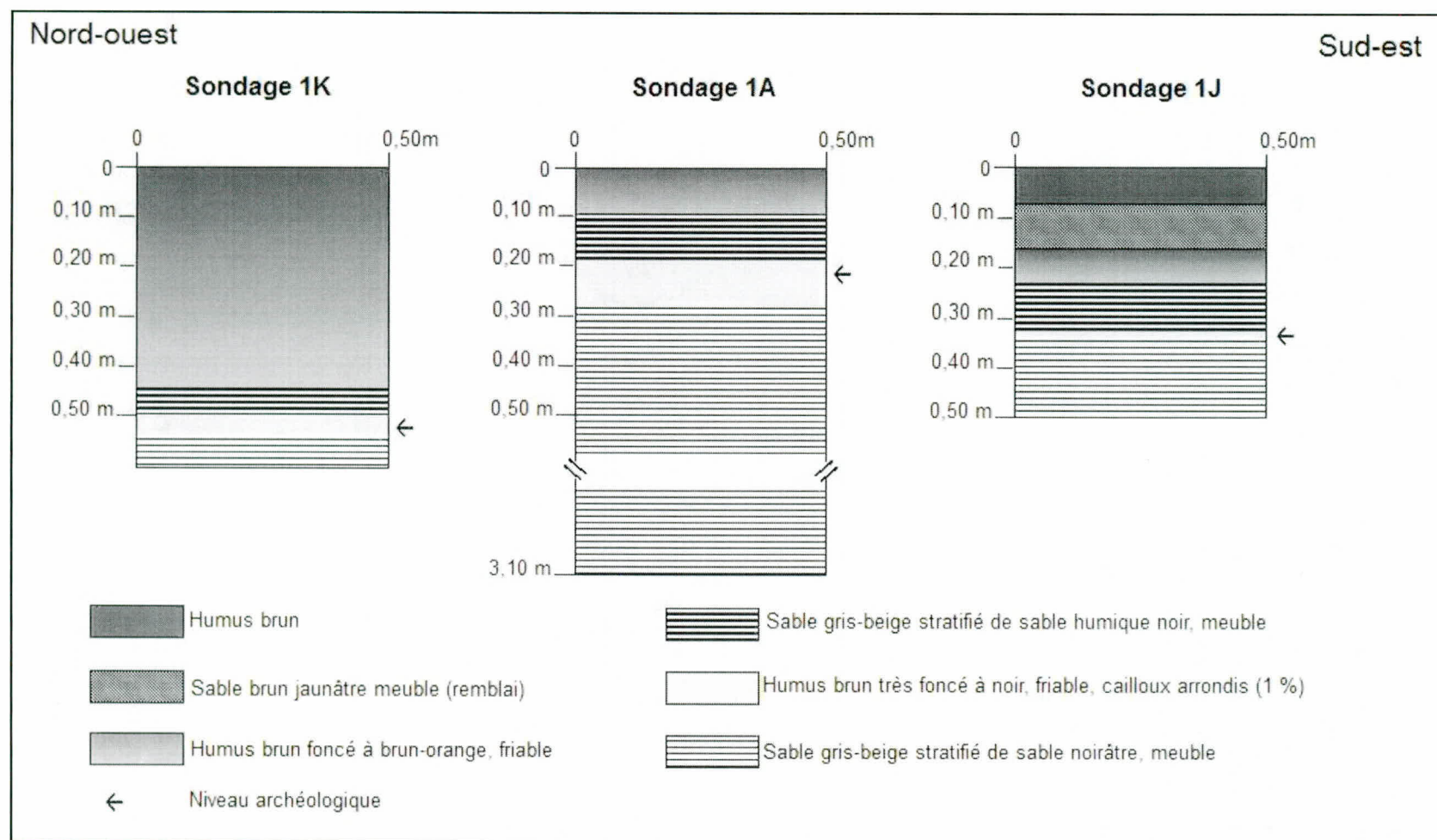


Figure 15 Séquences stratigraphiques observées sur le site EiBh-133

Les artefacts

La supervision de l'excavation de la tranchée PU-85 (sondage 1A)¹ et la fouille manuelle de 17 sondages mesurant 0,50 m de côté ont mené à la récolte de trois possibles ébauches, de deux nucléi et de 607 déchets de taille (tableau 2; annexe 2). L'examen minutieux des produits de débitage a révélé la présence d'une douzaine de variétés de quartzite qui proviendrait de la région de Blanc-Sablon. La couleur de ces matériaux varie du blanc au gris très foncé et du rose au brun-bourgeois. Cette dernière variété de quartzite est dite de Blanc-Sablon. De telles lithologies pourraient être trouvées sous forme de galets dans le ruisseau localisé à l'ouest du site. Un grès quartzitique gris foncé de provenance vraisemblablement locale figure également parmi les matériaux taillés sur le site. Cette matière est toutefois représentée par une seule possible ébauche. Par conséquent, l'ensemble des artefacts mis au jour sur le site EiBh-133 est fait de matériaux locaux et plus de 99% de ceux-ci sont en quartzite.

Tableau 2 Les classes technologiques des artefacts provenant du site EiBh-133

Classes technologiques	Matières premières														Totaux
	Q. gris-brun bourgeois	Q. gris-brun beige	Q. gris foncé	Q. gris-brun foncé	Q. gris moyen tacheté gris	Q. blanc à blanc-rose	Q. gris pâle	Q. gris-brun pâle	Q. rose foncé	Q. gris moyen	Q. brun pâle	Q. gris très foncé	Quartzites divers	Grès gris foncé	
Éclat de 1 ^e phase de déb.	20	7	2	2	3	-	1	1	3	5	1	3	-	-	50
Éclat de 2 ^e phase de déb.	25	1	4	3	3	1	2	-	-	1	1	4	-	-	45
Éclat de plein débitage	6	2	2	2	4	-	4	-	4	4	-	-	-	-	28
Éclat d'amincissement bif.	28	12	7	2	6	8	10	1	-	5	6	-	15	-	100
Éclat de retouche	45	22	28	1	18	134	3	5	3	1	1	-	104	-	365
Esquille	-	1	1	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	4
Débris	10	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	3	-	-	15
Nucléus	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Ébauche	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	3
Totaux	138	45	44	10	33	146	21	7	4	15	17	2	129	1	612

¹ Bien que les déchets de taille récoltés dans le sondage 1A proviennent exclusivement des déblais de l'excavation mécanique, il est estimé que les méthodes de fouille utilisées ont permis de récolter la majorité des artefacts et que ceux-ci sont représentatifs de l'assemblage qui pourrait avoir échappé à la vue des archéologues. De plus, la présence d'un seul niveau d'occupation permet de conclure que l'ensemble de la collection provenant du sondage 1A peut être attribué à une seule et même occupation.

L'examen morpho-technologique des déchets de taille indique que le site a servi d'atelier de taille afin de fabriquer des outils à partir de galets arrondis. En effet, plus de 15% des produits de débitage (éclats de 1^{ère} et 2^{ème} phases de débitage) portaient des traces de cortex. De plus, la présence de deux nucléi en quartzite gris brun-bourgeois soutient l'hypothèse que non seulement les premières étapes de la taille ont été réalisées sur le site, mais que la source de cette matière première est possiblement située à proximité de ce dernier. La présence d'éclats d'amincissement bifacial, représentant 16% de la collection, tend à démontrer que la fabrication de pièces bifaciales a également eu lieu sur le site. Les éclats attribués aux étapes de la retouche, dernière étape de la taille, comptent pour 60% des produits de débitage.

L'ensemble des quartzites aurait subi toutes les étapes de la taille, du décortiquage à la finition, à l'exception du quartzite gris très foncé qui n'a été que décortiqué sur le site. De plus, malgré l'absence d'outils, fragmentaires ou complets, la présence d'éclats de retouche dans la collection confirme que le tailleur cherchait à obtenir des outils finis. La présence d'ébauches de biface faites à même un galet et non à partir d'un éclat pourrait témoigner de la volonté de produire des pointes ou des bifaces à partir d'un galet. D'ailleurs, rien n'indique que l'obtention ou la récupération d'éclats afin d'en faire des outils était visée.

Des trois ébauches d'outil (1A99-1, 1E3-1 et 1E3-2) (photo 52) qui ont été récoltées durant cette supervision et l'inventaire qui en a découlé, deux sont en quartzite brun-bourgeois et une en grès gris. Deux d'entre elles portent toujours des traces de cortex à leur surface. Elles mesurent entre 5,5 et 6 cm de longueur sur une largeur moyenne de 5 cm et une épaisseur moyenne de 2,5 cm. La forme de 1A99-1 est plutôt ovoïde alors que 1E3-1 et 1E3-2 présentent une forme foliacée. Il semble que ces ébauches aient été abandonnées à cause de leur épaisseur devenue difficile, voire impossible à amincir.

Quant aux deux nucléi (photo 53), ils sont en quartzite brun-bourgeois. Ils montrent également des traces de cortex malgré leurs dimensions réduites (5,65 cm de longueur sur 5,25 cm de largeur sur 3,80 cm d'épaisseur). Ils ont possiblement été abandonnés à cause de la difficulté à les transformer en l'outil voulu. En effet, leur forme ou leur taille pouvait poser un problème pour le tailleur.

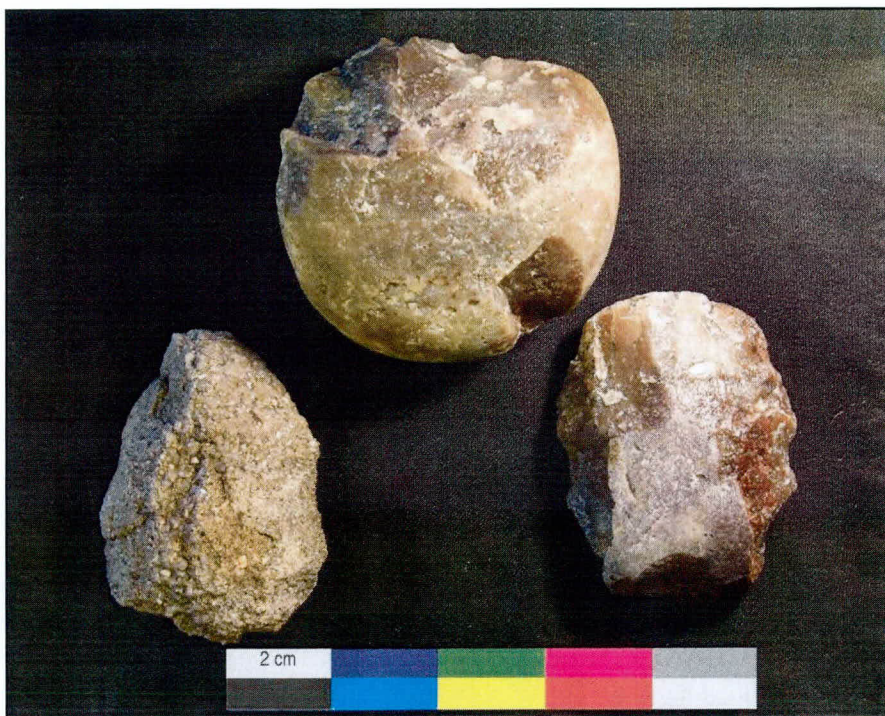


Photo 52 Ébauches en quartzite (1A99-1 et 1E3-1) et en grès (1E3-2) mis au jour sur le site EiBh-133



Photo 53 Nucléi en quartzite (1A99-2 et 3) mis au jour sur le site EiBh-133

La distribution horizontale des artefacts

La distribution horizontale des artefacts démontre que l'aire d'activité principale et centrale du site était localisée à l'emplacement du sondage 1A (tranchée géotechnique PU-85). En effet, les 591 produits de débitage, les deux nucléi et les ébauches d'outil qui ont été mis au jour dans ce sondage démontrent une concentration d'artefacts beaucoup plus grande que dans les sondages manuels. De part et d'autre de cette tranchée, la concentration d'artefacts diminue radicalement.

L'appartenance culturelle

Les données récoltées jusqu'à présent sur le site EiBh-133 indiquent qu'une ou plusieurs personnes se sont rendues sur un terrain recouvert de végétation aux abords d'un ruisseau, afin de tailler des galets de quartzite trouvés à proximité pour en faire des pièces bifaciales comme des pointes, des bifaces ou des couteaux. La présence d'ébauches et d'éclats d'amincissement bifaciaux supporte cette hypothèse. L'ensemble des artefacts récoltés *in situ* témoigne d'un seul niveau d'occupation et d'une seule grande aire de travail dont le centre principal correspond à l'emplacement du sondage 1A (tranchée géotechnique PU-85).

Puisqu'aucun artefact diagnostique n'a été mis au jour sur le site EiBh-133, nous devons nous rabattre sur l'histoire géomorphologique afin de dater le site. Selon l'archéologue Jean-Yves Pital (Pital 2004), la terrasse de 6 m (NMM) sur laquelle se trouve le site aurait émergé, selon la courbe de Bigras et Dubois (1987), entre 5 000 et 3 000 ans AA (figure 2). L'amplitude des marées et le temps que nécessite un sol avant d'être suffisamment bien drainé et habitable portent à croire que cette terrasse pourrait n'avoir été habitable que vers 3 000 ou 2 000 ans AA. Le site pourrait avoir été occupé peu après puisque les artefacts ont été découverts dans la première couche d'humus s'étant formée après le retrait des eaux. Par ailleurs, les différentes couches d'humus et de sable éolien qui se sont déposées par la suite ont parfaitement préservé le site.

Par ailleurs, Jean-Yves Pital (1998) attribue au complexe « Flèche-Littoral » les sites mis au jour à une altitude variant entre 6 et 10 m (NMM) et dont la collection archéologique est majoritairement composée de quartzite de Blanc-Sablon. Les sites associés à ce complexe ont été attribués à l'intervalle 2 500 à 1 500 ans AA. L'altitude du terrain actuel où a été mis au jour le site EiBh-133 se situe à 12,38 m (NMM) alors que l'altitude de la surface de la couche d'occupation se situe à 12,58 m (NMM).

3.1.1.3 Site EiBh-h (N51 25' 54.2" W57 12' 11.4")

L'excavation de la tranchée géotechnique PU-115 localisée au chaînage 3+320 (secteur 10) a mené à l'identification d'un nouveau site archéologique désigné par le code EiBh-h (figure 11; photo 54). En plus de l'excavation mécanique de la tranchée PU-115 (1A), un sondage manuel (1B) a été effectué à 2,40 m au sud du sondage positif. Toutefois, ce dernier s'est révélé négatif. En somme, le site est localisé sur un replat au sud d'un ruisseau, à une altitude d'environ 6,77 m (NMM), à la limite d'une zone boisée recouverte d'épinettes et de sapins. Le secteur est protégé au nord et à l'ouest par des dunes de sable de bonne hauteur et plus loin au nord, par des buttes de plus de 60 m d'altitude (NMM). Étant donné que la couche d'humus de surface était gelée lors du passage des archéologues et qu'il était possible que des artefacts puissent être contenus dans cette couche, les recherches n'ont pas été poursuivies afin de préserver l'intégralité du site.



Photo 54 Vue générale du site EiBh-h, vers le nord-est (DUCD-0307-12-318)

Le contexte stratigraphique

La séquence stratigraphique type observée sur le site EiBh-h correspond à un niveau de sable d'origine fluvio-marine brun orangé meuble d'une épaisseur d'environ 0,50 m (photo 55) recouvert par un sable brun-beige meuble, possiblement d'origine

fluvio-marine. Son épaisseur est d'environ 0,90 m. Enfin, un humus de 0,10 à 0,15 m d'épaisseur s'est par la suite formé.

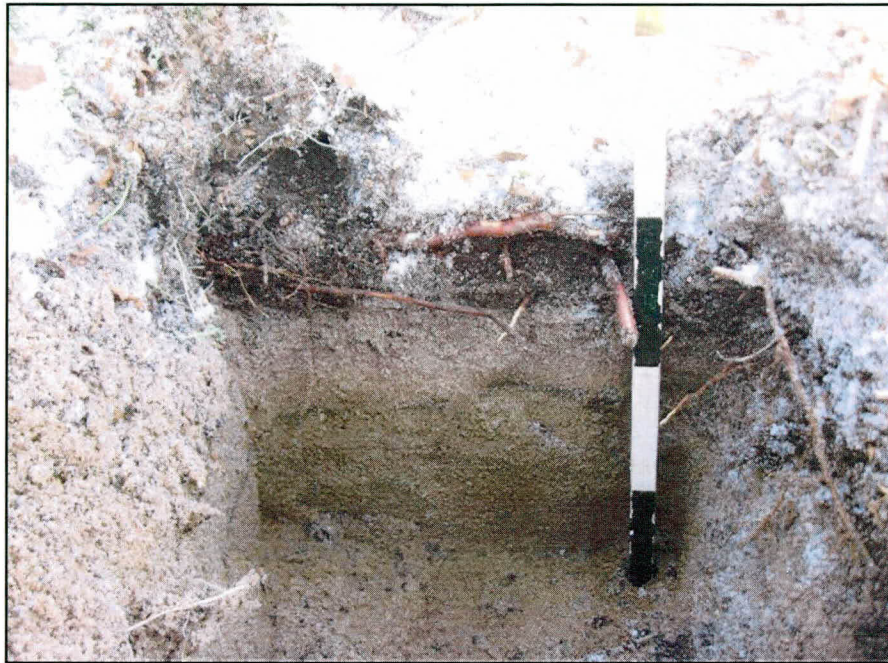


Photo 55 Séquence stratigraphique type observée dans les limites du site EiBh-h, vers le nord (DUCD-0307-12-377)

Nous supposons que le niveau archéologique témoignant d'une occupation préhistorique se situe dans la couche d'humus ou à la base de celle-ci. Les recherches n'ont pas permis de mettre au jour d'autres artefacts que celui découvert dans la sous-opération 1A (sondage PU-85) et ainsi d'identifier avec précision la localisation verticale du niveau d'occupation mis au jour.

Le matériel lithique

Un éclat qui semble avoir été utilisé (photo 56; annexe 3) constitue l'unique élément de la collection archéologique associée au site EiBh-h. Il s'agit d'un éclat de plein débitage ou d'amincissement bifacial en quartzite de Ramah, un matériau provenant de la pointe nord du Labrador. Il mesure 38 mm longueur sur 24 mm de largeur alors que son épaisseur n'excède pas 5 mm. Sa partie distale aurait été utilisée, créant un front rectiligne de 12 mm de longueur.



Photo 56 Éclat utilisé en quartzite de Ramah (1A99-1) mis au jour sur le site EiBh-h

L'appartenance culturelle

Localisé à une d'altitude de 6,77 m (NMM), le site EiBh-h se situe sur un territoire qui a émergé après 5 000 ans AA, mais qui n'a possiblement pas été habitable avant 3 000 ou 2 000 ans AA pour des raisons qui ont été expliquées précédemment. Par ailleurs, la majorité des sites mis au jour dans le secteur de l'anse des Dunes sont attribués au complexe Anse Morel, qui couvre l'intervalle 1 100-400 ans AA.

3.1.1.4 Chemin des Français

Les vestiges de ce qui appert être un ancien chemin ont été localisés entre les chaînages 3+723 et 3+732 (secteur 10) (figure 12; photos 57 et 58). Sa largeur est d'environ 9,50 m. Les pierres qui le constituent s'arrêtent un peu à l'est du centre-ligne, mais reprennent plus loin en dehors de l'emprise. Vers l'ouest, les pierres se poursuivent vers la route 138. Le chemin est délimité par des pierres de grès arrondies à sub-anguleuses mesurant en moyenne 0,30 m de diamètre.



Photo 57 Alignement de pierres à la hauteur du chaînage 3+723, vers l'est (DUCD-0307-12-339)



Photo 58 Alignement de pierres à la hauteur du chaînage 3+732, vers l'ouest (DUCD-0307-12-343)

Son aménagement est attribué soit au sieur Augustin Le Gardeur de Courtemanche ou à son successeur François Martel de Brouague qui, dès la fin du XVII^e siècle, détiennent des intérêts sur des concessions situées sur la côte du Labrador. En 1702, le sieur de Courtemanche se voit officiellement octroyer une concession qui comprend la région de Blanc-Sablon. Dès les premières années du XVIII^e siècle, celui-ci amorce la construction du fort Pontchartrain à la baie des Espagnols. En 1718, de Brouague succède au sieur de Courtemanche comme administrateur officiel de la concession. En ce qui concerne le chemin proprement dit, une seule représentation iconographique de ce dernier est jusqu'à maintenant connue. Il s'agit d'une carte anonyme et non datée (figure 16). Selon l'archéologue Françoise Niellon, qui l'a découverte en France, celle-ci daterait approximativement de 1735. La carte montre l'établissement de Brouague à la baie de Phélypeaux et indique l'emplacement d'un chemin traversant la plaine de Blanc-Sablon, entre l'actuelle anse des Dunes, vis-à-vis l'île aux Perroquets, et la rive ouest de la rivière de Blanc-Sablon. Celui-ci est représenté sous la forme de deux traits parallèles en pointillé. Toujours selon cette carte, ce chemin s'étend sur une distance d'une lieue et un quart soit environ 5 km. Par ailleurs, le chemin est désigné sur la carte sous l'odonyme « Chemin par ou L'on vâ aux Sablons » (Duchaine, *à paraître*).



Figure 16 Carte de l'établissement du sieur François Martel de Brouague à la baie de Phélypeaux (ca. 1735) (Carte anonyme, APC, PH/340/Phélypeaux, s.d. [extrait])

Le tracé de cet ancien axe de circulation a été reporté sur une photo aérienne du secteur (figure 17). Ce dernier croise perpendiculairement l'emprise du projet de relocalisation et de reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes.



Figure 17 Tracé du « Chemin par ou L'on va aux Sablons » reporté sur une photo aérienne (Ministère des Transports du Québec, Service de l'arpentage foncier, L17, 1 : 8 000, MTQ-7807, nos 60 à 62)

3.1.2 Discussion

La surveillance archéologique réalisée dans le cadre de travaux de caractérisation des sols dans l'emprise du projet de relocalisation et de reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes à Blanc-Sablon a d'abord permis de mettre au jour deux nouveaux sites archéologiques préhistoriques (secteur 10) (tableau 3). Le premier a pu être délimité dans le cadre d'un inventaire archéologique réalisé au moyen de sondages manuels. Localisé à la hauteur du chaînage 2+550, le site EiBh-133 se présente comme un atelier de taille de courte durée d'une superficie de 87 m². De par sa composition artéfactuelle et son altitude, il pourrait avoir été occupé postérieurement à 2 500 ans AA et serait par conséquent lié au complexe « Flèche-Littoral ».

Désigné par le code EiBh-h, le second site mis au jour à la hauteur du chaînage 3+320 pourrait être attribuable au complexe « Anse Morel » (1 100-400 ans AA) puisqu'il est situé à une altitude de 6,77 m (NMM). Le sol gelé et la mise au jour d'un seul outil sur ce dernier n'ont pas permis d'en identifier la fonction et d'en préciser la superficie.

Par ailleurs, l'inspection visuelle de l'ensemble de l'emprise du projet, qui s'étend sur une longueur de près de 4,7 km et sur une largeur moyenne de 60 m, a également mené à l'identification de nombreuses aires propices à l'établissement humain, principalement dans les vallées et dans le secteur de l'anse des Dunes où des terrains plats caractérisés par un sable modérément bien à bien drainé ont été observés (tableau 3). Les autres terrains sont généralement en pente ou soumis à de forts vents. L'examen des différentes séquences stratigraphiques observées au cours de l'excavation des sondages géotechniques a d'ailleurs permis de confirmer la présence de sols représentant des surfaces d'accueil favorables à l'occupation humaine ancienne.

En somme, la surveillance archéologique a permis d'identifier des zones propices à l'établissement humain durant la préhistoire ou la période historique ainsi que des indices qui pourraient mener à la découverte d'autres sites archéologiques. En effet, des concentrations de pierres qui pourraient s'avérer être des structures d'origine anthropique (St-1 à St-7) ont été identifiées dans les secteurs 1, 5, 8 et 9. Quant à la fonction de ces structures, plusieurs hypothèses peuvent être émises. Par exemple, la position de la structure St-3 tend à démontrer qu'il s'agirait d'une cache qui avait pour fonction d'observer l'arrivée d'animaux tels que des caribous vers le nord-est. Dans le cas de la structure St-5, elle pourrait avoir eu une fonction de base de tente ou de piège pour de petits animaux comme des renards (Fitzhugh 2006). La structure St-7 pourrait quant à elle être associée à une cache. En somme, ces structures pourraient fort probablement témoigner d'occupations inuites ou paléoesquimaudes au cours de la préhistoire. Toutefois, aucun indice pouvant confirmer cette hypothèse n'a été recueilli, les conditions météorologiques ayant grandement limité la recherche sur le terrain.

Enfin, l'inspection visuelle de l'emprise a également permis de localiser des alignements de pierres associés au Chemin des Français aménagé fort probablement au cours de la première moitié du XVIII^e siècle. Ce dernier croise perpendiculairement l'emprise du projet, à la hauteur des chaînages 3+723 et 3+732 (secteur 10). Aucune intervention archéologique n'a été effectuée dans les limites de ce dernier permettant de confirmer l'utilisation de cet ancien axe de circulation.

Tableau 3 Surveillance archéologique de sondages géotechniques – Synthèse des activités – Projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes

Identification des secteurs	Localisation					Nombre de sondages		Observations	
	Début	Fin	Distance (m)	Largeur max. (m)	Superficie approximative (m²)	(+)	(-)	Topographie	Remarques
I	0+030	0+610	580	60	34 800	0	13	Plane	Légère pente ascendante dans la partie sud du secteur. Secteur recouvert de toundra (mousse et lichens). Présence de blocs arrondis par endroits. Vestiges de pierres localisés aux chaînages 0+098 et 0+308 (St-1 et St-2).
II	0+610	0+740	130	60	7 800	0	16	Accidentée	Sommet et versant sud-est d'une butte. Présence de plusieurs blocs et roc affleurant.
III	0+740	1+000	260	60	15 600	0	5	Plane à légère pente	Légère pente vers le sud-est. Succession d'étroits plateaux recouverts de mousse et de lichens. Présence de blocs en surface et d'un sentier de VTT perpendiculaire à l'emprise.
IV	1+000	1+140	140	60	8 400	0	3	Plane	Secteur recouvert d'une forêt de petits sapins. Ruisseau du lac à la Vache.
V	1+140	1+620	480	60	28 800	0	12	Légère pente	Légère pente vers le sud et le sud-est. Secteur recouvert de mousse et de lichens. Présence de blocs. Sentier de VTT qui croise le secteur. Monticule de pierres localisé au chaînage 1+468 (St-3).
VI	1+620	1+700	80	60	4 800	0	11	Plane à légère pente	Secteur recouvert de mousse et présence de blocs en surface. Légère pente ascendante vers le sud et le sud-ouest. Présence de blocs, surtout à l'extrémité nord-ouest du secteur.
VII	1+700	1+760	60	60	3 600	0	10	Plane	Sommet d'une butte. Légère pente ascendante vers le sud-est. Vestiges de pierres localisés aux chaînages 1+703 et 1+722 (St-4 et St-5). Fragment de quartz hyalin récolté près du chaînage 1+725.

Tableau 3 Surveillance archéologique de sondages géotechniques – Synthèse des activités – Projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (suite)

Identification des secteurs	Localisation					Nombre de sondages		Observations	
	Début	Fin	Distance (m)	Largeur max. (m)	Superficie approximative (m²)	(+)	(-)	Topographie	Remarques
VIII	1+760	2+160	400	60	24 000	0	24	Légère pente	Surface du terrain décapée entre les chaînages 1+960 et 2+020. Secteur recouvert de mousse et d'îlots d'arbustes. Présence de gros blocs erratiques.
IX	2+160	2+480	320	60	19 200	0	7	Légère pente	Légère pente descendante vers le sud et l'est. Secteur recouvert de toundra. Longue dépression entre les chaînages 2+160 et 2+260. Roc affleure en maints endroits. Possibles structures de pierres aux chaînages 2+370 et 2+453 (St-6 et St-7).
X	2+480	4+090	1 610	60	96 600	2	57	Plane	Succession de dunes de sable. Terrain décapé entre les chaînages 3+900 et 4+020. Sondages PU-85 et PU-115 positifs. Chemin des Français entre les chaînages 3+723 et 3+732.
XI	4+090	4+220	130	60	7 800	0	3	Plane	Secteur recouvert de mousse et de hautes herbes. Série de poteaux télégraphiques/téléphoniques qui traversent l'emprise. Fondations en béton au chaînage 4+120.
XII	4+220	4+370	150	60	9 000	0	3	Pente abrupte	Terrain disposé en paliers. Présence de blocs et roc affleurant.
XIII	4+370	4+687	317	60	19 020	0	11	Plane	Secteur recouvert de toundra. Terrain bouleversé par endroits. Roc affleurant. Plusieurs concentrations de pierres (St-8 à St-12).
TOTAL			4 657		279 420	2	175		

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Des expertises archéologiques ont été réalisées dans le cadre de travaux de caractérisation des sols dans l'emprise du projet de relocalisation et de reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes à Blanc-Sablon. Cette dernière s'étend sur une longueur approximative de 4,65 km et sur une largeur moyenne de 60 m, pour une superficie totale de 279 420 m².

Au total, 177 sondages géotechniques excavés mécaniquement ont fait l'objet d'une surveillance archéologique. Ces derniers étaient généralement localisés sur le centre-ligne et distancés les uns des autres de 20 à 50 m. Certains de ces sondages ont été effectués à 10 m de part et d'autre du centre-ligne. L'emprise du projet a été divisée en 13 secteurs distincts définis en fonction des caractéristiques du terrain et des séquences stratigraphiques observées. En effet, l'emprise du projet traverse des terrains au relief varié et à la végétation diversifiée. On y retrouve des collines, des vallées et des dunes de sable recouvertes d'une toundra arbustive ou de hautes herbes.

Lors de la surveillance archéologique, deux sondages géotechniques se sont révélés positifs (PU-85 et PU-115). Deux nouveaux sites archéologiques ont ainsi été identifiés. L'inventaire archéologique du site EiBh-133 a permis de déterminer qu'il s'agissait d'un atelier de taille de courte durée d'une superficie approximative de 87 m². Ce dernier pourrait avoir été occupé postérieurement à 2 500 ans AA et serait par conséquent lié au complexe « Flèche-Littoral ». Quant au site EiBh-h, il pourrait être attribuable au complexe « Anse Morel » (1 100-400 ans AA). Le sol gelé n'a toutefois pas permis de procéder à un inventaire archéologique dans les limites de ce dernier.

Par ailleurs, une inspection visuelle de l'ensemble du projet a mené à l'identification de concentrations de pierres qui pourraient s'avérer être des structures témoignant d'occupations humaines au cours de la préhistoire. Des alignements de pierres délimitant un ancien axe de circulation ont également été localisés dans l'emprise, à la hauteur des chaînages 3+723 et 3+732. Le Chemin des Français aurait été aménagé au cours de la première moitié du XVIII^e siècle. L'inspection visuelle de l'emprise a également permis d'identifier de nombreuses aires propices à l'établissement humain. Des secteurs à fort potentiel archéologique subsistent donc dans l'emprise du projet.

Par ailleurs, la réalisation des sondages géotechniques, principalement près du centre-ligne, a laissé de grandes sections de l'emprise non sondées. En somme, des expertises archéologiques supplémentaires devront être réalisées dans l'emprise du projet. Le tableau 4 résume les principales recommandations émises pour chacun des secteurs inventoriés.

- **Nous recommandons qu'un inventaire archéologique de l'ensemble de l'emprise du projet soit réalisé**

La région de Blanc-Sablon jouit d'une concentration particulièrement forte en sites archéologiques. Ces sites témoignent d'occupations liées aux Amérindiens, aux Inuits, aux Français, aux Anglais et aux Canadiens. La surveillance de sondages géotechniques a démontré que les terrains, à certains endroits, étaient propices à l'établissement humain. Il importe par

conséquent qu'un inventaire archéologique soit effectué systématiquement sur la totalité de l'emprise du projet. Des sondages distancés les uns des autres de 15 m et disposés en quinconce sur des alignements également distancés de 15 m devront être réalisés. Sur les collines, où l'accumulation de sol est plutôt faible, les artefacts pourraient se trouver directement sous la mousse alors que dans le secteur de l'anse des Dunes, des couches d'humus enfouies ont été observées très profondément. Les sondages effectués dans ce secteur devront atteindre, si possible, jusqu'à un mètre de profondeur.

Près des ruisseaux qui traversent l'emprise à de multiples reprises, les sondages devront être plus rapprochés, soit effectués aux 5 ou aux 10 m (tableau 4). C'est en effet à proximité de cours d'eau que le potentiel de découverte archéologique est le plus fort. La dimension réduite des sites fait en sorte qu'un inventaire traditionnel pourrait ne pas permettre la mise au jour des sites de petite taille tels que le site EiBh-133.

D'autre part, lors de la surveillance archéologique, le couvert de neige et la surface gelée du sol a contraint les archéologues dans leur travail. Étant donné que de possibles vestiges mobiliers ou immobiliers pourraient avoir échappé à l'inspection visuelle, il est important qu'un tel exercice soit à nouveau conduit sur la totalité de l'emprise. Des sondages manuels devront être faits à chaque endroit où de possibles structures seront identifiées. D'ailleurs, il est à noter qu'après une tempête ou une forte pluie, l'inspection visuelle est facilitée puisque le vent et l'eau balayent le sable et plusieurs artefacts peuvent alors apparaître à la surface du sol.

- **Nous recommandons que les sites EiBh-133 et EiBh-h soient fouillés**

Le site EiBh-133, découvert au cours de la surveillance dont fait état ce rapport, devra faire l'objet d'une fouille complète afin d'établir plus précisément les limites du site, d'y récupérer un maximum d'artefacts, d'isoler des éléments diagnostiques et d'identifier des structures architecturales ou de combustion. L'acquisition de telles données permettra de mieux documenter l'occupation du site EiBh-133 dans le but de confirmer notamment son appartenance culturelle ainsi que la période de temps à laquelle il est associé. Quant au site EiBh-h, il est actuellement représenté par un seul élément soit un éclat utilisé en quartzite de Ramah. Ce site devra impérativement faire l'objet d'un inventaire dans le but d'en établir la superficie. Par la suite, une fouille exhaustive du site devra être effectuée afin d'identifier la fonction ainsi que la période d'occupation du site.

- **Nous recommandons que le Chemin des Français fasse l'objet d'un inventaire archéologique**

Le Chemin des Français, bien que localisé à l'aide de plusieurs coordonnées GPS, devra être localisé de façon plus précise par un arpenteur. Par ailleurs, la réalisation d'un inventaire archéologique dans les limites de ce dernier pourrait peut-être permettre de documenter son aménagement ainsi que son utilisation.

- **Nous recommandons que les structures observées dans différents secteurs fassent l'objet d'une évaluation plus exhaustive**

L'inspection visuelle de surface a permis d'isoler de nombreux amoncellements, alignements ou cercles de pierres (tableau 3). Les conditions météorologiques n'ont toutefois pas permis de les sonder. Ces structures devront donc faire l'objet d'un inventaire archéologique dans le but de déterminer leur appartenance culturelle ainsi que leur fonction. De plus, à proximité du chaînage 1+725 (à environ 10 m au nord-est du centre-ligne), un fragment de quartz hyalin a été récolté directement sous la mousse. D'autres fragments semblables ont été récupérés en dehors de l'emprise. Des sondages rapprochés devront être faits dans ce secteur afin de localiser des objets qui seraient d'origine anthropique.

Tableau 4 Recommandations par secteur

Secteur	Chaînages	Relief	Végétation	Recommandations
1	0+030 à 0+610	Plat	Mousse	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m
	0+098	Plat	Mousse	Possible structure (St-1) à inventorier
	0+230	Plat	Mousse	Sondages manuels aux 5 m près du ruisseau
2	0+610 à 0+740	Pente ascendante	Mousse	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m
3	0+740 à 1+000	Pente et plateaux	Mousse	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m
4	1+000 à 1+140	Plat	Forêt	Sondages manuels aux 15 m
	1+100	Plat	Hautes herbes	Sondages manuels aux 5 m près du ruisseau
5	1+140 à 1+620	Pente ascendante	Mousse	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m
	1+468	Pente ascendante	Mousse	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m
6	1+620 à 1+700	Pente ascendante	Mousse	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m
7	1+700 à 1+760	Plat	Mousse	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m
	1+703	Plat	Mousse	Sondages manuels rapprochés s'il y a de possibles structures au sol
	1+722	Plat	Mousse	Sondages manuels rapprochés s'il y a de possibles structures au sol
	1+725	Plat	Mousse	Sondages manuels à 10 m au nord du centre-ligne
8	1+760 à 2+160	Pente descendante	Mousse	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m
9	2+160 à 2+480	Pente descendante	Mousse	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m
	2+370	Pente descendante	Mousse	Sondages manuels rapprochés s'il y a de possibles structures au sol
	2+450	Pente descendante	Mousse	Sondages manuels rapprochés s'il y a de possibles structures au sol
10	2+480 à 4+090	Irrégulier	Diverse	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m
	2+480 à 2+540	Plat	Forêt et hautes herbes	Sondages manuels aux 5 m près du ruisseau
	2+540 à 2+580	Plat	Forêt et mousse	Sondages manuels aux 5 m entre la route et le ruisseau

Tableau 4 Recommandations par secteur (suite)

Secteur	Chaînages	Relief	Végétation	Recommandations
10	2+550	Plat	Forêt et mousse	Site à fouiller (EiBh-133)
	2+580 à 2+810	Irrégulier	Mousse et hautes herbes	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m
	2+620 à 2+640	Irrégulier	Mousse	Inspection visuelle à proximité d'une ancienne tranchée associée à la mise en place d'un ponceau (15 m au nord du centre-ligne)
	3+280 à 3+320	Plat	Forêt et mousse	Sondages manuels aux 5 m près des ruisseaux
	3+320	Plat	Forêt et mousse	Site à délimiter et à fouiller (EiBh-h)
	3+723 à 3+732	Plat	Mousse	Chemin des Français - sondages manuels aux 5 m
	3+900 à 4+020	Plat	Mousse et hautes herbes	Inspection visuelle dans un secteur bouleversé, sondages manuels si possible
11	4+090 à 4+220	Plat	Mousse et hautes herbes	Sondages manuels aux 15 m
	4+090 à 4+220	Plat	Mousse et hautes herbes	Sondages manuels aux 5 m près du ruisseau
12	4+220 à 4+370	Pente ascendante	Mousse	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m
13	4+370 à 4+680	Plat	Mousse	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m

BIBLIOGRAPHIE

BIGRAS, P. et J.-M. DUBOIS

1987 Répertoire commenté des datations ^{14}C du nord de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, Québec et Labrador. Bulletin de recherche 94-95-96, Département de géographie, Université de Sherbrooke, Sherbrooke

De BOUTRAY, B. et C. HILLAIRES-MARCEL

1977 « Aperçu géologique du substratum et des dépôts meubles quaternaires dans la région de Blanc-Sablon, Québec », *Géographie physique et Quaternaire* 31 (3-4) : 207-215.

DIONNE, J.-C.

1984 « Pales et limite méridionale du pergélisol dans l'hémisphère nord : Le cas de Blanc-Sablon, Québec », *Géographie physique et Quaternaire* 38 (2) : 165-184.

DUBOIS, J.-M., G. DESMARAIS, D. BROUILLETTE, S. PERRAS, G.L.

TREMBLAY, L. LARIVIÈRE, F. DENIS et G.L. LESSARD

1984 Géologie des formations en surface de la mer de Goldswait, Côte-Nord du Saint-Laurent (Québec) : première partie (12J, 12K, 12L, 12O, 12P). Dossier public 1045, Commission géologique du Canada, 5 cartes au 1:250 000, Ottawa.

DUBOIS, J.-M. et S. PERRAS

1998 « Annexe 1. Géographie physique et paléogéographie quaternaire de la région de Blanc-Sablon ». Dans Pinal, J.-Y., Aux frontières de la mer : La préhistoire de Blanc-Sablon. Collection Patrimoines : Dossiers 101. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec, 281-315.

DUCHÂINE, D.-E.

À paraître

Étude historique. Chemin par où l'on va aux Sablons. MTQ, rapport inédit.

ENVIRONNEMENT CANADA

2007 La Voie verte.

Site : http://www.climat.meteo.ec.gc.ca/climate_normals/results_f.html.

FITZHUGH, W.W.

2006 « Cultures, Borders, and Basques: Archaeological Surveys on Quebec's Lower North Shore ». dans Rankin, L. and P. Ramsden (éd.), From the Arctic to Avalon : Papers in Honour of James A. Tuck Jr. British Archaeological Reports International Series 1507 : 53-70.

FORTIER, N.

- 2013 Découvertes archéologiques fortuites à Blanc-Sablon, Côte-Nord (automne 2012). Rapport inédit, Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

FORTIN, C.

- 2005 « Sortie herpétologique sur la Côte-Nord et au Labrador : de Natashquan à St. Lewis ». *Le naturaliste canadien*, 129 (1) : 50-56.

FRENETTE, P.

- 2009 « Côte-Nord, terre de convergence ». *Histoire Québec*, 15 (2) : 9-15.

GENDRON, G. et P. CHAREST

- 1984 « Les villages de la Basse-Côte-Nord : Origine et peuplement ». Dans Québec : Gouvernement du Québec, Ministère des affaires culturelles.

GRANT, D.R.

- 1969 « Surficial Deposits, Geomorphic Features and Late Quaternary History of the Terminus of the Northern Peninsula of Newfoundland and Adjacent Quebec-Labrador », *Maritime Sediments* 3: 123-125.

- 1986 Surficial Geology, St. Anthony – Blanc-Sablon, Newfoundland-Quebec. Commission géologique du Canada, carte 1610A, 1:125 000, Ottawa.

GROISON, D.

- 1980 Route 138, Brador/Blanc-Sablon, inventaire archéologique, 1980. MTQ, Environnement, rapport inédit.

GROISON, D., L. LITWINIONEK, J.-Y. PINTAL et S. PERRAS

- 1985 Programme de recherches archéologiques, municipalité de la Côte-Nord du golfe du Saint-Laurent, activités 1984-1985. Ministère des Affaires culturelles, Québec, rapport inédit.

MILLS,

- 1980 Reconnaissance et fouilles archéologiques, région Brador/Lourdes-de-Blanc-Sablon, travaux en archéologie préhistorique, été 1980. MTQ, rapport inédit.

PARENT, M., J.-M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE

- 1985 « Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP », *Recherches amérindiennes au Québec* 15 (1-2) : 17-37.

PINTAL, J.-Y.

- 1988 Recherche en archéologie préhistorique sur la Basse-Côte-Nord : région de Blanc-Sablon. Ministère des Affaires culturelles, Québec, rapport inédit.

- 1989 La préhistoire de Blanc-Sablon, l'intervention de 1988. Ministère des Affaires culturelles, Québec, rapport inédit.
- 1996h Contrat no 3000-95-AD01, inventaires archéologiques, Direction de la Côte-Nord, 1996. MTQ, Direction de la Côte-Nord, Service inventaire et plans, rapport inédit.
- 1998 Aux frontières de la mer : La préhistoire de Blanc-Sablon. Collection Patrimoines : Dossiers 101. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.
- 2001c Inventaires archéologiques (été 2000). Direction de la Côte-Nord. MTQ, rapport inédit.
- 2003e Interventions archéologiques, direction de la Côte-Nord (été 2002). MTQ, Service du Soutien technique, rapport inédit.
- 2004 Fouille archéologique du site EiBg-131, station B : Municipalité de Blanc-Sablon (été 2004). Rapport inédit, ministère des Transports du Québec, Direction de la Côte-Nord.
- 2005b Inventaires archéologiques (été 2004). Direction de la Côte-Nord. MTQ, rapport inédit.
- 2010 Réévaluation de l'état et de l'intérêt des sites archéologiques classés ou répertoriés de la moyenne et de la basse Côte-Nord. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, rapport inédit.
- 2012c Inventaires archéologiques (2011). Direction de la Côte-Nord. Direction générale de Québec et de l'Est. MTQ, rapport inédit.

PLUMET, P.

- 1994 La question de la coexistence du Paléoesquimau et de l'Amérindien : Recherches dans la région de Blanc-Sablon, Basse-Côte-Nord, Québec. Paléo-Québec 21, Recherches amérindiennes au Québec.

TECSULT

- 2007 Correction de la Côte de Black Rock à Blanc-Sablon. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, rapport inédit.

ANNEXE 1 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-001	Secteur 1	0+420 à 0+440	Concentrations de pierres	Sud-est
DUCD-0307-12-002	Secteur 1	0+420 à 0+440	Concentrations de pierres	Sud-est
DUCD-0307-12-003	Secteur 1	0+420 à 0+440	Concentrations de pierres	Sud-est
DUCD-0307-12-004	Secteur 1	0+430	Excavation de la tranchée PU-10	Nord-ouest
DUCD-0307-12-005	Secteur 1	0+430	Paroi nord de la tranchée PU-10	Nord-ouest
DUCD-0307-12-006	Secteur 1	0+480	Paroi nord de la tranchée PU-11	Nord
DUCD-0307-12-007	Secteur 1	0+480	Morphologie du terrain	Ouest
DUCD-0307-12-008	Secteur 1	0+480	Morphologie du terrain	Est
DUCD-0307-12-009	Secteur 1	0+530	Sondage PU-12	Sud
DUCD-0307-12-010	Secteur 1	0+580	Sondage PU-13	Est
DUCD-0307-12-011	Secteur 1	0+600	Sondages PU-14 et PU-14D	Est
DUCD-0307-12-012	Secteur 2	0+610 à 0+620	Sondages PU-15G, PU-16 et PU-16D	Est
DUCD-0307-12-013	Secteur 2	0+640	Morphologie du terrain	Est
DUCD-0307-12-014	Secteurs 1 et 2	0+000 à 0+640	Morphologie du terrain	Ouest
DUCD-0307-12-015	Secteur 2	0+630	Sondage PU-17G	Ouest
DUCD-0307-12-016	Secteur 2	0+640	Sondage PU-18	Sud
DUCD-0307-12-017	Secteur 2	0+640	Paroi ouest du sondage PU-18	Ouest
DUCD-0307-12-018	Secteur 2	0+650	Paroi nord du sondage PU-19G	Nord
DUCD-0307-12-019	Secteur 2	0+650	Sondage PU-19G	Est
DUCD-0307-12-020	Secteur 2	0+650	Paroi est du sondage PU-19	Est

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-021	Secteur 2	0+650	Sondage PU-19	Sud
DUCD-0307-12-022	Secteur 2	0+660	Paroi nord du sondage PU-20D	Nord
DUCD-0307-12-023	Secteur 2	0+660	Sondage PU-20D	Ouest
DUCD-0307-12-024	Secteur 2	0+670	Paroi nord du sondage PU-21G	Nord
DUCD-0307-12-025	Secteur 2	0+670	Sondage PU-21G	Sud
DUCD-0307-12-026	Secteur 2	0+680	Sondages PU-22 et PU-22D	Nord
DUCD-0307-12-027	Secteur 2	0+690	Sondages PU-23G, PU-24 et PU-24D	Est
DUCD-0307-12-028	Secteur 2	0+700	Morphologie du terrain	Est
DUCD-0307-12-029	Secteur 2	0+700	Paroi ouest du sondage PU-24D	Est
DUCD-0307-12-030	Secteur 2	0+710	Pelle mécanique et pierres	Ouest
DUCD-0307-12-031	Secteur 2	0+710	Paroi est du sondage PU-25G	Est
DUCD-0307-12-032	Secteur 2	0+720	Paroi sud du sondage PU-26	Sud
DUCD-0307-12-033	Secteur 2	0+720	Sondage PU-26	Ouest
DUCD-0307-12-034	Secteur 2	0+720	Paroi ouest du sondage PU-26D	Ouest
DUCD-0307-12-035	Secteur 2	0+730	Paroi nord du sondage PU-27G	Nord
DUCD-0307-12-036	Secteur 2	0+740	Paroi nord du sondage PU-28D	Nord
DUCD-0307-12-037	Secteur 3	0+790	Paroi nord du sondage PU-28	Nord
DUCD-0307-12-038	Secteur 3	0+790	Sondage PU-29	Nord
DUCD-0307-12-039	Secteur 3	0+800	Morphologie du terrain	Est
DUCD-0307-12-040	Secteur 3	0+840	Paroi sud du sondage PU-30	Sud-ouest

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-041	Secteur 3	0+840	Sondage PU-30	Sud-ouest
DUCD-0307-12-042	Secteur 3	0+890	Paroi sud du sondage PU-31	Sud-ouest
DUCD-0307-12-043	Secteur 3	0+890	Sondage PU-31	Sud-ouest
DUCD-0307-12-044	Secteur 3	0+940	Paroi nord du sondage PU-32	Nord-est
DUCD-0307-12-045	Secteur 3	0+940	Morphologie du terrain	Est
DUCD-0307-12-046	Secteur 3	0+990	Paroi ouest du sondage PU-33	Ouest
DUCD-0307-12-047	Secteur 3	0+990	Morphologie du terrain	Ouest
DUCD-0307-12-048	Secteur 4	0+990	Morphologie du terrain	Est
DUCD-0307-12-049	Secteur 4	1+040	Paroi sud du sondage PU-34	Sud-ouest
DUCD-0307-12-050	Secteur 4	1+090	Paroi sud du sondage PU-35	Sud-ouest
DUCD-0307-12-051	Secteur 4	1+090	Sondage PU-35	Sud
DUCD-0307-12-052	Secteur 4	1+090	Morphologie du terrain	Ouest
DUCD-0307-12-053	Secteur 4	1+160	Morphologie du terrain	Nord-ouest
DUCD-0307-12-054	Secteur 4	1+140	Paroi sud du sondage PU-36	Sud-ouest
DUCD-0307-12-055	Secteur 5	1+190	Sondage PU-37	Nord-ouest
DUCD-0307-12-056	Secteur 5	1+190	Paroi nord du sondage PU-37	Nord-est
DUCD-0307-12-057	Secteur 1	0+308	Monticule de pierres (St-2)	Nord-nord-est
DUCD-0307-12-058	Secteur 1	0+380	Sondage PU-9	Nord
DUCD-0307-12-059	Secteur 1	0+330	Sondage PU-8	Nord
DUCD-0307-12-060	Secteur 1	0+280	Sondage PU-7	Nord

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-061	Secteur 1	0+230	Sondage PU-6	Nord
DUCD-0307-12-062	Secteur 5	1+240	Paroi sud du sondage PU-38	Sud-ouest
DUCD-0307-12-063	Secteur 5	1+290	Sondage PU-39, en cours d'excavation	Nord
DUCD-0307-12-064	Secteur 5	1+340	Paroi sud du sondage PU-40	Sud-ouest
DUCD-0307-12-065	Secteur 5	1+400	Paroi sud du sondage PU-42	Sud-ouest
DUCD-0307-12-066	Secteur 5	1+400	Paroi sud du sondage PU-42D	Sud-ouest
DUCD-0307-12-067	Secteur 5	1+440	Paroi nord du sondage PU-43	Nord
DUCD-0307-12-068	Secteur 5	1+468	Structure de pierres (St-3)	Sud-est
DUCD-0307-12-069	Secteur 5	1+468	Structure de pierres (St-3)	Sud-est
DUCD-0307-12-070	Secteur 5	1+530	Structure de pierres (hors emprise)	Nord
DUCD-0307-12-071	Secteur 5	1+530	Structure de pierres (hors emprise)	Nord
DUCD-0307-12-072	Secteur 5	1+530	Détail de la structure de pierres avec dépression au centre (hors emprise)	Nord-ouest
DUCD-0307-12-073	Secteur 5	1+530	Structure de pierres (hors emprise)	Nord
DUCD-0307-12-074	Secteur 5	1+530	Détail de la dépression au centre de la structure de pierres (hors emprise)	Est
DUCD-0307-12-075	Secteur 6	1+640	Paroi sud du sondage PU-46	Sud-ouest
DUCD-0307-12-076	Secteur 5	1+590	Sondage PU-46	Ouest
DUCD-0307-12-077	Secteur 6	1+640	Paroi nord du sondage PU-47	Nord
DUCD-0307-12-078	Secteur 5	1+530	Paroi ouest d'un sondage effectué au nord de la structure de pierres (St-3)	Ouest
DUCD-0307-12-079	Secteur 6	1+640	Paroi ouest du sondage PU-47D	Ouest
DUCD-0307-12-080	Secteur 6	1+650	Paroi est du sondage PU-48G	Nord-est

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-081	Secteur 6	1+660	Sondage PU-49D	Nord-ouest
DUCD-0307-12-082	Secteur 6	1+680	Paroi est du sondage PU-51	Est
DUCD-0307-12-083	Secteur 6	1+680	Sondage PU-51	Nord-est
DUCD-0307-12-084	Secteur 7	1+711	Paroi ouest d'un sondage manuel	Ouest
DUCD-0307-12-085	Secteur 7	1+711	Paroi sud d'un sondage manuel	Sud
DUCD-0307-12-086	Secteur 7	1+711	Paroi sud d'un sondage manuel	Sud
DUCD-0307-12-087	Secteur 7	1+703	Possible structure de pierres (St-4)	Sud-ouest
DUCD-0307-12-088	Secteur 7	1+703	Possible structure de pierres (St-4)	Sud
DUCD-0307-12-089	Secteur 6	1+690	Paroi ouest du sondage PU-52G	Ouest
DUCD-0307-12-090	Secteur 7	1+722	Structure de pierres (St-5)	Sud-est
DUCD-0307-12-091	Secteur 7	1+722	Structure de pierres (St-5)	Sud-ouest
DUCD-0307-12-092	Secteur 6	1+690	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-093	Secteur 6	1+700	Sondage PU-53	Nord
DUCD-0307-12-094	Secteur 6	1+700	Paroi ouest du sondage PU-53	Ouest
DUCD-0307-12-095	Secteur 6	1+700	Sondage PU-53D, en cours d'excavation	Sud
DUCD-0307-12-096	Secteur 6	1+700	Paroi ouest du sondage PU-53D	Ouest
DUCD-0307-12-097	Secteur 7	1+722	Paroi nord d'un sondage manuel	Nord
DUCD-0307-12-098	Secteur 7	1+720	Paroi est du sondage PU-55	Est
DUCD-0307-12-099	Secteur 7	1+720	Paroi est du sondage PU-55D	Est
DUCD-0307-12-100	Secteur 7	1+720	Sondage PU-55D, en cours d'excavation	Sud

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-101	Secteur 7	1+720	Paroi est du sondage PU-55D	Nord-est
DUCD-0307-12-102	Secteur 7	1+760	Paroi nord d'un sondage manuel	Nord
DUCD-0307-12-103	Secteur 7	1+700 à 1+760	Morphologie du terrain	Sud
DUCD-0307-12-104	Secteur 7	1+730	Paroi est du sondage PU-56G	Est
DUCD-0307-12-105	Secteur 8	1+820	Sondage PU-65D	Sud
DUCD-0307-12-106	Secteur 8	1+820	Paroi est du sondage PU-65D	Est
DUCD-0307-12-107	Secteur 8	1+760	Morphologie du terrain	Sud
DUCD-0307-12-108	Secteur 8	1+840	Paroi est du sondage PU-67	Est
DUCD-0307-12-109	Secteur 8	1+840	Paroi ouest du sondage PU-67	Ouest
DUCD-0307-12-110	Secteur 8	1+840	Paroi est du sondage PU-67D	Est
DUCD-0307-12-111	Secteur 8	1+860	Cercle de pierres	Sud
DUCD-0307-12-112	Secteur 8	1+860	Deux alignements de pierres	Ouest
DUCD-0307-12-113	Secteur 8	1+860	Cercle de pierres	Est
DUCD-0307-12-114	Secteur 8	1+850	Paroi ouest du sondage PU-68G	Ouest
DUCD-0307-12-115	Secteur 8	1+860	Cercle de pierres dégagé	Sud-ouest
DUCD-0307-12-116	Secteur 8	1+860	Deux alignements de pierres dégagés	Ouest
DUCD-0307-12-117	Secteur 8	1+860	Paroi ouest du sondage PU-69D	Ouest
DUCD-0307-12-118	Secteur 8	1+870	Sondage PU-70G, en cours d'excavation	Nord-est
DUCD-0307-12-119	Secteur 8	1+870	Paroi sud du sondage PU-70G	Sud
DUCD-0307-12-120	Secteur 8	1+880	Paroi ouest du sondage PU-71	Ouest

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-121	Secteur 8	1+880	Paroi ouest du sondage PU-71D	Ouest
DUCD-0307-12-122	Secteur 8	1+900	Paroi ouest du sondage PU-72	Ouest
DUCD-0307-12-123	Secteur 8	1+950	Paroi ouest du sondage PU-73	Ouest
DUCD-0307-12-124	Secteur 8	1+950	Affleurement de la roche-mère	Sud-est
DUCD-0307-12-125	Secteur 8	2+000	Paroi ouest du sondage PU-74	Ouest
DUCD-0307-12-126	Secteur 8	2+050	Secteur arasé	Nord-ouest
DUCD-0307-12-127	Secteur 8	2+050	Travaux d'excavation en cours	Sud-ouest
DUCD-0307-12-128	Secteur 8	2+050	Paroi ouest du sondage PU-75	Ouest
DUCD-0307-12-129	Secteur 8	2+100	Paroi est du sondage PU-76	Est
DUCD-0307-12-130	Secteur 8	2+150	Paroi ouest du sondage PU-77	Nord-ouest
DUCD-0307-12-131	Secteur 9	2+160	Morphologie du terrain	Sud
DUCD-0307-12-132	Secteur 9	2+200	Paroi nord du sondage PU-78	Nord
DUCD-0307-12-133	Secteur 9	2+250	Paroi sud du sondage PU-79	Sud
DUCD-0307-12-134	Secteur 9	2+250	Affleurement de la roche-mère	Nord-est
DUCD-0307-12-135	Secteur 9	2+250	Paroi sud du sondage PU-79G	Sud
DUCD-0307-12-136	Secteur 9	2+290	Morphologie du terrain	Sud
DUCD-0307-12-137	Secteur 9	2+300	Paroi est du sondage PU-80	Est
DUCD-0307-12-138	Secteur 9	2+370	Possible structure de pierres (St-6)	Ouest
DUCD-0307-12-139	Secteur 9	2+350	Paroi est du sondage PU-81	Nord-est
DUCD-0307-12-140	Secteur 9	2+453	Possible structure de pierres (St-7)	Ouest

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-141	Secteur 9	2+453	Possible structure de pierres (St-7)	Nord
DUCD-0307-12-142	Secteur 9	2+453	Possible structure de pierres (St-7)	Est
DUCD-0307-12-143	Secteur 9	2+450	Champ de pierres	Nord-ouest
DUCD-0307-12-144	Secteur 9	2+450	Paroi ouest du sondage PU-83	Ouest
DUCD-0307-12-145	Secteur 9	2+500	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-146	Secteur 10	2+500	Paroi est du sondage PU-84	Est
DUCD-0307-12-147	Secteur 10	2+512	Paroi nord d'un sondage manuel	Nord
DUCD-0307-12-148	Secteur 10	2+529	Paroi nord d'un sondage manuel	Nord
DUCD-0307-12-149	Secteur 10	2+480	Morphologie du terrain	Sud-est
DUCD-0307-12-150	Secteur 10	2+480	Morphologie du terrain	Sud
DUCD-0307-12-151	Secteur 10	2+480	Morphologie du terrain	Est
DUCD-0307-12-152	Secteur 10	2+550	Paroi sud-ouest du sondage PU-85	Sud-ouest
DUCD-0307-12-153	Secteur 10	2+550	Paroi sud-ouest du sondage PU-85	Sud-ouest
DUCD-0307-12-154	Secteur 10	2+550	Sondage PU-85	Sud
DUCD-0307-12-155	Secteur 10	2+570	Paroi sud-ouest du sondage PU-86	Sud-ouest
DUCD-0307-12-156	Secteur 10	2+570	Sondage PU-86	Nord
DUCD-0307-12-157	Secteur 10	2+570	Paroi nord-est du sondage PU-86G	Nord-est
DUCD-0307-12-158	Secteur 10	2+570	Paroi nord-est du sondage PU-86G	Nord-est
DUCD-0307-12-159	Secteur 10	2+550	Sondage PU-85	Nord-ouest
DUCD-0307-12-160	Secteur 10	2+550	Sondage PU-85	Sud-est

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-161	Secteur 10	2+550	Sondage PU-85	Nord-est
DUCD-0307-12-162	Secteur 10	2+570	Sondage PU-86	Est
DUCD-0307-12-163	Secteur 10	2+550	Sondage PU-85	Sud-ouest
DUCD-0307-12-164	Secteur 10	2+580	Paroi nord du sondage PU-87D	Nord-ouest
DUCD-0307-12-165	Secteur 10	2+560	Morphologie du terrain	Sud-est
DUCD-0307-12-166	Secteur 10	2+580	Morphologie du terrain	Sud-est
DUCD-0307-12-167	Secteur 10	2+590	Paroi nord-ouest du sondage PU-88	Nord-ouest
DUCD-0307-12-168	Secteur 10	2+640	Paroi ouest du sondage PU-89	Ouest
DUCD-0307-12-169	Secteur 10	2+620 à 2+648	Fossé du MTQ	Nord
DUCD-0307-12-170	Secteur 10	2+690	Paroi ouest du sondage PU-90	Ouest
DUCD-0307-12-171	Secteur 10	2+730	Paroi est du sondage PU-91	Est
DUCD-0307-12-172	Secteur 10	2+730	Sondage PU-91	Est
DUCD-0307-12-173	Secteur 10	2+730	Paroi sud du sondage PU-91G	Sud
DUCD-0307-12-174	Secteur 10	2+750	Paroi sud du sondage PU-92	Sud
DUCD-0307-12-175	Secteur 10	2+770	Paroi sud du sondage PU-93	Sud
DUCD-0307-12-176	Secteur 10	2+800	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-177	Secteur 10	2+820	Paroi nord du sondage PU-94	Nord
DUCD-0307-12-178	Secteur 10	2+790	Morphologie du terrain	Ouest
DUCD-0307-12-179	Secteur 10	2+870	Paroi nord-est du sondage PU-95	Nord-est
DUCD-0307-12-180	Secteur 10	2+870	Paroi sud-est du sondage PU-95D	Sud-est

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-181	Secteur 10	2+870	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-182	Secteur 10	2+920	Paroi sud-ouest du sondage PU-96	Ouest
DUCD-0307-12-183	Secteur 10	2+970	Paroi sud-est du sondage PU-97	Est
DUCD-0307-12-184	Secteur 10	2+980	Paroi nord-est du sondage PU-98	Nord-est
DUCD-0307-12-185	Secteur 10	2+980	Sondage PU-98D, en cours d'excavation	Nord-est
DUCD-0307-12-186	Secteur 10	2+980	Paroi nord-est du sondage PU-98D	Nord-est
DUCD-0307-12-187	Secteur 10	3+040	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-188	Secteur 10	3+040	Morphologie du terrain	Nord-est
DUCD-0307-12-189	Secteur 10	3+010	Paroi nord-est du sondage PU-99	Est
DUCD-0307-12-190	Secteur 10	3+050	Paroi nord du sondage PU-102	Est
DUCD-0307-12-191	Secteur 10	3+100	Couche de cendre	Sud-est
DUCD-0307-12-192	Secteur 10	3+050	Paroi sud-ouest du sondage PU-102G	Sud-ouest
DUCD-0307-12-193	Secteur 10	3+040	Paroi nord-ouest du sondage PU-101D	Nord-ouest
DUCD-0307-12-194	Secteur 10	3+040	Sondage PU-101D, en cours d'excavation	Ouest
DUCD-0307-12-195	Secteur 10	3+050	Paroi est du sondage PU-102G	Est
DUCD-0307-12-196	EiBh-133	2+550	Paroi nord-ouest du sondage manuel 1B	Nord-ouest
DUCD-0307-12-197	EiBh-133	2+550	Paroi nord-ouest du sondage manuel 1C	Nord-ouest
DUCD-0307-12-198	EiBh-133	2+550	Paroi nord-est du sondage manuel 1D	Nord-est
DUCD-0307-12-199	EiBh-133	2+550	Paroi nord-ouest du sondage manuel 1F	Nord-ouest
DUCD-0307-12-200	EiBh-133	2+550	Paroi nord-est du sondage manuel 1F	Nord-est

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-201	EiBh-133	2+550	Paroi nord-ouest du sondage manuel 1E	Nord-ouest
DUCD-0307-12-202	EiBh-133	2+550	Paroi nord-est du sondage manuel 1E	Nord-est
DUCD-0307-12-203	EiBh-133	2+550	Paroi nord-est du sondage manuel 1H	Nord-est
DUCD-0307-12-204	EiBh-133	2+550	Paroi nord-ouest du sondage manuel 1G	Nord-ouest
DUCD-0307-12-205	EiBh-133	2+550	Paroi nord-est du sondage manuel 1J	Nord-est
DUCD-0307-12-206	EiBh-133	2+550	Paroi nord-ouest du sondage manuel 1K	Nord-ouest
DUCD-0307-12-207	EiBh-133	2+550	Paroi nord-ouest du sondage manuel 1L	Nord-ouest
DUCD-0307-12-208	EiBh-133	2+550	Paroi nord-est du sondage manuel 1M	Nord-est
DUCD-0307-12-209	EiBh-133	2+550	Paroi nord-ouest du sondage manuel 1N	Nord-ouest
DUCD-0307-12-210	EiBh-133	2+550	Paroi nord-ouest du sondage manuel 1P	Nord-ouest
DUCD-0307-12-211	EiBh-133	2+550	Paroi nord-est du sondage manuel 1Q	Nord-est
DUCD-0307-12-212	EiBh-133	2+550	Paroi nord-ouest du sondage manuel 1R	Nord-ouest
DUCD-0307-12-213	EiBh-133	2+550	Paroi nord-ouest du sondage manuel 1S	Nord-ouest
DUCD-0307-12-214	EiBh-133	2+550	Paroi nord-ouest du sondage manuel 1T	Nord-ouest
DUCD-0307-12-215	EiBh-133	2+550	Vue générale des sondages manuels 1L à 1T	Nord-ouest
DUCD-0307-12-216	EiBh-133	2+560	Sous-opérations positives	Sud-ouest
DUCD-0307-12-217	EiBh-133	2+540	Secteur sondé du site EiBh-133	Nord-ouest
DUCD-0307-12-218	Secteur 1	0+030	Paroi sud du sondage PU-1G	Sud
DUCD-0307-12-219	Secteur 1	0+030	Morphologie du terrain	Sud-est
DUCD-0307-12-220	Secteur 1	0+080	Paroi sud du sondage PU-2G	Sud-est

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-221	Secteur 1	0+080	Bord de la route 138	Sud-est
DUCD-0307-12-222	Secteur 1	0+098	Structure de pierres (St-1)	Nord-est
DUCD-0307-12-223	Secteur 1	0+098	Structure de pierres (St-1)	Sud-ouest
DUCD-0307-12-224	Secteur 1	0+098	Structure de pierres (St-1)	Ouest
DUCD-0307-12-225	Secteur 1	0+130	Paroi sud du sondage PU-3	Sud-est
DUCD-0307-12-226	Secteur 1	0+130	Morphologie du terrain	Sud-est
DUCD-0307-12-227	Secteur 1	0+225	Morphologie du terrain	Nord-est
DUCD-0307-12-228	Secteur 1	0+225	Morphologie du terrain	Nord-ouest
DUCD-0307-12-229	Secteur 2	0+660	Paroi ouest du sondage PU-151G	Ouest
DUCD-0307-12-230	Secteur 13	4+655	Structure de pierres (St-12)	Sud-est
DUCD-0307-12-231	Secteur 13	4+655	Structure de pierres (St-12)	Nord-ouest
DUCD-0307-12-232	Secteur 13	4+655	Localisation de la structure de pierres (St-12)	Nord-ouest
DUCD-0307-12-233	Secteur 13	4+644	Poteaux et pierres (St-11)	Sud-est
DUCD-0307-12-234	Secteur 13	4+636	Structure de pierres (St-10)	Nord-ouest
DUCD-0307-12-235	Secteur 13	4+636	Structure de pierres (St-10)	Nord-ouest
DUCD-0307-12-236	Secteur 13	4+586	Structure de pierres (St-9)	Nord-ouest
DUCD-0307-12-237	Secteur 13	4+586	Structure de pierres (St-9)	Nord-ouest
DUCD-0307-12-238	Secteur 13	4+573	Structure de pierres (St-8)	Nord-ouest
DUCD-0307-12-239	Secteur 13	4+573	Structure de pierres (St-8)	Sud-est
DUCD-0307-12-240	Secteur 13	4+620	Paroi ouest du sondage PU-149G	Nord-ouest

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-241	Secteur 13	4+600	Paroi nord du sondage PU-147G	Nord
DUCD-0307-12-242	Secteur 13	4+600	Sondage PU-147G	Nord
DUCD-0307-12-243	Secteur 13	4+580	Paroi nord du sondage PU-145G	Nord
DUCD-0307-12-244	Secteur 13	4+660	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-245	Secteur 13	4+660	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-246	Secteur 13	4+560	Paroi sud du sondage PU-143G	Sud
DUCD-0307-12-247	Secteur 13	4+520	Paroi sud du sondage PU-139D	Sud
DUCD-0307-12-248	Secteur 13	4+470	Paroi sud du sondage PU-138D (côté ouest)	Sud
DUCD-0307-12-249	Secteur 13	4+520	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-250	Secteur 13	4+540	Paroi nord du sondage PU-141G	Nord
DUCD-0307-12-251	Secteur 13	4+520	Paroi ouest du sondage PU-139G	Ouest
DUCD-0307-12-252	Secteur 13	4+520	Morphologie du terrain (côté ouest)	Nord
DUCD-0307-12-253	Secteur 13	4+420	Paroi est du sondage PU-137D	Est
DUCD-0307-12-254	Secteur 13	4+420	Paroi nord du sondage PU-137D (bas de la pente)	Nord
DUCD-0307-12-255	Secteur 12	4+370	Paroi ouest du sondage PU-136	Ouest
DUCD-0307-12-256	Secteur 12	4+270	Paroi nord du sondage PU-134	Nord
DUCD-0307-12-257	Secteur 12	4+270	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-258	Secteur 11	4+220	Paroi nord du sondage PU-133	Nord
DUCD-0307-12-259	Secteur 11	4+170	Paroi est du sondage PU-132	Est
DUCD-0307-12-260	Secteur 11	4+180	Paroi sud d'un sondage manuel	Sud

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-261	Secteur 11	4+120	Paroi est du sondage PU-131	Est
DUCD-0307-12-262	Secteur 9	4+230	Paroi est d'un sondage manuel	Est
DUCD-0307-12-263	Secteur 11	4+120	Dalle de béton	Sud-est
DUCD-0307-12-264	Secteur 11	4+120	Bouleversement	Ouest
DUCD-0307-12-265	Secteur 10	4+070	Paroi est du sondage PU-130	Est
DUCD-0307-12-266	Secteur 10	4+070	Paroi est du sondage PU-130	Sud-est
DUCD-0307-12-267	Secteur 10	4+090	Étang	Nord-ouest
DUCD-0307-12-268	Secteur 10	4+090	Étang	Sud-ouest
DUCD-0307-12-269	Secteur 10	4+020	Paroi ouest du sondage PU-129	Ouest
DUCD-0307-12-270	Secteur 12	4+430	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-271	Secteur 8	1+765,5	Trous dans un rocher	Nord
DUCD-0307-12-272	Secteur 8	1+765,5	Pierres dont l'une a des trous	Nord
DUCD-0307-12-273	Secteur 7	1+740	Paroi sud-ouest du sondage PU-57	Nord-ouest
DUCD-0307-12-274	Secteur 7	1+740	Sondage PU-57	Sud
DUCD-0307-12-275	Secteur 7	1+750	Paroi ouest du sondage PU-58G	Ouest
DUCD-0307-12-276	Secteur 8	1+760	Paroi ouest du sondage PU-59	Ouest
DUCD-0307-12-277	Secteur 8	1+760	Paroi est du sondage PU-59D	Nord
DUCD-0307-12-278	Secteur 8	1+770	Paroi est du sondage PU-60G	Nord-est
DUCD-0307-12-279	Secteur 7	1+700 à 1+760	État des lieux après la réalisation des sondages	Nord
DUCD-0307-12-280	Secteur 8	1+780	Paroi sud du sondage PU-61	Sud

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-281	Secteur 8	1+780	Paroi est du sondage PU-61D	Est
DUCD-0307-12-282	Secteur 8	1+780	Sondage PU-61D	Nord-est
DUCD-0307-12-283	Secteur 8	1+790	Paroi nord-ouest du sondage PU-62G	Nord-ouest
DUCD-0307-12-284	Secteur 8	1+810	Paroi sud-est du sondage PU-64G	Est
DUCD-0307-12-285	Secteur 8	1+800	Paroi nord-est du sondage PU-63D	Sud-est
DUCD-0307-12-286	EiBh-h	1+720	Lieu de découverte d'un fragment de quartzite	Ouest
DUCD-0307-12-287	EiBh-h	1+720	Lieu de découverte d'un fragment de quartzite	Est
DUCD-0307-12-288	Secteur 10	3+060	Paroi ouest du sondage PU-103D	Ouest
DUCD-0307-12-289	Secteur 10	3+060	Sondage PU-103D	Sud-ouest
DUCD-0307-12-290	Secteur 10	3+070	Paroi sud du sondage PU-104	Sud
DUCD-0307-12-291	Secteur 10	3+070	Paroi sud du sondage PU-104G	Sud
DUCD-0307-12-292	Secteur 10	3+040 à 3+100	Morphologie du terrain	Est
DUCD-0307-12-293	Secteur 10	3+080	Paroi nord du sondage PU-105D	Nord
DUCD-0307-12-294	Secteur 10	3+100	Paroi est du sondage PU-106	Est
DUCD-0307-12-295	Secteur 10	3+100	Morphologie du terrain	Sud
DUCD-0307-12-296	Secteur 10	3+110	Paroi ouest du sondage PU-107	Ouest
DUCD-0307-12-297	Secteur 10	3+110	Sondage PU-107	Ouest
DUCD-0307-12-298	Secteur 10	3+110	Paroi est du sondage PU-107G	Est
DUCD-0307-12-299	Secteur 10	3+120	Paroi nord-est du sondage PU-108D	Nord-est
DUCD-0307-12-300	Secteur 10	3+120	Paroi nord du sondage PU-108D	Nord

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-301	Secteur 10	3+130	Paroi ouest du sondage PU-109	Ouest
DUCD-0307-12-302	Secteur 10	3+140	Ruisseau	Ouest
DUCD-0307-12-303	Secteur 10	3+150	Équipe au travail	Nord
DUCD-0307-12-304	Secteur 10	3+180	Paroi est du sondage PU-110	Est
DUCD-0307-12-305	Secteur 10	3+180	Paroi est du sondage PU-110	Est
DUCD-0307-12-306	Secteur 10	3+180	Paroi ouest du sondage PU-110	Ouest
DUCD-0307-12-307	Secteur 10	3+320	Morphologie du terrain	Nord-ouest
DUCD-0307-12-308	Secteur 10	3+320	Morphologie du terrain	Sud
DUCD-0307-12-309	Secteur 10	3+240	Paroi ouest du sondage PU-112D	Ouest
DUCD-0307-12-310	Secteur 10	3+250	Paroi ouest du sondage PU-113G	Sud-ouest
DUCD-0307-12-311	Secteur 10	3+220 à 3+250	Morphologie du terrain	Ouest
DUCD-0307-12-312	Secteur 10	3+250	Paroi nord du sondage PU-113	Nord
DUCD-0307-12-313	Secteur 10	3+300	Sondage manuel	Nord
DUCD-0307-12-314	Secteur 10	3+280	Ruisseau	Ouest
DUCD-0307-12-315	Secteur 10	3+280	Paroi ouest du sondage PU-114	Sud-ouest
DUCD-0307-12-316	Secteur 10	3+320	Paroi est du sondage PU-115	Nord-est
DUCD-0307-12-317	Secteur 10	3+322	Paroi nord d'un sondage manuel	Nord
DUCD-0307-12-318	Secteur 10	3+320	Environnement du sondage PU-115	Nord-est
DUCD-0307-12-319	Secteur 10	3+320	Environnement du sondage PU-115	Sud
DUCD-0307-12-320	Secteur 10	3+370	Paroi est du sondage PU-116	Nord-est

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-321	Secteur 10	3+370	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-322	Secteur 10	3+370	Morphologie du terrain	Ouest
DUCD-0307-12-323	Secteur 10	3+370	Morphologie du terrain	Sud
DUCD-0307-12-324	Secteur 10	3+420	Paroi nord-ouest du sondage PU-117	Nord-ouest
DUCD-0307-12-325	Secteur 10	3+420	Paroi est du sondage PU-117	Est
DUCD-0307-12-326	Secteur 10	3+470	Paroi est du sondage PU-118	Est
DUCD-0307-12-327	Secteur 10	3+470	Paroi nord du sondage PU-118	Nord
DUCD-0307-12-328	Secteur 10	3+520	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-329	Secteur 10	3+520	Morphologie du terrain	Ouest
DUCD-0307-12-330	Secteur 10	3+520	Paroi est du sondage PU-119	Est
DUCD-0307-12-331	Secteur 10	3+570	Paroi ouest du sondage PU-120	Ouest
DUCD-0307-12-332	Secteur 10	3+620	Paroi ouest du sondage PU-121	Ouest
DUCD-0307-12-333	Secteur 10	3+670	Paroi nord du sondage PU-122	Nord
DUCD-0307-12-334	Secteur 10	3+670	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-335	Secteur 10	3+670	Morphologie du terrain	Ouest
DUCD-0307-12-336	Secteur 10	3+670	Morphologie du terrain	Sud
DUCD-0307-12-337	Secteur 10	3+670	Paroi sud du sondage PU-122D	Sud
DUCD-0307-12-338	Chemin des Français	3+723	Chemin des Français	Est
DUCD-0307-12-339	Chemin des Français	3+723	Chemin des Français	Est
DUCD-0307-12-340	Secteur 10	3+720	Paroi sud du sondage PU-123	Sud

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-341	Secteur 10	3+770	Paroi ouest du sondage PU-124	Ouest
DUCD-0307-12-342	Chemin des Français	3+723	Chemin des Français	Ouest
DUCD-0307-12-343	Chemin des Français	3+732	Chemin des Français	Ouest
DUCD-0307-12-344	Chemin des Français	3+732	Chemin des Français	Ouest
DUCD-0307-12-345	Secteur 10	3+820	Paroi ouest du sondage PU-125	Ouest
DUCD-0307-12-346	Secteur 10	3+870	Paroi est du sondage PU-126	Est
DUCD-0307-12-347	Secteur 10	3+870	Sondage PU-126	Nord
DUCD-0307-12-348	Secteur 10	3+920	Paroi ouest du sondage PU-127	Ouest
DUCD-0307-12-349	Secteur 10	3+920	Morphologie du terrain	Sud
DUCD-0307-12-350	Secteur 10	4+020	Paroi sud-est du sondage PU-129	Sud-est

ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS PROVENANT DU SITE EiBh-133

Code Borden	Couche	N° cat.	Matériau	Couleur	Classe technologique	Quantité	Intégralité	Superficie cm²	Longueur	Largeur	Épaisseur
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Débris	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Débris	1	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Débris	1	fr. prox-més.	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat d'amincissement bif.	1	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat d'amincissement bif.	3	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat d'amincissement bif.	1	fr. proximal	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat d'amincissement bif.	1	fr. prox-més.	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat d'amincissement bif.	9		1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat de 1e phase de débitage	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat de 1e phase de débitage	1	fr. prox-més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat de 1e phase de débitage	1	fr. proximal	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat de 2e phase de débitage	1	complet	25			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat de 2e phase de débitage	1	fr. prox-més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat de 2e phase de débitage	2	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat de retouche	1	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat de retouche	103		1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 1e phase de débitage	1	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Débris	1	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat d'amincissement bif.	3	fr. prox-més.	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat d'amincissement bif.	2	fr. mésial	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat d'amincissement bif.	5		1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat d'amincissement bif.	2	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat d'amincissement bif.	2	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. distal	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat d'amincissement bif.	3	fr. més-distal	1			

Code Borden	Couche	N° cat.	Matériau	Couleur	Classe technologique	Quantité	Intégralité	Superficie cm²	Longueur	Largeur	Épaisseur
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. proximal	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat d'amincissement bif.	3	fr. proximal	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. prox-més.	25			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat d'amincissement bif.	5	fr. prox-més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 1e phase de débitage	1	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 1e phase de débitage	1	fr. més-dis.	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 2e phase de débitage	2	complet	25			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 2e phase de débitage	1	fr. proximal	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 2e phase de débitage	2	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 2e phase de débitage	5	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de plein débitage	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de retouche	3	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de retouche	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de retouche	37		1			
EiBh-133	1A99	1	Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Ébauche ou Nucléus	1	complet		60mm	60mm	33mm
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 1e phase de débitage	2	complet	25			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 1e phase de débitage	1	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 1e phase de débitage	1	fr. prox-més.	25			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 1e phase de débitage	1	fr. prox-més.	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 1e phase de débitage	1	fr. prox-més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 1e phase de débitage	1	fr. més-distal	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 1e phase de débitage	3	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 1e phase de débitage	1	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 1e phase de débitage	1	fr. més-distal	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 1e phase de débitage	1	fr. més-distal	5			

Code Borden	Couche	N° cat.	Matériau	Couleur	Classe technologique	Quantité	Intégralité	Superficie cm²	Longueur	Largeur	Épaisseur
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 1e phase de débitage	3	fr. prox-més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 1e phase de débitage	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 2e phase de débitage	1	fr. més-distal	25			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 2e phase de débitage	1	complet	25			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 2e phase de débitage	3	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 2e phase de débitage	1	fr. prox-més.	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 2e phase de débitage	9	fr. prox-més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de plein débitage	1	fr. prox-més.	25			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de plein débitage	3	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de plein débitage	1	fr. prox-més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de retouche	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de retouche	1	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de retouche	1	fr. més-distal	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Débris	1	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Débris	8		1			
EiBh-133	1A99	2	Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Nucléus	1	complet		47mm	46mm	32mm
EiBh-133	1A99	3	Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Nucléus	1	complet		66mm	56mm	44mm
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 10	gris moyen	Éclat d'amincissement bif.	2	fr. prox-més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 10	gris moyen	Éclat de plein débitage	2	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 10	gris moyen	Éclat de retouche	1	fr. proximal	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 11	brun pâle	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. mésial	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 11	brun pâle	Éclat d'amincissement bif.	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 11	brun pâle	Éclat d'amincissement bif.	3	fr. proximal	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 11	brun pâle	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. mésial	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 11	brun pâle	Éclat de 1e phase de débitage	3	complet	5			

Code Borden	Couche	N° cat.	Matériau	Couleur	Classe technologique	Quantité	Intégralité	Superficie cm²	Longueur	Largeur	Épaisseur
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 11	brun pâle	Éclat de 1e phase de débitage	1	fr. mésial	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 11	brun pâle	Éclat de 1e phase de débitage	1	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 11	brun pâle	Éclat de 2e phase de débitage	1	fr. prox-més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 11	brun pâle	Éclat de plein débitage	1	complet	25			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 11	brun pâle	Éclat de plein débitage	2	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 11	brun pâle	Éclat de plein débitage	1	fr. proximal	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 11	brun pâle	Éclat de retouche	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 12	gris très foncé (grains grossiers)	Éclat de 1e phase de débitage	1	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 12	gris très foncé (grains grossiers)	Éclat de 2e phase de débitage	1	fr. prox-més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat d'amincissement bif.	2	fr. proximal	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. proximal	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat d'amincissement bif.	2	fr. proximal	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. proximal	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. mésial	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat d'amincissement bif.	4		1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat de 1e phase de débitage	2	complet	25			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat de 1e phase de débitage	3	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat de 1e phase de débitage	1	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat de 2e phase de débitage	1	fr. proximal	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat de plein débitage	1	fr. mésial	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat de plein débitage	1	fr. proximal	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat de retouche	2	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat de retouche	20		1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Esquille	1	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. proximal	5			

Code Borden	Couche	N° cat.	Matériau	Couleur	Classe technologique	Quantité	Intégralité	Superficie cm²	Longueur	Largeur	Épaisseur
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. prox-més.	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	Éclat d'amincissement bif.	2	fr. mésial	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	Éclat d'amincissement bif.	1	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. proximal	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	Éclat d'amincissement bif.	1	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	Éclat de 1e phase de débitage	1	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	Éclat de 1e phase de débitage	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	Éclat de 2e phase de débitage	2	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	Éclat de 2e phase de débitage	1	fr. proximal	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	Éclat de 2e phase de débitage	1	fr. mésial	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	Éclat de plein débitage	1	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	Éclat de plein débitage	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	Éclat de retouche	28		1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	Esquille	1		1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 4	gris-brun moyen	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. distal	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 4	gris-brun moyen	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. mésial	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 4	gris-brun moyen	Éclat de 1e phase de débitage	1	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 4	gris-brun moyen	Éclat de 1e phase de débitage	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 4	gris-brun moyen	Éclat de 2e phase de débitage	1	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 4	gris-brun moyen	Éclat de 2e phase de débitage	1	fr. mésial	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 4	gris-brun moyen	Éclat de 2e phase de débitage	1	fr. proximal	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 4	gris-brun moyen	Éclat de plein débitage	1	fr. prox-més.	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 4	gris-brun moyen	Éclat de plein débitage	1	fr. prox-més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 4	gris-brun moyen	Éclat de retouche	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat d'amincissement bif.	1	complet	1			

Code Borden	Couche	N° cat.	Matériau	Couleur	Classe technologique	Quantité	Intégralité	Superficie cm²	Longueur	Largeur	Épaisseur
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat d'amincissement bif.	2	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. mésial	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat d'amincissement bif.	2		1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat de 1e phase de débitage	1	fr. prox-més.	25			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat de 1e phase de débitage	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat de 2e phase de débitage	1	fr. prox-més.	25			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat de 2e phase de débitage	2	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat de plein débitage	1	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat de plein débitage	1	complet	25			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat de plein débitage	1	fr. prox-més.	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat de plein débitage	1	fr. prox-més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat de retouche	18		1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 6	blanc à blanc rosé	Éclat d'amincissement bif.	2	fr. mésial	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 6	blanc à blanc rosé	Éclat d'amincissement bif.	5	fr. proximal	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 6	blanc à blanc rosé	Éclat de 1e phase de débitage	2	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 6	blanc à blanc rosé	Éclat de 1e phase de débitage	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 6	blanc à blanc rosé	Éclat de retouche	134		1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 7	gris pâle	Éclat d'amincissement bif.	3	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 7	gris pâle	Éclat d'amincissement bif.	3	fr. prox-més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 7	gris pâle	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. proximal	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 7	gris pâle	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. distal	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 7	gris pâle	Éclat d'amincissement bif.	1	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 7	gris pâle	Éclat de 2e phase de débitage	2	fr. prox-més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 7	gris pâle	Éclat de plein débitage	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 7	gris pâle	Éclat de plein débitage	1	fr. proximal	5			

Code Borden	Couche	N° cat.	Matériau	Couleur	Classe technologique	Quantité	Intégralité	Superficie cm²	Longueur	Largeur	Épaisseur
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 7	gris pâle	Éclat de plein débitage	2	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 7	gris pâle	Éclat de retouche	1	fr. prox-més.	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 7	gris pâle	Éclat de retouche	2	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 7	gris pâle	Esquille	2	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 8	gris-brun pâle	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. mésial	25			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 8	gris-brun pâle	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. mésial	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 8	gris-brun pâle	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. prox-més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 8	gris-brun pâle	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. prox-més.	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 8	gris-brun pâle	Éclat d'amincissement bif.	1	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 9	rose foncé	Éclat de 1e phase de débitage	1	fr. prox-més.	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 9	rose foncé	Éclat de retouche	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 9	rose foncé	Éclat de retouche	1	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 9	rose foncé	Éclat de retouche	3		1			
EiBh-133	1E3	1	Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Ébauche	1	complet		60mm	45mm	22mm
EiBh-133	1E3		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat de 1e phase de débitage	1	fr. mésial	1			
EiBh-133	1E3		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. proximal	1			
EiBh-133	1E3	2	Grès quartziteux	gris foncé	Ébauche ?	1	complet		55mm	44mm	19mm
EiBh-133	1G5		Quartzite BS 6	blanc à blanc rosé	Éclat de 2e phase de débitage	1	1	5			
EiBh-133	1F5		Quartzite BS 6	blanc à blanc rosé	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. proximal	1			
EiBh-133	1F5		Quartzite BS 10	gris moyen	Débris	2		1			
EiBh-133	1F5		Quartzite BS 10	gris moyen	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. proximal	1			
EiBh-133	1F5		Quartzite BS 10	gris moyen	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. proximal	5			
EiBh-133	1F5		Quartzite BS 10	gris moyen	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. mésial	1			
EiBh-133	1F5		Quartzite BS 10	gris moyen	Éclat de plein débitage	1	fr. prox-més.	5			
EiBh-133	1F5		Quartzite BS 10	gris moyen	Éclat de 1e phase de débitage	1	fr. prox-més.	5			

Code Borden	Couche	N° cat.	Matériau	Couleur	Classe technologique	Quantité	Intégralité	Superficie cm²	Longueur	Largeur	Épaisseur
EiBh-133	1F5		Quartzite BS 10	gris moyen	Éclat de 1e phase de débitage	1	complet	1			
EiBh-133	1F5		Quartzite BS 10	gris moyen	Éclat de 1e phase de débitage	1	fr. distal	1			
EiBh-133	1J5		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de retouche	1	complet	1			
EiBh-133	1K3		Quartzite BS 10	gris moyen	Éclat de plein débitage	1	fr. més-distal	25			
EiBh-133	1K3		Quartzite BS 7	gris pâle	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. mésial	25			

ANNEXE 3 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS PROVENANT DU SITE EiBh-h

Code Borden	Couche	No cat.	Matériau	Description	Quantité	Intégralité	Superficie cm ²	Longueur	Largeur	Épaisseur
EiBh-h	1A99	1	Quartzite Ramah	Éclat utilisé	1	complet		38 mm	24 mm	5 mm

ANNEXE 4 : FICHES DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

FICHE DU SITE ARCHÉOLOGIQUE

Nom attribué au site : Chaînage 2+550		Code Borden : EiBh-133	
Date de la découverte : 01-12-2012			
Coordonnées UTM - (NAD83)	Longitude : N51 26' 13,7'' Latitude : W57 12' 34,4'' Zone :	Coordonnées MTM - (NAD83)	Longitude : 51.4371388888889 Latitude : -57.2095555555556 Fuseau : 2
Technique de localisation - GPS ☒ Arpentage ☐ Autre ☐ : [préciser]			
Photographie(s) aérienne(s) : Q66367		Échelle : 1 :15840	
Municipalité(s) : Blanc-Sablon			
M.R.C. : Golfe-du-Saint-Laurent		Canton :	
Lot :		Nom du propriétaire : Ministère des Transports du Québec	
Adresse du propriétaire : 700, boul. René-Lévesque Est, Québec, (Qué.), G1R 5H1			
Altitude au dessus du niveau de la mer (m) : 6 m		Nom du bassin hydrographique : Saint-Laurent-nord-est	
Nom du plan d'eau le plus près : Ruisseau sans nom		Élévation du site par rapport au plan d'eau (m) : environ 1,5 m	
Statut légal (connu, reconnu ou classé) : connu			
Dimension (longueur x largeur) (m) : 13 x 2		Superficie du site (m²) : 26	
Nombre d'aires d'occupation : 1		Nombre de couches d'occupation : 1	
Profondeur du ou des niveaux d'occupation par rapport à la surface du sol (cm)-		Limite supérieure : 30-51 Limite inférieure: 35-56 Identification du/des niveau(x): humus enfoui	
Description de la stratigraphie : environ 16 cm d'humus, environ 14 cm de sable brun beige, 5 à 10 cm d'humus enfoui			
Identité culturelle/chronologie : Amérindien préhistorique, probablement Sylvicole			
Datation du site - Relative : Absolue :			
État du site -		Perturbé (%) : - Inventorié (%) : 100	
Intérêt du site -		Détruit (%) : ind. Fouillé (%) : ind.	
☒ État de conservation ☐ Contexte culturel et/ou chronologique ☒ Autre : petit site de taille d'outils, il semble n'y avoir que peu de sites de cette période dans la région.			
Description de l'environnement naturel et anthropique : Présence d'une route au sud-est. Il y a un étang au nord-est et un ruisseau au nord-ouest. Le terrain est plat et recouvert de sphagnum.			
Description des points de repère géographiques ou anthropiques : Entre la route de l'aéroport et un ruisseau, près de l'intersection entre la route de l'aéroport et la route 138 à Blanc-Sablon.			
Description des artefacts diagnostiques : aucun			
Fonction(s) des structures et des vestiges :			
Interprétation(s) préliminaire(s) : atelier de taille de courte durée, possiblement utilisé par une seule personne			
Description des moyens de protection temporaires mis en place : les sondages positifs ont été identifiés par des piquets identifiés « ARCHÉO MTQ + no du sondage »			
Autres commentaires : Éclats et nucléus en quartzite de Blanc-Sablon. Il faudrait déterminer la limite nord-est du site afin de vérifier la présence d'autres stations à l'intérieur de l'emprise.			

FICHE DU SITE ARCHEOLOGIQUE

Nom attribué au site : Chaînage 3+320		Code Borden : EiBh-h	
Date de la découverte : 10-12-2012			
Coordonnées UTM - (NAD83)	Longitude : N51 25' 54,2'' Latitude : W57 12' 11,4'' Zone :	Coordonnées MTM - (NAD83)	Longitude : 51.43172222222222 Latitude : -57.20316666666667 Fuseau : 2
Technique de localisation - GPS ☒ Arpentage ☐ Autre ☐ : [préciser]			
Photographie(s) aérienne(s) : Q66367		Échelle : 1 :15840	
Municipalité(s) : Blanc-Sablon			
M.R.C. : Golfe-Du-Saint-Laurent		Canton :	
Lot :		Nom du propriétaire : Ministère des Transports du Québec	
Adresse du propriétaire : 700, boul. René-Lévesque Est, Québec, (Qué.), G1R 5H1			
Altitude au dessus du niveau de la mer (m) : 4m		Nom du bassin hydrographique : Saint-Laurent-nord-est	
Nom du plan d'eau le plus près : Golfe Saint-Laurent		Élévation du site par rapport au plan d'eau (m) : environ 4 m	
Statut légal (connu, reconnu ou classé) : connu			
Dimension (longueur x largeur) (m) : ind.		Superficie du site (m ²) : ind.	
Nombre d'aires d'occupation : ind.		Nombre de couches d'occupation : 1	
Profondeur du ou des niveaux d'occupation par rapport à la surface du sol (cm)-		Limite supérieure : 10 Limite inférieure: 10 Identification du/des niveau(x): base de l'humus, surface du sable	
Description de la stratigraphie : environ 10 cm d'humus, environ 9 cm de sable brun beige			
Identité culturelle/chronologie : Amérindien préhistorique			
Datation du site - Relative : Absolue :		Référence :	
État du site -	Perturbé (%) : ind. Inventorié (%) : ind.	Détruit (%) : ind. Fouillé (%) : ind.	
Intérêt du site -	☒ État de conservation ☐ Contexte culturel et/ou chronologique ☐ Autre :	☐ Rareté ☐ Intérêt pour la recherche	
Description de l'environnement naturel et anthropique : Il y a un ruisseau au nord et à l'est du site. Il se situe sur un terrain plat à la limite d'une talle d'arbustes/arbres et de dunes de sable.			
Description des points de repère géographiques ou anthropiques : au sud du ruisseau Big Brook, entre le lac à la Poule et le golfe du Saint-Laurent. Chaînage 3+320			
Description des artefacts diagnostiques : aucun			
Fonction(s) des structures et des vestiges :			
Interprétation(s) préliminaire(s) : possiblement un atelier de taille de courte durée			
Description des moyens de protection temporaires mis en place : le sondage positif a été identifié par un piquet peinturé et identifié « ARCHÉO MTQ »			
Autres commentaires : Un seul éclat utilisé ou retouché en quartzite.			

Duchaine, Désirée-Emmanuelle

5625

2014e Inventaire archéologique (automne 2013). Projet de
relocalisation et de reconstruction de la route 138.
Projets Grandes Bergeronnes, Franquelin et Blanc-
Sablon.

14326

5625

DUCHAINEDESIRÉE-EMMANUELLE - 2014e
INV. ARCH. (AUT. 2013). PROJ. RELOC. ET RECONSTR. ROUTE 138. PROJ. GDES
BERGERONNES, FRANQUELIN ET BLANC-SABLON. : RAP. BERGERONNES.
RAP. FRANQUELIN. RAP. BLANC-SABLON - RECH. ARCH.

041894 Dir. Patrimoine et muséologie - Centre de doc. en archéologie

401B

Joignez cette fiche au rapport de recherche archéologique.

Réservé à l'usage du Ministère

Numéro de permis : 13-ForN-02

Date de réception : 2014-09-29

Numéro de source : 5625

Professionnel traitant le dossier : Claudine Giroux

Présentation

Cette fiche de site archéologique vise à aider le titulaire d'un permis de recherche archéologique à fournir les renseignements requis dans une annexe qu'il doit joindre à son rapport de recherche.

Selon la Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002), « le titulaire d'un permis de recherche archéologique doit faire au ministre, selon la teneur et les modalités déterminées par règlement du ministre, un rapport annuel de ses activités » (article 72).

Selon le Règlement sur la recherche archéologique, une des annexes que doit contenir le rapport de recherche est « un résumé des informations suivantes : l'identification du site et de sa localisation, son code Borden, les périodes culturelles qui lui sont associées, les travaux réalisés, les analyses réalisées, les valeurs archéologiques associées au site, les recommandations, la nature, la datation et la fonction des vestiges immobiliers, ainsi que la nature et la datation des artefacts et des écofacts » (article 11).

Les informations contenues dans ce formulaire pourront être transférées dans la base de données des sites archéologiques du Québec.

L'astérisque (*) indique que l'information est requise.

Section 1 – Identification du titulaire du permis de recherche archéologique

*Nom : Nicolas Fortier

Nom du mandataire (si le titulaire du permis est une personne morale) :

*Numéro du permis de recherche archéologique : 13-ForN-02

Section 2 – Description du site archéologique

*Code Borden : EiBh-133

Nom du site :

Autres noms du site :

*Latitude (DD-MM-SS.ddd) : 51-26-13.700

*Longitude (DD-MM-SS.ddd) : 57-12-34.400

UTM nord :

UTM est :

Zone UTM :

*Numéro de la carte (ex. : 21 L/14) : 12P/06

Rang :

Lot :

Joignez cette fiche au rapport de recherche archéologique.

Réservé à l'usage du Ministère

Numéro de permis : 13-ForN-02

Date de réception : 2014-09-29

Numéro de source : 5625

Professionnel traitant le dossier : Claudine Giroux

Présentation

Cette fiche de site archéologique vise à aider le titulaire d'un permis de recherche archéologique à fournir les renseignements requis dans une annexe qu'il doit joindre à son rapport de recherche.

Selon la Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002), « le titulaire d'un permis de recherche archéologique doit faire au ministre, selon la teneur et les modalités déterminées par règlement du ministre, un rapport annuel de ses activités » (article 72).

Selon le Règlement sur la recherche archéologique, une des annexes que doit contenir le rapport de recherche est « un résumé des informations suivantes : l'identification du site et de sa localisation, son code Borden, les périodes culturelles qui lui sont associées, les travaux réalisés, les analyses réalisées, les valeurs archéologiques associées au site, les recommandations, la nature, la datation et la fonction des vestiges immobiliers, ainsi que la nature et la datation des artefacts et des écofacts » (article 11).

Les informations contenues dans ce formulaire pourront être transférées dans la base de données des sites archéologiques du Québec.

L'astérisque (*) indique que l'information est requise.

Section 1 – Identification du titulaire du permis de recherche archéologique

*Nom : Nicolas Fortier

Nom du mandataire (si le titulaire du permis est une personne morale) :

*Numéro du permis de recherche archéologique : 13-ForN-02

Section 2 – Description du site archéologique

*Code Borden : EiBh-139

Nom du site :

Autres noms du site : 1+080

*Latitude (DD-MM-SS.ddd) : 51-26-34.440

*Longitude (DD-MM-SS.ddd) : 57-13-40.800

UTM nord : 5699104

UTM est : 484154

Zone UTM : 21

*Numéro de la carte (ex. : 21 L/14) : 12P/06

Rang :

Lot :

Joignez cette fiche au rapport de recherche archéologique.

Réservé à l'usage du Ministère

Numéro de permis : 13-ForN-02

Date de réception : 2014-09-29

Numéro de source : 5625

Professionnel traitant le dossier : Claudine Giroux

Présentation

Cette fiche de site archéologique vise à aider le titulaire d'un permis de recherche archéologique à fournir les renseignements requis dans une annexe qu'il doit joindre à son rapport de recherche.

Selon la Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002), « le titulaire d'un permis de recherche archéologique doit faire au ministre, selon la teneur et les modalités déterminées par règlement du ministre, un rapport annuel de ses activités » (article 72).

Selon le Règlement sur la recherche archéologique, une des annexes que doit contenir le rapport de recherche est « un résumé des informations suivantes : l'identification du site et de sa localisation, son code Borden, les périodes culturelles qui lui sont associées, les travaux réalisés, les analyses réalisées, les valeurs archéologiques associées au site, les recommandations, la nature, la datation et la fonction des vestiges immobiliers, ainsi que la nature et la datation des artefacts et des écofacts » (article 11).

Les informations contenues dans ce formulaire pourront être transférées dans la base de données des sites archéologiques du Québec.

L'astérisque (*) indique que l'information est requise.

Section 1 – Identification du titulaire du permis de recherche archéologique

*Nom : Nicolas Fortier

Nom du mandataire (si le titulaire du permis est une personne morale) :

*Numéro du permis de recherche archéologique : 13-ForN-02

Section 2 – Description du site archéologique

*Code Borden : EiBh-140

Nom du site :

Autres noms du site : 2+500

*Latitude (DD-MM-SS.ddd) : 51-26-13.920

*Longitude (DD-MM-SS.ddd) : 57-12-36.000

UTM nord : 5698466

UTM est : 485403

Zone UTM : 21

*Numéro de la carte (ex. : 21 L/14) : 12P/06

Rang :

Lot :

Joignez cette fiche au rapport de recherche archéologique.

Réservé à l'usage du Ministère

Numéro de permis : 13-ForN-02

Date de réception : 2014-09-29

Numéro de source : 5625

Professionnel traitant le dossier : Claudine Giroux

Présentation

Cette fiche de site archéologique vise à aider le titulaire d'un permis de recherche archéologique à fournir les renseignements requis dans une annexe qu'il doit joindre à son rapport de recherche.

Selon la Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002), « le titulaire d'un permis de recherche archéologique doit faire au ministre, selon la teneur et les modalités déterminées par règlement du ministre, un rapport annuel de ses activités » (article 72).

Selon le Règlement sur la recherche archéologique, une des annexes que doit contenir le rapport de recherche est « un résumé des informations suivantes : l'identification du site et de sa localisation, son code Borden, les périodes culturelles qui lui sont associées, les travaux réalisés, les analyses réalisées, les valeurs archéologiques associées au site, les recommandations, la nature, la datation et la fonction des vestiges immobiliers, ainsi que la nature et la datation des artefacts et des écofacts » (article 11).

Les informations contenues dans ce formulaire pourront être transférées dans la base de données des sites archéologiques du Québec.

L'astérisque (*) indique que l'information est requise.

Section 1 – Identification du titulaire du permis de recherche archéologique

*Nom : Nicolas Fortier

Nom du mandataire (si le titulaire du permis est une personne morale) :

*Numéro du permis de recherche archéologique : 13-ForN-02

Section 2 – Description du site archéologique

*Code Borden : EiBh-141

Nom du site :

Autres noms du site : 1+450

*Latitude (DD-MM-SS.ddd) : 51-26-29.760

*Longitude (DD-MM-SS.ddd) : 57-13-22.800

UTM nord : 5698958

UTM est : 484501

Zone UTM : 21

*Numéro de la carte (ex. : 21 L/14) : 12P/06

Rang :

Lot :

Joignez cette fiche au rapport de recherche archéologique.

Réservé à l'usage du Ministère

Numéro de permis : 13-ForN-02

Date de réception : 2014-09-29

Numéro de source : 5625

Professionnel traitant le dossier : Claudine Giroux

Présentation

Cette fiche de site archéologique vise à aider le titulaire d'un permis de recherche archéologique à fournir les renseignements requis dans une annexe qu'il doit joindre à son rapport de recherche.

Selon la Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002), « le titulaire d'un permis de recherche archéologique doit faire au ministre, selon la teneur et les modalités déterminées par règlement du ministre, un rapport annuel de ses activités » (article 72).

Selon le Règlement sur la recherche archéologique, une des annexes que doit contenir le rapport de recherche est « un résumé des informations suivantes : l'identification du site et de sa localisation, son code Borden, les périodes culturelles qui lui sont associées, les travaux réalisés, les analyses réalisées, les valeurs archéologiques associées au site, les recommandations, la nature, la datation et la fonction des vestiges immobiliers, ainsi que la nature et la datation des artefacts et des écofacts » (article 11).

Les informations contenues dans ce formulaire pourront être transférées dans la base de données des sites archéologiques du Québec.

L'astérisque (*) indique que l'information est requise.

Section 1 – Identification du titulaire du permis de recherche archéologique

*Nom : Nicolas Fortier

Nom du mandataire (si le titulaire du permis est une personne morale) :

*Numéro du permis de recherche archéologique : 12-ForN-02

Section 2 – Description du site archéologique

*Code Borden : EiBh-142

Nom du site :

Autres noms du site :

*Latitude (DD-MM-SS.ddd) : 51-26-2.400

*Longitude (DD-MM-SS.ddd) : 57-12-18.000

UTM nord : 5698109

UTM est : 485750

Zone UTM : 21

*Numéro de la carte (ex. : 21 L/14) : 12P/06

Rang :

Lot :

Joignez cette fiche au rapport de recherche archéologique.

Réservé à l'usage du Ministère

Numéro de permis : 13-ForN-02

Date de réception : 2014-09-29

Numéro de source : 5625

Professionnel traitant le dossier : Claudine Giroux

Présentation

Cette fiche de site archéologique vise à aider le titulaire d'un permis de recherche archéologique à fournir les renseignements requis dans une annexe qu'il doit joindre à son rapport de recherche.

Selon la Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002), « le titulaire d'un permis de recherche archéologique doit faire au ministre, selon la teneur et les modalités déterminées par règlement du ministre, un rapport annuel de ses activités » (article 72).

Selon le Règlement sur la recherche archéologique, une des annexes que doit contenir le rapport de recherche est « un résumé des informations suivantes : l'identification du site et de sa localisation, son code Borden, les périodes culturelles qui lui sont associées, les travaux réalisés, les analyses réalisées, les valeurs archéologiques associées au site, les recommandations, la nature, la datation et la fonction des vestiges immobiliers, ainsi que la nature et la datation des artefacts et des écofacts » (article 11).

Les informations contenues dans ce formulaire pourront être transférées dans la base de données des sites archéologiques du Québec.

L'astérisque (*) indique que l'information est requise.

Section 1 – Identification du titulaire du permis de recherche archéologique

*Nom : Nicolas Fortier

Nom du mandataire (si le titulaire du permis est une personne morale) :

*Numéro du permis de recherche archéologique : 13-ForN-02

Section 2 – Description du site archéologique

*Code Borden : EiBh-h

Nom du site :

Autres noms du site : 3+350

*Latitude (DD-MM-SS.ddd) : 51-26-02.400

*Longitude (DD-MM-SS.ddd) : 57-12-18.000

UTM nord :

UTM est :

Zone UTM :

*Numéro de la carte (ex. : 21 L/14) : 12P/06

Rang :

Lot :

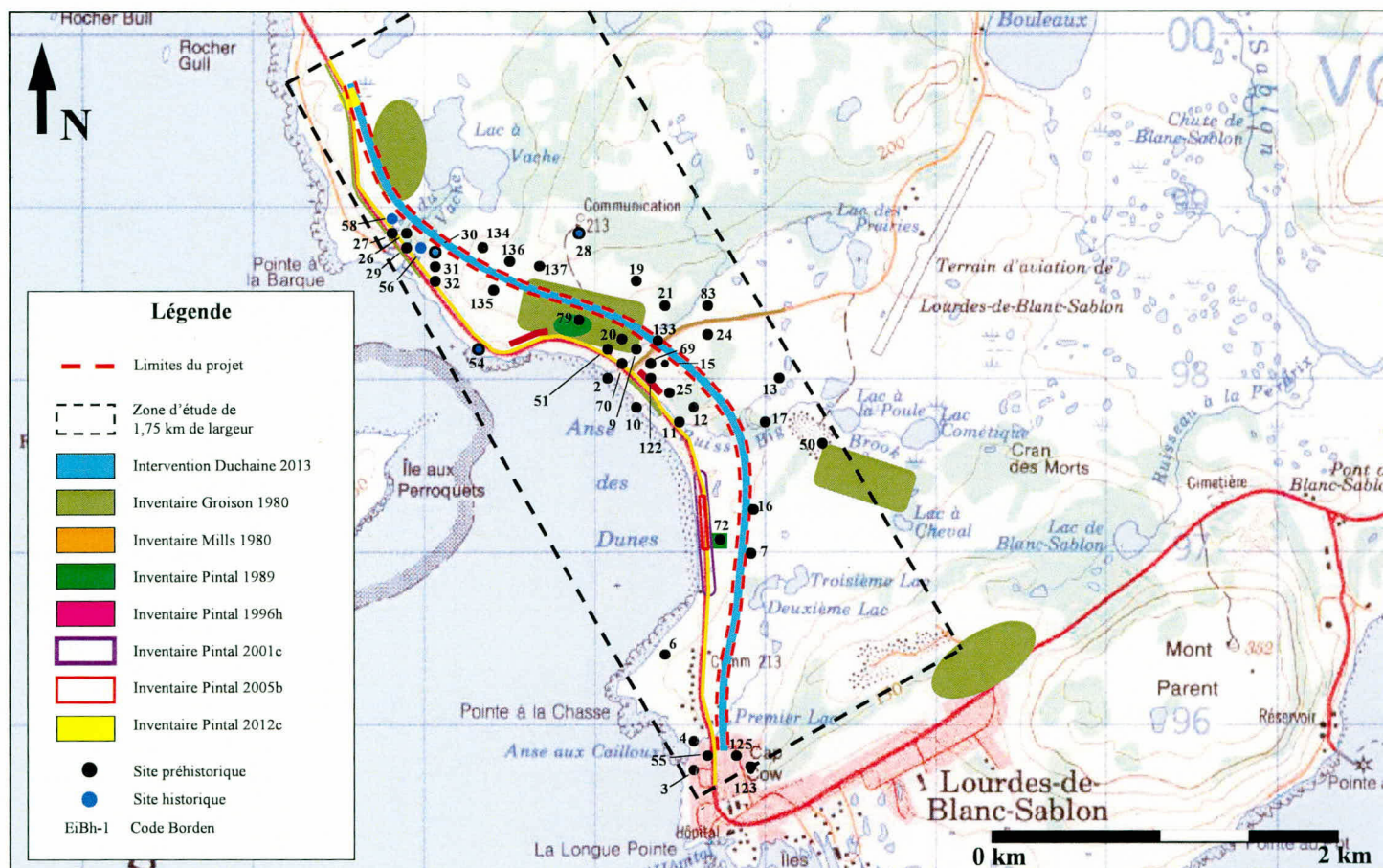


Figure 3 Localisation des sites et des interventions archéologiques réalisées dans la zone d'étude, projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 1986, 12P/06, Blanc-Sablon, 1 :50 000, [extrait])



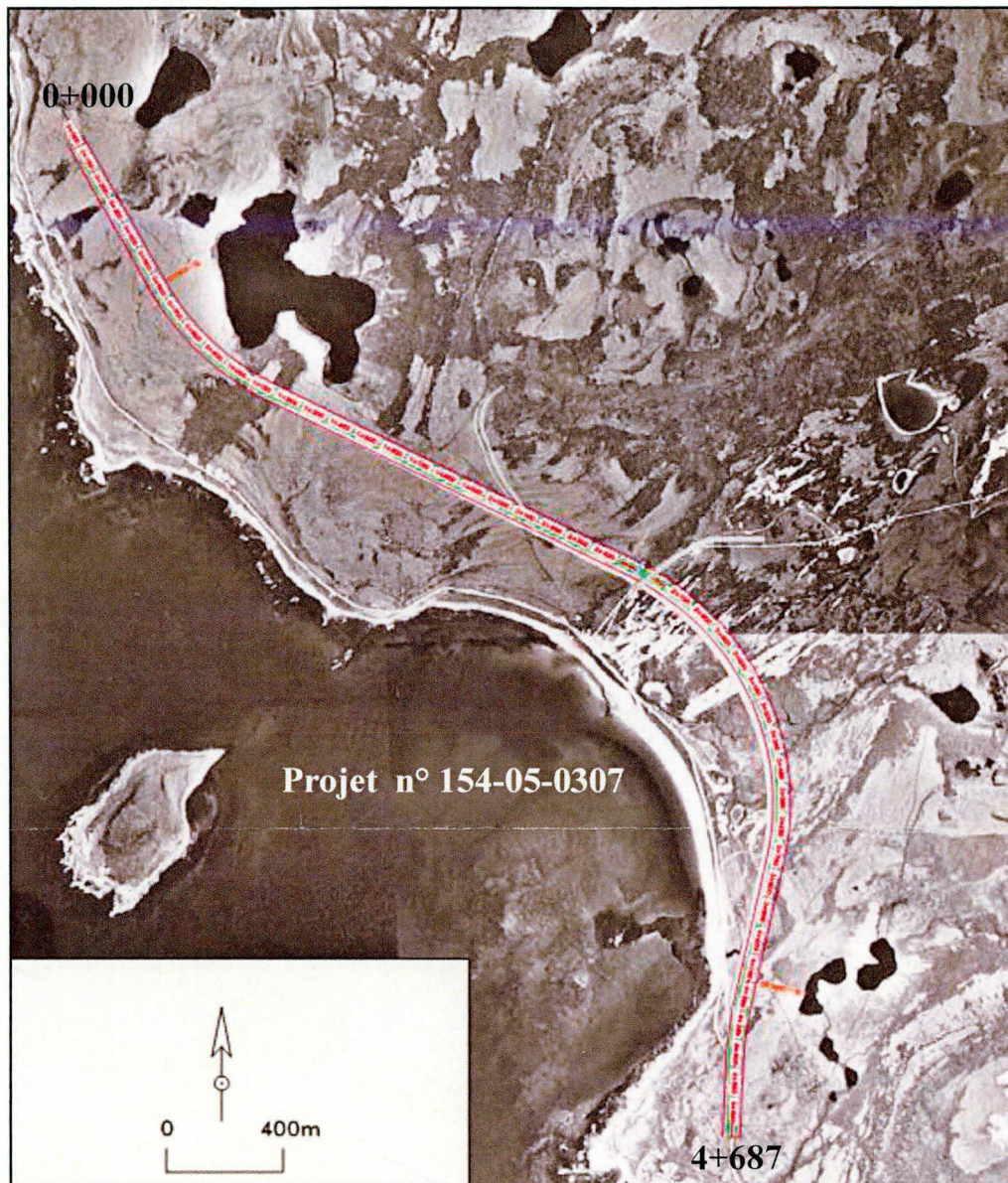


Figure 5 Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Terres et des Forêts, Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie, 1 : 15 840, 1966, Q66367-43 et 44 [extrait])

1:41 pm

Lac à Vache

EiBh-139

EiBh-141

Lac des Prairies

EiBh-140

EiBh-138

EiBh-142

EiBh-h

Lac à

1000 m

Image © 2014 DigitalGlobe
© 2014 Google

FIN DU DOCUMENT

5686

Stopp, Marianne

2014 Final Report of 2013 Archaeological Testing at Site
EiBi-12, Baie des Belles Amours.

14326

5686

STOPP, MARIANNE - 2014

FINAL REPORT OF 2013 ARCHAEOLOGICAL TESTING AT SITE EiBi-12, BAIE DES
BELLES AMOURS. RAPPORT (CDROM SEULMT) - RECH. ARCH.

042373

Dir. Patrimoine et muséologie - Centre de doc. en archéologie

401B

Joignez cette fiche au rapport de recherche archéologique.

Réservé à l'usage du Ministère

Numéro de permis : 13-STOM-01

Date de réception : 2014-11-24

Numéro de source : 5686

Professionnel traitant le dossier : Claudine Giroux

Présentation

Cette fiche de site archéologique vise à aider le titulaire d'un permis de recherche archéologique à fournir les renseignements requis dans une annexe qu'il doit joindre à son rapport de recherche.

Selon la Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002), « le titulaire d'un permis de recherche archéologique doit faire au ministre, selon la teneur et les modalités déterminées par règlement du ministre, un rapport annuel de ses activités » (article 72).

Selon le Règlement sur la recherche archéologique, une des annexes que doit contenir le rapport de recherche est « un résumé des informations suivantes : l'identification du site et de sa localisation, son code Borden, les périodes culturelles qui lui sont associées, les travaux réalisés, les analyses réalisées, les valeurs archéologiques associées au site, les recommandations, la nature, la datation et la fonction des vestiges immobiliers, ainsi que la nature et la datation des artefacts et des écofacts » (article 11).

Les informations contenues dans ce formulaire pourront être transférées dans la base de données des sites archéologiques du Québec.

L'astérisque (*) indique que l'information est requise.

Section 1 – Identification du titulaire du permis de recherche archéologique

*Nom : Marianne P. Stopp

Nom du mandataire (si le titulaire du permis est une personne morale) :

*Numéro du permis de recherche archéologique : 13-STOM-01

Section 2 – Description du site archéologique

*Code Borden : EiBi-12

Nom du site : Baie des Belles Amours

Autres noms du site :

*Latitude (DD-MM-SS.ddd) : 51° 28' 20.5"

*Longitude (DD-MM-SS.ddd) : 57° 25' 55.7"

UTM nord : 5,702, 442

UTM est : 470, 044

Zone UTM : 21

*Numéro de la carte (ex. : 21 L/14) : 12 P/6

Rang : -----

Lot : -----

Section 2 – Description du site archéologique (Suite)

*Municipalité :

Municipalité régionale de comté (MRC), communauté métropolitaine (CM), Administration régionale Kativik (ARK) :
Le Golfe-du-Saint-Laurent

Région administrative : 09 Côte-Nord

*Localisation informelle : Situated on the east side of Baie des Belles Amours, on the small peninsula of Pointe Rocheuse. The site is on the lowest elevation of the west side of the peninsula. The peninsula of Pointe Rocheuse is 15 km west of Brador.

Altitude par rapport au niveau moyen de la mer : 3 m

Altitude par rapport au plan d'eau le plus près : m

*Superficie totale du site : 800 m²

*Portion résiduelle du site (évaluation de la superficie restante du site) : 4/4 (site intact)

*Condition de la portion résiduelle du site : État naturel (intact)

Remarques sur la portion résiduelle du site :

Environnement du site (cochez toutes les cases appropriées) :

- ☐ Aquatique enroché
- ☐ Aquatique ensablé
- ☐ Semi-aquatique enroché (ex. : plage)
- ☐ Semi-aquatique ensablé (ex. : plage)
- ☐ Terrestre
- ☐ Terrestre – Environnement d'origine complètement bouleversé (ex. : milieu urbain)
- ☐ Terrestre – Environnement d'origine partiellement bouleversé (ex. : près de bâtiments)
- ☐ Terrestre – Végétation
- ☐ Terrestre – Végétation forestière (ex. : dans un parc national)
- ☐ Terrestre – Végétation herbacée (ex. : dans un champ non cultivé)
- ☒ Terrestre – Végétation tundra

*Présence des vestiges mobiliers et immobiliers : En stratigraphie

FIN DU DOCUMENT

Pintal, Jean-Yves

5723

2015 Municipalité de Blanc-Sablon, alimentation en eau
potable. Inventaire archéologique, été 2014.

Fin
confidentialité
2015-04-14

14326

PINTAL, JEAN-YVES - 2015

5723

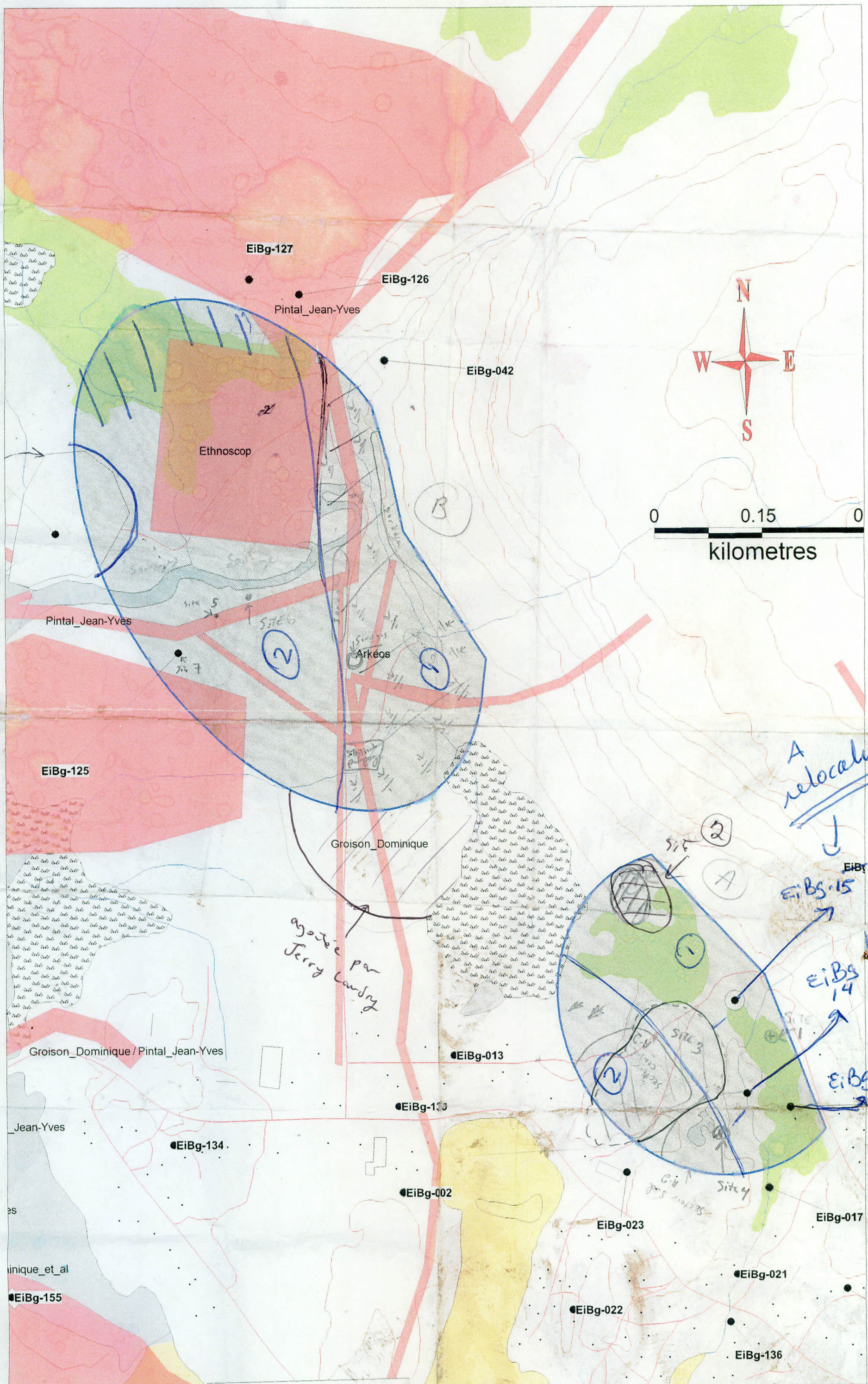
MUNICIPALITÉ DE BLANC-SABLON, ALIMENTATION EN EAU POTABLE. INVENTAIRE
ARCHÉOLOGIQUE, ÉTÉ 2014. RAPPORT - RECH. ARCH.

042669

Dir. Patrimoine et muséologie - Centre de doc. en archéologie

401B

Arrière (rue) 176
délimiter GPS



(1) = Prioritaire
(2) = En deux-ème

3 = 15
4 = 14

début par inspection visuelle
zone A, secteur 1 (prioritaire)

CLAUDE TOYAL
VINCENT LAMBERT
CHARLES JONES.

8578

① inspection visuelle zone A1 (SITE #3)
milieu
(85) de la zone. (Sirel)

plusieurs concentrations d'écarts trouvés
dans l'aire centrale de la zone
dans aires de déflation (SITE 3)

(12)
② → (N) limite nord de la zone
(74)
③ → NW idem. (vers gros site)
#3

début du sondage du Nord
vers l'est ~~vers l'ouest~~

19 JAN. 2015

(31)

(S)

(101)

(N)

sondages limit EST
dans aire boisée à l'EST

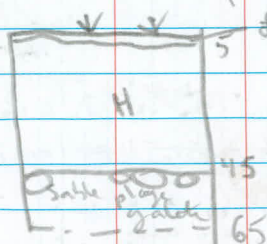
de ruisseau
sèche site de Lièvre

EiBg-14 qui

se trouverait plus bas
dans le talweg en milieu
humide au confluent des ruisseaux

Nos sondages sont dispersés aux 15
m en limite EST de la zone
en milieu boisé.

- Sol =
- litière et végétation sur 5 cm
 - humus humide sur 40 cm
 - sur sable de plage bois et galets



Site 1

A-1

TRAVAIL Blanche-Sablou

DATE 25-08-2014 PAGE 3

8583 Sondage section Est + sondage - 1
12-116 (S)

(55)

Fragment de jouge dans l'humus
à -35 cm de la surface

Site #1

GPS #041

N 51.42910° 9m ↑
W 057.12915°

Ce site est localisé en milieu plat
et boisé, épaisse couche d'humus
recouvre un sol de plage
gravier, les galets et graviers
se trouvent au sommet du sable.

(114)

Site 1 = 10 sondages

8585

S sondage S-1

(145)

Le sondage possible est correct
aux 5m, tous niveaux

CHEF D'EQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

TRAVAIL Blanc-Sauvage

DATE 25-08-2014 PAGE 4

9 E Exuto du site 1 situé à ± 40 m ouest du chemin

10 NW Exuto général de la zone 1 (situation au centre de la photo)

11 W Exuto du site 1 à partir du chemin.

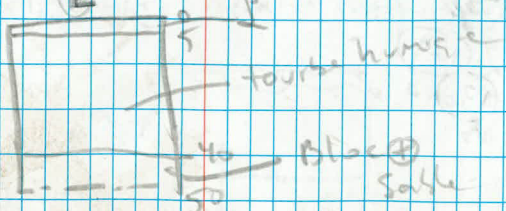
poursuite des sondages au Nord du ruisseau à la limite Est de la zone. Terrain moyennement bien drainé.

12 S Sondage limite EST au Nord du ruisseau

13 W Exuto général zone 1 (limite sud)
14 W " " centre
15 NW " " (limite nord)
16 W " " centre

le meilleur secteur de la zone A se trouve au centre de celle-ci, cet espace central est plus élevé et mieux drainé qu'ailleurs, il est partiellement recouvert et présente plusieurs petites dépressions polaires où se retrouvent partout des éclats et surfaces des charnières de VTT entrecroisées cet espace est donc artificiellement protégé et sûr.

35 S sondage N°101 EST
 18 N 94
 19 N idem (vincent et charles)
 13
 20 SE pour limite EST de la zone
 91 E
 85 97



Site 2

A1

TRAVAIL BLANC-Sablon

DATE 25-08-2014 PAGE 6

(2) S. Envis et sondage limit

(56) NE de la zone

→ limite NE délogée et relativement plane, cladon.

Site #2 = limite (N.) de la zone.

GPS. #042 = Sur S-1

N 51.43148

W 057.13172

↑ 14m.

Sondage positif S-1 avec 2 éclats char.

(36)

22 W S-1 du site #2. (charler)

23

W

(107)

(15)

24 E PA strat. S-1

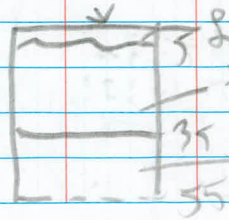
25

(129)

26

(136)

8605



tourbe humide

sable de plage
gris-beige
homog.

CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

TRAVAIL

BLANC-SABLON

DATE

25-08-2014

PAGE

7

S-1 du site 2 est connecté aux 5 m.

27) SW → site #2 enroulement (14)

28) SW → idem (95)

29) (S) (115) → enroulement de la zone A1

30) W (123) → enroulement de la zone A1 et A2

31) SW (133)

32) W → avec site #2 (138)

33) (S) S-2 du site #1 (37)

8610

S-2 plusieurs îlots (chert; arg. Ramah)
sur et dans le sable. (Pointe Evreux)

S-2 = à 40 m a-NW de S-1

GPS-S2. (l'îlot N-W de la zone)

043 = N 51.43148
W 057.13216

34) (N) Pointe dans S-2 (130)

CHEF D'ÉQUIPE

8611

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

TRAVAIL Blanc - Sablon

DATE 25-08-2014

PAGE 8

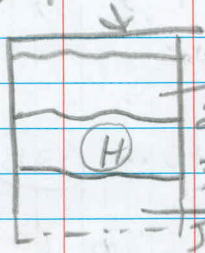
S-3 = à 5m à l'EST de S-1

↳ (ébouche chert ⊕ br. o. - pol. chert (60))

S-3 strat:

35 (E) paroi strat S-3

38



Tourbe

sable gris horz.

S-4 = à 5m à l'EST de S-3.

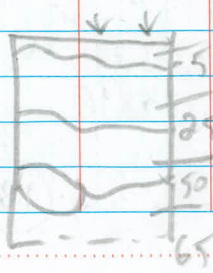
↳ éclats ⊕ br. meulés / galets.

36 (N) fouille de S-4. 76

37 (S) paroi S-4.

39

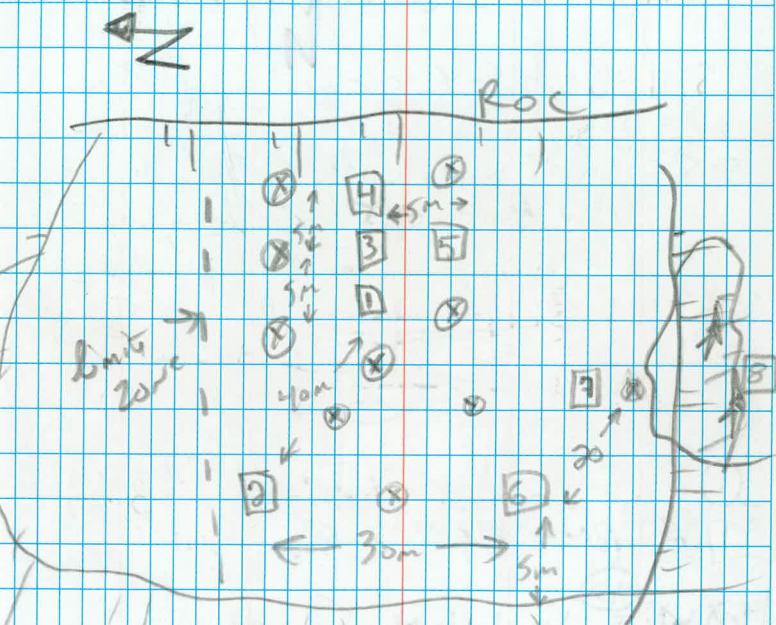
8614



Tourbe

sable gris

croquis du site H2

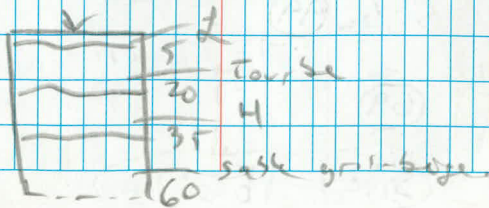


(141)

B8 S

8615

pari Sud de S-2

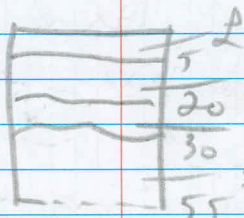


cette portion de la zone est
inventoriée à Tors les 15 m.

S-1, S-3, S-4 cernés aux 5 m.

S-5 = à 5 m Srd de S-3. à
la limite EST de la zone

S-5 strat =



(1)

39 (E) paroi strat S-5

(40)

40 (W) Sorday bordure replat.

S-6 = à 30 m Srd de S-2.

41 (W) S-6. (99)

42 (W) S-6 = sol chauffé à -20 m.

(69)

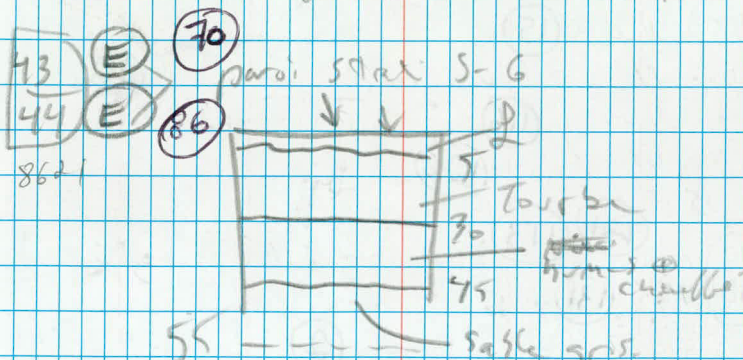
8619

Site 2 = 16 sorday

S-6 : à 5m à l'est de la
rupture de pente

les artefacts se trouvent dans
un niveau hétérogène de 10cm
d'épaisseur taché de orange de
brun et de noir.

l'échantillon de l'échelle est récupéré.



Augur, l'histo = site 1 = 10 site 2 = 16 ailleurs = 40

téléphone à 2 yeux:

• demain = distribuer A-2

FAIRE B-1 (pas chert H/R)

puis A-1

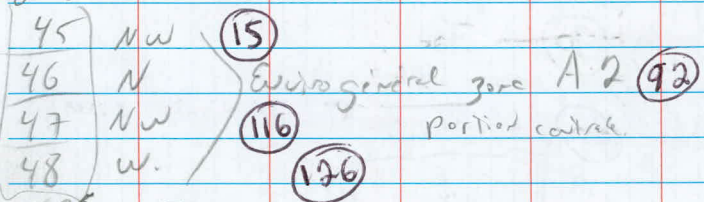
puis B-2

TRAVAIL ... BIANC-Sablon

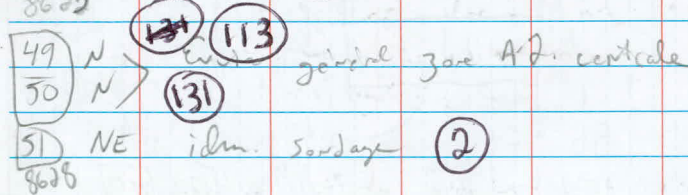
DATE 26-08-2014 PAGE 12

Zone A2 → Portion centrale.
inspection visuelle globale.
2 ciclets dans aire érodée par
le ruissellement (ciclets en place
ou transportés depuis la terrasse
supérieure??).

8622



8625



8628

inspections visuelle dans le secteur Sud
de la zone A2 près de
d'étangs - concentrations d'icht.

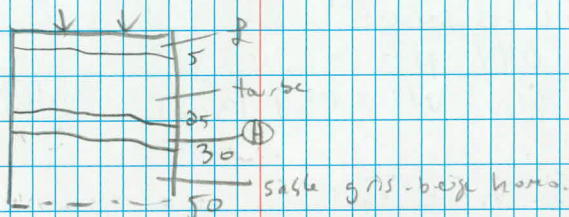
Sondage à tous les 15 m dans
l'aire centrale de la zone A2.
Mauvais drainage tous végétaux.

CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

22 sondage dans l'aire centrale
de la zone A-2.

52 (S) → piroi strat sondage dans l'aire
centrale de A-2.
(3)



53 (S) → Envis. général zone A-2
8630 (4) portion Nord et portion centrale.
(à partir S.T. #2).

portion Nord de A-2: section
bas de 70m N-S X 30m E-W.

RENCONTRE avec JERRY LANDRY :
le forage avait lieu dans la
plaine

TRAVAIL

BLANC-SABLON

Site 4

A2

DATE

08-2014

PAGE

(14)

Site 4 = au bordure sud-est
de l'étang site au sud
de la zone

GPS centre du site

044 N = 51.42826

W = 057.13017 12↑

les éclats sont distribués en
surface dans les directions

8631 sur av. 30m N-S x 20m E-W.

(54) (N) site #4 inspis (41)

(55) (S) idem (42)

(56) (W) site #4 Eclats en surface au centre du site (43)

Autre éclat récupéré

(57) (E) 1 sondage dans le site
1 sondage @ inspis sur site 4 (16)

(58) SE idem (5)

(59) SW idem (17)

CHEF D'EQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

TRAVAIL

BLANC-SABlon

SITE 4

A2

DATE

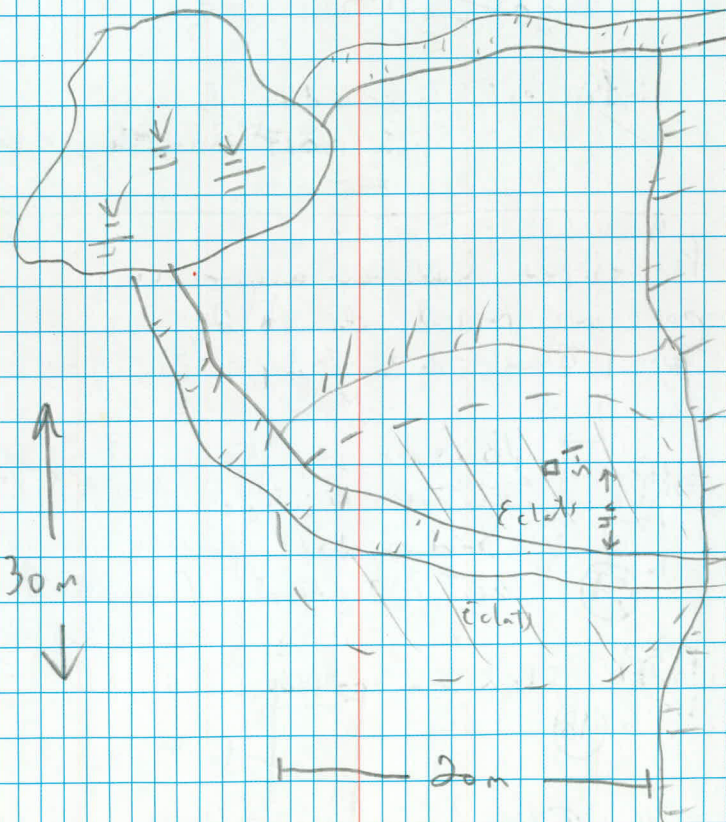
08-2014

PAGE

15



SITE #4



(CHEF D'ÉQUIPE

(CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

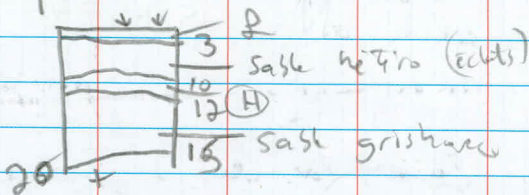
[60]

8632

(44)

(5)

paroi strat 5-1



Les éclats sont dans le sable
netiro à ± 8 m de surface

Poursuite de l'inventaire par la
portion Nord de A-2.

aire Boisée de ± 70 m X 30 m E-W.
N/S

→ 10 sondages dans cet espace.
affleurement rochers à l'extrême Nord de la zone
drainage régional.

[61]

(N)

Sondage dans partie boisée
sur A-2 Nord (vers site 2).

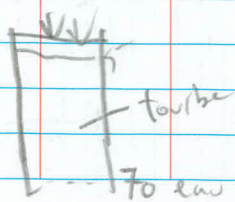
(52)

[62]

(N)

strat (N)

(18)



(6)

70 cm au bord

[63]

(N)

Sondage limite Nord affleurement.

TRAVAIL

Blawe-Sastor

DATE 26-08-2014

PAGE

17

 plan du site 114.
 à partir de S-1.

	Azimuth	distance
concentration d'éclats	230	5,00
limite fossé large de 2m.	190	6,40
"	262	14,00
" débet étang.	287	23,90
ETANG. 15m E-W x 40 N-S.	320	26,30
"	338	36
limite zone basse boisée	43	30
"	58	17,30
"	120	5,50
Sondage n° 6	352	11,20
"	314	10,00
"	348	20,70
"	18	22,90
"	40	14,10
concentration éclats	204	20,60
Sondage n° 6	197	28,10
"	214	28,00
"	241	29,20
limite zone basse boisée	180	21,60
Roulotte 3,15 x 12,30	242	65,00

E-W

CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

Suite de l'évaluation du site #2
et fin de l'inventaire de la
batterie Nord de la zone A-1.

S-7 = position à 20m SE de S-6.

(77)

64

SW

Sondage S-7 sur site #2.

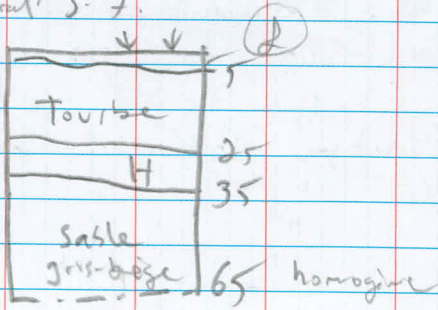
8641

65

S

pari strat. S-7.

(45)



B-1

TRAVAIL

Blanc - Salmon

DATE

27 08 - 2014

PAGE

19

début de la zone B-1 en
périphérie de la station de
pompage

66

⑤ Entre de la zone B-1 à

8643

93

sa limite Nord.

terrain humide et mal drainé
recouvert d'aulne et de sphagnum
aucun sondage possible, en
périphérie de MANNY Brook

inspection visuelle et prospection
globale.

67

(W)

Sondage sur limite NE de

87

la zone sur terrain supérieur.

1 buse de sondage le long de
cette terrasse. Terrain en pente
moyenne vers l'ouest

46

68

(Sud)

vue à partir de la limite Nord
sur la terrasse rocheuse

8645

CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

TRAVAIL

Blanc-Sablon

DATE

27-08-2014

PAGE

(20)

69

W

(88)

Vue de la zone B-2 à partir

70

W

de B-1.

~~103~~

(103)

71

SW

(117)

8648

toute la partie bordant le
ruisseau MANNY n'est pas
soudable.

(58)

72

(W)

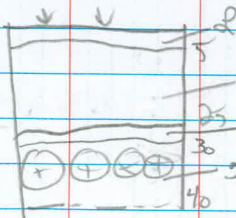
Soudage sur petit rocher
intermédiaire au nord de la zone
(Dunkin Hill à l'arrière)

73

(E)

Paroi strat. sur terrain supérieure

(59)



Tourbe et humus

Humus

galet et silex beige

(78)

74

(S)

→ Evén. partant sud de la zone

75

(W)

→ Evén. général vers l'ouest (vers B-1)

(104)

76

(NW)

→ Evén. limite Nord de la zone

(121)

8643

CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

77

sw.

N. du secteur à Sordane

47

en Sordane Est du chemin
(cladonia et plat et plus

8655

89

haut qu'ailleurs).

78

NE

Sondage petit replat côté Est route

79

NE

idem

105

Nord de la station de
pompes.

10 sondages sur ce petit replat
de 60x60m

18

sondages en haut sur la
terrace supérieure.

48

80

E

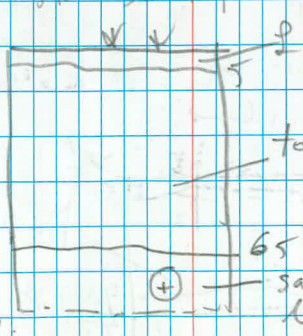
parois strict sur replat côté Est route.

81

E

79

8658



Tous les sondages sont comparables

TRAVAIL

Blanc-Sablon

DATE

27-08-2014

PAGE

(22)

82 N (19) Environ à la limite sud de la zone

83 E (107) idem (vers zone A).

84 NW Environ humide à la limite SE (tourbière)

← (49)

85 (N) Sondage côté ouest charrier. (71)

8662

2 lignes de lagon côté ouest
du charrier sur environ 150m de long
total de 18 sondages

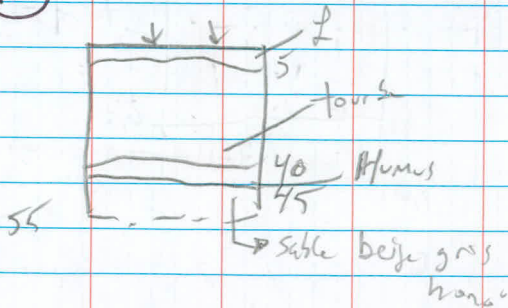
86 S (50) Inspection visuel côté sud du

87 N (137) ruisseau Marny dans
dilatation.

88 (5) (96) Paroi strat côté ouest du charrier.

89 (5) (108) idem

8666



TRAVAIL Blanc-Sablon

DATE 27-08-2014

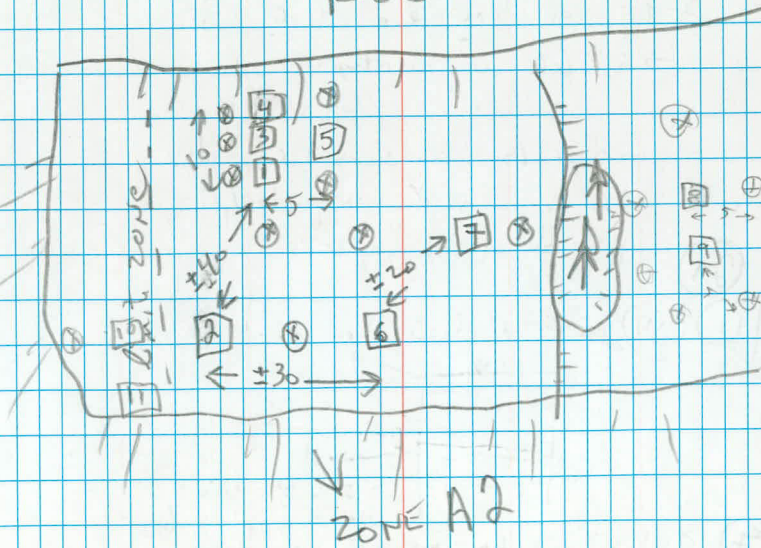
PAGE 23

poursuite de l'inventaire
sur le site #2 afin
de compléter son évaluation
et faire le plan

PLAN SITE #2, zone A1



Roc



TRAVAIL Blanc-Sablon

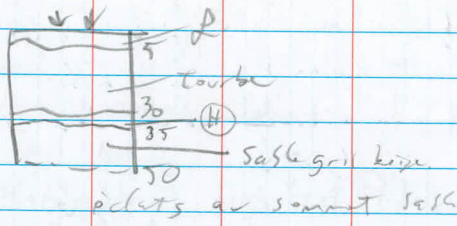
DATE 08-2014

PAGE 24

90 (N)

pari strat 5-8.

20



5-9 = à 3m à l'avant de 5-8.

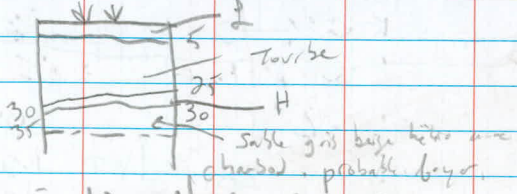
↳ éclats de char et fr.
galets chauffés et charbon
très riche au sommet du sable
soudage non-complet, présence
probable d'un foyer.

21

91

(W)

pari strat 5-9.



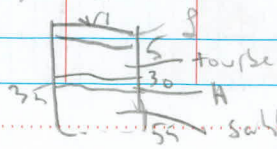
7

5-10 = à 10m Nord de 5-2

92 (W)

pari strat 5-10.

8669



TRAVAIL

Blanc-Sablou

DATE

08-2014

PAGE

(25)

plan du site #2

à partir d'un sondage négatif
situé au centre du site.

		Azimuth	distance
rupture de pente			
Sondage négatif	✓	268°	12,40
"	✓	276°	23,10
rupture pente	✓	272°	33,5
Négatif	✓	294°	31,0
S-11	✓	306°	34,0
S-10	✓	320°	28,20
Négatif	✓	326°	37
S-2	✓	304°	20,70
Négatif	✓	349°	15,40
Négatif	✓	30°	18,50
Négatif	✓	62°	16,40
Roc falaise	✓	62°	26
Négatif	✓	80°	9,80
S-3	✓	90°	19,70
S-4	✓	80°	25,80
Roc	✓	80°	30
S-5	✓	102°	24,20
Négatif	✓	116°	18,30

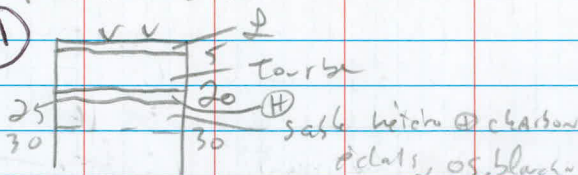
CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

93 (S) pari stne S-11

8670

(51)



S-11 n'est pas terminé, foyer
probable avec
pièces éclatées.

Suite du plan

	Azi	distance
S-1 ✓	106	14,20 ✓
Négat ✓	144	11,10 ✓
Négat ✓	122	24,50 ✓
S-6 ✓	204	18,10 ✓
Rupture de par ✓	204	30 ✓
S-7 ✓	150	20,20 ✓
Négat ✓	150	32 ✓
Négat ✓	187	29,10 ✓

Suite du plan

Après négat ✓

Arbres N et NE ✓

160'

1430 ✓

Arbres N et SE ✓

170'

30.00 ✓

TRAVAIL Blanc-Sablon

DATE 27-08-2014

PAGE

(27)

Suite du plan

		Alignement	Distance
À l'Arctique limite SE des Arctiques			
Négatif	✓	216'	9,60
rupture de pente	✓	256'	14,80
Négatif	✓	124'	8,10
limite SW des Arctiques	✓	75'	30,00
Négatif	✓	127'	20,10
"	✓	137'	18,60
"	✓	169'	14,30
rupture pente		185'	30,00
Négatif	✓	154'	26,10
rupture de pente		154'	30,00
Négatif	✓	152'	21,20
S-9	✓	144'	23,00
S-8	✓	140'	25,50
Négatif	✓	124'	28,90
Négatif	✓	140'	33
rupture de pente		140'	40

à la limite sud du site.

GPS S-8 = 045 et 0-46

N 51.43085

W 057.13136

CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

045 et 046 = même pente

TRAVAIL ... Blanc-Sablon

DATE ... 27 08-2014

PAGE

(28)

Points GPS Autour site 3

047 N 51.42979

W 057.13068

limite N-Est du site prairie

EiBg-15.

048 N 51.42980

W 057.13150

049 limite N (2 outiller)

N 51.43007

W 057.13203

050 N 51.42945

W 057.13202

051 N 51.42879

W 057.13248

052 limite SE du site

N 51.42831

W 057.13248

CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

TRAVAIL BLANC-Saslon

DATE 27 08-2014 PAGE (29)

85KA052

053 = Borne géodésique

N 51.42837

W 057.13230

Energie et ressource quibou
géodésique

8671 (72)

[94] → Borne géodésique à la
limite SW du site 3

054 = limite sud-est du site (près de site 4)

054 N 51.42873

W 057.13094

055 limite sud-est (près de site 4)

N 51.42935

W 057.13072

056 → limite est

N 51.42957

W 057.13029

057 = centre du site

N 51.42913

W 057.13148

CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

TRAVAIL Blanc-Sablon

DATE 27-08-2014 PAGE 30

1 sondage au centre du
site pour enregistrer la
stratigraphie.

(60)

[95] (5) feuille S-1

quelques éclats trouvés dans
les 5 premiers cm du
niveau de sable.

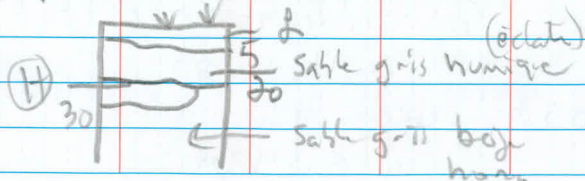
la plupart des déflations
sur ce site contiennent des
éclats.

Aucune récolte effectuée sur
dans S-1 en 2 outils
à la date Nord du site

8673

(57)

[96] (5) paroi strat S-1



(3)

TRAVAIL Blaise - Sablon

DATE 27-08-2014

PAGE 31

- (97) (E) (22) limite site 3 à partir limite ouest
- (98) (N) " (61) " à partir limite Sud
- (99) (W) " (122) " à partir limite Est
- (100) (SW) " (23) " à partir limite NE
- (101) (S) " (88) " à partir limite Nord
- (102) (W) (62) concentration relative surface
- (103) (W) (97) limite Nord
- 8680

Site 3 = 1 sondage

SITE 5

zone B-2 sud

TRAVAIL Blanc-Sablon

DATE 28-08-2014

PAGE 32

inspection visuelle générale de la
moitié sud de la zone B-2
(au sud du ruisseau MARY)

terrain plat avec plusieurs dépressions
piste de la route blanche qui
traverse l'emprise.

→ découverte d'une extrémité distale de
pointe en quartzite de Parvak à
environ 20 m au sud du ruisseau.

→ objet en surface de bordure gauche
de la route Blanche.

GPS # 058 site # 5

N 51.43483

1 m ↑

W 057.14029.

104
105
106

N
W
S

(63)

(144)

extrémité du site 5. (140)

8683

8 sondages (résultats) à proximité.

SITE 6

Zone B-2 / sud

TRAVAIL B. Lave - Sallan

DATE 28-08-2014

PAGE 33

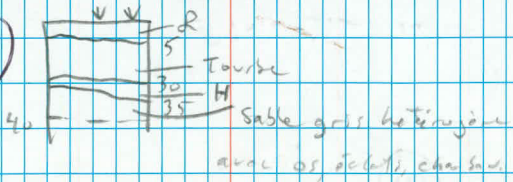
un site est traversé en sondage
en bordure des ruisseaux à environ
50m à l'est du site 5.

SITE 6 = iclats et os en sondage S-1
GPS # 059 = N 51.43493°
S-1 W 057.13951°

5 autres sondages (négatifs) à 5m.
→ présence de charbon, os blancs
et pierres chauffées dans un sable
rougis. présence probable d'un
foyer → Sondage non-boisillé

107 ⑤ pour site S-1

8684 ⑥4



Sondage non-complète

108 N ⑨ Sondage bordure ruisseau

109 E → Encre vers site 5

110 E → Sondage bordure ruisseau

109

10

8687

CHEF D'ÉQUIPE

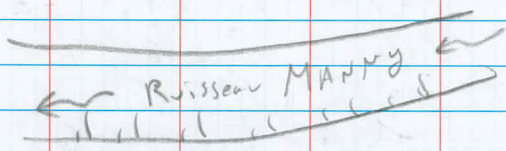
CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

TRAVAIL Blanc Sablon

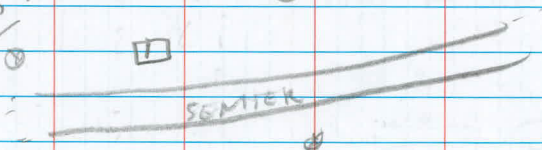
DATE 28-08-2014 PAGE (34)

111	W	(24)	Environnement de la zone B-2
112	N	(80)	idem. (vers sites 5 et 6.)

plan du site 6
↑
N



à 50m
VERS sites



113	N	(81)	Environnement du site 6
114	NE	(110)	

115	S	(53)	Environnement de la zone B-2
116	E	(118)	

8693.

Site 6

Zone B-2 sud

TRAVAIL blanc - Salsad

DATE 28-08-2014

PAGE 35

plan du site 6 à partir de S-1

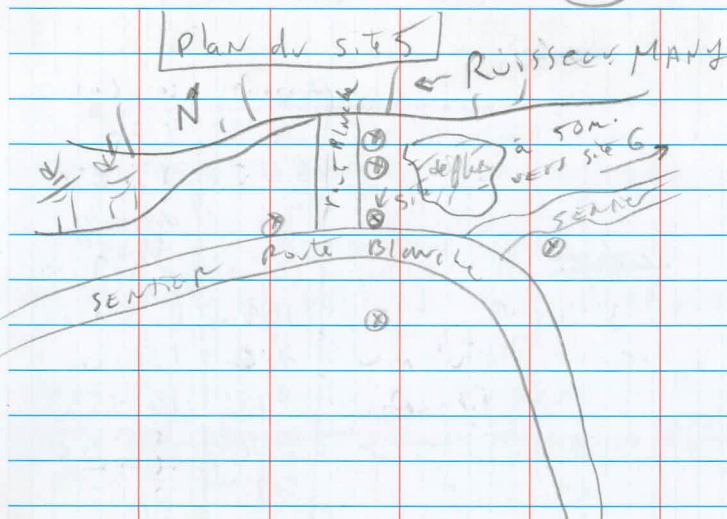
	Aligner	distance
rupture de pente	22'	9,20
"	66'	13,10
"	90'	26,60
Négatif sautoir (larr 1,50)	103'	25,90
"	104'	11,50
"	202'	1,90
"	278'	12,40
Site 5 →	278'	55,50
Négatif 65	298'	5,60
"	27'	5,30
"	87'	10,20
"	119'	14,40
"	134'	6,90
"	168'	14,50
"	214'	18,20
"	1208'	5,40

CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

TRAVAIL ... Blaise-Sablon

DATE ... 28 08-2014 ... PAGE ... (36)

plan du site à partir
de la découverte de surface

	Azimuth	distance
négatifs	347°	2,90
"	5°	6,30
"	91°	17,40
"	119°	5,80
"	184°	5,70
"	186°	12,50
"	262°	9,70

CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

TRAVAIL Blanc - Sablon

DATE 28-08-2014

PAGE

37

Suite du plan.

	Azimet	distance
rupture de pente	322°	17,30
"	15°	14,60
"	64°	14,40
ruisseau MANNY	38°	32,00
Site 6	94°	55,50
sentier route blanche	0	0
" (2m large)	170	15,30
"	280°	16,80

117 (E) Environ générale site 5 (25)
 118 NW idm (73)
 119 (W) idm (100)
 8696

CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

SITE 7

Zone B-2 sud

TRAVAIL

Blanc-Sablon

DATE 29-08-2014

PAGE

38

SITE 7

os blanchis dans un sentier.

GPS 060 = N 51.43412

W 057.14127

une dizaine d'os blanchis trouvés en surface dans le sentier vert à + 100m au sud de site 5.

120
121
122
8699

65

W
N
S

vue du site 7

124

143

5 sondages au total dont 1 positif (os blanchis)

N

123
124
8701

S
S

boîte S-1

66

détail os S-1

~~106~~

106

les os sont surtout distribués dans la moitié sud du sondage.

CHÉQUE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

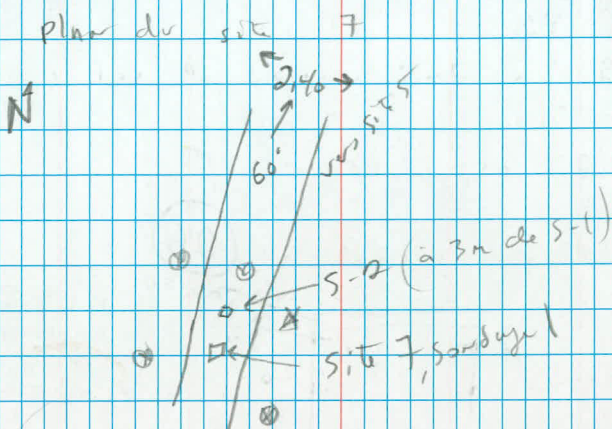
Site 7

Zone B-2 Nord

TRAVAIL Blanc-Sablon

DATE 29-08-2014

PAGE 39



plan du site à partir de S-1

	Angle	Distance
Site 5	56'	103
Négligé	50'	2,10
"	50'	6,00
"	33'	6,00
"	46'	16,20
"	108'	2,70
"	112'	10,40
"	197'	2,10
"	270'	6,00
"	254'	9,00
"	251'	2,40
"	318'	2,40

CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

milieu Soudage

60 20,00

246 20,00

SITU 7

ZONE B-2

TRAVAIL Blanc - Sables

DATE 29-08-2014

PAGE 40

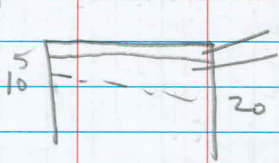
sud

S-2 = à 3 m au Nord de S-1
dans le secteur
S-2 = (os creux)

125 (S)
8708

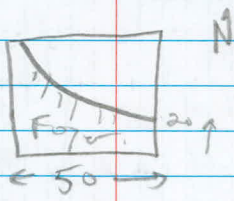
paroi sud de S-1

26



Tourbe
Sable brun hétéro
avec charbon
et végétaux
débris.

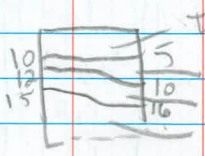
plan



27

126 (E)

strat S-2



Tourbe & Sable
Sable hétéro
H
Sable gris

82

127 (N)

strat sondage négatif



11

Tourbe

Sable gris

CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

8705

128 (N)

vue générale du site

11

TRAVAIL

Blanc-Sablon

Zone B-2
Nord

DATE

29-08-2014

PAGE

(41)

Sondage dans l'apex d'un
sillon à l'ouest du ruisseau de
décharge de la source d'eau
municipale C qui se jette dans
le ruisseau Murray du
côté Nord de celui-ci.

↳ ces sondages ont pour but
de déterminer la limite Est
du site archéologique connu
immédiatement au sud-est de
la colline Duvetier.

129 E
130 E
131 N

119
127
134

Vue générale de la zone B-2 Nord
à partir colline Duvetier.

environ 24 sondages effectués
à son partout dans le
secteur du site connu, rien
pré ruisseau Murray où le
sol est humide

0709
132

W sondage dans secteur du

CHEF D'ÉQUIPE

111

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

site connu près colline
Duvetier

TRAVAIL

Blanc-Sablon

ZONE B-2

Nord

DATE

29-08-2014

PAGE

(42)

133
134

(83)

hors-zone

(E)

2 ronds de pierres

8711

(120)

à la lue & T

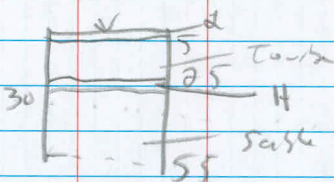
de la colline Dunkin.

135

(W)

paroi strat. limite de la
colline Dunkin.

(28)



136

(29)

Sondage bordure ruisseau
MANNY. (vers site #5)

8714

(54)

137

(S)

Site #5 (vers site #7) à
partir côté nord ruisseau MANNY

138

(S)

(67)

Site #6 à partir côté Nord
du ruisseau MANNY

(30)

139

(E)

Sondage bord Nord ruisseau
MANNY (vers la route)

8716

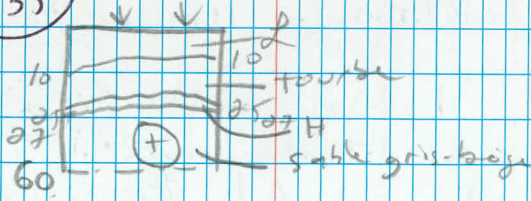
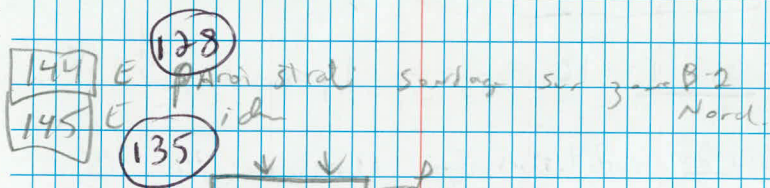
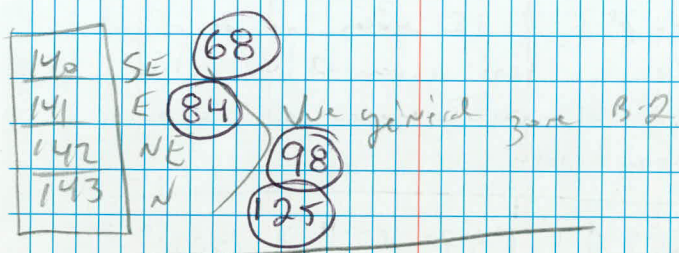
CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

TRAVAIL Blanc-Sablon

DATE 29.08.2014 PAGE 43

Fin de l'invasion de la zone B-2 Nord



visite sur le terrain pour
 compléter le plan et pour
 tracer les zones et les sites
 sur la photomosaïque de la
 municipalité

ZONE A1 475m^(NW-SE) X 150m^(NE-SW)

SITE 1 = 10 sondages négatifs, 1 positif (5X5m)

SITE 2 = 24 sondages négatifs, 11 positifs (90X45)

SITE 3 = 1 sondage positif (150X150)

Ailleurs sur zone = 51 sondages négatifs

total sondage sur A-1 = 98 sondages

ZONE A2 400m^(NW-SE) X 100^(NE-SW)

SITE 4 = 10 sondages négatifs, 1 positif (30X30)

Ailleurs sur zone = 31 sondages

total sondage sur A-2 = 42 sondages

12
30
TRAVAIL Blower Station

DATE 30-08-2014

PAGE

45

Zone B1 $\pm 800m^{(N-S)} \times 150m^{(E-W)}$

46 sondages négatifs

Zone B2 $\pm 800m^{(N-S)} \times 350m^{(E-W)}$

Site 5 : 7 sondages négatifs $5 \times 5m$

Site 6 : 1 sondage positif, 8 négatifs $5 \times 5m$

Site 7 : 2 sondages positifs, 11 négatifs $7 \times 5m$

Aller sur la zone = 98 sondages négatifs

Total sondages sur B2 = 127 sondages

A-1 = 98 $\left. \begin{array}{l} 140 \\ 42 \end{array} \right\}$

A-2 = 42

B-1 = 46 $\left. \begin{array}{l} 173 \\ 127 \end{array} \right\}$

B-2 = 127

Total 313 sondages

Zone A = $\pm 475m \times 300m$

Zone B = $\pm 900m \times 400m$

CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

TRAVAIL Blanc-Sablon 2014

DATE 31.08.2014 PAGE (46)

Avion Blanc-Sablon 14:30

CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

Joignez cette fiche au rapport de recherche archéologique.

Réservé à l'usage du Ministère

Numéro de permis : 14-JOYC-02

Date de réception : 2015-01-19

Numéro de source :

Professionnel traitant le dossier : Claudine Giroux

Présentation

Cette fiche de site archéologique vise à aider le titulaire d'un permis de recherche archéologique à fournir les renseignements requis dans une annexe qu'il doit joindre à son rapport de recherche.

Selon la Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002), « le titulaire d'un permis de recherche archéologique doit faire au ministre, selon la teneur et les modalités déterminées par règlement du ministre, un rapport annuel de ses activités » (article 72).

Selon le Règlement sur la recherche archéologique, une des annexes que doit contenir le rapport de recherche est « un résumé des informations suivantes : l'identification du site et de sa localisation, son code Borden, les périodes culturelles qui lui sont associées, les travaux réalisés, les analyses réalisées, les valeurs archéologiques associées au site, les recommandations, la nature, la datation et la fonction des vestiges immobiliers, ainsi que la nature et la datation des artefacts et des écofacts » (article 11).

Les informations contenues dans ce formulaire pourront être transférées dans la base de données des sites archéologiques du Québec.

L'astérisque (*) indique que l'information est requise.

Section 1 – Identification du titulaire du permis de recherche archéologique

*Nom : Jean-Yves Pintal

Nom du mandataire (si le titulaire du permis est une personne morale) : Claude Joyal

*Numéro du permis de recherche archéologique : 14-JOYC-02

Section 2 – Description du site archéologique

*Code Borden : EiBg-14

Nom du site :

Autres noms du site :

*Latitude (DD-MM-SS.ddd) : 51,42826

*Longitude (DD-MM-SS.ddd) : -57,13148

UTM nord :

UTM est :

Zone UTM :

*Numéro de la carte (ex. : 21 L/14) : 12P06

Rang :

Lot :

Joignez cette fiche au rapport de recherche archéologique.

Réservé à l'usage du Ministère

Numéro de permis : 14-JOYC-02

Date de réception : 2015-01-19

Numéro de source :

Professionnel traitant le dossier : Claudine Giroux

Présentation

Cette fiche de site archéologique vise à aider le titulaire d'un permis de recherche archéologique à fournir les renseignements requis dans une annexe qu'il doit joindre à son rapport de recherche.

Selon la Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002), « le titulaire d'un permis de recherche archéologique doit faire au ministre, selon la teneur et les modalités déterminées par règlement du ministre, un rapport annuel de ses activités » (article 72).

Selon le Règlement sur la recherche archéologique, une des annexes que doit contenir le rapport de recherche est « un résumé des informations suivantes : l'identification du site et de sa localisation, son code Borden, les périodes culturelles qui lui sont associées, les travaux réalisés, les analyses réalisées, les valeurs archéologiques associées au site, les recommandations, la nature, la datation et la fonction des vestiges immobiliers, ainsi que la nature et la datation des artefacts et des écofacts » (article 11).

Les informations contenues dans ce formulaire pourront être transférées dans la base de données des sites archéologiques du Québec.

L'astérisque (*) indique que l'information est requise.

Section 1 – Identification du titulaire du permis de recherche archéologique

*Nom : Jean-Yves Pintal

Nom du mandataire (si le titulaire du permis est une personne morale) : Claude Joyal

*Numéro du permis de recherche archéologique : 14-JOYC-02

Section 2 – Description du site archéologique

*Code Borden : EiBg-15

Nom du site :

Autres noms du site :

*Latitude (DD-MM-SS.ddd) : 51,43148

*Longitude (DD-MM-SS.ddd) : -57,13172

UTM nord :

UTM est :

Zone UTM :

*Numéro de la carte (ex. : 21 L/14) : 12P06

Rang :

Lot :

Joignez cette fiche au rapport de recherche archéologique.



Réservé à l'usage du Ministère

Numéro de permis : 14-JOYC-02

Date de réception : 2015-02-13

Numéro de source :

Professionnel traitant le dossier : Claudine Giroux

Présentation

Cette fiche de site archéologique vise à aider le titulaire d'un permis de recherche archéologique à fournir les renseignements requis dans une annexe qu'il doit joindre à son rapport de recherche.

Selon la Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002), « le titulaire d'un permis de recherche archéologique doit faire au ministre, selon la teneur et les modalités déterminées par règlement du ministre, un rapport annuel de ses activités » (article 72).

Selon le Règlement sur la recherche archéologique, une des annexes que doit contenir le rapport de recherche est « un résumé des informations suivantes : l'identification du site et de sa localisation, son code Borden, les périodes culturelles qui lui sont associées, les travaux réalisés, les analyses réalisées, les valeurs archéologiques associées au site, les recommandations, la nature, la datation et la fonction des vestiges immobiliers, ainsi que la nature et la datation des artefacts et des écofacts » (article 11).

Les informations contenues dans ce formulaire pourront être transférées dans la base de données des sites archéologiques du Québec.

L'astérisque (*) indique que l'information est requise.

Section 1 – Identification du titulaire du permis de recherche archéologique

*Nom : Jean-Yves Pintal

Nom du mandataire (si le titulaire du permis est une personne morale) : Claude Joyal

*Numéro du permis de recherche archéologique : 14-JOYC-02

Section 2 – Description du site archéologique

*Code Borden : EiBg-125

Nom du site :

Autres noms du site :

*Latitude (DD-MM-SS.ddd) : 51,43493

*Longitude (DD-MM-SS.ddd) : -57,13951

UTM nord :

UTM est :

Zone UTM :

*Numéro de la carte (ex. : 21 L/14) : 12P06

Rang :

Lot :

Section 2 – Description du site archéologique (Suite)

*Municipalité : Blanc-Sablon

Municipalité régionale de comté (MRC), communauté métropolitaine (CM), Administration régionale Kativik (ARK) :
Le Golfe-du-Saint-Laurent

Région administrative : 09 Côte-Nord

*Localisation informelle : En rive est de la rivière de Blanc-Sablon, à environ 500 m au nord de l'école

Altitude par rapport au niveau moyen de la mer : 5 m

Altitude par rapport au plan d'eau le plus près : 5 m

*Superficie totale du site : 20 m²

*Portion résiduelle du site (évaluation de la superficie restante du site) : 1/2 (site à moitié conservé)

*Condition de la portion résiduelle du site : État naturel (intact)

Remarques sur la portion résiduelle du site : Érosion en progression

Environnement du site (cochez toutes les cases appropriées) :

- ☐ Aquatique enroché
- ☐ Aquatique ensablé
- ☐ Semi-aquatique enroché (ex. : plage)
- ☐ Semi-aquatique ensablé (ex. : plage)
- ☐ Terrestre
- ☐ Terrestre – Environnement d'origine complètement bouleversé (ex. : milieu urbain)
- ☐ Terrestre – Environnement d'origine partiellement bouleversé (ex. : près de bâtiments)
- ☒ Terrestre – Végétation
- ☐ Terrestre – Végétation forestière (ex. : dans un parc national)
- ☐ Terrestre – Végétation herbacée (ex. : dans un champ non cultivé)
- ☐ Terrestre – Végétation toundra

*Présence des vestiges mobiliers et immobiliers : En stratigraphie

Section 2 – Description du site archéologique (Suite)

*Type de propriétaire du site (cochez toutes les cases appropriées) :

- ☐ Gouvernement fédéral
- ☐ Privé
- ☐ Propriété de l'État – Assemblée nationale du Québec
- ☐ Propriété de l'État – Commission de la capitale nationale du Québec
- ☐ Propriété de l'État – Ministère de la Culture et des Communications, Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)
- ☐ Propriété de l'État – Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)¹
- ☐ Propriété de l'État – Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
- ☐ Propriété de l'État – Hydro-Québec
- ☒ Propriété de l'État – Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
- ☐ Propriété de l'État – Société québécoise des infrastructures
- ☐ Propriété de l'État – Ministère du Tourisme
- ☐ Propriété de l'État – Ministère des Transports
- ☐ Ville, municipalité, paroisse
- ☐ Autre (précisez) :

Remarques sur le site (exemple : artefacts observés mais laissés sur place) :

Des déchets de la taille de pierre et os ont été observés en surface, mais ils n'ont pas été recueillis

1. Le MDDELCC est propriétaire de tout le milieu hydrique (fond des cours d'eau, lacs, rivières et fleuve), des parcs nationaux et des réserves écologiques.

Section 3 – Périodes culturelles du site archéologique

Périodes culturelles concernées (cochez toutes les cases appropriées) :

- ☐ À déterminer
- ☐ Amérindien
- ☐ Amérindien historique indéterminé (1500-1950)
- ☐ Amérindien historique moderne (1900-1950)
- ☐ Amérindien historique ancien (1500-1899)
- ☐ Amérindien préhistorique indéterminé (12 000-450 AA)
- ☐ Amérindien préhistorique archaïque (9 500-3 000 AA) (au sud du 49° parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique archaïque du Bouclier (6 500-2 000 AA)
- ☐ Amérindien préhistorique archaïque ancien ou inférieur (9 500-7 000 AA) (au sud du 49° parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique archaïque récent laurentien (5 500-4 200 AA) (au sud du 49° parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique archaïque maritime (8 000-3 000 AA)
- ☐ Amérindien préhistorique archaïque moyen (7 000-5 500 AA) (au sud du 49° parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique archaïque récent post-laurentien (4 200-3 000 AA) (au sud du 49° parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique archaïque récent (5 500-3 000 AA) (au sud du 49° parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique paléoindien (12 000-8 000 AA) (au sud du 49° parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique paléoindien ancien ou inférieur (12 000-10 000 AA) (au sud du 49° parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique paléoindien récent ou supérieur plano (10 000-8 000 AA) (au sud du 49° parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique paléoindien récent ou supérieur (10 000-8 000 AA) (au sud du 49° parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique post-archaïque (3 500-450 AA) (Basse-Côte-Nord et Mushuau Nipi)
- ☐ Amérindien préhistorique post-archaïque ancien (3 500-2 500 AA) (Basse-Côte-Nord et Mushuau Nipi)
- ☒ Amérindien préhistorique post-archaïque moyen (2 500-1 100 AA) (Basse-Côte-Nord et Mushuau Nipi)
- ☐ Amérindien préhistorique post-archaïque récent (1 100-450 AA) (Basse-Côte-Nord et Mushuau Nipi)
- ☐ Amérindien préhistorique préhistoire ancienne (3 500-2 000 AA) (Jamésie)
- ☐ Amérindien préhistorique préhistoire récente (2 000-450 AA) (Jamésie)
- ☐ Amérindien préhistorique sylvicole (3 000-450 AA) (au sud du 49° parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique sylvicole inférieur (3 000-2 400 AA)
- ☐ Amérindien préhistorique sylvicole moyen (2 400-1 000 AA) (au sud du 49° parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique sylvicole moyen ancien (2 400-1 500 AA) (au sud du 49° parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique sylvicole moyen tardif (1 500-1 000 AA) (au sud du 49° parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique sylvicole supérieur (1 000-450 AA) (au sud du 49° parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique sylvicole supérieur ancien (1 000-650 AA) (au sud du 49° parallèle)
- ☐ Amérindien préhistorique sylvicole supérieur tardif (650-450 AA) (au sud du 49° parallèle)
- ☐ Historique (1000-1533)
- ☐ Historique (1534-1607)
- ☐ Historique (1608-1759)
- ☐ Historique (1760-1799)
- ☐ Historique (1800-1899)
- ☐ Historique (1900-1950)
- ☐ Historique indéterminé
- ☐ Indéterminable
- ☐ Inuit
- ☐ Inuit néoesquimau (1350-1950)
- ☐ Inuit néoesquimau historique (1750-1899)
- ☐ Inuit néoesquimau moderne (1900-1950)
- ☐ Inuit néoesquimau thuléen (1350-1750)
- ☐ Inuit paléoesquimau (3 800-1 000 AA)
- ☐ Inuit paléoesquimau ancien (prédorsetien) (3 800-2 500 AA)
- ☐ Inuit paléoesquimau récent (dorsetien) (2 000-1 000 AA)

Section 4 – Travaux archéologiques

Remplissez un bloc par période de travaux effectués.

*Date de début des travaux (aaaa-mm-jj) : 2014-08-25		
*Nature des travaux (cochez toutes les cases appropriées) :		
☐ Aucun (découverte)	☐ Fouille de sauvetage	☐ Relevé 3D
☒ Collecte	☐ Prélèvement d'échantillon	☐ Sondage
☒ Évaluation de site, inspection visuelle	☐ Reconnaissance géophysique	☐ Surveillance
☐ Fouille	(test de résistivité, géoradar, etc.)	
*Numéros des opérations et des sous-opérations utilisées :		

*Date de début des travaux (aaaa-mm-jj) :		
*Nature des travaux (cochez toutes les cases appropriées) :		
☐ Aucun (découverte)	☐ Fouille de sauvetage	☐ Relevé 3D
☐ Collecte	☐ Prélèvement d'échantillon	☐ Sondage
☐ Évaluation de site, inspection visuelle	☐ Reconnaissance géophysique	☐ Surveillance
☐ Fouille	(test de résistivité, géoradar, etc.)	
*Numéros des opérations et des sous-opérations utilisées :		

*Date de début des travaux (aaaa-mm-jj) :		
*Nature des travaux (cochez toutes les cases appropriées) :		
☐ Aucun (découverte)	☐ Fouille de sauvetage	☐ Relevé 3D
☐ Collecte	☐ Prélèvement d'échantillon	☐ Sondage
☐ Évaluation de site, inspection visuelle	☐ Reconnaissance géophysique	☐ Surveillance
☐ Fouille	(test de résistivité, géoradar, etc.)	
*Numéros des opérations et des sous-opérations utilisées :		

*Date de début des travaux (aaaa-mm-jj) :		
*Nature des travaux (cochez toutes les cases appropriées) :		
☐ Aucun (découverte)	☐ Fouille de sauvetage	☐ Relevé 3D
☐ Collecte	☐ Prélèvement d'échantillon	☐ Sondage
☐ Évaluation de site, inspection visuelle	☐ Reconnaissance géophysique	☐ Surveillance
☐ Fouille	(test de résistivité, géoradar, etc.)	
*Numéros des opérations et des sous-opérations utilisées :		

Section 5 – Nature et fonction des vestiges ou des traces d'établissement

*Avez-vous trouvé des vestiges ou des traces d'établissement ? ☒ Oui ☒ Non

Si vous avez répondu oui, remplissez les champs suivants en réservant un bloc pour l'ensemble d'un vestige ou d'une trace.

Fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace : Four	
Autre fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace (précisez) :	
Type de vestige ou de trace :	Nombre :
1. Choisir...	1. _____
2. Choisir...	2. _____
3. Choisir...	3. _____
4. Choisir...	4. _____
5. Autre (précisez) : Foyer	5. _____
Période culturelle (de construction, de mise en place) :	
Amérindien préhistorique post-archaïque ancien (3 500-2 500 AA) (Basse-Côte-Nord et Mushuau Nipi)	
Remarque :	

Fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace : Choisir...	
Autre fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace (précisez) :	
Type de vestige ou de trace :	Nombre :
1. Choisir...	1. _____
2. Choisir...	2. _____
3. Choisir...	3. _____
4. Choisir...	4. _____
5. Autre (précisez) : _____	5. _____
Période culturelle (de construction, de mise en place) :	
Choisir...	
Remarque :	

Fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace : Choisir...	
Autre fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace (précisez) :	
Type de vestige ou de trace :	Nombre :
1. Choisir...	1. _____
2. Choisir...	2. _____
3. Choisir...	3. _____
4. Choisir...	4. _____
5. Autre (précisez) : _____	5. _____
Période culturelle (de construction, de mise en place) :	
Choisir...	
Remarque :	

Section 5 – Nature et fonction des vestiges ou des traces d'établissement (Suite)

Fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace : Choisir...	
Autre fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace (précisez) :	
Type de vestige ou de trace :	Nombre :
1. Choisir...	1. _____
2. Choisir...	2. _____
3. Choisir...	3. _____
4. Choisir...	4. _____
5. Autre (précisez) : _____	5. _____
Période culturelle (de construction, de mise en place) :	
Amérindien préhistorique post-archaïque moyen (2 500-1 100 AA) (Basse-Côte-Nord et Mushuau Nipi)	
Remarque :	

Fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace : Choisir...	
Autre fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace (précisez) :	
Type de vestige ou de trace :	Nombre :
1. Choisir...	1. _____
2. Choisir...	2. _____
3. Choisir...	3. _____
4. Choisir...	4. _____
5. Autre (précisez) : _____	5. _____
Période culturelle (de construction, de mise en place) :	
Choisir...	
Remarque :	

Fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace : Choisir...	
Autre fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace (précisez) :	
Type de vestige ou de trace :	Nombre :
1. Choisir...	1. _____
2. Choisir...	2. _____
3. Choisir...	3. _____
4. Choisir...	4. _____
5. Autre (précisez) : _____	5. _____
Période culturelle (de construction, de mise en place) :	
Choisir...	
Remarque :	

Section 5 – Nature et fonction des vestiges ou des traces d'établissement (Suite)

Fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace : Choisir...	
Autre fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace (précisez) :	
Type de vestige ou de trace :	Nombre :
1. Choisir...	1. _____
2. Choisir...	2. _____
3. Choisir...	3. _____
4. Choisir...	4. _____
5. Autre (précisez) : _____	5. _____
Période culturelle (de construction, de mise en place) :	
Choisir...	
Remarque :	

Fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace : Choisir...	
Autre fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace (précisez) :	
Type de vestige ou de trace :	Nombre :
1. Choisir...	1. _____
2. Choisir...	2. _____
3. Choisir...	3. _____
4. Choisir...	4. _____
5. Autre (précisez) : _____	5. _____
Période culturelle (de construction, de mise en place) :	
Choisir...	
Remarque :	

Fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace : Choisir...	
Autre fonction de l'ensemble du vestige ou de la trace (précisez) :	
Type de vestige ou de trace :	Nombre :
1. Choisir...	1. _____
2. Choisir...	2. _____
3. Choisir...	3. _____
4. Choisir...	4. _____
5. Autre (précisez) : _____	5. _____
Période culturelle (de construction, de mise en place) :	
Choisir...	
Remarque :	

Section 6 – Nature de l'occupation du site

***Connaissez-vous la nature de l'occupation du site ?**

☐ Oui

☒ Non

Si vous avez répondu oui, remplissez les champs suivants.

Fonction du site :	Saison :
Autre fonction du site (précisez) :	
Période culturelle :	
Durée :	
Remarque :	

Fonction du site :	Saison :
Autre fonction du site (précisez) :	
Période culturelle :	
Durée :	
Remarque :	

Fonction du site :	Saison :
Autre fonction du site (précisez) :	
Période culturelle :	
Durée :	
Remarque :	

Fonction du site :	Saison :
Autre fonction du site (précisez) :	
Période culturelle :	
Durée :	
Remarque :	

Fonction du site :	Saison :
Autre fonction du site (précisez) :	
Période culturelle :	
Durée :	
Remarque :	

Section 7 – Présence d'artéfacts, d'écofacts et de restes humains

7A – *Avez-vous recueilli des artéfacts lithiques ? ☒ Oui ☐ Non

Si vous avez répondu oui, remplissez les champs suivants.

Catégorie lithique :	Choisir...
Type lithique :	Choisir...
Période culturelle :	Choisir...
Remarque (ex. : la pointe de projectile est polie) : voir catalogue artefacts	

Catégorie lithique :	Choisir...
Type lithique :	Choisir...
Période culturelle :	Choisir...
Remarque (ex. : la pointe de projectile est polie) :	

Catégorie lithique :	Choisir...
Type lithique :	Choisir...
Période culturelle :	Choisir...
Remarque (ex. : la pointe de projectile est polie) :	

Catégorie lithique :	Choisir...
Type lithique :	Choisir...
Période culturelle :	Choisir...
Remarque (ex. : la pointe de projectile est polie) :	

Catégorie lithique :	Choisir...
Type lithique :	Choisir...
Période culturelle :	Choisir...
Remarque (ex. : la pointe de projectile est polie) :	

Catégorie lithique :	Choisir...
Type lithique :	Choisir...
Période culturelle :	Choisir...
Remarque (ex. : la pointe de projectile est polie) :	

Si l'espace est insuffisant, remplissez l'annexe Section 7A.

Section 7 – Présence d'artéfacts, d'écofacts et de restes humains (Suite)

7B – *Avez-vous recueilli des artéfacts autres que lithiques, des écofacts ou des restes humains ? ☒ Oui ☐ Non

Si vous avez répondu oui, remplissez les champs suivants.

Catégorie autre que lithique : Restes d'animaux
Type autre que lithique : Mammifère indéterminé
Période culturelle : Amérindien préhistorique post-archaïque moyen (2 500-1 100 AA) (Basse-Côte-Nord et Mushuau Nipi)
Remarque (ex. : les pipes sont en terre cuite fine argileuse rouge) :

Catégorie autre que lithique : Choisir...
Type autre que lithique :
Période culturelle : Choisir...
Remarque (ex. : les pipes sont en terre cuite fine argileuse rouge) :

Catégorie autre que lithique : Choisir...
Type autre que lithique :
Période culturelle : Choisir...
Remarque (ex. : les pipes sont en terre cuite fine argileuse rouge) :

Catégorie autre que lithique : Choisir...
Type autre que lithique :
Période culturelle : Choisir...
Remarque (ex. : les pipes sont en terre cuite fine argileuse rouge) :

Catégorie autre que lithique : Choisir...
Type autre que lithique :
Période culturelle : Choisir...
Remarque (ex. : les pipes sont en terre cuite fine argileuse rouge) :

Catégorie autre que lithique : Choisir...
Type autre que lithique :
Période culturelle : Choisir...
Remarque (ex. : les pipes sont en terre cuite fine argileuse rouge) :

Si l'espace est insuffisant, remplissez l'annexe Section 7B.

Section 8 – Datations absolues

*Avez-vous effectué des analyses sur des objets pour obtenir des datations absolues ? ☐ Oui ☒ Non

Si vous avez répondu oui, remplissez les champs suivants.

Objet de datation :	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Objet de datation :	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Objet de datation :	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Objet de datation :	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Objet de datation :	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Section 9 – Datations relatives

*Possédez-vous de l'information vous permettant de déterminer des datations relatives ? ☒ Oui ☐ Non

Si vous avez répondu oui, remplissez les champs suivants.

Objet de datation : Lithique	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle : Amérindien préhistorique post-archaïque ancien (3 500-2 500 AA) (Basse-Côte-Nord et Mushuau Nipi)	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Objet de datation : Choisir...	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle : Choisir...	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Objet de datation : Choisir...	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle : Choisir...	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Objet de datation : Choisir...	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle : Choisir...	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Objet de datation : Choisir...	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle : Choisir...	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Section 10 – Datations interprétées

***Possédez-vous de l'information vous permettant de déterminer des datations interprétées ?**

☐ Oui ☒ Non

Si vous avez répondu oui, remplissez les champs suivants.

Objet de datation :	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Objet de datation :	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Objet de datation :	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Objet de datation :	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Objet de datation :	
Autre objet de datation (précisez) :	
Période culturelle :	
Au choix, remplissez l'une ou l'autre des lignes suivantes – Âge ou année :	
Âge minimum AA :	Âge maximum AA :
Année la plus ancienne :	Année la plus récente :

Section 11 – Analyses spécialisées (post-terrain)

*Avez-vous effectué des analyses spécialisées (post-terrain) ?

☐ Oui ☒ Non

Si vous avez répondu oui, remplissez les champs suivants.

Type d'analyse :	Autre type d'analyse (précisez) :
Objet de l'analyse :	Autre objet de l'analyse (précisez) :
Période culturelle :	

Type d'analyse :	Autre type d'analyse (précisez) :
Objet de l'analyse :	Autre objet de l'analyse (précisez) :
Période culturelle :	

Type d'analyse :	Autre type d'analyse (précisez) :
Objet de l'analyse :	Autre objet de l'analyse (précisez) :
Période culturelle :	

Type d'analyse :	Autre type d'analyse (précisez) :
Objet de l'analyse :	Autre objet de l'analyse (précisez) :
Période culturelle :	

Type d'analyse :	Autre type d'analyse (précisez) :
Objet de l'analyse :	Autre objet de l'analyse (précisez) :
Période culturelle :	

Section 12 – Recommandation

*Recommandation sur la diffusion et la mise en valeur (cochez toutes les cases applicables) :

- | | |
|--|---|
| ☐ Aucune | ☒ Diffusion scientifique |
| ☒ Conservation et interprétation hors site | ☐ Restauration d'un vestige immobilier |
| ☐ Conservation et interprétation <i>in situ</i> | ☐ Restauration d'un vestige mobilier |

*Recommandation sur la gestion (cochez toutes les cases applicables) :

- | | |
|--|--|
| ☐ Aucune | ☐ Protection physique |
| ☐ Protection légale | ☒ Suivi de l'intégrité du site |

*Recommandation pour la poursuite de la recherche (cochez toutes les cases applicables) :

- | | |
|--|---|
| ☐ Aucune | ☒ Fouille |
| ☐ Analyse spécialisée | ☐ Relevés |
| ☐ Collecte | ☐ Sondage |
| ☐ Évaluation de site | ☐ Surveillance |

Section 13 – Collection

*Type de propriétaire(s) de la collection (cochez toutes les cases appropriées) :

- ☐ Gouvernement fédéral
- ☐ Privé
- ☐ Propriété de l'État – Assemblée nationale du Québec
- ☐ Propriété de l'État – Commission de la capitale nationale du Québec
- ☐ Propriété de l'État – Ministère de la Culture et des Communications, Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)
- ☐ Propriété de l'État – Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)¹
- ☐ Propriété de l'État – Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
- ☐ Propriété de l'État – Hydro-Québec
- ☒ Propriété de l'État – Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
- ☐ Propriété de l'État – Société québécoise des infrastructures
- ☐ Propriété de l'État – Ministère du Tourisme
- ☐ Propriété de l'État – Ministère des Transports
- ☐ Ville, municipalité, paroisse
- ☐ Autre (précisez) :

*Remarques sur la collection (endroit où elle est conservée, etc.) :

Réserve du MCC

1. Le MDDELCC est propriétaire de tout le milieu hydrique (fond des cours d'eau, lacs, rivières et fleuve), des parcs nationaux et des réserves écologiques.

Section 14 – Valeurs du site archéologique

Valeur de recherche sur le terrain

***Le site archéologique présente-t-il un potentiel de recherche sur le terrain ?** ☒ Oui ☐ Non

Si oui, expliquez en quoi le site présente une valeur de recherche sur le terrain.

ensemble de petites occupations datant toutes de la même période et témoignant de l'exploitation de l'hinterland rapproché

Valeur de connaissance (post-terrain)

***La recherche sur le site apporte-t-elle de nouvelles connaissances (archéologique, historique, archivistique, etc.) ou est-elle susceptible de le faire ?** ☒ Oui ☐ Non

Si oui, quelles sont ces connaissances ? Comment les exploiter ?

Mode d'occupation complémentaire à l'exploitation des ressources du littoral

Section 14 – Valeurs du site archéologique (Suite)

Valeur d'exception (unicité, rareté, diversité)

***Le site archéologique présente-t-il des caractéristiques physiques d'exception (unicité, rareté, diversité) qui mériteraient une protection ?** ☒ Oui ☐ Non

Si oui, présentez ces caractéristiques physiques d'exception et expliquez pourquoi elles devraient être protégées.

Site assez bien conservé, nombreux foyers possibles

Valeur scientifique

***Le site archéologique peut-il apporter une contribution déterminante à la recherche archéologique (ex. : site qui se prête à des recherches interdisciplinaires) ?** ☒ Oui ☐ Non

Si oui, expliquez en quoi le site peut apporter une contribution déterminante à la recherche archéologique.

Documente les modes d'établissement de cette époque

Section 14 – Valeurs du site archéologique (Suite)

Valeur de représentativité

***Le site archéologique est-il caractéristique d'une période, d'une manifestation culturelle, d'un mode de vie ou d'une région ? ☒ Oui ☐ Non**

Si oui, expliquez en quoi le site est représentatif.

Post-Archaique récent, réappropriation d'un espace central, modification rapide des trajectoires culturelles

Valeur d'appropriation

***S'agit-il d'un site archéologique pour lequel les communautés environnantes ont développé ou entretenu un attachement particulier ou un sentiment d'appartenance et qui présente un potentiel comme ressource de développement durable et de qualité de vie ? ☐ Oui ☒ Non**

Si oui, expliquez en quoi le site présente une valeur d'appropriation.

Section 14 – Valeurs du site archéologique (Suite)

Valeur d'association

***Le site archéologique mériterait-il d'être regroupé avec d'autres sites connus sur le territoire immédiat et qui, une fois réunis, pourraient contribuer aux autres valeurs ? ☒ Oui ☐ Non**

Si oui, expliquez pourquoi le site devrait être regroupé avec d'autres sites et comment ce regroupement pourrait contribuer aux autres valeurs.

Avec les centaines d'autres autour, il forme un corpus exceptionnel

Envoi du formulaire

Le formulaire rempli doit être joint en annexe au rapport de recherche et envoyé au responsable des permis de recherche archéologique du ministère de la Culture et des Communications par courriel, à permis.archeologie@mcc.gouv.qc.ca, par télécopieur, au **418 380-2336**, ou par la poste, à :

Responsable des permis de recherche archéologique
Direction générale du patrimoine
Direction de l'archéologie et du développement culturel autochtone
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, RC, bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5

Pour information : 1 418 380-2342

FIN DU DOCUMENT